FORMOSE
Fin des émeutes ; la loi martiale à Taipeh
(Lire en page neuf)

EDITORIAL
Les traitements des instituteurs
(Lire en page quatre)

QUEBEC
Subvention de $25,000 au Conseil de la Vie française
(Lire en page onze)

PARIS
Pleven accepte une mission d'information
(Lire en page neuf)

OTTAWA
Un Can. français chef d'état-major de l'armée ?
(Lire en page onze)

10c le numéro

LE DEVOIR DU SAMEDI

Hebdomadaire pour le foyer

Samedi, 25 mai 1957

LA POLITIQUE FEDERALE

L'Union nationale voudrait "scalper" MM. Lapointe et Lesage

par Pierre LAPORTE

MM. Lapointe et Lesage devront se battre ferme – Intéressante lutte en perspective aux Iles de la Madeleine. Ailleurs, c'est terne.

Québec, 25 — Dans la région de Québec trois comtés surtout retiennent l'attention : Lotbinière et Montmagny, parce que l'Union nationale y fait la guerre à deux ministres du Cabinet Saint-Laurent; et Québec-Ouest, parce qu'une bonne partie de l'opinion publique espère se débarrasser de Wilfrid Dufresne, député conservateur dans le dernier Parlement.

BON ADVERSAIRE

Dans Lotbinière c'est l'hon. Hugues Lapointe, ministre des anciens combattants et ministre intérimaire des Postes, qui est candidat libéral. Il représente ce comté aux Communes depuis 1940. Sa majorité avait été de 4,356 voix cette année là. Elle a diminué graduellement jusqu'à 2,168 en 1953.

Cette année la situation est particulièrement difficile pour M. Lapointe pour deux raisons : il a un bon adversaire, et il est en butte, aux attaques concertées de l'Union nationale.

Le candidat conservateur dans Lotbinière est M. Raymond O'Hurley, maire d'une municipalité du comté (En dépit de son nom c'est un Canadien français). Il est non seulement maire, mais préfet du comté. Sa popularité, dit-on, est plus grande que celle de tous les candidats conservateurs depuis un quart de siècle. Et il peut compter sur l'appui actif de M. R. R. J. Bernatchez, député provincial (U.N.) qui n'a pas oublié la lutte que lui a livrée M. Lapointe l'an dernier !

EST-IL EN DANGER ?

Le candidat conservateur a l'appui de la majorité des maires du comté. Il peut puiser, semble-t-il, assez largement dans la caisse de l'Union nationale.

M. Lapointe est-il en danger ? Les conservateurs l'affirment. Mais on peut difficilement les croire, car depuis 1867 le comté de Lotbinière n'a jamais élu autre chose que des députés libéraux.

Sans doute que l'Union nationale donne à fond contre le candidat libéral actuel, mais ce fut aussi le cas en 1953. Seule la personnalité du candidat conservateur pourrait expliquer une défaite de M. Lapointe, si toutefois elle se produit.

(Suite à la page 13)

REGARDEZ VERS L'ORIENT...

par Raoul MERCIER, prêtre, délégué de l'Oeuvre d'Orient au Canada

Lorsque le Norvégien, il y a deux ou trois mille ans, montait sur les plus hautes cimes de son pays pour chercher quelque part vers l'Orient l'endroit où le soleil se levait, ce mot d'Orient parlait à son âme. De la même manière, lorsque le Japonais de maintenant définit son pays : le pays du soleil levant, ce mot d'Orient signifie quelque chose pour lui. Et de la même façon, ce mot pèse sur l'éternelle fantaisie qui est au fond de toutes les âmes humaines : le prêtre païen, le Musulman se tournent du côté de l'Orient pour adorer leur dieu ; le prêtre chrétien pose à l'Orient l'autel de la sainte Eglise.

Le spectacle inoubliable qu'offrait la Basilique Notre-Dame de Paris pendant la célébration byzantine du Centenaire. Selon une coutume de plus en plus fréquente en France, l'autel a été érigé à la hauteur du transept pour permettre une participation plus active du peuple aux saints mystères.

Comme le dit un mot célèbre "ce qui rapproche les hommes, ce n'est pas tant la terre que la mer". Les Anglais l'ont compris et ils ont pu donner une extraordinaire liaison à leur immense empire d'antan par les rivages de toutes les mers. La Méditerranée a été et demeure le centre de rayonnement des civilisations. Le bassin de la Méditerranée, où devaient naître tant de choses et s'achever notre civilisation indo-européenne, a fourni les routes innombrables vers toutes les terres d'Orient et d'Occident.

L'Orient, c'est d'abord l'Egypte. L'Egypte est la terre qui est arrivée le plus vite à la civilisation. Quatre mille ans déjà avant l'ère chrétienne, elle avait des rois, des monuments, des dieux, une langue, un esprit. L'Egypte sera l'ancêtre de toutes les nations orientales. Elle possède une route, le Nil, qui commence on ne sait où, route mystérieuse dans son origine, son arrivée. Il y a de l'infini dans les grands chemin de l'Orient, tels le Tigre et l'Euphrate, qu'ont empruntés les artisans, les guerriers, les apôtres, pour bâtir notre monde. En Orient d'ailleurs, tout est à la dimension de l'immense.

L'Orient, c'est aussi la terre du sacré, pour le Juif comme pour le Chrétien. Ils y ont un patrimoine commun. L'Ancien et le Nouveau Testament, dans la Judée et la Galilée, y sont toujours étroitement fondus l'un dans l'autre. L'Orient, c'est la terre de L'HISTOIRE SAINTE... qui ouvre un nouveau chapitre, semble-t-il, puisque Israël, plongé dans les souvenirs de son passé, revient maintenant avec l'espérance, un peu tapageuse peut-être, de son avenir.

L'inquiétude est maintenant répandue partout en Orient, depuis la crise de Suez. L'actualité est faite de cette crise. Pendant que la France et l'Angleterre faisaient réclamation de leurs droits sur le canal de Suez, on a vu les Soviets, qui se disent armés jusqu'aux dents, annoncer que, dans le conflit, ils prendraient le parti des Egyptiens.

Ce n'est d'ailleurs pas cette actualité politique qui nous intéresse. Ce petit cyclone sur la terre des Pharaons sera vite oublié; sur les bords du Nil, les passions sont frénétiques et passagères. Je veux dire à notre public catholique l'importance d'une oeuvre missionnaire dont on ignore souvent jusqu'à l'existence. C'est la sympathie de votre foi et de votre charité que je vous demande aujourd'hui en faveur de l' *Oeuvre d'Orient*. Je vous dirai ce qu'elle est, ce qu'elle fait. J'ajouterai que l'Oeuvre d'Orient a besoin de vous tous.

L'Oeuvre d'Orient a cent ans d'existence. Disons d'abord ses débuts. C'était au printemps de l'année 1856. La guerre de Crimée touchait à sa fin. Pendant que les diplomates d'Europe négociaient le Traité de Paris, des professeurs, des académiciens, des hommes aussi grands par l'intelligence que par le coeur, avaient les yeux bien ouverts sur les conséquences de la victoire militaire. Le péril moscovite était éloigné de Constantinople et de la Turquie. Mais il fallait engager, et d'urgence, un combat, pacifique celui-là, contre la misère et l'erreur, contre la dissidence des Eglises orientales. C'est à quoi a voulu s'employer une poignée de laïcs, chrétiens éclairés et agissants. Le grand mathématicien Augustin Couchy et Charles de Montalembert sont du nombre. Ils se donnent comme tâche de rassembler des ressources pour ouvrir et multiplier des écoles, des hôpitaux, des établissements de charité.

L'Eglise elle-même, par la voix de ses Pontifes Romains, ne tarda pas à appuyer cette action missionnaire. Le pape Pie IX, dès le 11 décembre 1857, approuve les Statuts de l'Oeuvre naissante. Le père de Ravignan lui amène son premier Directeur Général en la personne du jeune abbé Lavigerie qui trouve à l'Oeuvre d'Orient sa vocation missionnaire et deviendra l'un des géants de l'apostolat moderne: le cardinal Lavigerie.

L'Oeuvre d'Orient est née en France. Pour certains, c'est presque une *tache originelle*. Il y a des rétrécissements d'horizons qui ne permettent plus d'accéder à la vérité. Beaucoup d'autres grandes oeuvres missionnaires très connues ont la même origine et des soucis apostoliques qui dépassent le cadre des frontières nationales. On fait justement semblant de voir *du nationalisme* dans la présence de nombreux missionnaires français, partout dans le Levant. C'est se montrer parfaitement ignorant des réalités d'aujourd'hui et de toujours. La France et le monde catholique avec elle, soutiennent les Eglises orientales, forment leur clergé. C'est, de toute évidence, la tâche que s'imposent ceux qui se vouent là-bas à l'apostolat.

Les récents et graves événements d'Egypte et de Syrie ont assez prouvé qu'il faut de l'héroïsme à ces religieux et religieuses, qui ont été menacés jusque dans leurs maisons. En Egypte surtout, nos établissements missionnaires d'enseignement et de bienfaisance sont très importants. Leur clientèle, ce qui est vraiment remarquable, est rassemblée de la façon la plus libérale. Elle comprend des catholiques, des chrétiens séparés, des israélites et des musulmans en grand nombre. A la suite de l'intervention franco-britannique en Egypte, pour les affaires du canal de Suez, toutes ces maisons furent fermées. Une singulière destination fut donnée aux unes et aux autres. Plusieurs même furent converties en casernes. Quelques violences atteignirent certains religieux que l'on chercha à décourager par des menaces.

Toutefois, le Saint Siège, avec toute sa majesté, se fit, sans retard, l'avocat et le protecteur de toutes les congrégations. Les religieux et religieuses reçurent l'ordre de rester, de résister à toutes les mesures d'expulsion. L'angoisse des premiers jours fut remplacée rapidement par la décision unanime de demeurer sur place.

On se souvient peut-être encore des événements révolutionnaires survenus en Syrie, au cours d'octobre dernier. Sous prétexte de protester contre l'attitude de la France en Algérie, plusieurs milliers d'émeutiers, excités et conduits par des meneurs qui n'ignoraient point la portée de leur geste, ont incendié à Alep, les établissements des soeurs Franciscaines et des soeurs de Saint-Joseph. Dieu sait pourtant que dans chacune de ces maisons l'enseignement était donné à bon nombre de fillettes musulmanes. Les incendies durèrent quatre heures. Ils s'accompagnèrent de scènes de pillage, de profanations de toutes sortes. On aurait tenté d'asphyxier et de brûler les religieuses enfermées dans une chambre. Les destructions étaient préméditées, à cause de l'ordre avec lequel elles furent exécutées. Le gouvernement syrien, devant une presse qui qualifiait de honteuses ces menées révolutionnaires, en a exprimé ses regrets au gouvernement français.

Et, privées de tout, oubliant et pardonnant les traitements qu'on leur a infligés, les religieuses ont repris leur tâche, au milieu de décombres et de murs calcinés, regroupant leurs élèves dans des débris noircis par la fumée. Pareille attitude constitue la plus magnifique réponse des Congrégations religieuses françaises. Ces hommes et ces femmes ne sont et ne veulent être, au milieu des populations auxquelles ils se dévouent, *que les ouvriers de l'Eglise!*

Les réalisations de l'Oeuvre d'Orient sont tout simplement prodigieuses. Elle a édifié et elle soutient plus de 1200 établissements de charité ou d'éducation dans le Levant. On rencontre plusieurs pensionnats pour jeunes filles musulmanes qui, élevées par des mains chrétiennes, apprennent à n'être plus des esclaves parées et muettes pour le harem. Nombreux sont les collèges, les écoles d'apprentissage, où la jeunesse d'Orient, si indolente, apprend le travail manuel.

Une action profonde, de longue haleine, retient surtout la sollicitude de l'Oeuvre. Edifier l'Eglise catholique en Orient, la faire croître, l'aider à conquérir **toute sa stature au moyen** d'un clergé zélé, instruit, voilà le programme de l'Oeuvre d'Orient. Les grands ordres religieux ont conçu cette entreprise des SEMINAIRES. Les Capucins, les Jésuites, les Dominicains, les Pères Blancs de Lavigerie se sont partagé la tâche. Ces maisons de formation cléricales sont soutenues financièrement, de très près, par l'Oeuvre d'Orient.

A l'heure actuelle, plus de la moitié de l'épiscopat grec-melchite s'est formé à Sainte-Anne de Jérusalem. Avant la fondation de ce séminaire, les Grecs Melchites jouissaient d'une considération plutôt limitée. Ce seul séminaire a pu fournir à cette nation près de **deux cents prêtres**, de dignité parfaite et de zèle éprouvé. Et le résultat de cette entreprise ? Le groupement grec-melchite manifeste un progrès éclatant. Ces réalisations restent belles . . . aux yeux de quiconque sait le temps nécessaire aux eaux d'un fleuve pour aller à l'océan et combien d'années il faut aux cèdres pour porter très haut leurs branches majestueuses.

La masse de nos catholiques du Canada ne reste pas indifférente aux problèmes de l'union des Eglises orientales. Ceux qui connaissent l'Oeuvre d'Orient comprennent notre ministère et nous aident à procurer aux missions orientales le clergé dont elles ont besoin. Nous voulons d'abord remercier ceux et celles qui ont eu la générosité de souscrire une BOURSE DE SEMINARISTE. Des membres éminents du clergé canadien, des laïcs de toute condition s'intéressent au problème.

La somme de $500.00 suffit à la formation complète d'un prêtre de rite oriental. A plusieurs cette somme paraît modique. Elle l'est en effet. Faut-il rappeler que notre monnaie, quand elle parvient dans ces terres tristement ruinées, possède une valeur dix fois plus grande que celle qu'elle possède ici? On est encore dans la vérité à dire que souffrances et privations là-bas, ont accoutumé les aspirants au sacerdoce à une austérité qui n'est plus de règle dans nos contrées.

Ce sont ces bienfaits, ces réalisations riches d'espérance pour le catholicisme, que l'Oeuvre d'Orient, le 16 mai dernier, voulait mettre en relief par une cérémonie destinée à fêter le CENTENAIRE de sa fondation. Elle a choisi pour cela le rite byzantin, parce que le plus répandu en Orient et le plus majestueux par la beauté de ses chants. Pour qui n'est pas familier avec les rites orientaux, les costumes, les langues employées au sanctuaire, l'ordonnance des parties de la messe, tout, à première vue, ne laisse pas que de surprendre. Mais ces différences extérieures ne sont que de surface; le Sacrifice est le même. Les rites orientaux sont les premières manières par lesquelles l'Eglise a prié. Les Pontifes romains qui traitent de la "question des rites", ont chaque fois voulu donner une preuve éclatante de leur attachement à ces liturgies anciennes. Le rôle du missionnaire est de ramener l'Oriental à la foi catholique, non de l'inciter à prendre le rite latin.

L'Oeuvre d'Orient possède maintenant des centres en Belgique, au Luxembourg, au Mexique et au Canada. Le Bulletin trimestriel, paraissant en mars, juin, septembre et décembre, dit à nos Associés ce que l'on bâtit avec votre charité. L'aumône **annuelle** d'un dollar donne droit à la réception du Bulletin. Ce sont ces petits sacrifices qui permettent à l'Eglise de construire ses grandes oeuvres. Nous envoyons toujours un reçu, en double, valable pour réduction d'impôts, à tout souscripteur d'au moins cinq dollars.

Au regard des difficultés tragiques dans lesquelles se débat aujourd'hui l'Orient chrétien, fasse le ciel que nos catholiques accomplissent leur devoir d'assistance envers des nations qui sont à l'origine de notre foi. Nous savons que beaucoup de chrétiens orientaux demandent l'Unité catholique. Pour les accepter, pour leur donner des prêtres, des sanctuaires des séminaires, trop souvent les ressources manquent. Et vous devinez bien que, partout dans le Levant, la concurrence générale à l'effort des catholiques, et la plus ardente, provient des Protestants: une autre brisure chrétienne qui veut se disputer la jeunesse et les hommes !

Ceux qui répondront à notre appel, que nous voulons pressant, seront récompensée de leur geste; ils auront davantage la fierté de leur foi, quand on les aura informés de la détresse des égarés !

Envoyez toute correspondance à
OEUVRE D'ORIENT,
Succursale T, Case Postale 54,
MONTREAL 24, P.Q.

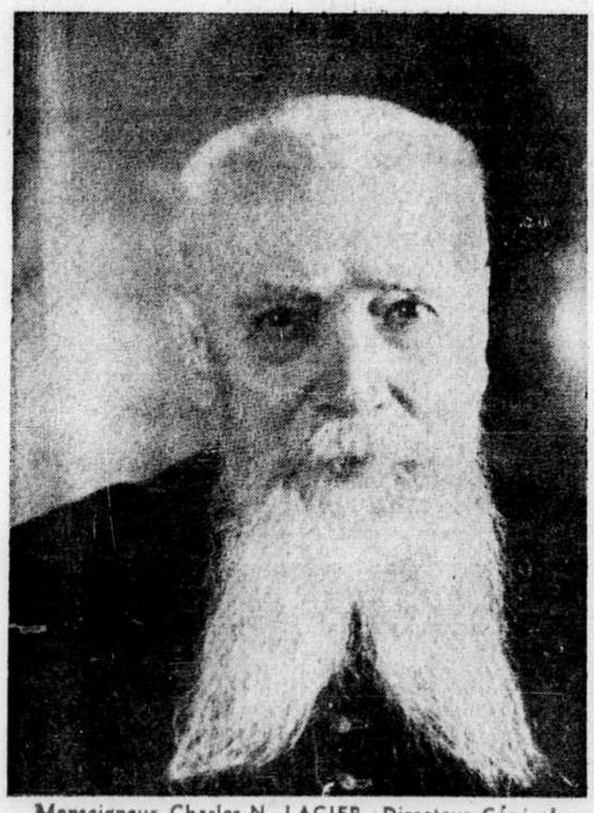

Monseigneur Charles-N. LAGIER, Directeur Général. En dépit de ses 88 ans, des difficultés multipliées sur son chemin: lois de Séparation, guerres de 1914 et 1939, son courage n'a cessé d'inspirer son action. La tâche était lourde; l'ouvrier était de taille à l'affronter.

A l'Elysée, le Président de la France reçoit les dignitaires de l'Orient.

L'abbé Raoul MERCIER est le Délégué de l'Oeuvre d'Orient au Canada. Son bureau est situé à 1167, rue Berri, Appt. 1, Montréal.

Disques récents

BACH : Sonate pour deux violons et piano. BEETHOVEN : Trio no 9 en mi bémol pour violon, violoncelle et piano. MOZART : Sonate pour violon et piano K. 454. Interprètes : David et Igor Oistrakh et Leonid Kogan, violonistes; Emil Gilels et Vladimir Yampolsky, pianistes; Mstislav Rostropovitch, violoncelliste. 1-12" MONITOR MC-2005.

● Les deux Oistrakh, Yampolsky, Kogan, Rostropovich et Gilels comptent parmi les plus grands interprètes contemporains. Ils exécutent ici des oeuvres qui leur permettent de déployer à loisir leurs talents d'artistes et de virtuoses. Les discophiles apprécieront particulièrement l'interprétation du Trio de Beethoven. On remarquera l'admirable jeu d'ensemble des deux Oistrakh dans la Sonate pour deux violons de Bach. C'est la seule version sur microsillon de ce chef-d'oeuvre peu connu. La sonorité est plus riche que celle ordinairement obtenue par les techniques russes d'enregistrement. — M. T.

DUKAS: L'Apprenti Sorcier; SMETANA, La Moldau; SAINT-SAENS: Danse Macabre; LIADOFF: Kikimora; WEBER: l'Invitation à la danse. Toscanini dirige l'orchestre de la NBC. RCA VICTOR LM-2056 (Red Seal).

● Est-ce une illusion? Il semble que sous la baguette de Toscanini cette immense plaisanterie de Dukas devienne plus nerveuse encore, plus allante, plus bondissante, sans que jamais les mouvements soient indûment accélérés. Ces qualités de vie, on les retrouve dans la Danse macabre, qui prend soudain plus d'ampleur, un côté quasi strident dans l'humour, une tendresse dans les accords simples qui l'amorcent; l'art des contrastes poussé au maximum par un esprit toujours admirablement équilibré et qui conserve un goût parfait. Le disque transmet à merveille ces interprétations vibrantes dont le génie est d'abord fant de clarté. A. R.

FRANCK : Symphonie en ré mineur. L'Orchestre de Bamberg, sous la direction de Fritz Lehmann. 1-12"DECCA DL-9887.

● Voici une interprétation robuste et vigoureuse d'une symphonie maintes fois enregistrée. Comme il faut s'y attendre avec Lehmann, tout y est d'une honnêteté scrupuleuse. Pour plusieurs discophiles, Lehmann ne fera pas oublier les interprétations de Paul Paray, d'Eugène Ormandy et de Pierre Monteux. Un bon enregistrement. M. T.

LA PAQUE (juive): musique choisie et composée par Ario S. Hyams, exécutée par Jan Peerce, un choeur, des voix d'enfants, etc., sous la direction de Barry Hyams. RCA VICTOR — LM-1971 (Red Seal)

● Il nous est difficile de rendre compte de ce disque, qui puise sa matière en une liturgie et un art populaire que nous ignorons. Il s'agit de reconstituer une cérémonie familiale : l'enfant demande à son père le sens des gestes rituels, celui-ci lui répond. Cette partie semble rude, mais authentique et émouvante. Les "arrangements" paraissent — malgré quelques réussites remarquables — affadir et occidentaliser un art plus beau dans son âpreté : ce sont des diminutions que nous connaissons bien dans notre art religieux et nos folklores. Tel quel, ce disque nous fait néanmoins pénétrer dans un univers différent; il a des accents authentiques; la réalisation, assez complexe, paraît habile. Choeurs souples, bien rythmés, auxquels l'enregistrement rend justice; mais Jan Peerce fait décidément trop "opéra" — A. R.

MUSIQUE DE FANFARE : Morton Gould et sa "fanfare symphonique" exécute des marches de Souza, Goldman, Gould et Bagley. 1-12 RCA VICTOR LM-2080.

● Le titre anglais de ce disque, donne bien l'idée de l'effet qui est recherché. Les marches traditionnelles sont exécutées ici avec un éclat extraordinaire; on pourrait faire, avec ce disque (admirable de ce point de vue) une étude des cuivres : la plupart du temps étincelants, éclatants, mais parfois d'une chaleur plus molle et comme alanguie. A noter aussi une amusante "parade", étude purement rythmique pour instruments à percussion. Dans l'ensemble, le rythme est à la fois énergique et nerveux, sans rien de mécanique en dépit de sa nécessaire régularité. On reconnaîtra les thèmes traditionnels de Souza, qui amuseront ou n'amuseront pas, selon les goûts, mais établis par l'enregistrement dans une perspective relativement nouvelle : le disque rend de façon étonnante l'impulsion de marche qui doit toujours environner une fanfare, et il le fait par une mise au micro sensationnelle : relief soudain donné à la petite caisse et aux cymbales, impression d'éloignement ou au contraire de présence vibrante, intensité très variable et pourtant très contrôlée des masses sonores. — A. R.

OFFENBACH : Gaîté parisienne. L'Orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugène Ormandy. 1-12" COLUMBIA ML-5069.

● Ce disque s'intitule "The Pleasures of Paris", titre que justifient Gaîté parisienne qui demeure comme un symbole musical du gai Paris de 1900 et un magnifique album de vingt-quatre pages illustrant scènes et paysages typiques de la capitale française. L'album, il va sans dire, est fourni avec le disque. Quant à Gaîté parisienne, il s'agit ici de la version complète du ballet que le chorégraphe Massine, le Comte Etienne de Beaumont et Sol Hurok ont tiré de l'oeuvre d'Offenbach. On ne peut exiger interprétation plus vivante et plus "haute-fidélité" que celle donnée ici par Eugène Ormandy et l'Orchestre de Philadelphie. — M. T.

SCHUMANN : Concerto pour piano en la mineur, opus 54. MOZART : Concerto pour piano No 23, en la majeur, K. 488. Monique Haas, pianiste, et l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Ferdinand Leitner (dans le Mozart) et Eugen Jochum. 1-12" DECCA DL-9868.

● Monique Haas fait preuve dans le concerto de Schumann d'une virilité et d'une énergie surprenantes. Quant au concerto de Mozart, on dirait une oeuvre toute neuve et toute fraîche sous les doigts de la pianiste. Dans les deux cas, on remarque un équilibre parfait entre le piano et l'orchestre. Ce microsillon présente deux chefs-d'oeuvre qui devraient être dans toutes les discothèques. L'enregistrement dénote un grand souci d'honnêteté: on n'a pas sacrifié l'équilibre à certains trucs de 'haute fidélité à tout prix". — M. T.

L'ENREGISTREUSE PENTRON

AUX SONS STEREOPHONIQUES

Cette nouvelle enregistreuse sur ruban possède un système de reproduction à trois haut-parleurs : deux pour les basses installés dans l'appareil et un troisième pour les hautes dans une boîte de résonance separée. Ce dernier haut-parleur peut être placé dans un endroit quelconque de votre chambre. Ce système permet une reproduction idéale.

Reproduit parfaitement de 40 à 12,000 cycles

PAYETTE-RADIO

730 ouest, rue St-Jacques UN. 6-6681

Musique et Beaux-Arts

Le beau musical

par Jean VALLERAND

Je ne me suis pas donné la tâche facile quand j'eus l'assez malencontreuse idée de commencer un article où j'essayerais de définir ce qu'est la beauté dans l'ordre musical. Depuis la plus haute antiquité, les philosophes se sont interrogés sur ce problème sans jamais parvenir à en donner une solution complète; la définition du beau esthétique est une équation à plusieurs inconnues que nous n'allons pas résoudre en un article. Heureux serons-nous si nous réussissons seulement à découvrir quelques critères plausibles.

Abordons le phénomène musical par son aspect le plus immédiat, le plus tangible pour ainsi dire, celui de sa consistance, de sa résistance physique. La musique a d'abord, nous le savons, une forme sonore qui s'actualise dans le temps. La musique est une façon sonore de dépenser le temps. Les sons, pris en eux-mêmes, isolément, possèdent deux dimensions: une hauteur qui se mesure à la place qu'ils occupent dans l'échelle des sons perceptibles à l'oreille humaine, à ce qu'on appelle: leur diapason. Ils ont aussi une largeur, une épaisseur ou plus exactement une densité qui est celle que leur confrère leur timbre, car il n'existe pas de sons purs, de sons dépourvus de timbre. Dès qu'ils se juxtaposent les uns aux autres, les sons acquièrent une troisième dimension, une profondeur qui est la perspective de leurs fonctions tonales, c'est-à-dire l'ensemble de forces gravitationnelles d'attraction ou de répulsion qu'ils projettent autour d'eux comme autant de tentacules assez semblables à celles que possèdent les cellules nerveuses appelées: neurones.

Ce langage — trop snob, je m'en rends compte, — cache des lois très simples. Nous savons par exemple que le soleil exerce sur la terre une certaine attraction qui retient la terre dans une orbite définie; la terre, à son tour, s'amuse à tirer sur la lune. L'équilibre de notre système solaire est le résultat du complexe réseau d'attractions que le soleil exerce sur les planètes et que les planètes s'échangent entre elles; le système solaire tient ensemble parce que ces multiples forces s'équilibrent les unes les autres. Si nous ne savons pas la nature exacte de cette gravitation astrale, nous savons au moins comment elle opère. Ce que l'on appelle en musique l'équilibre des fonctions tonales est tout simplement dans l'ordre sonore l'équivalent de la gravitation céleste.

Imaginons un instant qu'un ingénieur surhumain parvienne à déplacer les planètes; il n'est pas impossible qu'il réussisse à les ré-arranger de façon à ce que, selon un ordre différent, elles retrouvent leur équilibre respectif et continuent de bien s'entendre sans cataclysme et sans collision. Devant l'univers des sons, le compositeur est un ingénieur de ce genre et chaque oeuvre nouvelle qu'il entreprend de créer pose pour lui le problème suivant: réarranger un univers sonore de façon à ce qu'il soit en équilibre. Or ces possibilités d'arrangements existent en nombre quasi infini; c'est pourquoi les compositeurs ne les ont pas encore épuisées.

Ici, une brève parenthèse pour les spécialistes: bien qu'elle refuse la gravitation des fonctions tonales, la musique atonale ne fait que remplacer la mécanique sonore par une algèbre sonore, voilà tout. Fondamentalement, son problème est le même que celui de la musique tonale: trouver un équilibre. Toute oeuvre musicale, qu'elle qu'elle soit, est donc, sur le plan sonore, une façon de concevoir un ordre, une ordonnance.

Mais cette ordonnance ne se situe pas seulement dans l'espace, elle se situe également dans le temps. Une oeuvre musicale fait plus qu'occuper une portion définie de l'écoulement du temps, elle donne au temps une qualité, une personnalité. S'il est facile d'imaginer ce que peut être une belle ordonnance de l'espace, il est plus difficile de concevoir ce qu'est une belle organisation du temps.

Tout ceci est bien abstrait. Peut-être, mais en apparence seulement, et uniquement parce que nous n'avons pas l'habitude de nous interroger sur ces questions. Pas plus abstrait en tout cas que les motifs qui nous font déclarer que telle personne est belle et que telle autre est laide. Je sais bien que l'antiquité hellénique et après elle la Renaissance ont laissé des définitions physiquement assez précises de la beauté humaine, mais le premier jeune paysan venu ne va pas interroger Phidias ou Praxitèle non plus que Léonard de Vinci pour trouver jolie sa voisine. L'on a pu mesurer les proportions prétendues idéales du corps humain, mais chacun se fait une idée de la beauté sans connaître ces mesures.

Remarquons immédiatement que cette idée varie — et parfois dans une très large mesure — selon les races et même selon les époques. Nous savons bien que le Noir d'Afrique ne se fait pas la même idée que nous de la beauté féminine. Nous savons aussi que l'Asiatique n'a pas le même concept que nous de la beauté musicale.

Il y a dans le concept de beauté — la beauté corporelle ou la beauté artistique — un principe fondamental qui est commun à tous les hommes et ce principe est celui de la proportion. On déclare beau un visage qui est bien proportionné; cela ne signifie pas que le nez doit avoir telle longueur invariable, que les yeux doivent être à telle distance fixe l'un de l'autre, cela signifie seulement que chacun des éléments du visage est en parfait équilibre de lignes et de formes et que tous ensemble ils composent un tout harmonieux.

Les différences qui surgissent entre les concepts de beauté propres aux différentes races proviennent donc tout simplement de ce que chacune conçoit à sa manière le principe de la proportion. Est-ce à dire que le concept de beauté soit affaire de convention? Non pas, Alexis Carrel déclare dans L'Homme, cet inconnu, "Pour celui qui sait observer, chaque homme porte sur sa face la description de son corps et de son âme".

Il en arrive à cette conclusion après avoir constaté que notre visage est modelé par l'équilibre plus ou moins harmonieux de nos fonctions physiologiques et aussi par nos pensées. Pour un groupement humain particulier le type de la beauté est donc le résultat d'une adaptation physiologique et mentale parfaite au milieu. Pour le Noir d'Afrique, le type le mieux adapté aux circonstances vitales possède une physiologie définie sinon définissable et il possède aussi une organisation cérébrale spéciale. Le type physique qui résulte de cette adaptation physiologique et mentale est donc, tout naturellement, le modèle par excellence de la beauté, le critère.

Je crois que notre conception de la beauté artistique s'est développée selon un processus assez semblable mais qui se situe sur le plan intellectuel et sur le plan moral. Par ailleurs, je crois également que tout concept de beauté artistique repose à sa base sur une conception de la beauté corporelle; et je rappelle immédiatement que cette beauté est inséparable de l'équilibre harmonieux des fonctions intellectuelles.

Toute l'oeuvre de Debussy me semble posséder une plastique corporelle, une splendeur qui se calque d'assez près sur l'idéal corporel d'un Boticelli par exemple. En tous cas, une oeuvre comme le Prélude à l'Après-midi d'un faune ne laisse aucun doute à ce sujet.

Debussy n'a jamais été un algébriste de la musique et s'il résout si bien les problèmes de mécanique sonore que pose la création de toute oeuvre musicale c'est sans perdre contact avec la réalité vivante et chaude du plaisir de l'oreille. Que ce plaisir soit un critère, je ne puis donc pas le nier. Mais dans l'ordre musical comme dans l'ordre moral chacun a du plaisir la conception qu'il mérite. Pour celui qui prend plaisir à une plate chansonnette, cette chansonnette est belle; qu'il se donne la peine d'enrichir son concept du plaisir auditif au contact d'oeuvres plus nobles et il acquerra graduellement la faculté de gravir les échelons de la conception du beau. Il n'en va pas autrement du sens esthétique que du sens moral: il s'atrophie dans l'inactivité et se développe dans l'action.

Mais le plaisir de l'oreille n'est pas tout, il n'est pas la fin, le but de la musique; il n'est que le chemin qu'emprunte toute bonne musique pour atteindre l'âme de l'auditeur. La délectation intellectuelle est donc un critère plus sûr mais elle est plus difficile d'accès.

On cite souvent l'exemple des fugues de Bach; c'est qu'elles sont des réussites admirables d'une organisation bien proportionnée du temps. Il y a un plaisir très vif à constater les diverses physionomies que le développement d'une fugue de Bach donne au déroulement du temps. Cette joie intellectuelle est évidemment d'essence plus noble, plus élevée que le simple plaisir physiologique de l'oreille; aussi demande-t-elle plus d'effort intellectuel. Toute connaissance n'exige-t-elle pas un effort de participation de la part de celui qui la veut acquérir ? Que l'on ne se fasse là-dessus aucune illusion: ce n'est qu'au prix d'un effort intellectuel que l'on peut pénétrer l'intimité des chefs-d'oeuvre artistiques. Méfions-nous donc des oeuvres qui sollicitent notre paresse, notre apathie, des oeuvres qui nous charment sans que nous devions cesser de penser à autre chose.

Dans les combats de taureaux, le non initié prendra un plaisir de bas étage à voir massacrer une bête; mais celui qui sait les règles du jeu, l'astuce de la bête, le courage et la finesse physique qu'il faut au matador, celui-là prend au spectacle un plaisir qui ne manque pas de noblesse puisqu'il y contemple la victoire d'une ordonnance sur le désordre. Dans l'ordre des plaisirs qu'elle procure, la musique c'est presque de la tauromachie.

Je ne suggérerai à personne d'aborder l'art musical par les fugues de Bach; mais il est d'autres compositeurs en qui s'est cristallisé un idéal tout aussi parfait de la beauté musicale. Mozart par exemple.

La musique de Mozart offre à qui veut l'entendre un plaisir musical complet, total, un plaisir qui satisfait l'homme tout entier, son oreille, son intuition, son sens de la proportion et aussi son besoin de participer par l'art à l'aventure humaine.

Dans une oeuvre de Mozart, l'oreille trouve d'abord sa part. Mozart était extrêmement sensible à la beauté physiologique de son art. C'est pourquoi il disait que toute musique doit avant tout charmer. Il n'attachait pas à ce terme un sens mondain; il ne voulait pas que sa musique fut charmante comme l'on dit qu'est charmante la conversation d'un monsieur qui parle bien pour ne rien dire. Par musique charmante, Mozart voulait désigner une musique qui délecte l'oreille.

Il n'est pas besoin d'avoir étudié la composition pour constater que la musique de Mozart offre le spectacle d'une belle organisation de l'univers sonore; et l'on peut aisément se rendre compte aussi que le temps qu'elle dépense, elle le dépense bien. Le temps se déroule ici sans piétiner sur place, en un écoulement dont l'allure peut varier mais qui nous conduit vers quelque part, vers un avenir. Non seulement cette musique se meut-elle sans heurt dans le temps, mais le temps qu'elle nous impose vaut la peine d'être vécu.

Mais il y a plus; ce voyage dans le temps musical est sans doute déjà une belle aventure mais combien plus belle encore cette aventure nous apparaît-elle quand nous constatons qu'elle ne nous laisse pas tels qu'elle nous avait pris. Grâce à elle, nous avons participé un instant à une mystérieuse fraternité humaine, à une mystérieuse communion intime avec une autre âme. Cette fois nous découvrons, je pense, le critère suprême, le critère infaillible.

N'est-ce pas extraordinaire cette communauté que l'art permet entre les âmes! Mozart est mort depuis plus d'un siècle et demi, mais par sa musique nous le connaissons mieux et plus intimement que ne le connurent ses parents et amis. Je me refuse à suivre ceux qui voudraient ne voir dans cette musique qu'une simple opération mathématique, qu'un problème bien résolu de mécanique sonore. Certes, l'oeuvre n'existe pas si ce problème ne trouve d'abord solution; cette solution est un moyen, elle n'est pas une fin.

Le véritable chef-d'oeuvre musical doit donc, je crois, remplir les conditions suivantes:

Premièrement: offrir le spectacle d'une ordonnance logique de la matière sonore dans l'espace et dans le temps et deuxièmement permettre l'établissement d'une communauté entre l'auditeur et le créateur. Dans l'ordre des valeurs, la deuxième condition est évidemment plus importante que la première. C'est pourquoi certaines oeuvres moins parfaites du point de vue de l'organisation spatiale et temporelle n'en demeurent pas moins belles si elles remplissent la dernière condition. Mais je ne connais pas d'oeuvre belle qui soit seulement une équation bien résolue de mécanique, j'allais dire de comptabilité sonore.

Evidemment, le génie consiste en l'observance parfaite et apparemment sans effort des deux conditions ensemble.

PIERRE-OCTAVE FERROUD

un article inédit de René DEMESNIL

La Radiodiffusion a commémoré le vingtième anniversaire de la mort du compositeur Pierre-Octave Ferroud, tué dans un accident de voiture sur une route hongroise en 1936. Un concert de musique de chambre, dont le programme comprenait cinq de ses ouvrages lui fut consacré. Il a permis de mesurer l'importance de la perte que la musique française a faite avec la disparition d'un musicien de trente-six ans qui était l'un des plus originaux de sa génération.

Fils de médecin, Pierre-Octave Ferroud était né le 6 janvier 1900, à Chasselay, près de Lyon Sa mère qui avait été une très bonne élève de Marmontel, sut développer la vocation musicale qu'elle voyait naître chez son fils. Admirablement doué, il eût peut-être fait une carrière de virtuose du clavier si un malencontreux retour de manivelle au moment où il mettait en marche le moteur de la voiture paternelle ne lui avait en 1917 luxé le poignet droit. Condamné de ce fait à des ménagements, il devint néanmoins un excellent pianiste, tout en poursuivant ses études qui furent poussés jusqu'à la licence ès-sciences. A Lyon, il fut l'élève d'Edouard Commette, l'organiste de la primatiale Saint-Jean, que ses disques ont rendu célèbre au début de l'enregistrement électrique. Auprès de lui, il apprit l'harmonie. Incorporé au 6e Régiment d'Infanterie coloniale à Strasbourg, il reçut les leçons de J. M. Erb et de Guy Ropartz qui venait d'être appelé à la direction du Conservatoire. Rentré dans sa ville natale, il eut la chance d'y trouver Florent Schmitt, qui venait, lui aussi, d'être nommé directeur du Conservatoire, un hasard vraiment providentiel lui donnait ainsi pour maîtres deux musiciens éminents, et bientôt malgré la différence des âges, le jeune auteur de **Trois pièces pour flûte** et d'une **Sarabande** écrites à Strasbourg, et le compositeur illustre du **Psaume XLVI** et de **la Tragédie de Salomé** furent unis par une amitié qui ne connut aucun nuage. A vrai dire, Ferroud fut plus exactement le disciple que l'élève de Schmitt car, officiellement, c'est dans la classe de composition de G. M. Witkowski qu'il entra. Mais à Lyon, les rapports d'amitié entre Schmitt et Witkowsky étaient tels, et la nature de Ferroud si attachante que les progrès de l'élève furent rapides dans ce milieu quasi familial: quelques années plus tard, Ferroud publiait chez Durand un volume **Autour de Florent Schmitt**, plein de souvenirs et de vues ingénieuses sur l'oeuvre du maître, juste tribut de reconnaissance du jeune compositeur.

En 1922 Ferroud débarquait à Paris, riche de projets, et même d'ouvrages déjà réalisés: une suite pour piano, intitulée **Au Parc Monceau**, qui sera bientôt orchestrée et lui vaudra en 1925 un succès très net au concert **Prélude et Forlane**, dédiés à Florent Schmitt, puis deux ouvrages dont la personnalité est remarquée: **Foules** et **Types**. Dans le premier le musicien fait pour ainsi dire vibrer l'âme collective d'une ville, et sans nul développement littéraire, par la puissance du rythme et la justesse des effets opposant ou mêlant les thèmes, il traduit fort exactement l'idée exprimée par son titre. Dans le second, il fait passer devant l'auditeur des silhouettes finement caractérisées, le "vieux beau", la "bourgeoise" de qualité, le "Businessman" aussi bien défini par la musique de Ferroud que par l'épigraphe de P.-J. TOULET: "l'argent est une troisième main". En 1924, les Ballets Suédois de Rolf de Maré donnaient **Le Porcher**, écrit sur des thèmes scandinaves et que danse Jean Borlin; puis Ferroud écrit, sous le titre: A contre-coeur, des mélodies sur des poèmes de Franc-Nohain, Cocteau et Kerdyk; pièces facétieuses, que suivent bientôt **Cinq poèmes de Toulet**, dont la grande réussite tient à un parfait accord entre l'humour des vers et le raffinement d'une musique dont la mélancolie s'abrite pudiquement sous un masque d'ironie pareil à celui sous lequel le poète cache sa fine sensibilité.

Un an plus tard, c'est une **Sérénade**, et c'est aussi **Chirurgie**. La première de ces oeuvres s'apparente à la **Kleine Nachtmusik** de Mozart, dans un langage tout moderne, naturellement: la seconde est une "farce odontalgique" dont Tchekov a fourni l'argument aux librettistes Denis Roche et André Block; histoire d'un comique "à dents serrées", d'un sacristain dont la fluxion ne guérira qu'au prix de l'avulsion d'une dent saine précédent l'extraction de la dent cariée, par un dentiste d'occasion. Musique parodique, pleine de drôlerie et que traverse si curieusement le thème de la Volga qu'on se demande si ce ne sont pas les bateliers qui tirent de toutes leurs forces le davier introduit dans la bouche du patient. De cette plaisante histoire, Ferroud tira une suite d'orchestre que Pierre Monteux dirigea à l'Orchestre symphonique de Paris en 1930, avec un succès qui s'accentua à chaque reprise dans les concerts.

Des pièces de musique de chambre (**Sonatine pour piano, Sonate pour piano et violon**, plus tard, une **Sonate pour violoncelle et piano** qui est une des oeuvres les plus marquantes de cette génération), des **Mélodies**, sur des poèmes de Paul Valéry, et puis, c'est, en mars 1931, la **Symphonie en la** que Pierre Monteux crée à l'Orchestre de Paris, le 8 mars 1931. Ce ne fut point par amitié pour son disciple mais bien par simple esprit de justice, que Florent Schmitt en salua la naissance dans son feuilleton du **Temps** en écrivant qu'elle était non seulement le chef-d'oeuvre de Ferroud, mais encore le chef d'oeuvre de la jeune école française.

En mai 1933, l'Opéra créait Jeunesse, une partition de ballet dont la musique accentuait avec malice le caractère de modernisme. Au concert, un Trio-D'anches, puis trois Choeurs de femmes, enfin trois Poèmes de Goethe, créés à Berlin par Mme Lotte Schoene, avec un succès des plus vifs, venaient s'ajouter à une liste d'ouvrages qu'allait clore en février 1936 un Quatuor à cordes dont l'andante devait être joué, en adieu, par le Quatuor Ortambert dans l'église de Passy, devant le cercueil du musicien mort à trente-six ans, si riche de projets qui jamais ne verraient le jour. . .

Il avait fondé sous le titre de "Triton" — le "diabolus in musica" du Moyen Age —Une Société de musique de chambre qui a rendu et rend encore aujourd'hui les meilleurs services à la jeune musique européenne par voie d'échanges, Critique musical à Paris-Soir, il s'était fait une réputation méritée de sévérité et de justice Sa perte est de celles qui ont pesé le plus lourdement sur la jeune école française.

Le 19e gala annuel du "Choeur de France"

Le "Choeur de France" est à préparer son 19e gala annuel du Chant français. Cet événement artistique aura lieu le soir du 2 juin, à la salle du Gesù. Il groupera une centaine de jeunes chanteurs et chanteuses, sous la direction de M. José Delaquerrière.

Depuis 19 ans, en effet, le "Choeur de France" présente chaque année un récital qui est une véritable fête du Chant français et le rendez-vous des amateurs de belle musique. Cette année encore, son programme sera très varié et saura plaire à tous. Il y aura des airs de folklore, des valses chantées, des mélodies populaires et quelques pièces de grande classe. Il y aura également des solistes de talent, tandis que M. José Delaquerrière interprétera lui-même quelques-uns des plus beaux airs de son répertoire: Mlle Marguerite Prudhomme accompagnera au piano.

"Choeur de France" est composé de jeunes ouvriers et ouvrières qui suivent régulièrement les cours de chant gratuits donnés par M. Delaquerrière au "Conservatoire populaire" qu'il a fondé en 1938 à l'intention de la jeunesse de Montréal.

Depuis 19 ans, près de 6,000 jeunes gens et jeunes filles ont bénéficié de ces cours. M. Delaquerrière a ainsi accompli à Montréal une oeuvre remarquable et unique en son genre. Le concert qu'il dirigera le soir du 2 juin démontrera la fructueuse portée de son enseignement et la richesse des talents de nos jeunes.

Le public est cordialement invité à ce gala du Chant français.

formes et couleurs

par René CHICOINE

At the corner of Mayor street and City Counsellors street, a new building has just been erected bearing the name City Centre.

Ecrire en anglais dans "Le Devoir" ne me semble pas une plus grande anomalie que d'avoir à prononcer en anglais le nom traduisible de deux rues situées en plein centre de Montréal, "la deuxième grande ville française etc., etc."

Non seulement nous avons laissé tout le centre de la ville, à l'ouest de la rue Bleury, être baptisé à l'anglaise mais nous n'osons pas traduire les noms qui se prêtent au bilinguisme. Nous n'avons pas eu le courage de dire et d'exiger qu'on dise: la rue du Maire, la rue des Conseillers. Et nous nous étonnons qu'un Canadien de langue anglaise ne soit pas plus français que les Canadiens de langue française. Et nous trouverions tout naturel qu'il crût impérieux d'appeler "Maisonneuve" un hôtel bordé et rebordé de rues à dénomination anglaise. Monsieur Gordon n'a pas raison pour autant, il n'a pas su placer la question sur un plan élevé. N'empêche que nous devrions . . . mais là n'est pas mon propos.

Les architectes Mayerovitch et Bernstein ont eu l'heureuse idée, premièrement de prévoir un décor mural pour la salle d'entrée du "City Centre", deuxièmement d'instituer un concours pour découvrir quel artiste pourrait le mieux réaliser ce décor. Pellan a remporté le premier prix, Claude Roussel, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, le second prix et Joseph Iliu, artiste roumain qui étudia en Italie, le troisième prix. Eva Landori, qu'on a déjà remarquée dans quelques expositions, obtint une mention honorable.

A noter que Pellan avait soumis sept esquisses, Roussel deux et Landori quatre. La qualité des projets n'avait rien à voir avec le nombre d'esquisses présentées. Il n'en reste pas moins que trois des quatre lauréats avaient pris le concours suffisamment à coeur pour y consacrer, deux d'entre eux en tout cas, une somme de travail hors de proportion avec les prix attribués. Il est bon de rappeler la vertu du travail en ce siècle scientifique où l'artiste, ne croyant plus qu'à l'instinct par réaction sans doute, finit par dédaigner l'effort: effort physique (heure de travail) et effort psychologique (compréhension de certaines données).

Le thème proposé n'était pas facile. Il s'agissait de symboliser le temps: le temps et l'histoire, le temps et l'individu ou encore le temps et la mécanique qui s'y rattache. Quelques candidats ont imaginé le projet comme une illustration, sans avoir soupçonné, semble-t-il, que le décor à grande échelle demande un certain ton. D'autres ignorèrent le thème proposé (ou, s'ils le prirent en considération, cela ne se voyait guère) et composèrent un simple motif qui aurait tout aussi bien pu s'adapter à une peinture de chevalet. Eh bien! non, il est temps qu'on revienne à des conceptions plus cohérentes. On a tellement fait sauter de barrières dans tous les domaines qu'on ne sait plus où on va, à commencer par la façon d'élever les enfants.

Comment représenter le Temps, sujet fuyant entre tous. Fugit irreparabile tempus . . . Il était presque impossible de trouver une solution qui n'eût appelé aucune réserve. Sans compter la difficulté supplémentaire d'intégrer une horloge véritable dans le décor. Difficulté bien secondaire, penserez-vous. Vous verrez que la plupart des candidats n'ont pas su la résoudre. L'horloge doit s'harmoniser sans se confondre avec les autres éléments, elle doit se détacher suffisamment pour qu'on n'ait pas à demander l'heure au portier et pourtant elle ne doit pas attirer l'attention.

Quoi qu'il en soit, et bien qu'aucun projet ne me satisfasse, je crois que le jugement rendu est juste. Personnellement, j'aurais ajouté une mention honorable en faveur de Fernand Leduc pour sa composition à stries verticales, malgré la violence de ses contrastes, et une autre à Gordon Webber pour sa composition inspirée du système solaire, malgré sa trop grande douceur. J'entends le jury se récrier: "Nous ne pouvions tout de même pas récompenser tout le monde!" Bon, bon! Je n'ai rien dit.

Si vous allez voir l'exposition de céramique au Musée, ne manquez pas de visiter celle-ci (qui se termine aussi le 26) et qui est d'un caractère assez inusité. Le public n'a pas souvent l'occasion de voir des esquisses et des maquettes. Il pourra se rendre compte de ce que représente la préparation d'un décor et apprécier les résultats obtenus par différents artistes sur un thème donné. Au lieu d'examiner une nature morte, un nu et un paysage (on peut en voir dans n'importe quelle exposition), il pourra comparer des choses comparables entre elles, comme disent les gens raisonnables. Il pourra également voir de près des exemples d'exécution dans la matière. Mais j'y pense! J'ai oublié de vous dire que le projet doit être réalisé en mosaïque de verre ou de marbre ou encore en tuiles de céramique. Sans doute pour faire mentir la sentence latine: Tempus edax rerum. Il conviendrait en effet qu'un décor mural dédié au Temps résistât à ses assauts!

On trouvera donc, en plus des esquisses, un panneau en tuile de Claude Vermette (dont je n'ai pas encore eu le temps de voir l'expositin à "Prédilection", qui se termine le 28), un panneau en terre cuite de Louis Archambault (échantillon du décor du pavillon canadien, à l'exposition internationale de Bruxelles), deux panneaux en porcelaine cuite sur acier de Pierre Claret; et enfin plusieurs mosaïques de Joseph Iliu dont une remarquable copie d'une mosaïque byzantine de Torcello.

On lira aussi quelques citations agrandies en "photostat" et empruntées à des artistes renommés: Henry Moore, Fernand Léger, etc. Elles pourraient prêter à commentaire, mais "fugit irreparabile tempus" . . . (1)

René CHICOINE

(1) Petit dictionnaire Larousse, section rose, p. 1126.

RECITAL GASTON AREL

L'épanouissement des facultés intellectuelles et artistiques atteint le summum chez l'artiste lorsqu'il est parvenu au terme de sa maturité. Telle est l'impression créée sur un auditoire aussi ému que select par M. Gaston Arel aux grandes orgues du Gesù récemment. Un programme de haute tenue artistique débutait avec le Concerto en la mineur de Vivaldi-Bach qui fut joué avec un art pénétrant. Variations sur "Mein Junges Leben hat ein End" de Sweelinck, un prédécesseur de Bach, enchanta les musiciens. *Suite du premier ton* de Clerambault sut plaire aux mélomanes par les dialogues pleins de contrastes. Grâce à une registration savante, nous eûmes l'impression d'entendre des timbres analogues aux instruments de l'époque de Bach. Dans le *Prélude et Fugue en do mineur* de J.-S. Bach, Gaston Arel donna un autre aspect de son talent musical merveilleux. L'artiste a donné l'impression de grandeur que l'on doit attendre de cette pièce d'envergure qui fut peut être le sommet du concert. M. Arel sait faire parler à ses doigts un langage prestigieux qui exprime harmonieusement les sensations humaines. Deux heures de ravissement le plus pur qui se terminèrent par des oeuvres contemporaines: *Choral varié* sur "Veni Creator" (Duruflé), *Ave Maria*, *Ave Maris Stella* (Langlais) et *Litanies* de Alain. Ces trois pièces constituent des chefs-d'oeuvre de facture moderne. Ex-élève d'André Marshal à Paris, M. Arel a subi aussi sur son jeu l'heureuse influence des plus célèbres compositeurs du siècle. Musicien-né et virtuose impeccable, Gaston Arel possède les qualités qui caractérisent l'organiste de concert.

Lucien Caron, M. Mus.

MAURICE ST-CYR

Spécialités:

SYSTEME HAUTE FIDELITE
DISQUES CLASSIQUES
LONG-JEU

Attention spéciale aux commandes postales

796, boul. Charest est
(coin Mgr-Gauvreau)

QUEBEC TEL.: LA 4-6220

Si un disque vous cherchez. . .
chez Archambault vous le trouverez

- Choix complet de disques classiques et populaires
- Enregistrements "Haute Fidélité"
- Disques importés: 33 1/3-45-78 R.P.M.

AU MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault INC.

500 EST STE-CATHERINE — MA. 6201

Théâtre - Cinéma - Spectacles

Gardés à l'affiche

Au cinéma de Paris

Le succès du film "Les Aristocrates" va grandissant au Cinéma de Paris, et cette production de grande classe est gardée à l'affiche pour une cinquième semaine. Le roman de Michel de Saint-Pierre est l'un des plus gros succès de librairie de ces dernières années. Il obtint d'ailleurs le Grand Prix de roman de l'Académie Française. Cette histoire de l'aristocratie provinciale avait retenu l'attention de Léo Joannon, le réalisateur du "Défroqué". L'action met en scène les membres d'une vieille famille secouée par les idées des nouvelles générations. Le marquis de Maubrun règne sur son domaine comme sur ses fils et sa fille tel qu'il aurait pu le faire sous l'ancien régime. L'un de ses fils, revenu de Paris avec des idées progressistes, s'oppose à son père et à ses frères en voulant lutter contre l'autorité paternelle. Sa fille le révolte en tentant de s'enfuir avec le fils d'un parvenu qu'elle veut épouser contre sa volonté. Ses deux plus jeunes fils, des jumeaux de 14 ans, tentent de se tuer en duel "à la loyale" afin de prouver qu'ils sont de véritables aristocrates n'ayant pas peur de la mort. Tous ces événements ébranlent le marquis, qui ne veut pas renoncer à l'idéal qu'il s'est fait de sa situation sociale et de son autorité. Mais, devant les dangers moraux qu'encourt sa famille, il rend leur liberté à tous et s'enferme dans un couvent.

Ce puissant drame réaliste est réalisé avec beaucoup d'authenticité et magistralement interprété par Pierre Fresnay, qui est bien entouré d'une équipe de jeunes comédiens parmi lesquels on retrouve avec plaisir la gentille Brigitte Auber.

A l'Alouette

Par voie d'un relevé, "Le Courrier de l'Unesco", une publication de l'ONU, révèle en Jules Verne le romancier français le plus lu dans le monde. Son oeuvre, "Le Tour du Monde en 80 Jours", tient maintenant l'affiche sur l'écran. Elle mérite à son adapteur, S.-J. Perelman, un Prix académique et quatre autres récompenses, avec la mention: "e meilleur film de l'année".

Au cours des 77 années de sa vie, Jules Verne a écrit des romans d'anticipation scientifique. Il a prévu l'innovation de la télévision, du contrôle en distance, des voyages par hélicoptère, de la bombe atomique, et l'idée renversante d'un tour du monde en 80 jours.

Verne naquit à Nantes, en France, durant l'année 1828. Il étudia le droit, mais il abandonna bientôt cette pratique, pour se lancer dans la littérature. Doué d'une imagination remarquable et d'un flair descriptif, il promena ses lecteurs en des voyages annuels de découvertes. Guidé par les meilleurs savants de son temps, il eut la fantaisie de scruter les profondeurs de la mer et de visiter la lune. Le plus intéressant de tout, Verne écrivit ses romans, sans quitter Nantes.

Un autre de ses contes connut récemment un succès cinématographique: "Vingt mille lieues sous les mers".

David Niven personifie son héros, Philéas Fogg; le mexicain Cantinflas joue le rôle du valet, son compagnon de voyages.

"Le Tour du monde en 80 jours" réalise son quatrième mois de présentation à l'Alouette. Le film débute à 8h. 30 tous les soirs, et comprend des matinées, les mercredi, samedi et dimanche, à 2h. 30.

Au Loew's

En deuxième semaine : "Designing Woman".

Un majestueux spectacle

Le spectacle le plus majestueux et imposant qu'il nous ser donnéde voir cette année est décidément celui de "HAMID-MORTON" qui débutera demain, en matinée au Forum et qui se poursuivra pour une semaine entière jusqu'au samedi - juin, avec représentations du Lundi au Vendredi à 3.15 p.m. et 8.30 p.m., samedi à 2.30 p.m. et 8.30 p.m., à l'exception du dimanche 26 mai quand il y aura relâche.

Parmi les nombreuses attractions que nous apportera "Hamid-Morton" il y en a une qui fera certainement sensation. Il s'agit de l'homme boulet Le Grand Zacchini qui, catapulté d'un canon sera projeté à plus de cent pieds dans les airs avant de retomber dans un filet spécialement conçu pour ce numéro. Le Grand Zacchini risque sa vie à chaque représentation de son numéro parce qu'une seule difficulté technique dans le m-canisme du canon pourrait changer la distance de son envolée vers le filet et le projeter avant ou après le filet ce qui causerait sa mort. Mais cela ne le tracasse pas il continu d'exécuter son numéro pour plaire à son public.

Encore un acte émotionnant, les "FLYING MALKOS" des doubles et triples sauts périlleux - aller et retour - en passant par dessus le partenaire en plein vol, seront exécutés devant un public en haleine par ces quatre audacieux acrobates qui réaliseront des mouvements des plus dangereux aux barres aériennes mobiles.

Ces Messieurs de Saint-Sulpice

par Jean GAUTIER, Pss.

A l'occasion du tricentenaire de la mort de ce grand serviteur de l'Eglise que fut M. Olier, l'attention vient d'être attirée, une fois de plus, sur la Compagnie Saint-Sulpice.

M. Jean Gautier, spécialiste de l'histoire du mouvement religieux du XVIIe siècle, nous rapporte les débuts de la Société fondée par Olier, dont le but essentiel fut la réforme du Clergé selon les prescriptions du Concile de Trente. Puis il montre comment l'esprit du fondateur s'est perpétué jusqu'à nos jours à travers ces grandes figures sacerdotales que furent M. Tronson, législateur prudent et psychologue sagace, M. Emery "ce petit prêtre" qui fut l'oracle du clergé pendant la Révolution et qui sut tenir tête à Napoléon en plusieurs circonstances, le cardinal Verdier, l'apôtre social.

Ce qui explique la grandeur de ces hommes, c'est qu'ils restèrent profondément imprégnés de cette austère et féconde spiritualité de l'Ecole française dont M. Gautier nous retrace les grandes lignes.

Deux chapitres suggestifs nous font pénétrer à l'intérieur des grands séminaires où nous voyons évoluer sulpiciens et séminaristes dans leurs principaux exercices de communauté: oraison, messe, classes, repas, récréations, direction spirituelle, conférences du Supérieur, examens. Tous les problèmes que se posent, parfois avec acuité, les séminaristes au moment de leur ordination, sont insinués quand l'auteur aborde la question des appels aux Ordres sacrés. Et cela n'est pas la partie la moins intéressante du volume qui se prolonge par une courte visite à la paroisse Saint-Sulpice, par un voyage autour du monde accompli en compagnie du Supérieur général de la Société et par une "Esquisse du parfait Sulpicien" où l'auteur brosse, avec verve, le portrait de ses confrères, en insistant sur leurs qualités sans minimiser leurs défauts.

Deux appendices: Etat général de la Compagnie de Saint-Sulpice et petite bibliographie sulpicienne complètent ce volume orné de huit gravures hors-texte.

—(Fayard)

"Le cercle infernal" au Radio-Cité

La direction du Radio-Cité présente "Le Cercle Infernal", un film de Henry Hathaway. Afin d'enregistrer sur place les péripéties des plus importantes courses du calendrier européen, ce metteur en scène a passé trois mois en France, en Italie, en Suisse, en Allemagne et à Monaco, où il a effectué les prises de vues les plus audacieuses de ce Cinéma-Scope à sensations fortes.

C'est l'histoire d'un coureur automobile qui ne se hissera au premier plan qu'en méprisant la vie des autres autant que la sienne. Mais l'amour d'une danseuse lui fera retrouver son équilibre.

Kirk Douglas retrouve là un de ces rôles ardents et durs qui ont fait son succès. Il est fort intelligemment entouré par Gilbert Roland, Cesar Romero, Lee-J. Cobb et Katy Jurado.

Ce programme comportera aussi "Bas les Masques", une comédie dramatique réalisée par Richard Brooks.

Un journal va être racheté et coulé par son concurrent immédiat. Hutchison, son rédacteur en chef, met à profit ses derniers jours pour démasquer un entrepreneur véreux, pourrisseur de toute l'administration locale et en même temps personnage puissant et dangereux. Ce faisant, le journaliste reconquiert sa femme qui se sentait délaissée. Une certaine amertume, presque du désespoir lucide, se lit dans le personnage de Hutchison — Humphrey Bogart, vieilli et fatigué. La mise en scène est d'une sobriété réalisfe.

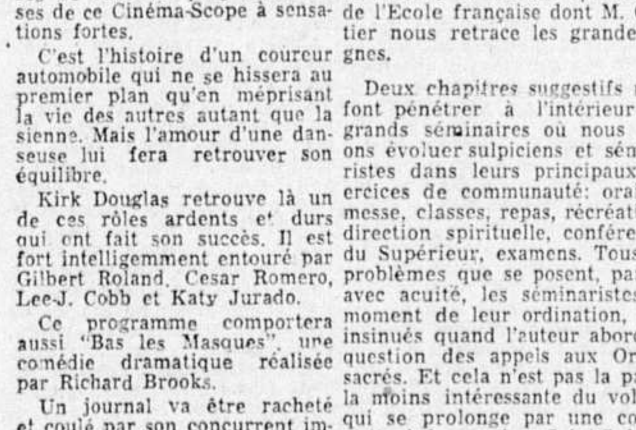

CANTIFLAS, David NIVEN, Marlene DIETRICH et Frank SINATRA tels qu'ils apparaissent dans le film "Around the World in 80 days" présentement à l'affiche du cinéma Alouette pour une troisième semaine.

CARMEN, Rise Stevens, Lucine Amara, Giulio Gari et Frank Guarrera tiendront les principaux rôles de l'opéra Carmen de Bizet et qui sera présenté par le Metropolitan Opera au grand complet, avec son choeur, son corps de ballet, son orchestre de 96 musiciens, mercredi soir le 5 juin à l'amphithéâtre du Forum. A noter que Carmen sera chanté en français.

A propos de :

"Une fille nommée Madeleine"

Je risque fort, en ces lignes, de me heurter à plus d'un jugement sur un film qui a déplacé beaucoup de monde; mais le fait précisément qu'un tel film ait reçu (semble-t-il) la très large approbation du public, appelle quelques éclaircissements sur sa nature et son message.

Augusto Génina, le réalisateur, n'a pas appris grand-chose à l'école du Néo-Réalisme, il le prouve par ce film, et par "Frou-Frou", encore plus mauvais, où il n'a jamais réussi, malgré les multiples allégations prétendument "artistiques", à cacher soit une incapacité de traiter de la foi dans le premier, soit pour traiter de l'amour dans le second. Et dans chaque film apparait constamment un goût perverti pour les "problèmes de la chair", et cela à travers une grossière trame de bonnes paroles anonymes. Le scénario original devait être excellent, il fut d'abord gâché au découpage technique, et accompagné de dialogues d'une lourdeur incroyable. (rejoignant presque à certains instants celle de "Petit Monde de Dom Camillo"). Le phénomène est fréquent, rappelons seulement quelques exemples marquants de synopsis ou scénarios gâchés par une mauvaise mise en scène ou des dialogues incohérents: "Marcelino Pan Y Vino", "Le Christ Interdit", "Sur les Quais". (ces trois films, chacun à sa manière, sont partis de remarquables scénarios; mais on a pu regretter qu'ils ne soient réalisés par les metteurs en scène suivants: le premier par De Sica, le second par Rossellini et le dernier par son auteur rajeuni, par le Kazan de "Boomerang").

Le film débute mal, très mal; et donne aussitôt la signature de son auteur. La photographie de Claude Renoir est assez médiocre, surtout pour les cadrages, exception faite du plan nous offrant Marta Toren seule dans sa chambre, au moment où elle est ébranlée par une foi qu'elle croyait définitivement perdue. Marta Toren impose d'ailleurs son interprétation avec force, rejoignant Bergman et Maria Schell; elle seule nous convainc de l'authenticité de sa souffrance; elle n'est ni la prostituée rachetée, ni la femme éprise de dignité, mais bien celle qui reçoit toutes les douleurs, pour atteindre la plus forte lumière; à un tressaillement de l'être entier, dans un don total, de soi, dans un élan, qui, après le choc spirituel, conduit à la grâce, à la plénitude intérieure. Elle restera pour son interprétation; comme elle nous fera regretter de n'avoir été mieux entourée. Tout s'effrite autour d'elle, acteurs et décors. Vanel est imbuvable. Cervi de même, et Sernas ne fait que répéter pour la cent unième fois son rôle de jeune amoureux au coeur tendre; tout est fait de gros traits, de clichés vus et revus, y compris le prêtre.

La foule trahit le mauvais goût de Génina par son manque absolu de présence, son manque de vérité. Ce n'est pas avec des flots de paroles acides que l'on ressent la haine, ce n'est pas avec mille visages fermés que l'on ressent la solitude, cet automatisme est celui des réalisateurs tombant dans la facilité; et comment ne pas se souvenir de Bergman dans "Stromboli", où le calvaire d'une femme n'apparaissait pas dans des jurons ou des pavés, mais bien dans sa véritable intériorité, comme dans "Europe 51" plus tard; et comme récemment celui de Maria Schell dans "Gervaise" de René Clément. Zinneman crut aussi qu'un homme marchant seul dans une rue pouvait être la solitude; et Génina crut qu'avec une brutale et générale aversion de la population du village, il décrirait le désarroi de son héroïne; il ne lui "donne" que le prêtre pour soutien, mais son intention est faussée, car il semble bien que le prêtre lui soit le personnage le plus éloigné, le plus inaccessible; car cette femme que l'on nomme par hérédité comme une personne abjecte, cette femme torturée trouve peut-être dans les aversions de la foule, le double de son impossible accession à la paix spirituelle; la foule, brutale, et disons-le, bestiale, n'est-elle pas qu'un autre visage de l'impossibilité de s'accorder avec les lois de l'amour et de la générosité, qui règlent une foi ardente et véritable. Madeleine accédera seule cependant à cette foi; et là encore le dernier plan de sa chute, avant ses derniers regards à ses meurtriers, est gâché par un cadrage conventionnel nous imposant "l'éternel ami du dernier instant, et l'amoureux trop tôt éprouvé", avec deux visages de Lulli et Sernas, qui sont très sombres sur celui de Madeleine, lequel aurait été beaucoup mieux "servi" par un cadrgae le laissant seul sur la pierre, la mort nous rapproche des choses dans la chair, et de l'éternel dans l'âme, mais on ne meurt jamais avec des amis, on meurt toujours seul, très seul. La grande leçon de "La Strada" est-elle oubliée, je ne pense pas. Ce n'est que quand on a souffert de l'absence (définitive) d'une partie de son "élément vital", que l'on en mesure la perte. Les gens du village ne peuvent souffrir de la mort de Madeleine, ils ne sont que gagnés par une certaine gêne, mi-animale, mi-consécutive à la grande histoire de la mort inévitable pour tous; quand ils connaîtront la véritable personne qu'ils ont torturée jusqu'à l'agonie, peut-être mesureront-ils leur faute et, pour certains, leurs remords et leurs peines.

"Une Fille nommée Madeleine" est le contraire du film néo-réaliste, en tous sens. Le Néo-Réalisme participe à la vie de chacun, pour s'accorder à l'Unité Humaine; la Grande Unité Humaine, des bons qui peuvent aussi être les mauvais, des forts qui peuvent être faibles, et des athées qui peuvent recevoir la foi; il prend part avec les combats et les victoires de ses sujets, il leur parle, il les interroge, il leur demande leur raison d'agir, et veut être de leur espoir et de leur accession à un stade supérieur; Rossellini l'a défini ainsi pour sa part: "La Coralita", ou "la Réalité Chorale". Le Néo-Réalisme a eu une influence considérable chez tous les cinéastes; et un jeune réalisateur américain, Hébert Bibermann, vient de nous donner certainement le premier film de ce genre réalisé aux U.S.A. avec "Le Sel de la Terre"; mais jamais "Une Fille nommée Madeleine" ne pourra s'inscrire dans l'école néo-réaliste. Nous retiendrons seulement l'attachante interprétation de Marta Toren, que nous ne pourrons malheureusement plus revoir à l'écran.

Dans un village d'Italie, nous avons vu beaucoup de monde, parlant beaucoup, mais parlant dans le vide. Des caméras n'ont vu que l'extérieur des êtres et des choses qui participent à la vie du village; elles n'ont pas vu la lumière très blanche qui traverse les murs pour éclater sur les objets quotidiens, sur les photos des ancêtres auxquels on reste solidement attaché par les traditions, sur les images saintes, sur les crucifix témoins de prières et de blasphèmes; la lumière brutale qui fait éclore le merveilleux chez les êtres les plus "effacés" d'apparence; qui étale les passions et les rend égales pour tous, les unissant à la vie communautaire et à son seul consentement. Elles ont oublié que ce peuple avait un coeur et une âme, aussi éprouvés soient-ils. Et la seule excellente interprétation de Marta Toren devient pénible dans ce vide, quand on songe au monde dans lequel elle aurait été située avec une mise en scène de De Sica par exemple. Génina a surtout oublié que, pour parler de l'âme d'un village, il faut d'abord la découvrir.

Michel REGNIER

Un drame éternel: le père et le fils qui ne peuvent se comprendre. James DALY, à gauche, dans le rôle du père, et James MacARTHUR dans celui du fils. Ce dernier fait ses débuts au cinéma dans ce film intitulé "The Young Stranger", sur l'écran du Palace.

Cotes morales des films

CHAMPLAIN - CREMAZIE: Papa Longue Jambes (Daddy Long Legs - 20th) — Adultes.
CHAMPLAIN - CREMAZIE: L'autre Homme (The Deep Blue Sea - 20th) — Adultes.
ELECTRA - VILLERAY: La Perle Noire (All The Brothers were Valiant - M.G.M.) — Adultes.
ELECTRA - VILLERAY: Un Homme est passé (Bad Day at Black Rock - M.G.M.) — Adultes.
PALACE: The Young Stranger (R. K.O.) — Adultes.
CAPITOL: Abandon Ship (Col) — Adultes.
PRINCESS: The Great American Pastime (M.G.M.) — Adultes et Adolescents.
PRINCESS: Lizzie (M.G.M.) — Adultes avec Réserves.
ORPHEUM: Revolt at Fort Laramie U.A.) — Adultes.
ORPHEUM: King's Rhapsody — Adultes.
AVENUE: The Green Man—Adultes.
SNOWDON: Love and Jalousy (La Fiammanta - Cosmopolis — Adultes avec Réserves.
STRAND - OUTREMONT - SEVILLE PAPINEAU - EMPRESS - FRANCAIS RIVOLI: Accused of Murder (Rep.) — Adultes.

A LA TELIVISION C.B.F.T.

L'ALIBI: Les 28, 29, 30 mai à 11h.15 du soir — A Déconseiller.
TROIS DE SAINT-CYR: Mercredi le 29 mai à 3h.30 p.m. — Adultes et Adolescents.
AINSI FINIT LA NUIT: Vendredi le 31 mai à 11h.30 du soir — Adultes avec Réserves.
LE CAPITAN: Samedi le 1er juin à 9h. du soir — Adultes avec Réserves.
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE: Samedi le 1er juin à 11h.30 du soir—A Déconseiller
LE DOCTEUR SE MARIE (The Doctor takes a Wife - Col.: Dimanche le 2 juin à 3h.00 p.m. — Adultes.

Gazette artistique

CHAMPLAIN - CREMAZIE : A la Jamaique : 12.15 - 3.36 - 6.57 - 10.18.
Les hommes ne comprendront jamais : 1.57 - 5.18 - 8.39.
ALOUETTE: "Around the World in 80 Days". Matinées: mercredi, samedi et dimanche: 2.30 p.m. Le soir: 8.00 p.m.
ST-DENIS: Tit Coq: 11.50 - 3.20 - 6.30 - 10.00.
Amour et Compagnie: 1.30 - 5.00 - 8.30.
BIJOU: Tit Coq: 12.20 - 3.36 - 6.32 - 9.48.
Rendez-vous à Grenade: 2.00 - 5.16 - 8.22.
PARIS : Les Aristocrates : 11.38 - 2.07 - 4.36 - 7.05 - 9.34.
CAPITOL : Abandon Ship : 10.25 - 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.40.
PRINCESS : Lizzie : 10.00 - 1.00 - 4.00 - 7.00 - 10.00.
The Great American Pastime : 11.20 - 2.20 - 5.20 - 8.20.
LOEW'S: Designing Women: 10.00 - 12.15 — 2.30 — 4.50 — 7.05 — 7.05 — 9.25.
PALACE : Yuong Stranger : 10.40 - 12.55 - 3.10 - 5.25 - 7.40 - 9.55.
ORPHEUM : Revolt at Fort Laramie: 11.25 - 2.10 - 4.50 - 7.30 - 10.10. King's Rhapsody: 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.00 - 8.40.
THEATRE RADIO CITE: Cercle Infernal, 12.00 - 3.20 - 6.40 - 10.00. Bas les Masques: 1.48 - 5.08 - 8.28

Au Petit Lycée Blanche-Neige

Au Petit Lycée Blanche-Neige, de Saint-Jean, la dernière réunion mensuelle de l'Association canadienne des Jardinières d'enfants a eu lieu récemment.

La Directrice de cette école, Mme Jean Gareau ainsi que Mlle April, titulaire de la classe maternelle, se firent un plaisir de présenter à leurs collègues, une classe toute gaie, toute claire tout à fait dans la note.

L'initiative de la Commission scolaire de Saint-Jean qui a mis à la disposition des parents une école Maternelle de toute première qualité, mérite l'admiration des citoyens de la région. Les Jardinières d'enfants souhaitent ardemment qu'un jour, toutes les commissions scolaires de la Province offrent aux enfants d'âge pré-scolaire, c'est-à-dire les moins de six ans, le même avantage.

La réunion de l'A. C. J. E. a porté sur les activités de l'année écoulée qui a été riche en initiatives de toutes sortes et a permis d'élaborer pour l'année 57-58 un plan de travail tout aussi utile et enrichissant. Le public en sera informé très bientôt.

A tous les parents et amis de l'Ecole Maternelle, l'association canadienne des Jardinières d'enfants offre des dépliants pouvant les informer sur les écoles maternelles reconnues par l'Association et les écoles de formation des Jardinières d'Enfants. Toute demande peut en être faite à la présidente, Jeannette Dalpé, Régent 7-1803 ou à la secrétaire, par intérim Mlle Monique Blain, Crescent 1-5896.

Lisez et faites lire LE DEVOIR

"Life with Father" au Mountain Playhouse dès samedi prochain

"Life With Father", l'hilarante comédie de Howard Lindsay et Russel Grousse inspirée d'une série d'articles publiés dans une revue américaine par Clarence Day, prendra l'affiche du coquet Mountain Playhouse, sur le mont Royal et devant le Lac-aux Castors, samedi soir de la semaine prochaine. La pièce, jouée en anglais, mettra en vedette Jack Creley, l'un des meilleurs comédiens canadiens anglais du pays, et Charmion King. Ils seront entourés d'une très forte distribution comprenant Chris Wiggins, David Bédard, Patricia Harris-Guest, Kay Tremblay, Michel Tremblay, Anthony Tremblay, Alexis Tanner, Dorothy Danford, Don McGill, Sidney Biggs, Dorothy Boyaner, Pat Galloway, Debbie Cohen et Vernis Christie.

Les articles de Day, incidemment, étaient inspirés de souvenirs de jeunesse et de famille et le "Père" et la "Mère" qui nous font tant rire et de si bon coeur au cours de "Life With Father" sont authentiques. De fait, il fallut obtenir leur consentement avant de pouvoir écrire et présenter la pièce

"Life With Father" est la pièce qui détient le record mondial pour le plus grand nombre de représentations sur le Broadway. La comédie tint l'affiche durant près de huit ans et fut représentée 3,213 fois, surpassant le précédent record mondial de 3,182 représentations détenu par "Tobacco Road". L'on se rappellera que les studios Warner Brothers en firent une version cinématographique, en 1947, qui mettait en vedette William Powell et Irene Dunne. Ils avaient payé les droits cinématographiques $500,000.

La comédie de Lindsay et Crouse marquera le début de la huitième saison de théâtre d'été du Mountain Playhouse, un petit théâtre intérieur situé sur une colline faisant face au Lac-aux-Castors qui est vraiment unique au Canada.

"Life With Father" sera mis en scène par Mlle Jean de Savoye dans des décors de Sidney Biggs. Les répétitions vont bon train depuis déjà une semaine et nul doute que la pièce et Jack Greley sauront attirer des foules - record au Mountain Playhouse. La pièce sera présentée tous les soirs, sauf le dimanche, durant trois semaines.

SAM. et DIM. — 3 SEANCES 2:00 - 5:00 et 8:40 P.M.
Pour toute la famille
La production de LOWELL THOMAS
SEVEN WONDERS OF THE WORLD
"LES SEPT MERVEILLES DU MONDE"
présentée dans la splendeur du CINERAMA
POUR TOUTE LA FAMILLE! Billets en vente au guichet ou par ordres postaux.
RÉSERVATIONS: AV. 8-1845
IMPERIAL 430 BLEURY, MONTREAL AV.8-7102
NE SERA PRESENTE NULLE PART AILLEURS AU CANADA

SUR GRAND ÉCRAN ST-DENIS et Bijou
UNE PRODUCTION GRATIEN GÉLINAS
Gratien GELINAS dans TIT-COQ
avec FRED BARRY MONIQUE MILLER PAUL DUPUIS ET QUINZE AUTRES VEDETTES CANADIENNES
2ième film au Saint-Denis Georges Guétary AMOUR ET COMPAGNIE
2ième film au Bijou Luis Mariano RENDEZ-VOUS A GRENADE

GAGNANT D'UN OSCAR POUR LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
Michael Todd
Around the World in 80 days
En Todd-Ao et en couleurs
POUR TOUTE LA FAMILLE
Tous les soirs à 8.30
Mat.. à 2h.30 Mer., sam. et dim.
Tous sièges réservés.
ALOUETTE ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

Cinquième semaine
Cinéma de Paris
LA DÉTRESSE DE LA FIERTÉ... EXPIE LA FIERTÉ DE L'AMOUR
Brigitte AUBERT ★ Maurice RONET ★
Les Aristocrates
avec le maître artiste Pierre FRESNAY
UN FILM D'UNE GRANDEUR TRAGIQUE

FORUM MAY 25th - JUNE 1st
2 fois par jour. Soir 8.30 p.m. - Mat. sem. 3.15 p.m. Mat. sam. 2.30 p.m.
50★ ACTS
300★ PEOPLE
Hamid-Morton WILD ANIMAL SHOW
IN AID OF SHRINERS' HOSPITAL FOR CRIPPLED CHILDREN AND KARNAK TEMPLE ACTIVITIES
GENERAL ADMISSION
Billets en vente

The Canadian Arena Co. a l'honneur de présenter directement du Metropolitan Opera de New-York
METROPOLITAN OPERA
avec ses principaux artistes, son choeur au complet, son corps de ballet, son orchestre de 96 musiciens, son personnel technique, ses décors et costumes originaux.
350 PERSONNES
Lundi, Mardi, Mercredi 3, 4, 5 juin
Amphithéâtre du Forum
Comme pour les saisons précédentes, seulement la moitié du Forum sera utilisée afin que l'on ait une bonne vue sur la scène de tous les sièges. Système de sonorisation assurant une acoustique impeccable.
LUNDI SOIR 3 JUIN — LA TRAVIATA — avec : Renata Tebaldi, Giuseppe Campora, Robert Merrill, Helen Vanni, Clifford Harvuot. (Nouvelle production).
MARDI SOIR, 4 JUIN — IL TROVATORE — avec : Zinka Milanov, Jean Madeira, Kurt Baum, Leonard Warren, Nicolas Moscona.
MERCREDI SOIR 5 JUIN — CARMEN — avec : Rise Stevens, Lucine Amara, Giulio Gari, Frank Guarrera.
Prix des billets (taxe incl.). LOGES : $10.00 ; ORCHESTRE : $8.50 ; MEZZANINE : 1-10 : $7.00 ; AMPHITHEATRE, 1-10 : $6.00 ; CIRCLE, 19-24 : $5.00 ; CIRCLE, 25-34 : $4.00 ; TERRASSE, 51-54 : $2.00.
Billets maintenant en vente au Forum
Commandes postales également acceptées
Prière de faire parvenir votre commande accompagnée d'un chèque ou mandat-poste au nom de CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. 1822 Sherbrooke ouest, Montréal. Inclure une enveloppe-retour affranchie.
Impresario : CANADIAN CONCERTS & ARTISTS

GREGORY PECK LAUREN BACALL
DESIGNING WOMAN
co-starring DOLORES GRAY
Color and CinemaScope
2ème SEM.
LOEW'S

THE YOUNG STRANGER
JAMES MacARTHUR · KIM HUNTER · JAMES DALY
PALACE
A L'AFFICHE

TYRONE POWER in "ABANDON SHIP!"
MAI ZETTERLING · LLOYD NOLAN
A L'AFFICHE
CAPITOL

ELEANOR PARKER as "LIZZIE"
Added Feature "THE GREAT AMERICAN PASTIME"
TOM EWELL ANNE FRANCIS ANN MILLER
PRINCESS
A L'AFFICHE

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No. 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : MONTREAL et banlieues, $20.00 ; CANADA hors Montreal et banlieues, $16.00 ; Etats-Unis et Empire Britannique, $20.00 ; Union Postale, $20.00. — EDITION DU SAMEDI (un an) : $5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montreal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361★

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI 24 MAI 1957

Les traitements des instituteurs

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a enfin rendu publique son échelle de traitements pour la prochaine année scolaire. Les hausses ne sont pas négligeables.

Le traitement d'une institutrice laïque commencera à $2,300 pour atteindre $3,800 dollars après seize ans. Un instituteur marié touchera de $3,200 à $5,500, les célibataires de $2,700 à $5,000. Cette échelle de base comporte des bonis de $300 pour le brevet A, de $450 pour le baccalauréat ès arts, de $500 pour la licence et de $550 pour le doctorat. Une institutrice pourra donc toucher, si elle possède un doctorat, $4,350 après seize ans, un instituteur marié, $6,050 et un célibataire, $5,550.

Ce maximum reste quand même nettement inférieur aux traitements des protestants : en effet un instituteur protestant possédant un titre universitaire pourra toucher $7,300 et une institutrice $6,850, si l'un et l'autre possèdent le statut d'une personne mariée.

Le mécontentement, à ce qu'on rapporte, serait vif chez les institutrices, parce qu'elles reçoivent une hausse de $150 seulement comparativement à $200 pour les instituteurs célibataires et de $400 pour les instituteurs mariés. L'écart entre le traitement d'une institutrice et celui d'un instituteur célibataire s'en trouve par le fait élargi. Comment justifier une telle politique discriminatoire? Nous aimerions entendre les raisons pour lesquelles une institutrice ayant seize ans d'expérience doit se contenter d'un traitement de $3,800 par année, quand l'instituteur célibataire en touche $5,000. A travail égal, salaire égal n'est peut-être pas un principe absolu, encore moins une donnée de la Révélation. Mais on doit y tendre dans toute la mesure du possible. Une dérogation qui se traduit par un manque à gagner de $1,200 par année ne se justifie pas aisément.

●

Comment se comparent les salaires de Montréal avec le reste de la province ? Il serait intéressant de le savoir.

Il y a une couple de mois, l'Association des commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean signait un contrat collectif avec la Fédération des instituteurs laïques du même diocèse. Dans Saint-Jean, le salaire de base d'une institutrice urbaine commence à $2,000 et va jusqu'à $3,000 après onze ans, celui d'un instituteur, marié ou célibataire, de $3,000 à $4,500 après onze ans. A cette échelle de base, il faut ajouter des bonis de $200 pour le brevet A, de $300 pour le baccalauréat, $400 pour la licence, et $500 pour le doctorat. Si le titulaire enseigne au cours secondaire, un autre $100, s'il a plus de 35 élèves, un autre $100., s'il a une classe de plus d'une division (ce qui arrive souvent dans les villages et les petites villes) un autre $100.

L'échelle des salaires de Saint-Jean subit donc la comparaison avec celle de Montréal. Les traitements sont moins élevés dans certaines catégories, plus élevés dans d'autres ; dans l'ensemble les deux échelles ne sont pas tellement différentes.

Or il importe de noter que la population de la rive-sud, surtout à cause de l'absence d'industries et de la présence de familles nombreuses est loin de posséder la même capacité de payer que celle de Montréal. On s'en rend compte d'ailleurs par le taux de la taxe scolaire. A Montréal, les catholiques paient $0.80 par $100 d'évaluation, alors qu'à Jacques-Cartier, ils déboursent $1.50, à St-Hubert, $2.00, à St-Amable, $2.50. Dans tous les cas, il s'agit d'évaluation à la valeur réelle.

On aurait donc tort de prétendre que la Commission des écoles catholiques de Montréal s'est montrée d'une générosité excessive. En fait, elle a posé un geste louable, pour lequel il faut la féliciter, mais elle est encore éloignée de ce qu'elle pourrait et devrait faire.

●

A quelle source la Commission des écoles catholiques puisera-t-elle l'argent pour payer cette charge supplémentaire de $1,283,000 par année? Le président, M. Eugène Doucet, ne l'a pas dit. On se souvient qu'il y a une couple de semaines, un béotien de commissaire avait proposé que les écoles montréalaises soient administrées sur une base d'affaires. Pas d'argent, pas d'école, aurait presque affirmé ce commissaire. Heureusement que ses collègues n'ont guère accordé d'attention à de tels propos.

M. Doucet songe-t-il à faire hausser l'an prochain la taxe foncière des catholiques ? C'est fort possible. N'eût été de l'intervention intempestive des directeurs de la Ligue des propriétaires de Montréal et de la complaisante complicité du ministre Paul Dozois, la taxe des propriétaires catholiques aurait été portée à $1.00 et la Commission des écoles catholiques de Montréal aurait de quoi faire face à ses responsabilités financières. Il faudra que, l'an prochain, la taxe foncière des propriétaires catholiques soit portée au même niveau que celle des protestants, que MM. Bertrand et Lafaille soient contents ou non. Il n'appartient tout de même pas à des gens qui font de la propriété foncière un objet de spéculation et de profit de décider si les jeunes de Montréal seront instruits ou resteront ignorants.

M. Doucet et ses collègues devront démontrer qu'ils ont le courage d'assumer pleinement leurs responsabilités.

Gérard FILION

L'opinion du lecteur

II

La souveraineté culturelle canadienne-française est-elle en jeu, oui ou non !

par Albert LEVESQUE

J'ai l'impression monsieur le directeur, que les paragraphes que je viens d'extraire de mon article de L'ACTION NATIONALE suffisent à indiquer la réponse à la question par laquelle s'intitule le présent article, à savoir: "La souveraineté culturelle canadienne-française est-elle en jeu, oui ou non?" c'est-à-dire est-elle menacée par l'issue de l'élection du 10 juin prochain?

Ma réponse est très simple: C'est la **constitution écrite de 1867** qui garantit la souveraineté culturelle ou liberté d'enseignement à la minorité franco-catholique du Canada, en lui permettant d'exercer un contrôle politique et financier sur ses disciplines culturelles distinctives dans la "réserve québécoise". Or, le parti libéral, incarnant non seulement le gouvernement central en majorité anglo-protestant, mais incarnant également (par voie d'adhésion) toutes les provinces anglo-protestantes du pays, a décidé d'ignorer ou de réduire à néant cette **"constitution écrite de 1867"** parce que, selon lui, la **structure de souverainetés provinciales** qu'elle a établie ne répond plus aux exigences économico-sociales de l'heure présente. Cela signifie donc que la **majorité anglophone** du pays est unanime à jeter la "constitution écrite de 1867" au panier, comme un vulgaire chiffon de papier, quoi qu'il advienne de la souveraineté culturelle de la **minorité francophone** du pays, et de remplacer la constitution écrite (ainsi annulée à toutes fins pratiques par le consentement même des provinces canadiennes) par l'omnipotence fiscale et financière de l'Est central anglophone. Il s'ensuit donc que désormais, si on laisse au parti libéral l'avantage de compléter son oeuvre de "révolution constitutionnelle" d'ici les cinq à dix années prochaines, la minorité franco-catholique sera contrainte de rompre ses liens politiques avec la majorité anglo-protestante du Canada, si la minorité franco-catholique veut conserver sa souveraineté culturelle dans la "réserve québécoise". Il s'ensuit donc que l'élection générale du 10 juin prochain met effectivement en jeu la souveraineté culturelle canadienne-française, même si la "campagne électorale" présente est "au chloroforme", même si tout le monde évite de parler du **problème souverain de la dualité culturelle ou nationale canadienne** soulevé à son point critique par le centralisme fiscal préconisé par le parti libéral et poursuivi depuis 22 ans.

Et alors, si ma conclusion est justifiable, comment expliquer la "conspiration du silence" qui sévit, même dans notre province, autour de la "souveraineté culturelle canadienne-française", autour de la "liberté d'enseignement" que la minorité franco-catholique s'est conquise par la "constitution écrite de 1867" ? Ce silence me paraît d'autant plus singulier que, tout récemment, soit en novembre dernier, l'épiscopat canadien, dans une savante déclaration sur la **"pratique chrétienne du civisme"** affirmait que **"L'Eglise laisse à ses membres la liberté d'adhérer au parti de leur choix, du moment que la doctrine ou les procédés de ce parti ne sont pas opposés à leur foi religieuse, comme c'est le cas du parti communiste. Par contre, elle demande à tous les catholiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, d'oublier leurs divergences politiques et de s'unir chaque fois que doit être adoptée une mesure nécessaire à la sauvegarde de la moralité publique, au respect des lois divines ou de quelque liberté fondamentale comme celle de l'enseignement".**

Or, quand une majorité politique se concerte, comme la majorité anglophone du Canada vient de le faire sous le manteau du "parti libéral", pour tenter de commettre un crime GENOCIDE contre la minorité franco-catholique, pour tenter de désintéresser à leur source juridique les institutions politiques qui assurent la **liberté d'enseignement** (souveraineté culturelle) à la minorité franco-catholique de la "réserve québécoise", quand un tel fait se produit, les électeurs franco-catholiques de la "réserve québécoise" n'ont-ils pas le strict DEVOIR CIVIQUE de s'unir au-dessus des partis politique, dirigés par les Canadiens anglo-protestants, (libéral, conservateur, créditiste ou social-démocratique), pour s'opposer au pire acte d'IMMORALITE PUBLIQUE qui puisse se commettre en pays civilisé: **un crime génocide ?** Encore une fois, je le répète: **La souveraineté culturelle** ou la **liberté de l'enseignement** est-elle, oui ou non, en jeu dans la présente élection, par **la politique de centralisme fiscal** préconisée par le parti libéral central du Canada et **endossée à l'unanimité** par la majorité anglo-protestante du pays (ou par tous les partis politiques, tant fédéraux que provinciaux, dominés par la majorité anglophone canadienne ?) Pour moi, à la lumière surtout de l'article que je consacre à répondre à cette question dans le dernier numéro de **l'Action Nationale**, il est manifeste que la **"liberté d'enseignement"** de la minorité canadienne - française du Québec est **directement menacée** dans sa survivance par le **centralisme fiscal** soutenu par toute la majorité anglo-canadienne, en 1957. Dans la mesure où ma prétention est juste, il est manifeste également qu'en pratiquant la "conspiration du silence" autour de ce malheur collectif qui menace les Québécois, nos CHEFS CIVIQUES et nos MORALISTES commettent **une omission lourde de conséquences, en se taisant,** soit par manque de lucidité, soit par manque de courage civique.

Dans **Le Devoir** de samedi, le 18 mai, vous posiez la question suivante en terminant votre article intitulé: Une campagne électorale au chloroforme": **"Faudra-t-il une dépression économique ou une guerre"** pour provoquer le **"réveil de la conscience civique"** de notre peuple ? A mon avis, il aurait suffi d'un **numéro spécial** de votre journal, d'une **brochure "Ad Usum Sacerdotum"** des abbés Dion et O'Neill et d'une **réédition de la déclaration** de l'épiscopat canadien (de novembre dernier sur la pratique), pour dénoncer le "crime génocide" auquel aboutit fatalement le centralisme fiscal canadien ou l'anéantissement de la constitution écrite du Canada (à la façon du parti libéral, depuis 1935). Grâce à ces trois interventions concertées de notre ELITE CIVIQUE et de notre ELITE MORALISTE, le "réveil de la conscience civique" de l'électorat canadien-français serait d'ores et déjà une REALITE VICTORIEUSE. Un **parti canadien-français** serait actuellement organisé, **face aux partis anglophones qui s'opposent tous, unanimement,** à la libre expression de la volonté des Québécois par le simple fait qu'aucun d'eux ne présente un programme acceptable par l'électorat canadien-français autrement que comme **"mesure de moindre mal".** Ce serait, me direz-vous, le "CRI DE RACE" ? Parfaitement. Ce serait **la réponse normale** au CRI DE RACE EN ACTION pratiqué par la majorité anglophone actuelle. Nos chers compatriotes ne sont pas des **théoriciens,** comme nous de culture gréco-latine. Ils n'ont aucune **DOCTRINE RACIALE,** aucune **doctrine NATIONALISTE;** mais ils IMPOSENT LEUR RACISME, LEUR NATIONALISME, par des institutions politiques et financières dont ils gardent soigneusement le CONTROLE. Quand donc nous déciderons-nous d'en FAIRE AUTANT? Quand donc nous déciderons-nous à POSSEDER et à CONTROLER, A OTTAWA, un parti politique BIEN A NOUS ? Notre peuple canadien-français s'y décidera QUAND NOTRE ELITE CIVIQUE ET MORALISTE en conviendra elle-même.

On dit souvent qu'un peuple a les chefs qu'il mérite; je crois qu'il est aussi vrai de dire que les CHEFS ont le PEUPLE qu'ils méritent. Cela est surtout vrai dans un système parlementaire fondé sur les partis politiques, comme celui dont, au Canada, nous avons hérité de la Grande-Bretagne, vers 1840. Et si vous me le permettez, je reviendrai en parler à vos lecteurs, ne serait-ce que pour secouer un peu la **monotonie** de la présente campagne électorale?

Montréal, 22 mai 1957.

Albert LEVESQUE

Lettre de Londres

La concentration de la presse s'accélère en Grande-Bretagne

par Jean WETZ

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde")

LONDRES. — La presse anglaise est agitée en ce moment par des remous profonds. Alors que Fleet Street est le théâtre d'une "bataille de géants" qui risque d'éliminer bientôt les organes les plus faibles, les services de messageries ont été frappés par une décision judiciaire qui menace d'arrêter plus ou moins complètement la vente des journaux étrangers en Grande-Bretagne.

Depuis plusieurs années déjà le mouvement de concentration se poursuit dans la presse britannique sur un rythme accéléré. Pour cette année seulement le nombre des journaux de province qui ont succombé atteint une dizaine. Or voici que les effets de cette bataille se font sentir dans la capitale elle-même et que certaines "forteresses" très anciennes de Fleet Street se préparent apparemment à capituler.

Projet de fusion

Le symptôme le plus grave de la crise se trouve dans le projet de fusion de l'organe travailliste Daily Herald et du journal libéral New Chronicle. A en croire les porte-parole intéressés, aucune décision n'a encore été prise et les pourparlers en sont toujours à la phase "explorante". Mais le simple fait que des organes aussi anciennement établis soient contraints d'envisager une alliance montre la gravité des difficultés financières d'une partie de la presse anglaise.

Seuls, trois journaux peuvent apparemment s'enorgueillir de recevoir toute la publicité nécessaire pour bannir les soucis de trésorerie. Il s'agit du Daily Express du Sunday Express et du Sunday Times. Le cas de ce dernier montre que même sans atteindre les tirages "populaires" il est possible de conquérir une position solide en s'attaquant à un public de classe. Quant aux organes de lord Beaverbrook, ils ont toujours été des modèles de technique journalistique, même si les thèses politiques qu'ils défendent sont parfois discutables et discutées.

C'est donc sur le front de la publicité plus encore que sur celui des tirages que le Daily Herald et le News Chronicle sont en train de perdre du terrain. Leurs ressources étant amoindries, ils ne peuvent offrir aux lecteurs qu'un nombre de pages bien inférieur à celui de leurs rivaux. D'où de nouvelles pertes de tirage et d'annonces. C'est pour sortir de ce cercle vicieux que les dirigeants du Herald et du Chronicle en sont venus à envisager une alliance.

"Picture Post"

Le second choc ressenti ces derniers jours dans Fleet Street concerne la disparition de Picture Post. Ce grand magazine illustré avait atteint il y a vingt ans un succès foudroyant, grâce à sa formule toute nouvelle de reportages photographiques. Après avoir conquis en certaines occasions un tirage voisin de deux millions, il était redescendu à un palier de vente de huit cent mille exemplaires; mais l'affaire n'est pas rentable, du fait de l'insuffisance des recettes publicitaires.

Dans leurs explications les propriétaires s'en sont pris directement à l'essor de la télévision. Celle-ci aurait absorbé une part des ressources que les commerçants consacrent à la "popularisation" de leurs produits. D'autre part les reportages télévisés auraient eux-mêmes réduit l'attrait du magazine photographique. Ces arguments contiennent sans doute une part de vérité. Mais il n'est pas douteux que Picture Post, après avoir témoigné d'un esprit très audacieux dans le domaine social et politique, a perdu beaucoup de sa popularité en devenant de plus en plus conformiste.

Les difficultés de la presse étrangère

Si les journaux anglais ont leurs ennuis, la presse étrangère vendue en Grande-Bretagne se heurte à des difficultés encore plus considérables, qui ont leur source dans l'affaire Adams. Durant le procès du médecin d'Eastborne, le magazine américain Newsweek avait publié un article dans lequel il semblait admettre la culpabilité de l'accusé. Tandis qu'à l'Old Bailey le juge avait mis les jurés en garde contre la lecture de cet hebdomadaire d'outre-Atlantique qui est abondamment diffusé à Londres, des poursuites étaient engagées d'autre part contre le correspondant de Newsweek. Celui-ci expliqua cependant que l'article incriminé aurait été rédigé au siège du journal et que lui-même n'en était nullement l'auteur. Dans son verdict, le Lord Chief Justice, lord Goddard, reconnut l'innocence du correspondant, mais infligea une amende de 50 livres sterling aux deux firmes qui assurent la distribution de Newsweek en Grande-Bretagne.

Or, si les services anglais de messageries connaissent bien les risques qu'ils encourent en distribuant la presse britannique, ils peuvent évidemment se dire que les journaux nationaux prennent toutes les précautions nécessaires pour ne pas tomber sous le coup de la loi. La situation est toute différente en ce qui concerne les organes étrangers. Aussi comprend-on que le verdict de la Haute Cour ait causé une certaine émotion.

Dès maintenant la distribution de la presse étrangère dans les librairies et dans les kiosques est sérieusement retardée. Certaines messageries ont en effet établi une "censure" officieuse qui les oblige à lire et à inspecter le contenu de tous les journaux avant de les mettre en vente. Telle est la procédure appliquée par exemple pour la plupart des exemplaires de journaux comme le New York Times ou le Monde. Dans d'autres cas, les complexités du système de distribution ont provisoirement causé la suspension totale de la vente. C'est le sort subi actuellement par la plupart des journaux scandinaves et par certains journaux suisses comme la Neue Zürcher Zeitung.

En fait, la seule solution définitive que les experts entrevoient jusqu'à présent consisterait à modifier la loi qui rend les distributeurs complices des infractions commises par la presse. Dans le meilleur des cas, une telle réforme a peu de chances d'être rapidement introduite. D'ici là, il est probable que l'absence ou la raréfaction des journaux étrangers sur les étalages britanniques renforcera un peu plus l'isolationnisme intellectuel des Anglais.

Lettres au "Devoir"

Comment on évince un indépendant ?

Monsieur le directeur,

En 1953, j'étais candidat conservateur dans le comté de Portneuf. Bien qu'étant un nationaliste, j'avais été élu à une convention conservatrice à Cap-Santé. M'étant présenté à cette convention sans alerter les pontifes conservateurs et les marionnettistes de l'U. N., j'avais exprimé franchement mes sentiments sociaux et politiques aux délégués de cette convention, qui votèrent majoritairement en ma faveur.

Ce fut après, pendant la campagne électorale, que l'U. N. et les "bleus" me firent "mon affaire", avec les moyens que l'on connaît et le jour du scrutin ce fut une débandade "organisée" dans les rangs de mes organisateurs.

Que moi nationaliste ou indépendant, j'aie réussi honnêtement à me faire élire à une telle convention, en tenant aux délégués un langage de principes, on ne devait jamais me le pardonner.

Une campagne sourde, mais soutenue, fut alors commencée et menée contre moi. Chaque poignée de main que l'on me donnait était immédiatement suivie d'un coup de pied au derrière.

Mais n'insistons pas sur des événements éloignés pour en venir à des faits plus récents.

Le 11 avril dernier, je rencontrais Me Robert Perron dans l'antichambre d'un ministre provincial. Me Perron me dit alors qu'une convention dans Portneuf aurait lieu "très bientôt" après la dissolution du Parlement. C'est alors que je lui appris que je serais candidat à cette convention. Je vis aussitôt Me Perron blêmir, puis rougir, enfin faire une colère de grenouille. Ce jour-là, je lui fis part, également, de la possibilité d'une candidature indépendante dans Portneuf.

A quoi, il me répondit que les conservateurs feraient la lutte à tout candidat indépendant qui se présenterait et qu'ils songeaient même à engager la lutte CONTRE les députés indépendants qui étaient déjà en fonction. "Les indépendants nous trahissent trop souvent en Chambre des Communes; ils ne sont pas assez bleus", Robert Perron dixit . . .

A compter de ce moment, toute une équipe de rats des villes commença une opération de recherches, de pressions de toutes sortes, dans le comté de Portneuf pour tenter de convaincre les rats des champs de se choisir un autre candidat que Louis Tardivel, le trop "indépendant". C'était peine perdue. Chaque fois qu'on croyait avoir trouvé le candidat désiré, l'organisation du district de Québec promettait la convention pour "très bientôt". Et chaque fois que le "poulain" se retirait de la course, la convention était retardée.

Et le jeu recommençait . . . Il dura ainsi cinq semaines. On ne me trouvait pas d'adversaire sérieux. C'est alors qu'il fut décidé qu'à défaut d'un homme sérieux et compétent, l'on prendrait des moyens crapuleux pour évincer un nationaliste . . . trop encombrant.

Pendant ce temps, M. Diefenbaker vint à Québec. Au cours d'une certaine réunion au Château Frontenac, mon nom fut définitivement écarté parce que j'étais reconnu comme trop "nationaliste". On prétendait que c'était le parti conservateur "bleu" qu'on voulait relever dans le Québec et non un parti conservateur "amélioré" par l'apport de sang nouveau. C'est d'ailleurs le thème favori de l'organisateur d'élections Me Robert Perron, qui déteste et fuit les gens qui pensent: "Nous voulons rebâtir un parti "bleu", avec les "bleus", pour les "bleus". Quelle doctrine et quelle intelligence, n'est-ce pas? De la part d'un avocat, député, organisateur et beau-frère de l'hon. Jos.-D., ce n'est vraiment pas tellement brillant. L'homme le plus malchanceux, c'est vraiment M. Diefenbaker pour n'avoir pas d'autre choix . . .

A très bientôt,

Louis TARDIVEL

Porte ouverte, Colette, mais pas trop

Monsieur le directeur,

Puisqu'il faut revenir sur le sujet! Non qu'elle n'ait pas de talent: elle est souvent charmante; elle n'a pas non plus à se faire pardonner son genre: chacun le sien. Lundi dernier, tout de même, comme dirait le photographe, elle exposait bien trop!

En général, on assiste à une vaccination progressive du public en ce qui concerne les libertés vestimentaires ou autres. Ce n'est pas toujours prémédité de chacun et chacune; mais, dit-on, ces libertés entrent peu à peu dans les moeurs, perdent de leur mordant et en viennent à ne plus choquer. Reste qu'elles ont leur moment de scandale, dont il ne faut pas prendre l'initiative. Et puis cette vaccination qui immunise les spectateurs contre les scènes choquantes, est à son tour un indice d'intoxication. Quand un organisme ne réagit plus, il est sans doute infecté.

Autres considérations: vêtement léger devant tel public, passe; sur la plage, passe encore; abreuver son bébé en public, si on est en Italie ou en Chine, très bien. Mais on est au Canada, l'écran de T.V. est dans le foyer familial (milieu fermé, par définition; à ne pas trop ouvrir) et les téléspectateurs ne sont pas choisis. On ne demande pas à tous les programmes et à tous les artistes de former leurs clients; on leur demande de ne pas les déformer. Les habitudes locales, c'est quelque chose, surtout quand elles expriment des valeurs morales et éternelles. Dieu soit loué pour le Survenant et les Belles Histoires d'en Haut, entre autres.

Le civisme, dont on parle et dont on se sépare, nous fait tenir compte du bien commun, et il est à base de sens de la responsabilité. Ensuite, pour finir, le sens commun (en canadien le bon sens, le jugement) pourrait régler le problème, et bien d'autres, de dire à Montréal, il y a quelques mois, le philosophe Gabriel Marcel.

J.-R. ROBERT,
Waterloo

A notre ambassadeur à Mexico

Monsieur le directeur,

Lors de mon séjour à Mexico, l'hiver de...ier, je me rendis à notre ambassade canadienne, située au No 1 Pasio de la Reforma. Dans l'ascenseur qui me conduisait à l'étage de l'ambassade, il se trouvait deux passagers qui parlaient avec un fort accent britannique. Ces messieurs débarquèrent au même étage que moi et se dirigèrent sans hésitation à notre ambassade. C'était après le diner. Je les suivis. Ils pénétrèrent dans le bureau et signèrent une feuille de temps qui se trouvait sur le pupitre de la réceptionniste qui n'était pas là, et disparurent dans les bureaux. Je me trouvai seul et j'en profitai pour consulter cette liste. Il y avait 19 noms en tout, qui représentaient sans doute le personnel de notre ambassade. Je fus très surpris car un nom canadien-français, il n'y en avait PAS UN SEUL.

INJUSTICE

Blocs-Notes

Le conflit fiscal

La campagne fédérale reste morne et sans intérêt, pour deux raisons qui se rejoignent: la prospérité du pays, et l'invulnérabilité du parti libéral que cette prospérité accentue, mais qui vient d'abord du fait qu'aucun des partis d'opposition n'est en mesure de livrer une lutte sérieuse. On aurait cru pourtant il y a quelques mois que les problèmes soulevés dans le rapport Gordon et le conflit fiscal entre Ottawa et les provinces pourraient apporter un peu de vie à l'élection.

Dans l'Ontario seulement la lutte est énergique, parce que M. Frost appuie les candidats conservateurs et qu'on y discute les griefs de Toronto contre la centralisation fiscale d'Ottawa. A la fin de février, dans le budget provincial présenté par M. Porter, le gouvernement ontarien lançait une offensive en recourant à la double taxe. Dans l'impôt sur le revenu des corporations, qui va jusqu'à 47% des bénéfices, le trésor fédéral laisse aux provinces une tranche de 9%. Or Toronto a décidé de hausser son impôt à 11%, ce qui majore le taux général jusqu'à un maximum de 49%, de sorte que dans l'Ontario les corporations sont frappées d'une double taxe de 2%.

Le monde des affaires s'est alarmé d'une décision qu'il juge déplorable et a fait appel à M. Harris pour qu'il hausse à 11% la part des provinces, comme il l'avait déjà portée de 7 à 9%, il y a quelques années. Mais Ottawa n'a pas cédé. On a eu depuis la surprise de voir M. Frost signer avec Ottawa une entente fiscale pour les cinq prochaines années, ce qui paraît de nature à atténuer ses revendications. De sorte que Québec est la seule province à ne pas signer d'entente fiscale avec le gouvernement central, même si Toronto impose une double taxe.

M. Saint-Laurent se dérobe

M. Frost profite de la présente campagne pour réitérer les griefs qu'il a souvent formulés contre Ottawa, c'est-à-dire pour réclamer une plus large tranche des impôts. M. Saint-Laurent vient de riposter, mais il a escamoté la question sans discuter le fond du problème et sans quitter le terrain des généralités où se maintient la campagne libérale.

M. Saint-Laurent relie sa réponse au thème de la prospérité. Il ne voit pas pourquoi l'Ontario recevrait une plus large part des impôts, puisque les gens qui vivent dans cette province, la plus populeuse et la plus riche du pays, ont encore, après avoir payé leurs taxes fédérales et provinciales, un revenu net plus élevé en moyenne que les gens de toute autre partie du pays.

Ce n'est pas une réponse, mais cet argument simpliste n'est pas sans effet sur la foule; surtout quand le premier ministre ajoute que si l'Ontario prend une plus forte part des taxes, la part des autres provinces sera diminuée. Cette logique confuse et sommaire mêle tout, puisque dans la part des autres provinces on fait entrer en vrac les versements pour location des impôts provinciaux, les paiements de péréquation, les allocations de sécurité sociale, et jusqu'aux travaux publics, effectués par le gouvernement fédéral dans les diverses provinces.

Les arguments de M. Frost sont sérieux et peu faciles à réfuter. Ils ne sont du reste pas particuliers à l'Ontario. C'est en somme que durant les prochaines années, les dépenses les plus urgentes et les plus considérables incomberont aux provinces et aux municipalités: développement des institutions d'enseignement, aménagement des routes et des services urbains. Ces besoins sont liés à l'industrialisation. Comme l'Ontario est la province la plus industrialisée, ces besoins y sont déjà aigus. Le budget ontarien en apporte la preuve, car même avec des ressources qu'il juge bien insuffisantes le gouvernement Frost va dépenser au cours de la présente année fiscale une somme de $233 millions pour les routes: ses dépenses ordinaires et capitales atteindront $709 millions.

L'intérêt de toutes les provinces

Ces besoins ne sont pas exclusifs à l'Ontario, même s'ils atteignent une grande acuité. Et ils vont se poser éventuellement dans toutes les provinces. On sait par le rapport Tremblay que Québec est loin de satisfaire à ses besoins actuels, en particulier dans le domaine de l'enseignement, et que d'ici quinze ans le problème va grandir à un rythme rapide. Il en sera de même pour tout notre développement urbain.

C'est donc fausser tout le débat que de prétendre opposer là-dessus les intérêts des autres provinces à ceux de l'Ontario. Mais l'apparente logique de M. Saint-Laurent, risque de dresser plusieurs provinces contre Toronto et contre les conservateurs.

Il faut bien constater que l'attitude de M. Frost l'expose à cette manoeuvre. Car en acceptant l'entente fiscale offerte par Ottawa, il manque de logique. Alors qu'il devrait, à l'instar du Québec, poser le problème fiscal sur le terrain des principes, pour réclamer le respect de l'autonomie provinciale dans le domaine fiscal, il se borne à revendiquer une part plus forte des impôts fédéraux. Il paraît ainsi vouloir en enlever aux autres.

La solution véritable est bien différente. Il faudrait que le gouvernement central diminue à la fois ses dépenses, ses taxes et ses surplus. Alors il en resterait davantage pour les provinces et les villes. Il faudrait sans aucun doute garder un système de péréquation pour protéger certaines provinces moins favorisées, ce qui serait d'autant plus facile que presque toutes les provinces ont maintenant de bonnes chances de prospérité grâce aux ressources naturelles découvertes un peu partout. Mais il est indispensable que les provinces obtiennent une plus large part des impôts, sans quoi Ottawa pourra continuer son offensive de centralisation. Ce n'est malheureusement pas la campagne électorale actuelle qui va permettre de faire avancer la solution de cet inquiétant conflit.

P. S.

Seigneur, délivrez-moi de mes amis . . .

Les rédacteurs de l'Actualité s'efforcent de donner un air d'authenticité aux propos qu'ils prêtent aux gens. Le sommet de l'art serait d'amener le lecteur à croire que l'homme caricaturé "ait pu dire de telles choses". L'équivoque durerait, jusqu'à la fin de l'article, alors que le lecteur constaterait qu'il a été victime d'une blague.

Voici un document authentique : vraiment authentique, mais tellement "naïf" qu'on s'étonne qu'un homme ait prononcé de telles paroles. Car il les a prononcées.

Les personnages qu'il met en cause seront heureux de ce qu'il a dit ! Quant aux situations qu'il décrit elles étaient déjà connues : mais personne encore n'y avait fait allusion avec une telle autorité, un tel luxe de détails.

Voici donc des extraits d'un discours prononcé par M. Nerée Arsenault, candidat conservateur dans le comté de Bonaventure, représenté à Québec et à Ottawa par des libéraux.

"Mes chers amis, je puis vous assurer en terminant mon discours, que je ne suis pas seul dans cette lutte pour vous autres. Tout le Québec est avec moi.

"C'est à l'insistance de l'honorable premier ministre de la province, l'honorable Duplessis, que je suis descendu dans le comté pour venir me présenter comme votre candidat aujourd'hui et votre futur député.

"J'ai exigé, avant de pouvoir venir avec vous, que le comté de BONAVENTURE ne soit plus considéré comme un comté dans l'opposition, même au provincial! Et depuis que j'ai accepté de venir candidat dans le comté de Bonaventure, le patronage vous est ouvert comme il est ouvert dans les autres comtés qui sont sous l'égide de l'Union Nationale.

"Vous comprenez ce que cela signifie pour vous.

"L'été dernier, l'automne dernier, tout l'hiver, je puis vous dire que j'étais bien peiné de voir un comté comme BONAVENTURE être obligé de faire pénitence. Je me demandais pourquoi. Lorsque je frappais à des portes on me disait : "Le comté de Bonaventure va faire pénitence. Je me demandais pourquoi. Et j'ai exigé avant de venir ici que cette pénitence là soit écourtée, et que les trois dernières années qui restent pour le terme du provincial, pour le comté de BONAVENTURE, vous soyez considérés comme tous les comtés qui sont nationaux."

Autan Tic

Documents

Paris devant Rabat et Tunis : savoir dominer l'amertume

Dans l'excellent hebdomadaire parisien, "l'Express", Georges Laveau examine avec objectivité le climat des relations franco-marocaines et franco-tunisiennes et montre en quoi ces relations sont essentiellement dominées, "empoisonnées" par l'affaire algérienne. Au moment où le gouvernement français a pris la décision, assurément regrettable, de suspendre toute assistance économique à la Tunisie, la lecture du texte ci-dessous permet de situer la mesure dans sa véritable optique.

Les querelles de la Tunisie avec la France cesseront un jour . . . :si elles se terminent mal, Tunisiens et Français comprendront, trop tard, qu'ils n'y ont rien gagné; mais enfin, tant bien que mal, de part et d'autre on en réchappera ! Au contraire, si la Tunisie ne se mettait pas tout de suite à liquider tous les maux qui rongent trop de pays du Proche-Orient, les Tunisiens en souffriraient pour des siècles, et le monde entier avec eux car — et c'est là le principal — jamais il n'a été aussi évident que le monde entier est aujourd'hui concerné par la régénération de ces zones de faim, de misère, d'insensibilité et de dénuement.

Je n'ignore pas les lacunes, les faiblesses (les unes simples excès de jeunesse, les autres plus inquiétantes parce que trop conformes à des traditions séculaires de désordre, d'imprévoyance ou de vanité) des efforts actuels de la Tunisie et du Maroc.

Mais enfin, si ce qui ne se fait pas est grave, ce qui se fait au Maroc et en Tunisie est aussi important !

Ce qui se fait ? D'abord un méritoire effort d'éducation. Plus encore que l'effort d'éducation scolaire (qui ne semble pas s'être ralenti), ce qui frappe, c'est l'effort d'éducation populaire auprès des femmes (et comme c'est urgent !), des fellahs, des ouvriers. Effort désordonné, bourré de propagande antifrançaise, diront les chagrins. Sans doute ! Mais quoi? Cela aussi passera! Ce qui pourra en rester, c'est le désir d'apprendre, de comprendre, la volonté de ne plus subir passivement le trachome, la famine, la corruption, ou de s'en libérer par la haine.

Ce qui se fait, c'est l'apprentissage (combien insuffisant !), la formation de cadres administratifs et économiques. Trop lentement et peut-être, ici ou là, sans y apporter toute l'application nécessaire. Ce qui se fait (pas assez), c'est la critique, parfois superficielle et pas toujours sereine, des insuffisances ou des erreurs actuelles: les journaux sont peu critiques à l'égard des dirigeants . . . mais enfin, est-ce à MM. Guy Mollet, Robert Lacoste et Gérard Jaquet de s'en scandaliser ? On lit, on réfléchit, on discute: c'est ainsi que commence une nation. Qui jugerait qu'il y ait plus de densité dans ces journaux d'Algérie dont M. Robert Lacoste fait ses délices ?

On s'étend amèrement dans une certaine presse française sur les revendications des fonctionnaires français du Maroc et de Tunisie et, certes, c'est le devoir du gouvernement français de veiller à ce que justice leur soit garantie. Mais enfin, là encore, remettons les choses à leur place: cela aussi passera (et le ton aigre, de part et d'autre, ne fera pas que les choses se passeront mieux). Ce qui est plus important, parce que cela conditionne l'avenir et restera, c'est que syndicalistes tunisiens et marocains consacrent, au bout du compte, moins de temps à se chamailler avec les fonctionnaires français qu'à former leurs militants, à élaborer des plans de développement économique, à développer l'apprentissage et la prévention, à participer à l'étude et à l'élaboration des décisions économiques et sociales, etc. Si — pas dès maintenant peut-être, bien que cela ait déjà commencé, mais dans un avenir proche — ces cadres syndicaux réussissent à donner à ces redoutables masses urbaines de Casablanca ou d'ailleurs d'autres espérances et d'autres besoins que la terrible disponibilité des foules du "bazar", l'espèce humaine aura avancé de quelques pas sur la voie de son unité et de son homogénéité.

Mes amis tunisiens et marocains connaissent bien les accès de sévérité à leur égard; cela les irrite fort, mais tant pis: car cela aussi passera. Leurs plus vrais amis ne manqueront jamais de leur porter des critiques mesurées et calmes toutes les fois que, sur le principal, ils leur paraîtront défaillants.

C'est de la part de la France un mauvais calcul d'accorder ou de refuser son aide économique en fonction de telle affaire irritante (mais passagère) du "contentieux" franco-marocain ou franco-tunisien. Ce qui fait la gravité de l'affaire Moureau, c'est non seulement qu'un officier français soit odieusement séquestré, c'est surtout que des bandes n'obéissant à personne font régner leur loi dans des zones entières: aucun homme, Français ou Marocain, n'est dès lors en sécurité et tout effort de rénovation intérieure au Maroc restera fragile tant qu'il en sera ainsi. Le seul critère valable de l'octroi de notre aide économique (et de toute aide étrangère ou internationale) devrait être celui-ci: Y a-t-il effort concret, démontré, pour transformer le pays, libérer la femme musulmane, soigner les malades, entretenir les routes, les forêts, les travaux d'irrigation? Y a-t-il une utilisation sévère et rationnelle des ressources publiques? Si oui, il n'y a pas à hésiter... même si à ce moment quelque "docteur" échauffé revendique la Mauritanie (lui aussi passera, d'autant plus vite que nous aurons calmement fait ce qu'il y a à faire). Sinon, il faut patiemment expliquer et tenir ferme.

Bien entendu, j'attends la question: "Et l'aide fournie par la Tunisie et le Maroc au F.L.N., est-ce accessoire ou principal?"

La réponse est claire: c'est actuellement le principal et cela empoisonne tout.

C'est ce qui rend les réactions françaises si nerveuses à l'égard de la Tunisie et du Maroc. Mais c'est aussi la guerre d'Algérie qui est cause (et parfois prétexte) de l'effort encore insuffisant qui est fait dans ces pays sur le plan économique, social et administratif.

Ce qui compte, et qui là encore est le principal, c'est que le Maroc et la Tunisie ne peuvent matériellement pas s'opposer à l'infiltration et au stationnement de bandes qui se sont constituées sur leur territoire au moment même où ces pays luttaient, eux aussi, en même temps que les Algériens, pour leur indépendance. Les nécessités de politique intérieure (M. Guy Mollet n'est pas seul à en subir les exigences) leur interdisent pratiquement de prendre parti contre les rebelles algériens (en auraient-ils le désir).

La seule chose en leur pouvoir serait de faire pression sur le F.L.N. pour l'amener à moins d'intransigeance. Il semble bien qu'ils l'aient fait. Pouvait-il faire mieux en ce sens? C'est douteux. Il faudrait encore d'ailleurs qu'ils soient certains que le gouvernement français, de son côté, soit disposé à accepter une négociation sur des bases autres qu'une large décentralisation.

La France devrait protéger la vie de ses citoyens d'Algérie. N'y avait-il pas d'autres moyens que la pacification? Et celle-ci pouvait-elle rester, si elle fut autre chose au départ, ce qu'on voulait qu'elle fût? Voilà l'essentiel.

Il reste qu'après trente mois rien n'a réussi. Dans ces conditions quoi qu'il advienne finalement, rien de ce qui en résultera en Algérie, au Maroc et en Tunisie, ne pourra porter de beaux fruits. Que la France y reste présente ou non, le gâchis ne pourra être qu'immense. L'onde s'en fera sentir, n'en doutons pas, dans la métropole aussi et le monde entier lui-même n'y sera pas insensible.

"La bêtise est le sens aigu de l'inessentiel." Et quand on prend "L'Echo d'Alger" pour "l'essentiel" on commet une bêtise aux incalculables conséquences. Le principal, c'était "L'Espoir-Algérie", même s'il n'exprimait encore que l'espérance de quelques-uns. M. Lacoste, "homme fort" (contre les faibles), n'a pu le supporter. Mais soyons justes: l'acharnement et l'aveuglement de certains "bouzilleurs" du F.L.N. devaient entraîner aussi la disparition d'"Espoir-Algérie". De ce côté encore, sait-on bien voir l'essentiel?

SITUATIONS '57

Le Cameroun a choisi le chemin pacifique vers l'indépendance

Voici une dizaine de jours, pour la première fois de sa longue histoire, le Cameroun se trouvait doté d'un gouvernement démocratique autochtone. Pour les Camerounais, c'est, on le devine, un événement d'une portée considérable. Le premier titulaire du poste de premier ministre est M. André-Marie MBIDA, chef des "démocrates camerounais" et animateur de "l'Alliance libérale du Cameroun". Il a constitué une équipe ministérielle de 15 membres (dix ministres et cinq secrétaires d'Etat) tous Africains, à l'exception du ministre de l'Agriculture, un Européen. Signe des temps, un Européen, l'administrateur Courot, est le directeur de cabinet de M. Mbida. Le gouvernement a été investi par 56 voix contre 10 (sur 70 conseillers), l'opposition étant dirigée par M. Soppo Priso, porte-parole des tenants de l'indépendance immédiate.

Un certain malaise persiste, pourtant, dans le Sud uniquement, à cause de l'activité de la clandestine UPC (Union des populations camerounaises), responsable des désordres sanglants de mai 1955 et de fin décembre dernier.

Il y a quelques semaines, le Conseil de Tutelle des Nations Unies, ayant examiné une fois de plus, à la lumière des derniers développements, la situation qui prévaut dans le Cameroun Français, a adopté une résolution dans laquelle il "prenait note avec satisfaction de l'évolution politique et sociale du territoire et félicitait la France pour l'établissement du nouveau régime qui constitue un pas important vers la pleine autonomie".

Qui suit un peu les travaux du Conseil de Tutelle et sait quel sentiment "anti-colonialiste" y prévaut, mesurera toute la portée des éloges ainsi exprimés au sujet du nouveau statut. Au Cameroun même, pourtant, une minorité persiste à combattre les nouvelles institutions mais il semble acquis que la grande majorité de la population en est satisfaite.

Pays très diversifié

Flanqué par la Nigeria britannique, d'un côté et l'Afrique Equatoriale Française, de l'autre, le Cameroun se présente sous la forme d'un triangle de 43,000 kilomètres carrés (le quart de la superficie du Québec, environ) et a une population de quelque 3,600,000 habitants, dont environ 20,000 Européens. On sait qu'à partir de 1880 environ jusqu'à 1918, le Cameroun était colonie allemande. Le traité de Versailles ayant consacré pour le Reich, la perte de ses colonies, le Cameroun (comme à Togo) fut divisé en deux parties, l'une placée sous le mandat de la Grande-Bretagne, l'autre — de loin, la plus importante, sous le mandat de la France. On rencontre encore de vieux Camerounais qui ont connu le régime allemand, efficace mais impitoyable et qui en ont conservé un culte secret pour la force. En 1945, avec une différence de terminologie, "tutelle" au lieu de "mandat", l'ONU consacrait la mission de Paris à l'endroit du Cameroun, la charte des Nations Unies spécifiant bien toutefois que la puissance administrante devait rendre le plus rapidement possible les populations autochtones aptes à s'administrer elles-mêmes et l'obligeant à faire rapport périodiquement des mesures prises à cette fin.

De tous les pays de l'outre-mer français, il en est peu d'aussi attachants que le Cameroun, à cause de son histoire, de sa diversité naturelle et humaine; peu qui soient économiquement aussi développés (du moins en ce qui concerne la région du Sud) et politiquement aussi évolués.

Ces dernières années, le Cameroun a connu des périodes assez agitées: on a même pu, un moment, y redouter des événements graves. Mais les élections territoriales de la fin décembre et la formation du premier gouvernement africain ont suscité un regain de confiance et démontré que l'agitation n'est le fait que d'une fraction des populations du Sud. Et comme il en va souvent en Afrique mais ici plus qu'ailleurs, la coutume est extrêmement profonde entre Nord et Sud. Le Cameroun, d'ailleurs comme expression politique est une création européenne et la diversité des populations exige une large décentralisation si l'on veut éviter l'éclatement du pays. Deux hommes politiques traduisent bien aujourd'hui cette opposition entre un Sud agité, revendicatif, et les régions centrales et septentrionales, évoluant lentement, dans les cadres traditionnels encore puissants.

Soppo Priso, ou l'indépendance immédiate

Ces deux hommes sont d'un côté Soppo Priso, leader de l'Union Nationale, et André-Marie Mbida, chef des "démocrates camerounais", l'actuel et premier "premier ministre". Rarement, ai-je rencontré d'hommes aussi différents, le premier brillant, séduisant, nerveux. Le second, calme et solide. Je les ai interviewés à quelques jours d'intervalle, Soppo Priso, à Douala, l'active et trépidante métropole du Cameroun, Mbida, à Yaoundé, la capitale, sise à peu près au centre du pays.

On était à la mi-novembre, un peu plus d'un mois avant les importantes élections territoriales qui devaient se tenir à la fin de décembre. Soppo Priso m'a reçu dans son cabinet de président d'une importante firme commerciale. L'homme qui s'appuie sur les masses ouvrières de Douala et des environs n'a rien du prolétariat: il possède une fortune personnelle considérable, sur l'origine de laquelle courent les bruits les plus divers. "Il doit plusieurs millions de francs d'impôt, me confiait un haut-fonctionnaire mais si l'administration entreprend des procédures pour le forcer à les verser, on nous accusera immédiatement de "persécuter" en lui l'homme politique et la tendance qu'il incarne". Un somptueux immeuble, genre hôtel particulier, dans la banlieue de Douala, un vaste bureau, moderne. Pendant tout l'entretien, une secrétaire — française — continuera à "taper" discrètement de quelconques rapports et un garde-du-corps se tiendra, moins discrètement, dans un angle de la pièce.

"Nous ressentons une amère déception devant le refus opposé à nos aspirations, commence Soppro Priso. Nous ne voulons pas le statut du Togo, pas d'étape intermédiaire entre la suppression de la "tutelle" et l'accession à l'indépendance complète. On nous prépare, paraît-il, un "nouveau statut" dans le cadre du régime de tutelle. Nous ne sommes aucunement intéressés. Nous estimons que les Camerounais voulant l'indépendance de leur pays, ce principe du moins doit leur être pleinement reconnu, quitte à nous entendre ensuite avec Paris sur les aménagements à la jouissance progressive de cette indépendance."

Soppo Priso venait de constituer, quelques semaines plus tôt, sous le nom de "Union Nationale", un regroupement de diverses factions, dont la plus importante réunissait les membres de l'Union des Populations Camerounaises maintenant illégale.

"Nous demandons d'abord l'amnistie pour tous les Camerounais emprisonnés ou condamnés en marge des événements de mai 1955. Puis la reconnaissance du principe de l'indépendance. Ensuite, nous élirons une Assemblée législative, nous constituerons un gouvernement, qui à son tour passera diverses conventions avec la France. Il nous faudra notre propre délégation à l'ONU, celle-ci d'ailleurs pouvant y agir en accord avec la délégation française. L'indépendance ne signifie aucunement la rupture des rapports avec l'ex-métropole. Je n'écarte même pas la participation à un ensemble français mais qui serait une véritable Union dont tous les membres seraient sur un pied d'égalité . . .

Et puis, la reconnaissance de l'indépendance assainira l'atmosphère du territoire, redonnera confiance aux capitaux étrangers et constituera un heureux choc psychologique pour les Camerounais qui travailleront avec beaucoup plus d'ardeur . . .

Oui, je sais, on vous parlera de l'opposition entre le Nord et le Sud: si elle a pu exister, elle est entièrement disparue ou presque: c'est "l'administration" qui tente de la ranimer pour faire échec au grand courant d'indépendance qui s'affirme.

Tenez, je rentre justement des régions les plus septentrionales du pays où j'ai passé une semaine et l'enthousiasme des populations envers les idées que je représente était assez éloquent . . . "

Plus tard, dans ces régions de Garoua et de Maroua, je parlerais de cette visite de Soppo Priso. "Oui, me dirent avec un granc éclat de rire des chefs africains locaux, il est bien venu pour une semaine . . . mais il a dû repartir au bout de deux jours, tellement il a senti que cela valait beaucoup mieux pour lui et pour ses acolytes". Il n'est d'ailleurs pas difficile de constater que les différences entre les diverses régions du Cameroun, que persistent à nier ou à atténuer les tenants de l'indépendance immédiate, sont réelles et profondes: différences de mode de vie, d'organisation sociale, de religion (animisme ou islamisme dans le Nord et christianisme dans le Sud), différence dans le rythme d'évolution et aussi antagonisme traditionnel, sans compter la diversité géographique et économique.

"Loin d'avoir accentué les divisions, m'ont dit des autochtones, la métropole n'en a peut-être pas suffisamment tenu compte: on a trop centralisé. En tout cas, c'est grâce à l'administration que des conseillers élus dans toutes les régions du pays, des fonctionnaires venus de toutes les régions du Cameroun, ont appris à travailler ensemble".

Mbida: "progressivement et avec réalisme"

"Mais tout le monde est d'accord depuis longtemps sur le principe de l'indépendance", me disait à Yaoundé, André-Marie Mbida, "Moi-même, premier député purement autochtone du Cameroun à l'Assemblée Nationale, pensez-vous que je ne désire pas le plein épanouissement de mon pays. Mais je sais que l'exercice de l'indépendance suppose une nation bien formée, une économie bien assise, des cadres nombreux. Ce n'est pas encore le cas: cela viendra au terme d'une évolution qui, heureusement, s'accentue, dans les divers domaines. Cette évolution, nous savons que nous en sommes redevables pour une bonne part à la France et nous souhaitons la poursuivre en accord avec elle et grâce à son amical concours".

"Etudiez un peu ce pays et vous verrez tout ce qu'il y reste à faire. Les gens de la tendance "upéciste" (Union des populations camerounaises) et de l'Union Nationale de Soppo Priso qui en est le reflet, font un mal énorme à nos peuples, en les nourrissant d'illusions et en spéculant sur un antagonisme Noir-Blanc qui n'a aucune raison d'exister dans ce pays... Si l'Européen partait, nous retomberions dans le tribalisme. L'indépendance? oui, mais par étapes sagement ménagées.

Voyez l'habileté machiavélique des gens de l'UPC et de leur expression officielle, le rassemblement de Soppo Priso: ils tentent de brouiller les cartes et de confondre principe et pratique de l'indépendance. Ils ne recrutent d'ailleurs leurs troupes que dans le Sud-Ouest (Wouri, Sanaga maritim); dans le Centre, il n'y a pas 10,000 upécistes sur un demi-million d'habitants et pour ce qui est du Nord, vous auriez du mal à y trouver un millier de sympathisants aux thèses extrémistes sur 1,400,000 habitants".

"Pour nous, nous laissons cette poignée de trublions crier mais nous poursuivons notre travail en vue de l'amélioration du niveau de vie des populations rurales, de la formation de cadres, de la diffusion de l'enseignement dans le Nord (encore peu scolarisé alors que le Sud l'est à 75 p.c.), en vue aussi d'améliorer l'équipement du territoire. Et à ce propos, comment les gens de l'UPC et les amis de Soppo Priso croient ils que nous pourrions nous tirer d'affaires, sans le concours de la métropole. Le Cameroun est économiquement impuissant non seulement à assurer son propre développement mais aussi son budget de fonctionnement...

Ce que nous entendons réaliser, c'est, par étapes sagement aménagées, l'indépendance ; c'est un fédéralisme qu'appelle la diversité de ce pays; c'est la redéfinition de nos liens avec la métropole dans le cadre d'une Union Française rénovée, qui serait une véritable communauté, où l'égalité serait totale entre les composants et dont l'Assemblée disposerait de pouvoirs réels".

"Le nouveau statut qu'on nous propose constitue un grand pas en avant. Pendant la période de transition, nous allons nous préparer avec le concours de la France à assumer une pleine indépendance que nous souhaitons exercer ensuite dans le contexte d'une grande communauté de peuples librement associés à la métropole".

Celui qui est devenu le premier ministre Mbida a vu les événements des derniers mois confirmer ses convictions. En effet, en décembre dernier, les gens de l'UPC avaient ordonné le boycottage des élections territoriales: ils ont recouru à la violence pour arriver à leurs fins, organisant des émeutes en divers endroits du Sud, provoquant du sabotage et faisant même assassiner quatre candidats (africains) dont un médecin. Mais cela s'est retourné contre eux. Même dans le sud-ouest du pays, leur région de prédilection, la participation électorale a atteint plus de 80 p.c. Et maintenant qu'est constitué le premier gouvernement autochtone du Cameroun, il semble que le climat de confiance a été pleinement restauré et que l'acheminement progressif et pacifique vers l'indépendance l'emportera sur les thèses extrémistes.

J. M. L.

HORIZONS INTERNATIONAUX

Tokio pose sa candidature à la direction du monde asiatique

par Jean-Marc LEGER

Le premier ministre japonais poursuit actuellement dans une demi-douzaine de pays asiatiques une tournée qui mérite de retenir l'attention. Ce geste, en effet, s'ajoutant à un certain nombre d'autres indices, semble indiquer que Tokio a décidé de passer à une nouelle phase de présence sur la scène internationale, de "politique active".

Dans une première étape, au lendemain de la dernière guerre mondiale, le Japon, où prévalait le plus noir pessimisme, a mené en quelque sorte une existence résignée, à l'ombre de l'occupant américain tout-puissant. A partir des années '50 et surtout au lendemain de la signature du traité de paix, le pays a repris progressivement confiance et par un travail acharné à retrouver presque son niveau économique d'avant-guerre, est redevenu une puissance industrielle et commerciale de premier plan. Mais la diplomatie japonaise demeurait extrêmement discrète, presque effacée et dans le concert des nations, la voix du Japon ne se faisait guère entendre. Aujourd'hui, une troisième étape est ouverte dont l'entrée de Tokio à l'ONU a marqué le premier temps.

Et le voyage du chef du gouvernement japonais constitue une illustration éloquente de la nouvelle tendance. Face à Pékin, d'une part et Delhi, de l'autre, Tokio va essayer à son tour de devenir le chef de file des pays asiatiques. Et cette rivalité, d'ordre pacifique, va yraisemblablement dominer la scène politique de l'Extrême-Orient dans les années à venir. Le Japon a pour lui d'excellents atouts. Même si nombre de peuples asiatiques persistent à le considérer avec une certaine méfiance, ils n'en éprouvent pas moins une vive admiration pour ces frères de couleur qui, dans bien des domaines, n'ont plus rien à apprendre de l'Occident et ont su bâtir une économie puissante dans des conditions souvent pénibles.

Politiquement et économiquement, le Japon peut jouer un rôle immense dans l'Asie de demain. Sur l'Inde, il a la supériorité d'une économie bien développée, d'un équipement technique, d'un progrès social et culturel incontestables. Sur la Chine, il a l'avantage d'être l'incarnation d'une démocratie authentique et de ne pas soutenir dans les divers Etats asiatiques des élémetns révolutionnaires. Certes, pour l'heure, le prestige soit de Delhi, soit de Pékin est beaucoup plus grand auprès des masses que celui de Tokio: Nehru ou Mao-Tsé-Toung, Menon ou Chou En-Lai éveillent plus d'échos, de résonances passionnelles que M. Kischi.

Tokio manifeste son indépendance

Mais voici que le premier ministre japonais, depuis quelques mois, a tenu à marquer d'une façon non-équivoque les "distances" qu'il entend garder à l'endroit de l'Occident. Rien ne déplait plus aux Japonais que de passer pour des "protégés" des Etats-Unis ou de brillants seconds asiatiques de la politique occidentale.

Or, deux événements viennent de fournir à M. Kishi l'occasion de réaffirmer l'indépendance du Japon, de marquer que l'option de son pays pour les idéaux démocratiques n'est pas synonyme d'une acceptation aveugle des décisions des "Grands" de l'Ouest. Il y a eu d'une part la question de la fameuse bombe à hydrogène. Que l'indignation japonaise ait été sincère, on le comprend aisément. Mais il n'est pas défendu de penser que Tokio a voulu profiter de la colère provoquée dans la plus grande partie du monde asiatique par les explosions nucléaires britanniques pour illustrer le caractère indépendant de sa politique et poser sa candidature au poste de chef de file de l'Extrême-Orient.

Puis, il y a la question non moins épineuse des bases atomiques américaines. Depuis plusieurs mois, l'opinion japonaise est dressée contre le maintien de certains avantages aux troupes américaines et à fortiori, contre l'éventuelle installation de bases atomiques.

A la Nouvelle-Delhi, le chef du gouvernement japonais, a déclaré, avec une fermeté qui a étonné certains observateurs, que jamais Tokio ne consentira à l'installation sur son territoire de pareilles bases atomiques. Venant à la veille du voyage de M. Kishi aux Etats-Unis, cette déclaration semble avoir pour but à la fois d'illustrer au regard des Asiatiques l'autonomie de la politique japonaise et de servir un avertissement à Washington.

Une politique de présence

Enfin, on n'a pas été sans remarquer les efforts déployés par les Japonais depuis deux ou trois ans pour pénétrer de plus en plus sur tous les marchés de l'Extrême-Orient. Et débordant le cadre de la traditionnelle influence économique, le Japon ouvre ses portes à des délégations d'observateurs et ses universités à des centaines d'étudiants de divers pays asiatiques. Par ailleurs, Tokio multiplie l'envoi de missions japonaises de tous ordres dans ces mêmes pays, pratique une politique intensive de présence aux moindres manifestations commerciales, culturelles, sportives et entre en concurrence avec les pays européens ou nord-américains pour l'exécution des usines et grands travaux en Extrême-Orient, enlevant une proportion croissante des marchés.

Renonçant délibérément à toute forme de militarisme mais nullement à la conquête d'une place parmi les "Grands" de l'univers, le Japon, ayant opéré un redressement économique spectaculaire, entreprend une politique d'expansion pacifique qui le mettra forcément en concurrence avec la Chine et l'Inde. Les années qui viennent diront lequel des trois pays a le plus de chances de parler au nom de l'immense Asie.

Prévue depuis quelques jours, la chute du cabinet Mollet a eu lieu mardi dernier. Sitôt la résultat acquis les observateurs pronostiquèrent une crise de longue durée. Le président Coty semblait croire à la possibilité d'une solution rapide qui lui aurait permis de faire le voyage officiel prévu aux Etats-Unis. Mais il a bientôt dû déchanter. La crise sera longue et le chef de l'Etat a annulé son voyage. Jusqu'ici il a simplement chargé M. Pleven d'une mission d'information. Ce dernier a bien spécifié qu'il n'avait pas accepté de tenter la formation d'un gouvernement mais simplement de voir dans quelle mesure les chefs de groupes consentiraient à adoucir certaines de leurs positions.

Dans la majorité d'occasion qui a renversé M. Mollet on trouve en effet des hommes de toutes tendances: les uns qui le blâment des lenteurs de la pacification en Algérie et voudraient que l'effort militaire y fût intensifiée cependant qu'ils désavouent les moyens financiers requis pour arriver à cette fin; les autres qui veulent un renversement complet de la politique suivie en Algérie mais aussi un renouveau de la politique fiscale désastreuse selon eux, de M. Ramadier. Seules l'habileté et une certaine mesure d'illogisme du cabinet précédent lui avaient permis de rester en poste aussi longtemps. Mais on se trouve devant le phénomène suiant : c'est au sein de la minorité et non de la majorité de mardi dernier qu'il faudra dégager les éléments susceptibles de résoudre la crise. Le prochain chef de gouvernement ne pourra être qu'un membre de ce que l'on peut appeler les formations centristes: socialistes, MRP, UDSR.

Par ailleurs, on peut redouter qu'après plusieurs jours, voire plusieurs semaines de crise, le pays se retrouve avec un cabinet, comprenant nombre de figures de l'ancien gouvernement et suivant à peu de choses près, la même politique. Le drame en effet est qu'il ne se trouve une majorité solide ni pour maintenir la politique nord-africaine actuelle, ni pour la changer. Et pendant ce temps, la situation en Algérie évolue vers un lent pourrissement.

LA SEMAINE DANS LE MONDE

FRANCE

Prévue depuis quelques jours, la chute du cabinet Mollet est devenue effective mardi. Par 250 voix à 213, l'Assemblée Nationale a refusé la confiance au gouvernement sur ses projets fiscaux. M. Coty a d'abord refusé la démission que lui offrait le président du Conseil, arguant que M. Mollet n'avait pas été battu à la majorité constitutionnelle. Mais ce dernier n'a pas consenti à rester au pouvoir, sauf, comme c'est l'usage, pour assurer l'expédition des affaires courantes.

Il semble que la crise sera longue. Le président Coty qui avait d'abord espéré pouvoir se rendre quand même aux Etats-Unis, où un voyage officiel est prévu depuis longtemps, a finalement cru nécessaire de l'annuler. Jusqu'ici il a simplement chargé M. Pleven d'une mission d'information.

Celui-ci a décidé d'essayer d'obtenir des partis du centre un large accord sur un programme minimum. D'autre part, le groupe parlementaire du parti radical ayant refusé de souscrire à ses directives en deux occasions importantes, l'ex-président du Conseil, Pierre Mendès-France, a abandonné la direction de ce parti.

ITALIE

M. Zoli a réussi à former un cabinet mais il s'agit d'un ministère homogène démocrate-chrétien. La plupart des observateurs croient que les chances d'investiture de ce cabinet par l'Assemblée Nationale, dans les premiers jours de juin, sont minces. Déjà, l'on parle d'une nouvelle crise et d'élections générales anticipées.

INDE

Poursuivant sa tournée d'amitié dans les pays asiatiques, le premier ministre du Japon, Nobosuke Kishi, a eu de longs entretiens avec Nehru. A l'issue de ces conversations, il a déclaré publiquement que Tokio ne permettrait jamais l'installation de bases atomiques américaines sur le territoire japonais.

Les incidents ont été provoqués par l'annonce de l'acquittement d'un sergent américain qui avait abattu un Chinois. Les E.-U. ont demandé des excuses et des réparations au gouvernement de Taipeh. Une douzaine de Chinois ont trouvé la mort dans de violents accrochages avec la police et la troupe. A Washington, on est fort préoccupé par ces événements qui risquent de mettre en question l'attitude américaine au sujet de Formose.

Le président Eisenhower a vigoureusement défendu son programme d'aide à l'étranger. Il semble que l'opposition s'atténue au Sénat : d'importants éléments restent cependant désireux de réduire substantiellement les crédits prévus à ce poste. Par ailleurs, le président a déclaré au cours de la semaine que les perspectives d'un accord de l'Occident avec l'URSS au sujet du désarmement sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été depuis la fin du dernier conflit mondial. Enfin, la visite du chancelier Adenauer souligne les craintes de Bonn qu'un accord Est-Ouest soit conclu aux dépens de la réunification des Allemagnes.

AU TEXAS

Vingt tornades font 64 victimes et cent millions de dommages

OLTON, Texas (PA) — On a compté vendredi quelque 20 tornades dans l'ouest du Texas, dont une particulièrement violente, accompagnée de trombes d'eau, qui a détruit 25 maisons.

A Tahoka, une centaine de maisons ont été endommagées.

La police de l'Etat rapporte qu'une personne a été portée disparue et qu'il y a eu trois blessés dans le quartier noir et mexicain de Olton. Il est possible que les recherches entreprises dans les décombres aboutissent à la découverte d'autres victimes.

Le shérif adjoint, V.L. Smith, rapporte qu'il se trouvait à Olton et qu'à cause de la pluie il n'avait pu voir la tornade s'approcher.

Le vent s'est levé vers midi et a soufflé toute l'après-midi dans le haut-Texas, d'Amarillo jusqu'à 240 milles au sud.

Dans le centre-nord de l'Etat, à Fort Worth et Denton, la pluie a forcé les habitants à fuir leurs maisons une fois de plus.

Les dégâts

C'est le 37e jour de tempête au Texas On estime que 64 personnes ou plus ont été victimes des tornades, des inondations ou des incendies ce printemps. Les dégâts se chiffrent par plus de $100,000,000.

A Olton, centre d'une riche région agricole à 50 milles environ au nord ouest de Lubbock, la tornade a également détruit un silo à blé.

Les lignes téléphoniques ont été arrachées et la pluie a causé des inondations dans plusieurs quartiers de la ville. L'afflux des volontaires des régions voisines venus pour porter leur aide est tel que les autorités ont dû lancer un appel pour demander aux gens de rester chez eux.

A Tahoka, à 30 milles au sud de Lubbock, une centaine de maisons, des toitures, des garages ont été endommagés. La tempête a été précédée d'un orage de grêle terrible. Le quartier des affaires de la ville a été épargné.

Une panique

A Hereford, environ à mi-chemin entre Lubbock et Abilene, l'approche d'une tornade a presque causé une panique. Quatre collisions se sont produites dans le désordre et une personne a été blessée.

A Durant, en Oklahoma, à la frontière du Texas, une vingtaine d'embarcations ont été détruites ainsi que des abris pour bateaux.

L'est du Nouveau-Mexique a également été frappé par la tempête et on signale que plusieurs granges ont été détruites. On ne déplore cependant aucun accident. L'orage de grêle a détruit jusqu'à 60 pour cent de la récolte de blé dans cette région.

A Lubbock, le représentant de la Croix-Rouge rapporte que dans cette ville une dizaine de personnes ont été blessées, 30 maisons ont été détruites, 15 gravement endommagées et 10, légèrement.

5e voyage en 5 ans

Adenauer vient chercher aux E.-U. des "assurances"

NEW-YORK — Le chancelier Conrad Adenauer a déclaré hier que l'Allemagne occidentale sait que son alliance avec l'Ouest offre les meilleures garanties pour la paix du monde et la réunification de l'Allemagne.

Le chef d'Etat allemand est arrivé de Bonn dans un avion spécial; il vient s'entretenir avec les autorités américaines.

Le chancelier a refusé d'être interrogé par les journalistes à son arrivée à l'aéroport d'Idlewild, mais il a remis une déclaration exprimant son plaisir de revenir aux Etats-Unis pour la cinquième fois en autant d'années.

"Ces visites démontrent à quel point les Allemands sont déterminés à intensifier les liens étroits qui existent entre nos deux pays", disait le communiqué.

"Je discuterai avec le président Eisenhower, le secrétaire d'Etat, M. Dulles, et d'autres personnalités dirigeantes à Washington tous les problèmes dont la solution est si importante pour la sauvegarde de la liberté et le maintien de la paix dans le monde.

"Il existe une étroite relation entre la solution de ces problèmes et la fin de la division cruelle de l'Allemagne qui sépare les frères de leurs frères. Nous savons que notre alliance avec l'Ouest offre les meilleures garanties pour la paix du monde et la réunification de l'Allemagne. J'ai hâte d'avoir ces entretiens et de revoir mes bons amis".

Conciliation provinciale à Arvida ?

ARVIDA (PC) — On croit savoir qu'un enquêteur du gouvernement provincial a été nommé pour chercher à régler le différend qui paralyse la fonderie de l'Aluminum Company of Canada dont les 6,500 employés se sont mis en grève il y a plus d'une semaine.

Le Progrès du Saguenay, un quotidien de Chicoutimi, annonce en effet dans son numéro de vendredi que le ministère du Travail a avisé la Fédération nationale de la Métallurgie, affiliée à la CTCC, que le chef du service de conciliation, M. Noël Bérubé, avait été désigné pour accomplir cette mission. Quelque 6,500 ouvriers ont abandonné le travail après l'échec des négociations post-arbitrales.

MONTREAL

Centième membre des Associés de l'Université

Le major général Georges P. Vanier a récemment remis au recteur, Mgr Irénée Lussier, sa contribution comme centième membre des Associés de l'Université de Montréal. Ce groupement a été constitué, il y a un peu plus d'un an, en vue de faire bénéficier l'Université de l'expérience et de l'influence d'hommes d'affaires intéressés aux progrès de l'institution, qu'ils en soient ou non des anciens.

Le premier conseil d'administration, auquel s'ajouteront quelques autres noms, est formé comme suit : M. Lucien Rolland, président, M. Aristide Cousineau, vice-président, les administrateurs, MM. Maurice Chartré, Maurice Corbeil, Maurice Désy, R. M. Fowler, le brigadier Guy Gauvreau, M. Louis Lévesque, M. André Bachand agit comme secrétaire.

LA FEMME
au foyer et dans le monde

Les cinquante années de Sainte-Justine

Les célébrations du cinquantième anniversaire de fondation de l'hôpital Saint-Justine, spécialisée dans le soin des enfants, ont débuté cette semaine par une brillante réunion à l'occasion d'un déjeuner offert par la présidente, Madame Louis de Gaspé-Beaubien, en hommages à l'équipe de la première heure, c'est-à-dire aux membres du premier comité d'organisation, du premier Bureau médical, de la première phalange d'infirmières, du premier groupe de religieuses qui ont accepté la responsabilité de la régie interne de l'hôpital.

Cette première célébration, dans l'immense et solide immeuble de la Côte des Neiges, rehaussée par la présence de Son Emience le cardinal Léger, archevêque de Montréal, a été aussi le cadre d'une cérémonie historique: la remise de décorations papales à trois membres de la direction féminine de l'hôpital. Madame Beaubien, déjà décorée à deux reprises, a reçu une bénédiction rarement accordée, "Motu proprio", et qui est envoyée directement au récipiendaire sans aucun intermédiaire. Toujours de la part de Notre Saint-Père le Pape, Son Eminence a aussi remis deux décorations "Pro ecclesia et pontifice" à la révérende Soeur Noémi-de-Montfort des Filles de la Sagesse, assistante-administratrice au service de l'hôpital depuis 20 ans et à Mme Gustave Castonguay, trésorière de Sainte-Justine depuis 19 ans.

- O -

Il y a cinquante ans, en 1907, le très petit hôpital, reçut 175 malades dans l'année, enregistra 4,414 jours d'hospitalisation et 586 consultations externes. En 1955, Sainte-Justine a hospitalisé 12,679 malades, compté 178,619 jours d'hospitalisation et 110,276 consultations externes.

Comment donc est né notre hôpital pour enfants?

Il ne faudrait pas penser que l'idée d'une telle institution est venue par hasard à l'esprit d'un groupe de femmes d'oeuvres en quête d'objet pour leurs activités charitables. L'idée est venue d'une nécessité, de la situation tragique à l'époque : une effarante mortalité infantile et maternelle dans notre province. Et la première femme qui pensa à cette fondation est le docteur Irma Levasseur.

Au début du siècle, en effet, l'annuaire statistique de la province de Québec, plus précisément en 1907, déclarait 21,007 décès pour 58,466 naissances, c'est-à-dire que presque la moitié des enfants mourraient avant l'âge d'un an. C'est ce qui faisait écrire à Edouard Montpetit, économiste et sociologue : "Nous avons les deux palmes: celle de la vie et celle de la mort. En vain une nation procréerait-elle des milliers d'êtres: elle n'a rien fait pour survivre si elle n'a pas, du même soin jaloux, éloigné les atteintes de la maladie, retardé l'emprise de la mort".

C'est dans cette situation désespérante aux yeux de plusieurs, qui inspira les premières démarches du docteur Levasseur qui, sollicité par trop d'activités ne resta pas dans cette équipe de la première heure mais, dans son allocution l'autre jour, madame la Présidente a prononcé à plusieurs reprises le nom du docteur Levasseur, en ajoutant: A mademoiselle Levasseur, toujours reviendra le mérite d'avoir été l'inspiratrice de l'idée d'un hôpital pour enfants. Elle qui s'est tellement préoccupée des enfants malades, elle aura sans doute une bonne part dans les mérites des soins qui ont été donnés à Sainte-Justine. Je suis heureuse de lui dire un grand merci, en ce jour de témoignage de gratitude à rendre à l'équipe de la première heure de notre hôpital.

- O -

Comme madame Alfred Thibaudeau le rappelait l'autre jour, au banquet des souvenirs: à la première exposition du projet par le docteur Levasseur, elle lui répondit :

— Docteur, si votre projet se matérialise, je vous promets de trouver une présidente hors paire.

Cette présidente, c'est toujours la même : madame Louis de Gaspé-Beaubien.

Et comment fut donc baptisé le nouvel hôpital? D'où vient ce nom de Sainte-Justine?

"La plupart des dames fondatrices, pour ne pas dire toutes, liton dans la chronique de la maison, étaient d'anciennes élèves des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, chez qui la dévotion à Sainte-Justine, petite martyre de sept ans, dont elles ont l'insigne privilège de posséder les reliques à leur maison de Longueuil, est à l'honneur. D'emblée elles la choisirent comme protectrice des enfants malades, qui, eux aussi, sont d'innocentes victimes de la souffrance. Les notes historiques nous disent que les restes sacrés de cette jeune martyre ont été trouvés dans les catacombes, au cimetière de Saint-Cyriaque, au cours des fouilles archéologiques du siècle dernier. Son nom lui vient de la bouche même de Notre Saint-Père le Pape qui, en recevant ce corps saint le salua en disant: "Ave Sancta Justina". Cette salutation à laquelle il a été attaché quarante jours d'indulgence, chaque fois qu'on la prononce, consacrait à jamais le culte de Sainte-Justine. La translation des restes de la jeune sainte a été faite avec piété et solennité à Montréal d'abord, pour être aussitôt dirigée vers Longueuil où la paroisse entière lui fit une réception triomphale, en 1892, alors que Son Excellence Monseigneur Ignace Bourget était évêque de la métropole.

- O -

Un autre fait mérite notre attention à l'occasion de cet anniversaire. Comme l'a rappelé également madame la Présidente, dans son allocution, "le premier témoignage de l'Eglise envers notre oeuvre naissante" est une bénédiction papale rapportée de Rome en 1908 par madame Frémont. Qui régnait à cette époque sur le trône de Pierre? Un Pape qui aimait particulièrement les enfants et les pauvres au point qu'il institua la communion précoce pour les enfants dès qu'ils seraient suffisamment préparés. Et ce Pape qui s'est intéressé à la maison des enfants malades, c'était Pie X qui faisait déjà des miracles de son vivant et que l'Eglise vient de canoniser, le Saint-Père qui recevait, chaque année, en audience particulière, tous les premiers communiants de Rome et faisait leur joie et leur enthousiasme en leur parlant tout bonnement et provoquant leurs vives réponses.

Aide-toi, le ciel t'aidera, dit un proverbe populaire. Les fondatrices et les équipes médicales ont travaillé dès le début de toutes leurs forces; devant le développement de l'oeuvre et sa splendide réalisation, on ne peut douter que le Ciel a fait sa part, très certainement par les petites mains de Justine et la bénédiction du grand Pape, ami des enfants.

Germaine BERNIER

TISSU CANADIEN — Les tissus canadiens à mélange de fibres synthétiques faciles à laver et ne requérant que peu ou pas de repassage, dominent dans les nouvelles blouses. Cette création montréalaise est en faille d'Arnel ornée de broderie de soie.

Popularité des cercles d'économie domestique

Des membres dans toute la province — Mme Armand Lessard, présidente provinciale.

Il n'y a pas seulement les écoles d'art ménager qui veulent venir en aide au monde féminin. Visant un but plus immédiat, les Cercles d'économie domestique désirent rendre la vie au foyer plus attrayante et plus rémunératrice et tentent ainsi d'y attacher davantage femmes et jeunes filles.

Tout comme pour les instituts familiaux, c'est au diocèse de Chicoutimi à Kénogami, plus précisément, que nous devons cette heureuse initiative, fondée par Mme Armand Lessard, en 1940.

Pendant cinq ans, le premier cercle réalisa des pièces de tissage, de couture et autres articles. Mais le noyau des premiers jours fit boule de neige si bien qu'aujourd'hui, on compte 80 cercles répartis dans six diocèses et groupant quelque 4,500 membres. Le diocèse de Chicoutimi, à lui seul, se glorifie de la formation de 12 cercles comprenant 1,084 membres.

Une famille de douze enfants n'a pas empêché Mme Lessard de s'occuper activement de cette oeuvre sociale dont elle est maintenant la présidente provinciale. Son mérite a d'ailleurs été reconnu officiellement le 28 mars 1954 alors qu'elle se vit attribuer la décoration papale "Bene Merenti". Par homonyme et en son honneur, le bulletin mtensuel des cercles publié à Iberville depuis 1956 a reçu le nom de "L'essor".

Leur mission

La principale mission que se sont donnée les CED, c'est avant tout, de promouvoir les intérêts économiques, sociaux et moraux du foyer. Ils visent encore à développer l'esprit de justice et de charité chrétienne, de solidarité et d'entr'aide mutuelle. Ils aspirent encore à coordonner les activités féminines en vue du relèvement du foyer et à favoriser l'éducation et l'instruction dans le domaine des arts domestiques.

Pour atteindre ce dernier but, les cercles locaux reçoivent la collaboration du département de l'Instruction publique qui envoie des techniciennes diplômées pendant quelques semaines où elles donnent des cours de tous genres.

Certains groupements organisent aussi des cours portant sur les premiers soins aux blessés, ou encore, des conférences traitant des différents aspects familiaux.

Coups de foudre et pays lointains

Pour la femme, le mariage c'est souvent un "prends mari, prends pays". Pourquoi ne pas renverser les rôles à l'occasion?

C'est ce qu'ont bien l'intention de faire deux jeunes Canadiennes de Vancouver qui, toujours sous le choc d'un violent coup de foudre, sont parties à destination des Iles Fiji avec la ferme intention d'y ramener leur soupirant.

Dora Noonan, 22 ans et Swano Kaur, 24 ans, rencontrèrent leurs fiancés John Fatiaski, 24 ans et Joel Kamali, 28 ans, au cours d'une réunion chez des amis, il y a trois ans. Les jeunes gens étaient alors marins et avaient été illégalement débarqués au pays, après s'en être vu refuser l'entrée par les officiers de l'immigration.

Lorsqu'ils constatèrent qu'il n'y avait aucun espoir de devenir citoyens canadiens, ils retournèrent dans leur pays où ils sont maintenant fonctionnaires à Suva.

"Même s'il nous fallait attendre encore plusieurs années", de dire Mlle Kaur, "nous sommes déterminées à faire valoir notre droit d'épouser ceux que nous aimons".

Eleveur de moutons et mannequin

Londres (PC) — Jusqu'à quel point les Britanniques se soucient-ils de leur apparence et particulièrement de leurs défauts physiques?

Afin de prouver ce qu'un costume de coupe appropriée peut faire pour améliorer la silhouette masculine, le Secrétariat international de la Laine a organisé un défilé de modes.

Le spectacle, qui mettait en vedettes des mannequins masculins non-orthodoxes de tous genres, commença par l'exhibition d'un costume de jockey.

La collection comportait des costumes sport, des habits de cérémonie pour cocktails, mariages, spectacles, etc.

Un certain nombre des costumes présentés avaient été conçus pour faire paraitre leur propriétaire plus grand, d'autres pour atténuer l'obésité fréquente chez les hommes dans la cinquantaine, d'autres pour atténuer l'effet d'une minceur trop prononcée.

Un riche Australien, Charles Macarthur Hardy, participait au défilé. Pourquoi a-t-il accepté d'être mannequin?

"Je me suis occupé d'élever et de tondre des moutons pendant toute ma vie", dit-il "et j'ai voulu voir ce qui advenait du produit fini."

Hardy est âgé de 29 ans et il possède 35,000 acres de terre, destinés à l'élevage des moutons.

Le Secrétariat international de la Laine est une organisation privée qui a pour but de promouvoir les recherches en ce domaine ainsi que l'usage fréquent de la laine.

Rien n'est plus séduisant que le mauvais exemple.
Frédéric II (Anti-Machiavel

LE VIN QUI CHANTE ET QUI ENCHANTE
Nouvelle référence No 544

LE VIN DES MARIAGES HEUREUX ET DES CELEBRATIONS JOYEUSES

Cours de Préparation à l'accouchement naturel.
Trude Sekely
Gymnastique rythmique et corrective
Pour dames et jeunes filles:
STUDIO: 3414 ave du Parc
DE. 6005

VIE SOCIALE

Réception

Mme Philip Osler recevra à l'heure du thé mercredi, 29 mai, en l'honneur de lady Garner, épouse du haut commissaire du Royaume Uni, invitée d'honneur à la Fête des Fleurs du Musée des Beaux-Arts ce jour-là.

Femmes journalistes

A la dernière réunion de la saison du Cercle des Femmes Journalistes, ce soir, à sept heures et demie à l'Ecole des Sciences ménagères, 461, rue Sherbrooke, il y aura présentation de rapports et élections d'un nouveau comité.

Réunions d'Amicale

La réunion générale de l'Amicale Marguerite d'Youville du couvent des Soeurs de la Charité de la Malbaie aura lieu jeudi, le 30 mai. Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées. Celles qui n'ont pas reçu d'invitation personnelle, faute d'adresse, sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

Cercle social féminin

A sa douzième assemblée générale tenue à la salle Elizabeth de l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal, le Cercle social féminin a procédé à l'élection de son comité exécutif pour le prochain exercice. Ce nouveau comité se compose comme suit : Mme Charles Marceau, présidente, Mme Louis Bastien, première vice-présidente, Mme Sylvain Bernier, deuxième vice-présidente, Mme Romain Bédard, trésorière, Mme Jean-Paul Handfield, secrétaire, Mmes Jean Portelance, Pierre Charest et Germaine Beaulieu, conseillères.

Cercle Juif de langue française

La prochaine réunion du Cercle Juif de langue française aura lieu mardi, le 28 mai, à huit heures et demie, à l'auditorium du Congrès canadien Juif, 493 ouest, rue Sherbrooke.

M. Conrad Langlois, journaliste et conférencier invité, a intitulé sa conférence : "La natalité canadienne-française et l'avenir du Québec."

Gala de la coiffure

Un gala de la coiffure aura lieu au Palais du Commerce, jeudi soir le 30 mai sous les auspices de l'Association patronale métropolitaine des coiffeurs et coiffeuses incorporée. Un défilé de modes estivales américaines aura lieu au cours de la soirée.

Les organisateurs de cette soirée sont M. Raymond Lavallée, Mlle Reina Bureau et Mme Madeleine Dumas.

Mme Jeanne Carrière sera la commentatrice des modes et Mlle Huguette Proulx, de la coiffure.

Bal du régiment de Joliette

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Gaspard Fauteux, C.P., a accepté la présidence d'honneur du bal et dîner de gala du régiment de Joliette qui auront lieu samedi, le 1er juin à l'arsenal de la compagnie "D" à Saint-Jérôme.

Auto-Elégance

Le traditionnel spectacle de grande classe Auto-Elégance inaugurera la saison du Centre d'Art de Sainte-Adèle, le 15 juin prochain.

Six couturiers canadiens présenteront des créations et vingt-cinq voitures prendront part au défilé.

Mme Denyse Tétrault est la présidente du comité d'organisation de ce gala de la mode qui fait courir le monde élégant de la métropole et des environs.

Fête des Fleurs

Le comité chargé de l'organisation de la Fête des Fleurs qui doit avoir lieu au Musée des Beaux-Arts, mercredi le 29 mai de trois heures et demie à minuit, se compose entre autres de Mmes T. P. Howard, C. Douglas, J. Davidson, H. Lafleur, I. J. Wallace, Maurice Hodson, T. W. Case, E. Stern, Ross Malcolm, Melvin Chorney, K. Archambault, B.M. Pasmore, B.L. de Keroak, H.A. Stevenson, G. Garneau, A. Cantero, D. de Yturralde, André Leman, F. Aquin, M. Versailles, F. Montreuil, Paul L'Abbé, W.K. Newcombe, J.N. Baird, Roger Beulac, P.N. Macdermott, J.C. Lemoyne, Paul Fontaine, Paul Gouin, Peter Dawes, M. McDougall, B. Clark, T. Galt, Jacques Paradis, K. Henderson, A. Vanier, J.J. Bérard, H. Brainerd, E. Buchanan, J.M Scott, John Savoy, J.C. Luke, André Marcil, Murray Mather, D.V. Robertson, A.R. Dobell, M. Scott, W.B. Lambert, L.A. Lapointe, M. Gisasson, A. Magee, W. Major, L. Bélanger, G. Ryan, R. Bélanger, H. Turnbull H.W. Mathews, A. Lefaivre, J. Bélanger, K. Forébes, D. Wolvin, J. Williams, Ernest Savard, E. Collard, E.G. Meisner, J.S. Connolly M. Hudon, la comtesse de Roussy de Sales, Mlles J. Lallemand, F. Vanier, C. de Yturralde, S. Saint-Germain, Marie Raymond, S. Seely, P. Galt.

Pour servir votre santé

(Collaboration spéciale au DEVOIR par le Dr Adrien PLOUFFE)

On fait venir le vétérinaire mais on n'a pas besoin du médecin

Ce cher monsieur avait la prétention de guérir le rhumatisme ! Il possédait un don ! Bien entendu, il ne connaissait rien en médecine. Mais ses voisins avaient confiance en lui. Son remède consistait en une potion composée d'herbes médicinales. Ceux qui la prenaient étaient soulagés, mais ils restaient avec leur rhumatisme ! Notre thérapeute eut, un jour, à utiliser lui-même son fameux remède et après des semaines de traitement, il se rendit compte que sa maladie empirait et comme il n'était pas fou, il alla consulter un spécialiste qui le guérit.

Cet apologue ne manqua ni de piquant, ni de sagesse. Le monde est plein de grands faiseurs-petits faiseurs qui en font accroire **aux grands naïfs que sont trop souvent les hommes.**

M. J.B.S. Bitant avait cru faire une excellente affaire en achetant d'un colporteur tout un lot d'échantillons de remèdes. Du moins il pensait avoir réussi un bon coup! " J'ai là toutes les sortes de médicaments, confiait-il à sa femme, et ça ne m'a pas coûté cher. Des sirops pour le rhume, des toniques, des comprimés pour la digestion, etc. **On n'ira pas voir le médecin souvent, je ne te dis que ça !** "

Et notre bon fermier commença à exercer ses talents de thaumaturge. Sa propre fille lui servit de cobaye et, malheureusement, de victime.

Zéphirine était un joli brin de fille et ses vingt printemps enchantaient toute la maisonnée. Mais depuis quelque temps, elle avait perdu un peu de son entrain. Auparavant, elle chantait en travaillant ; maintenant elle s'acquittait de sa besogne quotidienne avec moins d'allant et on n'entendait plus les ritournelles de sa voix fraiche. Elle se mettait la dernière à table, elle touchait à peine aux aliments et elle se levait la première.

Son père lui fit prendre un tonique, des gouttes pour lui donner de l'appétit, des pilules pour sa digestion. Rien n'y fit et la santé de la pauvre enfant déclina, au point qu'elle commença à inquiéter sa maman. Quant au père, il était tellement convaincu de ses talents de guérisseur, qu'il courut à la ville et il en revint " avec tout ce qu'il y avait de mieux pour sa fille ".

Cependant, la mère de plus en plus consternée eut avec son mari une discussion qui devint assez orageuse. Et la femme lui dit : " Ecoute, mon vieux, tu fais venir le vétérinaire quand les animaux sont malades, je te dis, moi, que nous devrions aller quérir le docteur. Entre nous, il a plus d'expérience que toi, il n'élève pas de cochons, lui, mais son rôle c'est de nous soigner quand nous sommes malades ! "

Mais notre paysan était entêté comme un Breton et il ne voulut rien entendre. De temps à autre, sa femme revenait à la charge, **mais l'homme restait sourd aux prières de sa douce moitié !**

Quand l'Unité sanitaire fit savoir au maire et au curé du village que sa roulotte viendrait avec son service de rayons X, le père de Zéphirine refusa absolument de se rendre à la demande de son épouse qui voulait que sa fille fit examiner ses poumons par le radiologiste. Il allégua que c'était absolument inutile. Ses autres enfants se mirent de la partie, mais le père resta sur ses positions. Il connaissait son affaire, et il faillit se fâcher avec le curé qui avait osé, pensez donc, **lui tenir le langage de la raison et du bon sens.**

Les semaines passèrent, les mois succédèrent aux mois, mais comme sa fille maigrissait à vue d'oeil, la mère profita de l'absence de son mari pour mander le médecin. Le traitement à l'aveuglette avait fait son oeuvre et le vieux médecin de campagne diagnostiqua une tuberculose pulmonaire au troisième degré et le diagnostic clinique du praticien expérimenté fut confirmé par les rayons X.

La pauvre Zéphirine n'était plus que l'ombre de la jolie fille accorte qui ouriait naguère aux siens. **Elle mourut un mois après au sanatorium.**

Le père maudit le colporteur qui lui avait vendu les échantillons : il les jeta à la poubelle, mais il n'a pas encore admis qu'il n'aurait jamais dû s'occuper de traiter sa fille. **Il y a encore des pécheurs impénitents.** Il s'en est pris au colporteur, aux remèdes et à la malchance, **mais il était trop ancré dans son entêtement pour reconnaître que le grand coupable, c'était lui.**

Quelques semaines plus tard il tombait de son siège et la roue du lourd tracteur lui écrasa la poitrine. Il mourut en criant: "Zéphirine, Zéphirine ! "

Adrien PLOUFFE

Le Courrier du SAMEDI

Des hommes pour le service domestique et la garde des enfants?

Q. — Ne serait-il pas à propos de reprendre sous une autre forme cette idée non-conformiste mais sensée, lancée jadis par "Baby-Sitter" dans la Clinique de l'Ecole des Parents, de remplacer, dans certains cas, les servantes qui se font de plus en plus rares et exigeantes par des hommes rassis et sérieux qui seraient beaucoup moins exigeants ?

Ce correspondant disait, entre autres choses, ceci : "Quoiqu'ils n'excellent pas dans les travaux de fantaisie, bien des hommes sont tout de même bons à quelques travaux domestiques. Ils peuvent certainement cirer les planchers et se charger de l'entretien du gazon, du jardin de fleurs et du potager. Qui n'a pas connu dans son milieu de parents et d'amis, ces maris-modèles ou maris pâtiras, qu'on louange ou que l'on plaint suivant le cas, qui savent tout faire dans la maison à partir de la lessive jusqu'à préparer les repas ?

"Il y a également une catégorie de bons vieux garçons qui sont moins égoïstes qu'on pourrait le croire, qui savent se débrouiller, et qui peuvent tenir une maison aussi bien qu'une femme propre. Je parle évidemment de ceux qui ont de l'ordre et de la propreté et, fait non sans importance, vous trouverez parmi eux bien peu d'amateurs de romans-savons. Je connais des célibataires qui ne dédaigneraient pas de faire du service domestique chez des patrons d'un bon niveau social. Ils regardent d'un oeil d'envie le sort de celles qui reçoivent de $75. à $100. par mois, en plus de chambre et pension pour des heures fort écourtées. Et je puis vous assurer que ces vieux garçons ne seraient pas des briseurs de vaisselle ou d'appareils électriques. Ce que ces maris-modèls et ces célibataires peuvent faire chez eux, ne pourraient-ils pas le répéter ailleurs? Vous seriez peut-être surprise, de découvrir chez eux un sens du devoir et de la responsabilité qui manque lamentablement chez tant de servantes. Plusieurs d'entre eux aiment les enfants et peuvent fort bien les distraire et savent souvent s'en faire aimer. Celui qui écrit ces lignes parle en connaissance de cause. Faut-il être bachelier ou maitre en sciences pour faire du *baby-sitting*"?

Si vous partagez cette opinion et ce point de vue, un célibataire approchant la soixantaine consentirait à prouver que le préjugé que les femmes entretiennent à l'égard des hommes au point de vue d'aides domestiques n'a pas sa raison d'être.

D'ailleurs, la femme au cours du dernier quart de siècle a envahi presque tous les domaines qui étaient jusqu'ici exclusivement réservés aux hommes et a rempli des situations des plus osées. Pourquoi les hommes ne pourraient-ils pas être des aides-familiaux efficaces ou *baby-sitters* fiables ?

D'IBERVILLE

R. — Je vous remercie pour la copie imprimée des deux cliniques du DEVOIR que vous joignez à votre lettre. C'est visible que le problème vous a intéressé et vous tient encore à coeur. Et ce n'est pas un petit problème dans le champ du travail.

Savez-vous qu'il y a à Montréal des hommes de ménage comme il y a des femmes de ménage ?

Parfois c'est un étudiant qui va "faire" les planchers pour payer ses cours; parfois, c'est un vétéran qui transporte sa compétence "armée" sur le plan domestique, etc. Il n'y a pas de sot métier et tout travail qui mérite d'être fait, non seulement mérite d'être bien fait, mais aussi considération et respect pour le travailleur. Seulement cette catégorie des étudiants et des vétérans n'offre pas beaucoup de stabilité dans l'emploi. Ca se comprend. Chez les autres de tous calibres, il se rencontre encore des gens qui préfèrent travailler, même à des ouvrages domestiques, plutôt que d'attendre de l'aide des agences sociales et des oeuvres charitables. D'ailleurs dans toutes les communautés, à l'armée, dans les camps de chasse et de pêche, dans les hôtels grands et petits, les restaurants, les hôpitaux, des hommes sont à la cuisine, au nettoyage des pièces comme d'autres sont laveurs de vitres. Pourquoi ces emplois ne paseraient-ils pas au plan domestique? Je me le demande comme vous.

Il s'agirait probablement d'une coutume à établir, d'une organisation à mettre sur pied. Il est certain qu'un bon homme de ménage, soigneux et adroit dans son travail, honnête et suffisamment poli de langage et de manières pourrait se faire une clientèle, tout comme une femme de ménage qui a les mêmes qualifications, a la sienne pendant des années.

C'est une besogne interchangeable. Il n'y a pas si longtemps, c'était encore des femmes qui lavaient les planchers, le jour ou la nuit, dans les édifices publics, hôpitaux, bureaux, etc. Même des mères de famille surtout des mères de famille remplissaient ces emplois. Les hommes y sont venus dès que les laveuses de planchers automatiques et autres appareils mécanisés ont fait leur apparition. Le travail à la main regressait, le travail motorisé et . . . scientifique s'implantait. Je n'ai aucun chiffre sur ce chapitre mais il est à espérer qu'avec le niveau de vie et le gasoillage qui ont cours au pays, il n'y a plus de femmes à faire ce genre de travail la nuit.

Pour les hommes que le salaire et les conditions de travail attireraient vers ce service domestique, je conseillerais d'acquérir, en plus des qualifications plus haut mentionnées, une bonne paire . . . de lunettes pour apercevoir saletés, poussières, taches, à première vue . . .

Mais vous parlez de deux emplois différents : hommes de ménage, c'est une chose. Gardien à domicile, c'en est une autre. C'est certain qu'il y a des hommes comme des femmes qui savent aimer les enfants et s'en faire aimer, qui savent les distraire comme s'en faire obéir. C'est un don si ce n'est pas toujours un vocation. Et c'est bien certain que les parents sérieux devraient préférer un gardien rassi, consciencieux et dévoué à un tête jeune mais écervelée, incapable de prendre ses resopnsabilités de gardienne.

Toutefois, il s'agirait de s'assurer d'abord que, psychologiquement, il est indifférent à l'enfant d'être gardé par une personne âgée plutôt que jar une jeune et par un homme plutôt que par une femme. Il n'est pas sûr que tous les enfants acceptent d'emblée le gardien au lieu de la gardienne. Dans un cas comme dans l'autre on doit ménager une mise en présence et des enfants et de la personne qui gardera avant qu'elle commence son service. On évitera ainsi que l'enfant soit saisi d'étonnement et peut-être pris de panique en se voyant seul avec une personne inconnue ou en se réveillant inopinément devant un visage nouveau. On ne pense pas toujours à ce détail qui est pourtant à l'origine d'insuccès dans la garde des enfants.

Si vous le voulez bien, nous allons laisser de côté le problème du travail féminin et son évolution depuis le début du siècle. Ca n'a rien à voir avec le problème qui nous occupe ici et cela nous entrainerait trop loin. Que voulez-vous dire par les "situations les plus osées" que les femmes occuperaient? Quant à vos projets d'aide domestique ou de gardien d'enfants, une petite annonce mentionnant vos références, dans les journaux de votre région, vous aiderait probablement à vous trouver quelques clients. Peut-être même pourrez-vous, un jour, organiser ce Service des aides domestiques masculins dont vous rêvez. Vous ne m'avez pas dit si vous m'autorisiez à publier votre adresse.

Bonne chance.

Germaine BERNIER

Votre foyer peut devenir un grand magasin
Eh oui ! Nous allons vous mettre en affaires — GRATIS ! Il vous suffira de montrer à vos voisins et amis nos magnifiques échantillons GRATUITS — Vendez habits, pantalons, chemises, souliers et habits de travail, etc. Ecrivez immédiatement si vous voulez réaliser de gros profits — à temps complet ou partiel. Vite ! Envoyez votre nom au département 53 —
THE COOPER-JOHNSON CO.
Casier Postal 1100, Beauharnois (Québec)

Beauté charmes . . . deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
LA COMPAGNIE CANADA DRUG
TULIPE NOIRE
DE CHENARD

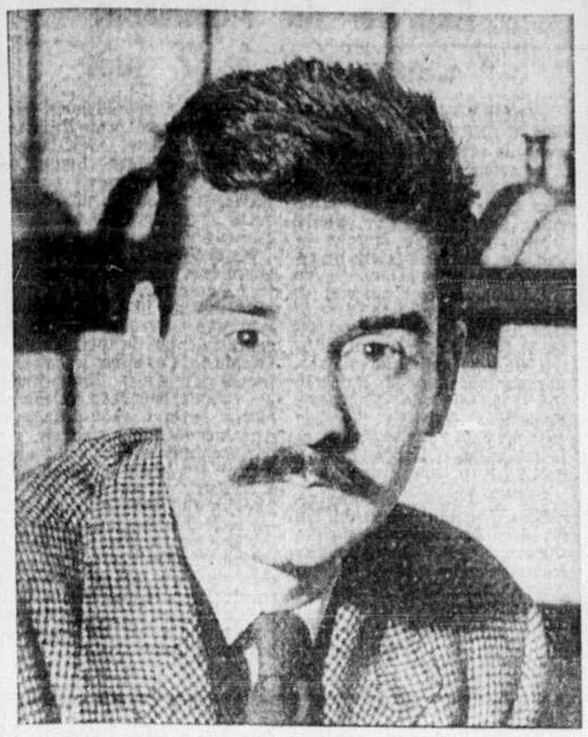

M. Jean-René MAJOR, auteur du roman intitulé "Quand nos pas nous attendent" qui vient de paraître aux éditions ERTA, dont M. Roland Giguère est le directeur-fondateur.

Vient de paraître

RIVAROL: Ecrits politiques et littéraires, choisis et présentés par Victor-Henry Debidour. Rivarol est un observateur pénétrant, de la lignée de la Rochefoucauld à Joubert; mais au lieu de juger les événements d'une certaine distance, il s'y est engagé activement à partir de 1789. Il meurt en 1794, dégoûté, usé, suspect et traqué. Ces pages, qui après 150 ans n'ont rien perdu de leur relief, se ressentent de l'agitation et des erreurs de l'époque troublée qu'elles jugent. (Grasset).

GUSTAVE COHEN: LETTRES CHRETIENNES AU MOYEN-AGE. Un volume de la collection: Je sais, Je crois, qui évoque la littérature de l'Europe occidentale à une époque de foi ardente: les Vies de saints, les Chansons de geste, notamment la Chanson de Roland; les fabliaux et le théâtre religieux; le roman du Saint Graal; l'historiographie des Croisades. Puis vient le XIVe siècle où l'Italie supplante la France pour la littérature. L'auteur consacre une cinquantaine de pages à la Divine Comédie; à la même époque en France se déploient les Mystères, dont quelques-uns sont analysés ici. (Fayard).

Quand le Pape avait des bateaux, par Michel Bourdet-Préville. Dans la Bibliothèque Ecclesia. Un livre documenté et vivant sur la marine pontificale du moyen âge à la fin du XIXe siècle. Plusieurs Papes ont été de remarquables stratèges navals, y compris saint Pie V, l'organisateur de la célèbre bataille de Lépante. La puissance maritime de l'Eglise prit fin quand les navires pontificaux furent réquisitionnés par Bonaparte pour la désastreuse expédition d'Egypte. Mais le Pape eut encore des navires jusqu'à ce que le dernier soit vendu par Léon XIII. (Fayard).

Miraculés de Lourdes. Reportage documentaire de Christiane Fournier. Le plus inépuisable des miracles va fêter son centenaire l'an prochain. Depuis un siècle, la science médicale a constaté à Lourdes deux mille guérisons humainement inexplicables. Là-dessus l'Eglise n'en a reconnu qu'une cinquantaine comme véritables miracles. Mme Fournier a pu retrouver une dizaine de ces miraculés, elle les a interrogés, et nous raconte leurs épreuves et leur guérison, dans ce livre bouleversant comme la vérité de Lourdes. (Plon).

La France Inconnue, de Georges Pillement. Le troisième volume de la France Inconnue est consacré au Centre et au Sud: Orléanais, Berry, Bourbonnais, Nivernais, Marche, Limousin, Périgord, Quercy, Auvergne, Rouergue, Gascogne, Languedoc.

Seize itinéraires au cours desquels l'auteur décrit les châteaux, les abbayes, les petites villes pittoresques. Un excellent guide, agrémenté de 64 illustrations. (Grasset).

Anne Hébert

Quatre bourses d'une valeur totale de $12,000 ont été accordées cette semaine à de jeunes écrivains canadiens par la Canada Foundation. Le poète montréalais Irving Layton reçoit $4,000 cependant que $2,700 sont attribués respectivement à Mlle Anne Hébert, de Québec, au dramaturge Norman Williams d'Ottawa, l'auteur de "To Ride a Tiger", et à Mlle Adèle Wiseman, romancière, auteur de "The Sacrifice", histoire d'une famille juive de Winnipeg qui fut simultanément publiée au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis en 1956. Anne Hébert, que trois recueils de poèmes ont déjà classée parmi les plus importantes figures de la nouvelle littérature canadienne-française, et qui a également publié des contes sous le titre "Le Torrent", compose en ce moment un roman et une pièce de théâtre. Anne Hébert, boursière des gouvernements fédéral et provincial, séjourne en ce moment à Paris. Son emploi régulier au Canada: auteur de scénarios pour l'Office National du film.

POURQUOI les maladies nerveuses D'ORDRE PSYCHIQUE

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

— LISEZ —
les ouvrages suivants

1—La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages $2.50
2—La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages $2.50
3—La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages $2.50
4—Névrose, Conscience, Religion 278 pages $2.50
5—Névrose et Obsessions, 289 pages $2.50
6—Fautes à éviter en Education 175 pages $1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes $12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave Marcil, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

La Vie des Lettres

" ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS "

Le troisième recueil d' "Ecrits du Canada français" retrouve à peu près, avec un sommaire plus réduit, la qualité du premier volume de la série. Le comité de rédaction aurait intérêt, semble-t-il, à choisir des essais plus ramassés, plus fulgurants, qui aient moins l'allure d'études ou de thèses. Car tels sont bien les exigences de l'essai conçu comme genre littéraire. Et il y aurait ainsi place dans le volume pour quelques signatures supplémentaires et pour un apport plus impressionnant d'oeuvres proprement artistiques. On espère généralement trouver dans "Les Ecrits" des échantillons représentatifs des états changeants de la création dans notre milieu. Cette contribution, variée et par là et typique, à notre vie des lettres est bien, si je ne m'abuse, l'objet de ce cahier périodique.

Les deux textes qui retiendront le plus l'attention dans la nouvelle livraison des "Ecrits", par leur étendue autant que par leur poids, sont l'essai d'histoire intellectuelle canadienne de Michel Brunet et l'étude de Gilles Marcotte sur Saint-Denys-Garneau.

Les proses poétiques de Roland Giguère et le conte de Jean Simard, qui représentent la part de la littérature d'imagination, constituent malheureusement dans l'ensemble une matière coincée et un peu perdue.

Cela est d'autant puis sensible que le conte de Jean Simard, "Un départ", est une bulle de savon. Le thème en est d'une extrême minceur et il n'a de portée que celle d'un bon portrait, brossé avec verve: celui d'un timoré d'un pusillanime. Monsieur Godenot s'apprête à partir en voyage; il fait soigneusement vérifier sa voiture, passe chez le chinois, chez le coiffeur, fait des courses, remet par téléphone des rendez-vous, vit dans la crainte et le tremblement cependant que Madame, en contrepoint, se prélasse dans une heureuse insouciance, malgré l'imminence (et non pas "l'éminence", comme on l'a imprimé) du dénouement. Ce dénouement, c'est le départ, au petit matin, pour une randonnée . . . d'une soixantaine de milles! Tout ce méticuleux remue-ménage, pour aboutir à une aussi dérisoire aventure.

Une pensée vigoureuse s'exprime avec netteté dans l'étude psycho-historique de Michel Brunet sur "Trois dominantes" de la pensée canadienne-française: l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme".

L'auteur de "Canadians et Canadiens" commence par enfoncer le clou qu'il a déjà solidement planté: "L'historien, écrit-il, qui néglige ou qui refuse de voir dans la Conquête de 1760 le fait capital de l'histoire du Canada français, l'événement tragique qui a modifié complètement son orientation, prouve qu'il ignore son métier ou manque d'objectivité". La pensée canadienne-française reflète les insuffisances d'une société jadis dynamique mais dont le développement n'a plus été normal à partir de la conquête anglaise. Toutes les analyses critiques de la pensée sociale canadienne-frnçaise qui ne remontent pas à cette lointaine justification, paraissent à M. Brunet entachées d'une grave méprise. C'est tout le problème de la causalité en histoire et de la complexité, du parallélisme des causes, qu'il faudrait soulever pour discuter les certitudes simplifiantes de M. Brunet. Il se peut que les trois vieilles "illusions" de l'action collective canadienne-française que dénonce avec entrain l'essayiste, soient nées de la situation asservie, inférieure des nôtres après 1760. Mais l'on ne peut se résoudre à considérer comme close et concluante la consultation, auprès des historiens, sur cet ample sujet. Il n'est pas impossible, on le soupçonne, que nous tenions partiellement de nos ancêtres agriculteurs français de l'Ancien régime, les trois "mythes" précisément que M. Brunet juge des produits de la seule conquête, en particulier l'agriculturisme et l'anti-étatisme. Le messianisme même fut-il si totalement absent de l'établissement en Nouvelle-France ?

M. Brunet a un autre point de vue. Il ne considère pas seulement la strate sociale dont nous sommes issus. Les élites riches et actives dont nous avons été décapités, les entrepreneurs et gouvernants français dont nous avons été séparés, la France du XVIIIe siècle en somme sur laquelle nous pouvions compter, tout cela entre dans son tableau de notre âge d'or.

Un fait demeure cependant : c'est qu'en imaginant que "la catastrophe majeure n'eût pas eu lieu, ce que nous appelons aujourd'hui les Canadiens français, avant d'acquérir imprimeries, journaux et gouvernement responsable, eussent dû surmonter leur situation coloniale. L'explication par les causes lointaines ramène ainsi fatalement à l'histoire hypothétique. L'histoire réelle, c'est que nous avons dû nous battre pour l'autonomie et que 1867 nous a dotés d'un Etat et d'un gouvernement, mais que, notre pensée se trouvant diminuée comme notre vie même — c'est la thèse qu'expose avec force M. Brunet — nous n'avons pas su nous en servir.

Ainsi le lien que tient à proclamer l'essayiste entre les lacunes qu'il dénonce et le fait de la conquête, peut-il avoir le bon effet d'une cure psychiatrique et réduire la tension émotive depuis longtemps installée dans notre mentalité par suite de l'état permanent de défensive dans lequel nous nous épuisons "à réfuter les jugements sévères" que nous essuyons "depuis bientôt deux cents ans"; ce lien, ce rapport direct de cause à effet, demeurent matière à discussion. En France même, les fils et petits-fils de paysans, sans qu'aucune conquête les ait touchés, ne donnent-ils pas des signes non douteux d'"agriculturisme", d' "antiétatisme" et de "messianisme" ?

Les analyses et les critiques de M. Brunet conservent toutefois leur pleine valeur indépendamment de l'explication passe-partout qu'il assigne aux phénomènes qu'il explore. L'auteur fouaille les apôtres, souvent très huppés, de notre vocation agricole, d'une plume trempée dans la même encre que celle du Pierre-Elliott Trudeau de "La Grève de l'amiante"; il souligne ce paradoxe d'une Eglise anti-étatiste "dans un Etat démocratique où l'immense majorité de la population était catholique pratiquante" et d'un "peuple catholique" ayant "déclaré la guerre à son gouvernement catholique"; il s'en prend enfin au "faux spiritualisme", à "l'angélisme" qui, par ce qu'il nomme "un processus de compensation", assignait romantiquement à notre peuple une mission régénératrice en Amérique, vocation sans cesse bafouée et contredite par la pauvreté des résultats. Pour l'auteur, l "ouvriérisme" contemporain est tout aussi entaché d'illusion que l'ancien agriculturisme.

"Les nouvelles générations, écrit Brunet, sont réalistes. Elles demandent à connaître toute la vérité". Or l'amère vérité aperçue par M. Brunet c'est que "les conquis ne possèdent plus leur liberté collective". Il ne sort pas de là. S'il conclut ensuite qu'il faut réagir contre les tragiques déterminismes, qu'il faut les surmonter, ne nous installe-t-il pas au plus creux d'une impasse ? La conquête n'est donc pas si irrémédiable ? Nous pourrons recommencer à causer, dès lors que le pessimisme justificateur de M. Brunet débouche sur un pessimisme créateur.

par Pierre de GRANDPRE

Cet essai est une précieuse contribution à l'effort de lucidité qui s'accomplit dans notre milieu depuis une dizaine d'années. Qu'il prône la recherche méthodique à travers "les données, les faits, les explications et les conclusions" pour éclairer l'action, et qu'il y contribue, c'est assez pour qu'il fasse date. "Ne sachant plus où vivre, quoi réparer, quoi détruire, écrit le poète Roland Giguère, nous laissons tout avarier, se ruiner, nous laissons tout crouler". Il faut écouter les poètes: "Nous sommes ainsi en droit d'attendre une transfiguration totale après toute défiguration . . . C'est maintenant qu'il faut modeler le visage que l'on aura donner aux traits la courbe de l'astre espéré".

La parole du poète, qui commence par les évocations cosmiques de "L'échelle humaine" me semble en maints endroits sensible aux urgences de notre drame collectif. Ai-je tort de découvrir cet intérêt local dans l'opposition entre la tradition et la découverte qui préoccupe si évidemment Roland Giguère? Voyez-vous un autre sens à ces lignes: "L'éclaiement de pétales prépare un ultime bûcher où seront consumées ces oriflammes insignifiantes qui nous servent d'horizons. Alors, peut-être, une vue claire...?" Ou encore: "La foudre le lendemain découpa dans le ciel les côtes étincelantes d'un continent nouveau pour lequel nous devions partir après s'être (lisez: nous être) démunis de tout souvenir." Ailleurs il est question de "passé incendié", d'un "hameau archaïque" et, par contraste, de l'attraction de "ce qui est devant"... "Tout est à apprivoiser", écrit le poète: "j'entrevois la possibilité de réincarnation sous forme plus heureuse: nuage ou flamme, à hauteur d'homme toujours".

Il est injuste de limiter la poésie de Giguère en lui prêtant des significations aussi précises. Et il faudrait accorder à ces pages d'un art très intellectualisé et très conscient, l'attention esthétique qu'elles méritent. Dans son étude sur Saint-Denys-Garneau, Gilles Marcotte rappelle très opportunément la loi des quatre imaginations matérielles de Bachelard, "loi qui attribue nécessairement à une imagination créatrice un des quatre éléments: feu, terre, air et eau". Si l'air et l'eau sont "la trame essentielle" de l'imagination poétique de Saint-Denys-Garneau, la poésie de Giguère, dans "Lieux exemplaires", toute pénétrée de prométhéisme, est de toute évidence, celle de la terre et du feu. Ce n'est que volcans, éruptions, cataclysmes, désordre et chaos: "Le volcan se retourne dans sa lave et patiente, écrit magnifiquement le poète; il patiente car au delà se devine une naissance: "Dans l'obscur, la foudre intervient: le temps d'un éclair et la figure humaine se détache du bloc de basalte."

-O-

Du portrait du pusillanime par Simard à la volonté de réalisme pessimiste exprimée par Brunet et aux intuitions déchiffrables sous l'imagerie hermétique de Giguère, ce n'est pas seulement la recherche de transitions ingénieuses qui me fait découvrir de secrètes parentés. Pourquoi nous étonnerions-nous de ce que les divers écrits du Canada français contemporain livrent des messages concordants? Ainsi la phrase de Brunet: "Si vous voulez vivre une vie diminuée, réfugiez-vous dans le passé", pourrait servir d'exergue à la minutieuse, attentive et admirative exégèse que fait Gilles Marcotte des poèmes de "Regards et jeux dans l'espace" et de "Solitudes". Dans "un ciel obscurci par mille regards perdus, une petite nacelle en vol libre laisse croire toutefois à un air pur", ces mots de Roland Giguère qualifient parfaitement l'aventure vécue par Saint-Denys-Garneau, telle que nous la traduit Marcotte. Il est étonnant qu'il suffise au critique de dégager à la suite le sens profond de chaque poème pour dessiner la courbe d'une destinée spirituelle. Est-il de meilleure preuve de la profonde cohérence et de l'authenticité de la poésie de Saint-Denys-Garneau? Chaque pièce s'insère dans un portrait moral et le précise: le peintre et l'enfant, le jeu et la couleur, la danse et le regard, une destruction de l'être compense au plan spirituel, l'analyse esthétique de Marcotte parvient à intégrer la biographie même du poète et le pathétique d'une quasi impossible incarnation.

Chez Saint-Denys-Garneau, écrit avec pénétration Marcotte, "l'âme dévore l'âme; l'idéal corrompt l'idéal. Le rêve se retourne contre lui-même... C'est un enfant qui cherche son enfance . . . Elle est cela précisément qui l'encombre et rend ses gestes malaisés". Et le poète est voué à une solitude de plus en plus fermée: "le rêve s'est heurté à la réalité". Michel Brunet ne nous reproche-t-il pas collectivement de chercher refuge dans le passé: "On pourrait, dit-il, résumer toute la politique agriculturiste par ce mot d'ordre: "Pour vivre heureux, refusez de vivre à votre époque."

Et ce n'est pas nous, c'est Marcotte lui-même qui conclut son étude en ouvrant cette perspective que rien n'annonce ni n'explique, mais qui n'en est pas moins profonde dans son laconisme: il n'est pas au Canada français de poésie qui ait proféré avec autant de justesse et de gravité que celle de Saint-Denys-Garneau "la plainte vers laquelle convergent les lignes de notre destin."

Toupin, Pierre Elliot-Trudeau.)

Ecrits du Canada français, tome III, 231 p., 1957. (Comité de rédaction : Robert Elie, Jean-Louis Gagnon, Gilles Marcotte, Gérard Pelletier, Paul

Kalidasa, poète vivant

par Baldoon DHINGRA

En 1789, trois cents ans après Christophe Colomb, un savant britannique découvrait un nouveau monde. Non pas un continent cette fois, mais une culture: Sir William Jones révélait en même temps à l'Occident la littérature sanskrite et son plus grand poète, Kalidasa. Aucun événement depuis la Renaissance n'avait eu un retentissement aussi profond que cette découverte.

L'oeuvre la plus célèbre de Kalidasa, et aussi l'oeuvre la plus connue de tout le théâtre indien, c'est évidemment Cakuntala: il en est ainsi depuis la traduction de Sir William Jones, et depuis le commentaire enthousiaste de Goethe, qui s'en inspira dans le prologue de Faust. Goethe, esprit universel, fort au-dessus des provincialismes nationaux, a dit comment la lecture de Cakuntala fut une des plus belles expériences de sa vie.

Cependant, de Kalidasa, dont on célèbre cette année le 1,500ième anniversaire, nous savons fort peu de chose. Nous le connaissons comme on connait Shakespeare, à travers ses drames et ses poèmes, et à travers les légendes que ses admirateurs ont pieusement brodées autour de son nom. Il fut en tout cas un des "neuf génies" — poètes, artistes, philosophes — qui firent l'ornement du règne de l'empereur Goupta Vikramaditya, qui régna de 380 à 413. Il demeure comme le plus haut représentant de cet âge d'or de la littérature indienne.

On a conservé de lui trois drames: "Malavikagnimitra" (Les Amours de Malavika et d'Agni), "Vikramorvasie" (Urvasi Conquise) et "Cakuntala", (l'Anneau Perdu). Cette dernière pièce est si bien considérée comme le chef-d'oeuvre de son auteur, qu'il existe à ce sujet un jugement traditionnel passé en proverbe: "De tous les arts, il faut préférer le théâtre; dans le théâtre, Cakuntala; dans Cakuntala, le quatrième acte; et dans cet acte, les adieux de Kanva à sa fille adoptive." Le sujet de cette pièce, tiré de l'antique épopée du Mahabharata, est l'histoire du roi Dushyamta, qui dans la forêt s'éprend de la fille d'un hermite, et lui donne un anneau pour gage de sa fidélité, quand il doit la quitter. Mais victime des maléfices d'un sage irrité, il perd la mémoire, et ne reconnait pas sa bien-aimée, quand elle vient au palais: la malheureuse a perdu l'anneau. Heureusement pour finir, le précieux bijou sera retrouvé par un pêcheur, et les amants seront réunis.

Mais Cakuntala n'est pas seulement une belle pièce de théâtre parmi tant d'autres. Elle possède — selon Rabindranath Tagore—un sens caché: c'est l'histoire d'un épanouissement, de la fleur au fruit, de la terre au ciel, de la matière à l'esprit. Le véritable thème du drame est celui du cheminement qui, de l'union du premier acte, aventure charmante, mais encore charnelle, s'élève au dernier acte à l'union supérieure dans l'hermitage céleste et l'éternelle joie. Au terme d'un pèlerinage douloureux, les héros se retrouvent pour des noces spirituelles: à un paradis perdu succède un paradis gagné. Dans cette pièce, comme dans le grand poème de Kumarasambhava (La Naissance de Kumara) — que l'Unesco doit faire paraitre dans sa collection d'Oeuvres Représentatives— Kalidasa montre que la beauté véritable va de pair avec la loi morale. L'amour n'a pas d'autre but que le bien. Aussi le poète enseigne-t-il que l'amour de l'homme et de la femme n'est ni beau ni durable s'il est egoiste, et qu'il reste stérile à moins de se répandre sur les enfants, sur les hôtes sur le prochain, de s'ouvrir vers la société.

Les caractères des drames de Kalidasa sont ceux de tout le théâtre sanskri: absence totale des unités de temps et de lieu, alternance des vers et de la prose qui scelle la dignité des personnages et des scènes, et, pour agrémenter le jeu, présence quasi obligée du Vidushaka, ou bouffon, et d'animaux. Mais chez Kalidasa, la poésie joue le premier rôle: ce grand dramaturge était avant tout poète.

En tout cas, ses oeuvres proprement poétiques ont défié le temps. On connait en particulier le Meghduta, le Nuage Messager, dans lequel un esprit céleste, banni par les dieux pour toute une année dans le "sud lointain", prie un nuage de porter à sa chère épouse le message de sa constance: "Je reconnais dans la liane ton corps, ton regard dans les yeux de la gazelle craintive, la beauté de ton visage dans celui de la lune, ta chevelure dans le plumage pesant des paons, et dans les rides légères des cours d'eau le jeu de tes sourcils; hélas, amie timide, à lui seul aucun objet ne suffit à te ressembler..."

Il faut dire surtout que Kalidasa incarne les principaux caractères de la culture hindoue: d'abord, la vénération de la vie. L'homme peut jouir pleinement de la vie s'il marche dans le sens du Devoir. Déjà dans la Gita, le Dieu Krishna disait qu'il représentait aussi le Désir, si le Désir n'est pas opposé au bien. Mais, d'autre part, dans les derniers vers de Cakuntala, Kalidasa demande une faveur qui pour un Hindou est celle de la vraie liberté: la délivrance du cycle des naissances et de la mort:

"Et mon Dieu dont la force de vie envahit tout l'espace, des transmigrations futures sauve mon âme".

L'influence de Kalidasa sur la littérature indienne est comparable à celle de Shakespeare sur la scène et la poésie anglaises. Mais comme Shakespeare, il dépasse les frontières de son pays et de son époque. Il n'est pas seulement un classique réservé à l'admiration de quelques érudits; son oeuvre reste vivante, en vertu de ses richesses propres. Mais pour cela Kalidasa conseillait lui-même à ses lecteurs de ne s'en remettre qu'à leur seul jugement. "Un ouvrage ancien n'est pas forcément bon", dit-il dans une de ses pièces. "Et aucun livre n'est à traiter avec mépris sous prétexte qu'il est nouveau. Les grands esprits acceptent l'un ou l'autre après mûr examen. Seuls les sots se laissent égarer par l'opinion d'autrui."

(Unesco)

Ecole de bibliothécaires de l'Université de Montréal

COURS D'ETE

conduisant, en trois sessions d'études (1957-58-59) au baccalauréat en bibliothéconomie et en bibliographie ou au diplôme technique supérieur

DATE : du 25 juin au 2 août, cinq jours par semaine.
HORAIRE : de 9h. a.m. à 4h. p.m.
LOCAL : Université de Montréal, Salle F606
PROGRAMME : Cet été l'Ecole donnera les cours d'histoire du livre et des bibliothèques, de classification décimale, de catalographie, de répertoires français, de vedettes-matières et d'administration des bibliothèques.

Pour inscription et autres renseignements, s'adresser au

Secrétariat de l'Ecole de bibliothécaires,
25 est, rue St-Jacques — Montréal — PL. 8335

CRITIQUE

des 6 ouvrages

d'ANDRE LA RIVIERE

"Votre travail est particulièrement le bienvenu. Moi-même, qui ai exercé la spécialité génito-urinaire, particulièrement riche en névroses de toutes sortes, et qui, depuis plus de 20 ans, m'occupe de jeunesse depuis l'enfance jusqu'au delà du mariage, je bénéficierai certainement de vos doctes et pertinentes études."

JEAN PERRIN
(France)
Docteur en médecine
Docteur en théologie
Professeur de théologie catholique

Ces 6 ouvrages sur la Névrose sont en vente dans toutes les Librairies et aux EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENRG., 3426 Avenue Marcil, N-D.G., Montréal, P.Q.

JOUR GLAIREUX

J'entends le tintamarre
D'un fin fil de velours
Tombant sur du satin
Et le cliquetis
De deux fumées qui se tressent
Et l'orchestre de cymbales
Des grains de sable
Se frôlant sous le vent...

Que sera par ce demain
La physionomie de mon sillage ?
J'en suis là à me cloîtrer
En la réalité microscopique,
A spasmodier le jour glaireux
En fuyant la chevauchée
Des tambours apocalyptiques
Que me font entendre
Les ailes de mes tempes...

Yves TRUDEAU

Un hommage à Yves Trudeau

Je me fais un devoir de vous remercier d'avoir publié dans vos pages littéraires du samedi, trois des poèmes de mon frère Yves Trudeau. Vous ne sauriez croire quelle joie vous avez procurée à ce jeune poète qui vient de mourir à peine âgé de 26 ans, après une longue maladie.

Autour de lui, on se demandait parfois si le pessimisme de ses écrits et la persistance du thème de la mort ne venaient pas d'un romantisme factice. Je crois maintenant que mon frère, bien avant le diagnostic des médecins, a pressenti et peut-être ressenti ce cancer qui l'a emporté.

Je n'hésite pas à reconnaitre chez lui une véritable passion littéraire désintéressée et enracinée au plus profond de son être. Deux jours avant sa mort, alors que les hémorragies commençaient et qu'il sentait sa fin prochaine, il écrivit un dernier poème. Si c'eût été vaine littérature et jeu futile, la hantise de la mort eût effacé cette mascarade.

Je vous remercie d'avoir fait naître un grand sourire sur son visage tordu par la souffrance. Comme il vous savait gré de cet accueil large et compréhensif envers lui et les autres jeunes écrivains!

"REALITE DU PRINTEMPS" envoyé un mois avant la fin, exprimait un grand et ultime espoir de guérison, j'y reconnais un accent de vérité bouleversant et il n'est rien qu'il n'eût aimé autant que de pouvoir le lire dans un journal de votre tenue.

Encore une fois, merci, de lui avoir donné ces grands rayons de joie, sans le vouloir expressément tout en accomplissant votre tâche en toute simplicité.

Merci.

Ronald TRUDEAU

UN CHOIX TRANQUILLE EST UN CHOIX SUR

-C-

CAMUS CALDWELL
CARCO CENDRARS
CHAR CLAUDEL
COHEN COCTEAU
CONRAD COURTELINE

TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
BE. 6571

EDITIONS OUVRIERES

EN VENTE AUX EDITIONS OUVRIERES

• Exercices spirituels selon la méthode de St-Ignace
H. Pinard de la BOULLAYE, s. j

Tome I	Les exercices	$ 3.00
Tome II	Retraites	3.75
Tome III	Retraites et triduums	3.75
Tome IV	Conférences et examens	3.75
	Les étapes de rédactions des Exercices de St-Ignace	1.75
	Spécial pour la série	$10.00

• Richesses du dogme chrétien, G. SALET, s.j. $1.70

Les Editions Ouvrières
1019, rue St-Denis, — Montréal 18, P.Q.

Veuillez ajouter 5% pour frais d'envoi.

UNE NOUVELLE BRANCHE EST AJOUTEE A NOTRE COMMERCE

A la suite d'un accord conclu avec une maison européenne nos clients sont maintenant assurés de trouver à notre magasin le choix le plus important au Canada de REPRODUCTIONS DE GRAVURES ANCIENNES (mappemondes, cartes de l'Amérique du Nord, cartes célestes, vues de villes et autres sujets) soigneusement tirées sur papier à la forme et coloriées à la main.

Le catalogue sera adressé gratuitement sur demande.

Nous vendons aussi d'autres gravures très décoratives (modes anciennes, fleurs, oiseaux).

LE BOUQUINISTE
28, rue des Jardins
QUEBEC

★ ★ ★

RADIO et TELEVISION

par Jean BENOIT

UNE FEMME ACTIVE: Michelle Tyssère

Que ce soit à "Music-Hall" au "Rendez-vous avec Michelle..." ou à "Entre-nous, mesdames", Michelle Tyssère impose par sa présence. Non pas parce qu'elle est grande, mais parce qu'elle a de l'esprit, qu'elle est joviale et que ses connaissances sont vastes.

Maîtresse de cérémonie à "Music-Hall", elle présente avec brio les artistes au programme; hôtesse affable au "Rendez-vous avec Michelle...", elle sait conduire une entrevue, donner beaucoup de diversité à cette émission; critique et commentatrice à "Entre-nous, mesdames" elle fait montre d'érudition et d'un jugement sûr.

Ainsi qu'on peut le constater, Michelle Tyssère a plusieurs cordes à son arc. C'est d'ailleurs la caractéristique d'une personne cultivée.

D'un genre tout à fait différent de Judith Jasmin, peut-

(Suite à la page 15)

Samedi et dimanche à CBFT

(Horaire commenté)

5h. 30 **PEPINOT.** Le docteur Pépinot se rend en Afrique pour soigner la tribu des Tarabendus malades! Potiron, propriétaire d'une grosse plantation de cacahuètes, lui fait des difficultés, et Panpan, son guide, le trahit...

6h. 45 **A VOTRE SERVICE,** avec l'animateur Alban Flamand, qui nous parlera du Service des Finances de la Ville de Montréal.

7h. 45 **QUELLES NOUVELLES?,** deux sketches de Jovette Bernier interprétés par Marjolaine Hébert et Jean Duceppe. 1- Encore une malheureuse cause portée devant les tribunaux. Il a suffi d'une femme jalouse, d'un mari volage et d'une carabine 22!... 2- Elle adore les fleurs. C'est pourquoi elle a loué en face...

8h. 00 **AVENTURES,** avec l'animateur Wilfrid Lemoyne, textes dits par Jacques Fauteux. Cette nouvelle aventure, qui s'intitule FUSIL... OU CAMERA, nous présente George Wersberger, célèbre chasseur de grands fauves, qui se trouve face à face avec la plus grande décision de sa carrière. Il voit un simple oiseau transformer son destin...

DIMANCHE

2h. 30 **AUX QUATRE COINS DU MONDE.** Images de villages d'Espagne et de l'Ecosse en été.

3h. 00 Long métrage: NOUVELLE-ORLEANS, une comédie musicale réalisée par Arthur Lubin avec Arturo de Cordova, Dorothy Patrick et Louis Armstrong et son orchestre.

4h. 30 Court métrage: CHASSE CROISIERE, avec Joelle Bernard, Jean-Marie Laurent et Sylvie Pelayo.

6h. 00 **LA JOIE DE CONNAITRE,** avec l'animateur Fernand Seguin, qui nous présente une troisième émission sur "la prévision du temps".

6h. 30 **LES TRAVAUX ET LES JOURS.** Chronique de Paul Boutet sur la fenaison hâtive. Auray Blain nous parle du 250ème anniversaire de la naissance de Carl Linné, célèbre naturaliste, ainsi que de la prévention de certains fléaux.

7h. 30 **LA CLE DES CHAMPS,** avec l'animateur Marcel Baulu. Les invités seront Michèle Juneau et André Pagé. Avec l'équipe des Feux-Follets: Yvette Brind'Amour, Olivette Thibault et Jean Rafa, opposée à celle des Loups-Garous: Gisèle Schmidt, Jean Pierre Masson et Clément Latour.

8h. 00 **MUSIC-HALL.** Avec Christiane Breton, chanteuse, Les Jérolas, fantaisistes, George Lapenson, violoniste, Roland Gosselin, chanteur, Eric et Colette, équilibristes, Stuffy Bryant, danseur à claquettes sur tambour, ainsi que les comédiens Marcel Gamache, Juliette Béliveau et Juliette Huot. Orchestre sous la direction d'Art Morrow.

9h. 30 **LE THEATRE POPULAIRE.** A l'affiche, LE PRINTEMPS DE LA SAINT-MARTIN, une pièce de Noel Coward adaptée pour la télévision par Paul Hébert. La distribution sera assurée par Denise Pelletier, Huguette Oligny, Georges Groulx, Paul Hébert, Guy Provost et Lucille Cousineau. Décors de Fernand Paquette, costumes de Monique Voyer. Réalisation de Paul Leduc.

10h. 30 **PRISE DE BEC,** avec l'animateur Jean-Charles Bonenfant. M. l'abbé Adrien Bluteau, et MM. Jean-Paul Trudel et Jean-Marie Morin viendront discuter de l'enseignement classique.

RADIO-TV

"Profils d'adolescents"

"Le but essentiel de *Profils d'adolescents* est d'apporter une aide aux parents dans l'éducation de leurs enfants".

Gérard Lemieux, l'organisateur de cette émission que l'on retrouve à CBFT et au réseau français de télévision tous les vendredis soirs à 10 heures, poursuit aussitôt sa pensée: "Les parents, grâce aux sketches et aux commentaires qui leur sont offerts à *Profils d'adolescents*, ont la chance, si l'on peut dire, de découvrir leurs imperfections et d'apprendre à être plus compréhensifs auprès de leurs enfants".

Cette formule semble convenir à une majorité de parents de langue française du Canada, puisque l'auditoire de *Profils d'adolescents* se chiffre par milliers de foyers, et continue d'augmenter de semaine en semaine.

Cependant, il faut avouer que des éducateurs et aussi des parents ont formulé des objections à l'endroit de *Profils d'adolescents:* on a demandé, par exemple, de réduire la charge émotive que l'on trouve souvent dans les sketches, et d'essayer surtout de présenter des problèmes d'adolescents sans nécessairement mettre en jeu les défauts des parents. D'ailleurs toutes ces objections ont été canalisées par un comité de la Fédération Canadienne des Ecoles des Parents qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe de Radio-Canada dans la préparation de l'émission.

En fait, c'est ce comité qui suggère habituellement les sujets à traiter, et, comme le souligne Gérard Lemieux, "les problèmes que l'on a abordés correspondaient à un réel besoin des parents du Québec."

"La réalisation de *Profils d'adolescents*, poursuit-il, présente des problèmes inévitables, car l'émission invite les parents à discuter avec leurs enfants, et les enfants eux-mêmes suivent assez souvent l'émission. C'est sans aucun doute une des raisons pour lesquelles elle a été discutée et critiquée: il nous reste la satisfaction de nous dire que c'est justement là le but de toute émission éducative. Les problèmes qui peuvent se poser dans les relations entre les adolescents et leurs parents sont évidemment un sujet délicat, mais qui n'en doit pas moins être abordé.

"Devant cette matière délicate à traiter, nous avons dû faire énormément de recherches, afin que l'émission devienne de plus en plus éducative, et réponde vraiment au besoin des parents et des professeurs qui désiraient étudier plus en profondeur les problèmes auxquels ils ont à faire face.

"L'expérience de cette année a été efficace. Grâce aux critiques du comité de la Fédération des Ecoles de Parents et aux commentaires inclus dans les lettres que nous ont adressées un bon nombre de parents, nous comptons, l'an prochain, élaborer une formule qui répondra davantage aux problèmes des relations entre parents et adolescents, une formule qui sera de plus en plus adéquate et souple.

"A ce sujet, j'aimerais rendre hommage à l'aide inestimable que nous a apportée la Fédération. En plus de suggérer les sujets, le comité de la Fédération a fait parvenir maintes directives aux dirigeants des divers groupes de la province. On leur a même demandé de conseiller aux parents de rédiger leurs impressions par écrit, et, lorsque la chose était possible, de faire connaître leurs opinions par la voie des journaux.

"Ce sont en fait ces directives de la Fédération qui permettent à *Profils d'adolescents* de rendre de réels services aux parents. L'émission n'est pas tout: il faut qu'il y ait des responsables qui voient à ce que les parents à qui l'émission est adressée en tirent tout le profit qu'ils peuvent en tirer. Je sais qu'au cours de l'année, on a organisé plusieurs groupes de discussion où des parents, après avoir suivi *Profils d'adolescents*, échangeaient leurs impressions entre eux, pour ensuite appliquer les conclusions qui s'imposaient à leur propre conduite envers leurs enfants.

"C'est d'ailleurs dans ce sens que l'on peut affirmer que *Profils d'adolescents* devient une véritable école pour les parents. C'est dans ce sens aussi que la télévision peut devenir un véritable mouvement d'éducation des adultes, un moyen d'éducation qui est d'autant plus efficace qu'il peut atteindre un énorme public, car avec la naissance de la télévision, nous assistons à un extraordinaire phénomène sociologique de communication auprès des masses qui nous permettra sans doute de leur rendre de grands services".

M. Gérard Lemieux, avant d'accepter le poste qu'il occupe présentement à Radio-Canada, a été secrétaire de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, et, comme professeur, il était un spécialiste des questions familiales. L'équipe de *Profils d'adolescents* comprend également le réalisateur Jean-Pierre Senécal, Pauline Lamy, qui écrit les sketches, et le docteur Claude Mailhiot, responsable des commentaires. M. Claude de Mailhiot, docteur en psychologie attaché à la Clinique d'Aide à l'Enfance, est également professeur de psychologie à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal.

Pauline Lamy, qui écrit les sketches de *Profils d'adolescents*, a été secrétaire à la rédaction de la revue *Cité Libre*, directrice du journal *François*, et, l'an dernier, fut responsable de la rédaction des sketches de l'émission *Eaux vives*.

"Les Festivals du dimanche"

L'une des plus belles séries musicales du réseau Français de Radio-Canada, au cours de la présente saison, aura été sans contredit *Festival du dimanche* dont le premier concert avait lieu le 30 septembre dernier et qui se terminera le 9 juin prochain.

Ces programmes musicaux, commentés par Maryvonne Kendergi et réalisés par Eudore Piché, auront comporté en tout trente-cinq retransmissions des festivals de France.

L'itinéraire de *Festival du dimanche* a été le suivant: Strasbourg; Menton; Vichy; Air-en-Provence; Prades; Besançon; Abbaye de Silvacane et Sainte-Chapelle pour un concert de polyphonies médiévales; Bruxelles pour un concert spécial de la Radiodiffusion Belge, sous la direction de Jacques Beaudry; Stockholm, pour un concert de musique sérielle; Edimbourg; Aldebourg; Salzbourg pour les derniers concerts du 26 mai, 2 et 9 juin.

On a entendu, au cours de cette imposante série, plus de quinze premières d'oeuvres contemporaines. Mentionnons, parmi celles-ci, le *Concerto pour harpe et orchestre* de Darius Milhaud au Festival de Strasbourg; le *Stabat Mater* de Francis Poulenc au Festival de Vichy; les *Variations pour orchestre* opus 30 de Webern, oeuvre publiée l'an dernier seulement, au Festival d'Aix-en-Provence; des oeuvres dodécaphoniques de compositeurs suédois au Festival de Stockholm, le *Concerto pour et orchestre* de Pierre Petit au Festival de Besançon; la *Passacaille à la mémoire d'Arthur Honegger* de Maurice Jarre au Festival de Strasbourg, etc.

Egalement dignes de mention sont les auditions du *Quatuor* de Fauré avec Marguerite Long; du *Roi David* de Honegger, version intégrale; de la *Suite en do mineur* de Bach jouée par Casals; du *Dichterliebe* de Schumann chanté par Gérard Souzay; d'oeuvres religieuses de Schubert, le jour de Pâques, à Edimbourg.

Comme nous l'avons dit un peu plus haut, les trois derniers concerts de *Festival du dimanche* nous emmèneront au Festival de Salzbourg. Comme il se doit, en cette ville autrichienne qui fut son berceau et en cette année qui marqua le 200ème anniversaire de sa naissance, les honneurs des programmes iront à Mozart.

De remarquables chefs d'orchestre, d'excellents solistes, des ensembles symphoniques de grande réputation, des programmes de choix, voici ce que nous réservent ces concerts que l'on entendra à 8h.30, le 26, et à 8 heures les 2 et 9 juin, au réseau Français de Radio-Canada.

Maryvonne Kendergi, qui préparera les commentaires de ces auditions, nous dit qu'elle fera entendre, le 9 juin, le message que Mitropoulos prononça avant de diriger le *Requiem* de Berlioz à la mémoire de Furtwaengler.

La prochaine saison

Mlle Kendergi part cette semaine pour l'Europe. Elle assistera aux principaux festivals de France, ira aussi à Edimbourg, à Venise, à Zurich, afin de se documenter pour la série *Festival du dimanche* que le réseau Français inscrira à son horaire l'automne prochain.

De nouveau, ces transcriptions seront faites sur les lieux et spécialement pour Radio-Canada, à la demande de Roy Royal, directeur du Service des Transcriptions du Service International de Radio-Canada.

(La semaine à Radio-Canada)

Reprise de l'émission "Ciné-Club" le 7 juin

C'est le 7 juin, à 10 heures du soir, à CBFT, que débutera la nouvelle saison de *Ciné-Club*. L'animateur en sera Claude Jutras. La saison qui débutera le 7 juin avec *la Symphonie pastorale*, interprétée par Pierre Blanchar, Michèle Morgan et Jean Desailly, présentera un remarquable échantillonnage de films français et étrangers: *la Strada, Sous le ciel de Paris*, le film hongrois *Carrousel de Fête, la Dame de Changhaï* d'Orson Welles, l'amusante satire espagnole *Bienvenue M. Marshall, Christ interdit* de Malaparte, *Farrebique, Traqués dans la ville*, un film policier italien, et le remarquable *Tabou* de Flaherty.

Samedi 8 juin, un autre excellent film sera présenté à 9h. du soir: *Sa Majesté Monsieur Dupont*. Cette co-production franco-italienne met en vedette Aldo Fabrizzi, Gaby Morlay et Lucien Baroux.

Le dimanche 9 juin, à 8h. 30 du soir, on verra la nouvelle série policière, spécialement tournée en France pour Radio-Canada ainsi que Télé-Luxembourg: *Inspecteur Blaise*, un "roman policier rose" dont le héros sera Jacques Duby, découverte de la dernière saison parisienne.

Enfin *Images*, une série d'un genre tout nouveau qui présentera à compter du 17 juin, tous les lundis de 10 à 11 heures du soir, une sorte d'anthologie du court métrage de tous les pays du monde. Ces films seront présentés par Gilles Sainte-Marie et le réalisateur Jean Valade et seront surtout choisis dans le domaine de la fantaisie et du documentaire. Tout cela sans oublier les séries qui sont déjà à l'affiche en ce moment: le *Théâtre Colgate, Histoires d'amour*, le *Théâtre des étoiles*, le *Théâtre du Mystère, Chasse au Crime, Cinéfeuilleton, Télépolicier*, ainsi que les quelque cinq ou six longs métrages qui sont présentés hebdomadairement pour plaire à tous les amateurs du septième art.

Sélection des programmes de radio

Samedi

Nouvelles

CBF — 9.00—1.15 p.m. — 6.00—10.00 —11.57.
CKAC — 9.00—11.00—12.01—1.00 p.m. —1.50—4.00—5.00—5.55 — 6.30 — 7.17—8.55—10.00—10.45 (suivi de Ici Jean-Louis Gagnon) — minuit — 1.00 a.m. — Les événements sociaux & 4.05 p.m.
CHLP — 8.55—9.55—10.55—11.55—1.00 —1.55—4.25—6.00—6.55—7.55—9.55 —10.55—11.55.
CJMS : 8.30—9.30—10.30—11.30—4.30 6.15—10.30 et 11.30

Nouvelles sportives

CBF — 9.00 p.m. Radio-Journal
CKAC — 6.10 p.m. — 11.00.
CHLP — 6.10 p.m. — 10.50.

La vie de l'homme, la vie sociale

CBF — 6.15 p.m.: **La langue bien pendue**
CKAC — 12.20: **La colonisation**
7.00 p.m.: **La croisade du Rosaire**
CHLP — 11.30: **Le promoteur d'industrie**
4.00 p.m.: **Radio Notre-Dame**
7.00 p.m.: **The Rosary**

Pour les jeunes

CBF — 9.30: **Tante Lucille**
10.00: **Les Ondes enfantines**
10.30: **L'Heure des Jeunes**
CKAC — 10.05: **Club Juvénile de la Police**

Musique

CBF — 2.00: **L'eure de l'Opéra**
CBF — 6.30 : **Orchestre symphonique de Boston.**
CBF — 8.00: **Concerts d'été**
CBF — 8.30: **Artistes de Renom**

Dimanche

Nouvelles

CBF — 9.00—1.15 p.m. — 6.00—10.00.
CKAC — 8.55—1.00 p.m. — 4.00 (suivi p.m. — 6.30—7.15—8.55—10.45 - minuit — 1.00 a.m.
CHLP — 9.55—10.55—11.55—2.00 p.m. —3.00—3.55—3.55—6.00—6.55—7.55 —8.55—10.15—11.55.
CJMS — 7.30—4.30—5.30—6.25—10.30 et 11.30

Nouvelles sportives

CBF — 6.10 p.m. — 11.25.
CKAC — 9.20—4.45—6.15—11.00.
CHLP — 6.05 p.m. — 10.50.

La vie de l'homme, la vie sociale, émissions religieuses

CBF — 12.00: **Perspectives internationales**
12.15: **Jardins plantureux**
12.30: **Présence de l'Eglise**
1.00 p.m.: **Revue des hebdos**
1.30 p.m.: **Grandes figures —**
10.15 p.m.: **Entretiens du dimanche.**
CKAC — 9.00: **Le quart d'heure de l'Oratoire**
11.00: **Messe à l'Oratoire**
1.15 p.m.: **Les amis de l'art**
6.45: **Chronique littéraire**
7.00: **La croisade du Rosaire**
10.30: **La Tribune des Conférenciers**
10.55: **Chronique de l'Unesco**
11.15: **Les Nations Unies**
CHLP — 9.50: **Nouvelles catholiques**
10.00: **Grand-messe du Gesù**
4.00 p.m.: **Radio Notre-Dame**
6.45: **Perspectives internationales**
7.00 p.m.: **The Rosary**

Musique

CBF — 9.30: **L'heure du Concerto**
10.30: **Récital**
11.30: **Musique de Chambre**
3.00 p.m.: **Chefs-d'oeuvre de la musique.**
5.00 p.m.: **Illustrations de l'opéra**
6.30: **Récital**
7.30: **Les Petites Symphonies**
Dir. Roland Leduc.
8.30: **Festival du dimanche**

Conservez votre horaire de la TV pour la semaine du 25 mai au 31 mai

SAMEDI

Le 25 mai

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT.
11.00—Fon Fon
Animatrice: Claudine Vallerand; au piano Pierre Brabant.
"Le Commando frappe à l'aube". Un sac et ses possibilités.
3.30—Long métrage
Paul Muni, Anna Lee.
5.00—Tic Tac Toc
Anvec André Cailloux, Denyse St-Pierre, Serge Longpré et Raymonde Prud'homme.
5.30—Pépinot
6.00—Beau temps, mauvais temps
6.30—Ce soir
6.45—A votre service
Animateur: Alban Flamand.
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Chacun son tour".
7.45—Quelles Nouvelles
Sketches de Jovette, avec Marjolaine Hébert et Jean Duceppe.
8.00—Aventures
Animateur: Wilfrid Lemoine Commentateur: Gaétan Montreuil.
"Fusil... ou caméra". Avec George Wersberger, célèbre chasseur de grands fauves.
8.30—Chacun son métier
Animateur: Fernand Seguin.
Participants: Janette Bertrand, Roger Baulu, André Bachand et Solange Chaput-Rolland.
9.00—Baseball
Toronto-Montréal.
10.30—Rendez.vous avec...
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
Avec René Lecavalier et Jean Maurice Bailly et Richard Garneau.
11.15—Cabaret de Paris
11.30—Long métrage
"Le diable souffle". Charles Vanel, Jean Chevrier, Helena Bossis.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBMT et à CBOT
2.00—CBMT—Camera III
2.30—CBMT—Speaking French
Avec le professeur Jean-Paul Vinay et Phyllis Clapperton.
3.00—CBMT—Long métrage
CBOT—Speaking French
3.30—CBOT — Cowboy Corner
4.00—CBMT—Hans Christian Andersen
4.30—CBMT—Sir Lancelot
5.00—Count of Monte Cristo
5.30—Wild Bill Hickok
6.00—Oh ! Susanna !
"Alp Alp".
6.30—Mr. Fix-it
6.45—CBC TV News
7.00—Country Calendar
7.30—Holiday Ranch
8.00—Perry Como
9.00—Great Movies
"The Blue Lamp". Jack Warner, Jimmy Hanley, Dirk Bogarde.
10.30—Wayne and Shuster
11.00—CBC News
11.10—Juliette
11.30—Lutte

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

9.55—CHLT-TV To-Day
2.00—Life Is Worth Living
2.30—Long métrage
3.45—Ciné-Feuilleton
4.30—Speaking French
5.00—Texas Rangers
6.00—Sounds for Saturday
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.30—Edition Sportive
6.45—Play of the Week
7.30—Télé-Supplément
10.30—Quiz BALL
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Late Show

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

DIMANCHE

Le 26 mai

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

10.00—Grand-Messe
Grand Séminaire de Montréal.
12.00—Musique
2.00—Le Téléjournal
2.05—Actualités religieuses
2.15—Une caméra chez les bêtes
Bêtes de coeur.
2.30—Aux quatre coins du monde
Villages d'Espagne — Vallée Yosemite. — L'Ecosse en été.
3.00—Long métrage
"Nouvelle-Orléans". Arturo de Cordova, Dorothy Patrick Louis Armstong et son orchestre.
4.30—Film
"Chasse croisière". Joelle Bernard, Jean-Marie Laurent, Sylvie Pelayo.
5.00—Kim
5.30—L'Aigle noir
6.00—La Joie de connaitre
Avec Fernand Seguin.
Prévision du temps (dernier épisode).
6.30—Les travaux et les jours
Animateur: Raymond Laplante.
7.00—Nouvelles et l'Actualité
7.30—La Clé des Champs
Animateur: Marcel Baulu.
8.00—Music-Hall
Avec Michelle Tisseyre.
9.00—Faites vos jeux
Avec Jacques Normand.
9.30—Le Théâtre populaire
"Le printemps de la St-Martin" (Noël Coward). Denise Pelletier, Huguette Oligny, Georges Groulx, Paul Hébert, Guy Provost, Lucille Cousineau.
10.30—Prise de bec
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Point de mire
L'événement de la semaine, analysé par René Lévesque
11.45—Le monde du sport
Avec René Lecavalier et Jean-Maurice Bailly.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

11.00—Church Service
St. Michael's and All Angels, Toronto.
12.00—Film
Orch. Phil. de Vienne.
12.30—This is Life
1.00—About Canada
"Royal Journey".
1.30—Master Musicians
Rencontre avec le pianiste Artur Rubinstein.
2.00—Junior Magazine
3.00—Family Circle
"Tweenagers".
3.30—Blondie
4.00—You are there
"The New Doctrine".
4.30—Lassie
"The Leash".
5.00—Fighting Words
5.30—Perspective
"The Harvest".
6.00—Burns and Allen
6.30—Father Knows Best
"Bud the Millionaire".
7.00—December Bride
7.30—CBC News Magazine
8.00—Ed Sullivan Show
9.00—All Star Theatre
"Gentle Deceiver".
9.30—Showtime
Shirley Harmer, Robert Goulet et le danseur Fred Kelly.
10.00—Television Theatre
"Friend of the People" (Mordecai Richler).
11.00—CBC News
11.10—This Week
11.35—CBMT—Long métrage
CBOT—I Spy

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

2.00—Around the World
2.30—Information Center
2.45—Chansons des Prairies
4.45—Film
5.00—Kim
5.30—Radisson
6.00—Pick The Stars
6.30—Les travaux et les jours
7.00—Showtime
8.00—Music Hall
9.00—Cléopâtre
9.30—Théâtre Populaire
10.30—$64,000 Question
11.00—CBMT News
11.15—Point de Mire
11.45—Le Monde du Sport
12.00—Sign Off

LUNDI

Le 27 mai

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

4.00—Musique
5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Lise Roy et Kim Yaroshevskaya, Arr. musicaux: Herbert Ruff.
5.30—La Vie qui bat
Texte de Fernand Seguin et François Valère.
Animateur: Guy Provost.
Les poissons chez vous.
6.00—Kimo
Hubert Loiselle, Guy Lécuyer, Paule Bayard, Jacques Letourneau, Yves Letourneau, Lionel Villeneuve, Victor Dézy, Margot Campbell et Edgar Fruitier.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Chacun son tour".
7.45—Rollande et Robert
Rollande Desormeaux Robert L'Herbier, Jacques Des Baillets et l'ensemble Gilbert Lacombe.
"Mon camp au bord de l'eau", "Sur l'perron et "Prés de vous".
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
Téléroman de Claude-Henri Grignon
8.30—La Rigolade
9.00—Porte ouverte
Dir. Michel Brouillette.
Colette Bonheur, Gilles Pellerin.
9.30—Théâtre Colgate
10.00—Boxe
Diamond Gloves. Directement du Palais des Sports. Commentaires de René Lecavalier et Pierre Proulx.
11.30—Le Téléjournal
11.40—Nouvelles sportives

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—In the Story Book
5.15—Peppermint Prince
5.30—Buccaneers
6.00—Robin Hood
CBOT—The Star and the Story
6.30—Playhouse 15
CBOT—Life with Elizabeth
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—CBMT—Adventure Album
CBOT—A communiquer
7.45—CBMT—Invitation Playhouse
CBOT—A communiquer
8.00—Producers' Showcase
"Festival of Magic" avec les plus grands magiciens du monde. Milbourne Christopher: Etats-Unis; Li Kong Si et Mme Li Kong Si: Chine; Robert Harbin: Afrique du Sud; June Merlin; Irlande; Cardini: Grande-Bretagne; René Septembre: France.
9.30—Denny Vaughan Show
10.00—Studio One
"The Weston Strain". (Roger O. Hirson).
11.00—CBC TV News
11.15—CBMT—Little Theatre
CBOT—Long métrage
11.30—CBMT—The Tapp Room

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—"De Fil en Aiguille"
4.45—Cartoons
5.00—Annie Oakley
5.30—La vie qui bat
6.00—The Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Dateline Europe
7.30—Chez Nous
10.00—Le Maire de Montréal vous parle
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Texas Wrestling

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

MARDI

Le 28 mai

CBOFT OTTAWA — Canal 9
CBFT MONTREAL — Canal 2

4.00—Musique
5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Jacques Létourneau, Madeleine Arbour
5.30—Pinocchio
Texte de Luan Aallani d'après le conte de Collodi. Avec Gaétane Laniel Jean-Claude Deret, Georges Groulx, Robert Gaduas, Marcel Cabay.
6.00—Les récits du Père Ambroise
Au pays des Mille et Une nuits.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.00—Elections fédérales
Crédit social.
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Chacun son tour".
7.45—Paris chante
8.00—Le Survenant
Téléroman de Germaine Guèvremont
8.30—Cap-aux-sorciers
Téléroman de Guy Dufresne.
9.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand.
Narrateur: Roland Chenail.
Texte d'Eugène Cloutier.
Sujet: le crédit. Invité: M. Léo Ratté.
9.30—Histoires d'amour
"Nez de cuir" avec Jean Marais (3e épisode).
10.00—Rendez-vous des sports
10.30—Arts et lettres
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"L'Alibi". Eric Stroheim, Jany Holt Louis Jouvet.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Toes in Tempo
5.30—Homer Bell
6.00—CBMT—Rocky Jones
CBOT—Guy Lombardo
6.30—Two Grand
CBOT—The Living Word
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—CBMT—Life with Elizabeth
CBOT—Theatre of Stars
7.45—CBMT—Big Time in Sport
CBOT—Adventure Album
8.00—Chevy Show
Avec Dinah Shore.
9.00—Dragnet
9.30—Pick the Stars
10.00—Buried Treasure
"Dartmoor".
10.30—Elections fédérales
Parti libéral.
10.45—Elections fédérales
Parti CCF.
11.00—CBC TV News
11.15—CBMT—Theatre of Stars
CBOT—Long métrage
11.45—CBMT—Frontier

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV To-Day
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—It's a Woman's World
4.45—Cartoons
5.00—Range Rider
6.00—Les Gais Lurons
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
11.28—Sport in Review

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

"Lisez

et faites lire

Le Devoir"

MERCREDI

Le 29 mai

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

2.30—Place aux dames
Avec Micheline Moisan et Jean-Pierre Masson.
Marie-Eve Liénard: week-end. — Anne-Marie Malavoy: secourisme. — Roger Lebert: viandes et légumes de saison. — Jacques DesBaillets: la pêche. — Odette Oligny: récit de voyage. — Le docteur Royer: enfants infirmes. — Artiste invité: Jean-Paul Jeannotte.
3.30—Long métrage
"Trois de St. Cyr". Jean Chevrier, Hélène Perdrière, R. Toutain.
5.00—La Boite à surprises
Le facteur: Hubert Loiselle; Paul Buissonneau, Yolande Roy.
5.30—L'Ile aux trésors
Le capitaine Hublot et son équipe sont en mer vers l'Ile aux Trésors. Gilles Pelletier, Lionel Villeneuve, Françoise Graton, Michel Noël, Marc Cottel, Maurice O'Allaire, Marcel Giguère, Jani Pascal.
6.00—Opinions
Animatrice: Jeanne Sauvé.
Sujet: le conformisme.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Chacun son tour".
7.45—Les Collégiens Troubadours
8.00—Pays et Merveilles
Avec André Laurendeau.
8.30—La Famille Plouffe
Téléroman de Roger Lemelin.
9.00—Lutte
10.00—Le Point d'interrogation
Animateur: Doris Lussier.
10.30—Au p'tit café
Norman Hudon, Dominique Michel, Pierre Thériault et l'ensemble Pierre Beaudet.
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"L'Alibi".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Junior Televison Club
5.30—Circus Boy
"The Pawnee Strip".
6.00—CBMT—Damon Runyon Stories
CBOT—So This Is Hollywood
6.30—CBMT—Frankie Laine
CBOT—This Week in Sport
6.45—CBC TV News
7.00—Elections fédérales
Parti C.S.
CBOT—Tabloid
7.15—CBMT—Election fédérales
Parti CCF.
7.30—Disneyland
"The Liberty Story".
8.30—Cross Canada Hit Parade
9.00—Kraft TV Theatre
"Dreams of the Innocent" (Richard DeRoy).
10.00—Here and There
10.30—Elections Fédérales
Parti P.C.
10.45—Elections fédérales
Parti libéral.
11.00—CBC News
11.15—CBMT—Bob Cumming
CBOT—Théâtre Royal
11.45—CBMT—Top Plays of '57

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

1.55—CHLT-TV Today
2.00—Théâtre en Matinée
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—Actualité Féminine
4.45—Cartoons
5.00—Gene Aautry Show
6.00—Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Kit Carson
7.30—Disco-Vision
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

JEUDI

Le 30 mai

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

4.00—Musique
5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Louis de Santis et Suzanne Duquet
5.00—Bobino
6.00—Les Histoires de M. de La Fontaine
Fables dramatisées et concours. Jacques Auger, Gisèle Mauricet.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Chacun son tour", Robert Lamoureux, M. Mercadier, C. Deschamps.
7.45—Toi et moi
Janette Bertrand et Jean Lajeunesse
8.00—Le Fil d'Ariane
8.30—Le Colombier
Téléroman d'Eugène Cloutier
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Le Théâtre des étoiles
"Instantanés", George Brent, Marvin Kaplan Dan Durya.
10.00—Sérénade pour cordes
Claire Gagnier, Denis Harbour et orch. dir. Jean Deslauriers.
10.30—Elections fédérales
Parti libéral.
10.45—Elections fédérales
Parti CCF.
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Maggie Muggins
5.15—Sports Time
5.30—The Lone Ranger
"The Bounty Hunter".
6.00—CBMT—I Search for Adventure
CBOT—Robin Hood
6.30—Patti Page
CBOT—Frankie Laine
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—CBMT—Twilight Treatre
CBOT—Elections fédérales
8.00—Jane Wyman
"No More Tears".
8.30—Climax
9.30—Jackie Rae
10.00—Alfred Hitchcock
"Never Again".
10.30—World in Action
The Invisible Keystone.
11.00—CBC News
11.15—Sport Guesses and Guests
CBOT—Sportscap
11.35—CBOT—The Tapp Room
11.45—CBMT—The Lone Wolf

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—It's a Woman's World
4.45—Le ¼ d'heure de Pierrot
5.00—Rin-Tin-Tin
6.00—Les Gais Lurons
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—China Smith
7.30—Soirée Canadienne
11.00—CBC News
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review

VENDREDI

Le 31 mai

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Michel Cailloux, Huguette Uguay, Arrangements musicaux : Herbert Ruff.
5.30—Le Grenier aux images
André Cailloux, Paule Bayard, Jacques Zouvi, José Rodriguez, Yvon Dufour, Georges Toupin.
6.00—Sophie-Magazine
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
CBOFT—A propos
7.00—Elections fédérales
Parti S.D.
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Chacun son tour".
7.45—Pour elle
8.00—Le sport en revue
8.30—Chansons-vedettes
9.00—Le Théâtre du mystère
9.30—Quatuor
"Un homme à la fenêtre". (Robert Choquette).
Avec Collette Devlin, Jean Lajeunesse.
10.00—Profils d'adolescents
"Qu'il se débrouille avec le juge". Texte de Pauline Lamy.
10.30—Elections fédérales
Parti P.C.
10.45—Elections fédérales
Parti libéral
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Croisière
11.30—Reprise long métrage
"Ainsi finit la nuit". Claude Dauphin, Anne Vernon, Henri Guisol.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Discoveries
5.15—Children's International Newsreel
5.30—Roy Rogers
"Quick Draw".
6.00—Crunch and Des
"Night Strike".
6.30—CBMT—Adventures
CBOT—Korla Pandit
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Studio M.
CBOT—Bob Cummings
8.00—On Trial
8.30—The Plouffe Family
9.00—Graphic
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Coleman
11.00—CBC News
11.15—My Little Margie
CBOT—Long Métrage
11.45—CBMT—Revial Night
D'PoG.aoo6D:R

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—Actualité Féminine
4.45—Cartoons
5.00—Jet Jackson
6.00—Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Overseas Adventure
7.30—Album des Artistes
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review

La Semaine à RADIO-SACRE-COEUR (du 27 mai au 1er juin)

LUNDI : P. Jean-Paul Labelle, s.j. : **"Lendemain de béatification".**

MARDI et MERCREDI : P. Léon Langlois, s.j. :
I.—"Miroir de Dieu" ; II.—"Hommage de l'homme à Dieu".

JEUDI et VENDREDI : P. Vincent Colozza, s.j. :
I.—"Le Seigneur reviendra" (chant du P. Duval) ; **II.—"Marie, Reine du Monde".**

SAMEDI : P. Origène Grenier, s.j.: **"Le Sacré-Coeur à Béthanie".** CHANTS : L.) FF. Maristes, Iberville ; M.) Collège de Lévis ; Mercr.) PP. de S.-V.-de-Paul, Qué.; J.) Père Aimé Duval, s.j.; V.) Ecole Normale, Hull; S.) FF. Maristes, Valcartier.

30 postes au Canada. Montréal: CHLP 8h. a.m. et 6h.20 p.m.

Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté
ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI 25 MAI 1957

Cie d'Auvents des MARCHANDS Ltée
Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin
UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul

Ma chicane avec l'impôt

— IV —

Les allocations familiales tombent-elles dans une catégorie de sujets réservés aux provinces!

par François-Albert ANGERS

Tout le débat dont il est question dans cette série d'articles tourne, en définitive, autour du caractère constitutionnel ou non de la loi des allocations familiales, puis de la restriction apportée à la loi de l'impôt sur le revenu à ce sujet. Or j'en surprendrai sans doute plusieurs en affirmant que tout le monde est d'accord, y compris Monsieur Saint-Laurent, parlant alors au nom de M. King et du parti libéral comme ministre de la justice, pour admettre que les allocations familiales sont une catégorie de sujets qui tombe exclusivement sous la juridiction provinciale, au moins dès qu'elles deviennent obligatoires.

L'OPINION DE MONSIEUR SAINT-LAURENT

L'opposition n'a pas manqué, en effet, de soulever cet important point de droit au moment de la passation de la loi. Elle a mis au défi M. King de référer la mesure à la Cour suprême et au Conseil privé, avant de l'appliquer.

Non seulement M. King s'en est bien gardé, car il aurait à peu près certainement perdu la partie à ce moment-là; bien plus il a inclus dans la loi elle-même une disposition qui interdit à toute personne mécontente de la loi d'en appeler aux tribunaux pour la faire juger.

C'est M. Saint-Laurent qui fut chargé de répondre à l'opposition. Il ne s'agit pas de laisser entendre, dans ce qui suit, qu'il a condamné sa propre loi. Il a évidemment essayé d'en soutenir la constitutionnalité. Mais selon une ligne très spéciale de pensée qu'il conviendra d'apprécier ensuite et selon laquelle, en somme, les allocations fédérales n'auraient pas été une véritable législation sociale, mais une distribution de cadeaux à même les impôts que le gouvernement du Canada a le droit de percevoir.

M. Saint-Laurent s'est chargé lui-même de montrer, par ailleurs, que "la décision portant sur des questions de ce genre est celle qui a été rendue en 1936-1937 par la Cour Suprême et confirmée par Sa Majesté sur la recommandation de son Conseil Privé dans le cas de la loi sur le placement

(Suite à la page 13)

SINGULIER RETOURNEMENT DES CHOSES

Les communistes polonais se plaignent de "lintolérance" des catholiques . . .

VARSOVIE (PA) — Les communistes polonais se plaignent de l'intolérance des catholiques. Ils se plaignent également de ce que la propagande anti-religieuse du parti soit inadéquate.

La grande majorité des Polonais sont catholiques. L'Eglise exerce une influence particulièrement marquée dans les régions rurales. Les années de répression stalinienne n'ont rien changé à cet état de choses. Maintenant, un bon nombre de communistes craignent d'avoir perdu la bataille idéologique.

Les protestations portent principalement sur les activités de l'Eglise dans les écoles. Depuis l'année dernière l'enseignement de la religion a été remise au programme des écoles en tant que matière facultative. Les communistes affirment que les parents catholiques ont recours au chantage et même à la force pour imposer l'instruction religieuse aux enfants des non-catholiques.

"Que cela nous plaise ou non, nous sommes sur la défensive en ce qui concerne l'idéologie", lit-on dans le magazine hebdomadaire Swiat.

"Les membres du parti et souvent les dirigeants du parti envoient leurs enfants aux cours d'instruction religieuse."

La revue accuse les parents et les prêtres d'exercer des pressions sur les professeurs qui ne vont pas à l'Eglise. En certains cas, écrit le rédacteur, les fonctionnaires communistes du gouvernement ont cédé à ces pressions au point de congédier des professeurs incroyants.

Parfois, poursuit-il, l'intolérance mène à des "excès criminels". Un groupe de jeunes, à Poznan, ont précipité un jeune garçon sur la voie ferrée, devant un train, parce qu'il refusait l'instruction religieuse. Le train s'est arrêté juste à temps.

L'auteur de l'article ajoute: "On peut s'opposer à l'instruction religieuse dans les écoles — c'est notre position à nous. Mais il faut nous rendre compte que beaucoup de parents sont prêts à défendre la cause de l'instruction religieuse jusqu'au bout."

"Les représentants de la hiérarchie catholique disent que le retour de l'instruction religieuse dans les écoles s'est effectuée sans heurts, dans l'ensemble, et ils sont très satisfaits à cet égard."

Acquittés en Cour municipale

Deux des 5 personnes arrêtées au Palais du Commerce le 13 avril dernier lors d'une réunion de 2,000 chauffeurs de taxi qu'ils avaient tenté de briser ont subi hier leur procès sous l'accusation d'avoir causé du désordre dans un endroit public et ont été acquitté en Cour municipal par le juge Georges Robert. Il s'agit de Jean Lépine et de Gérard Couvrette.

Quant aux trois autres au nombre desquel on trouve Joseph Benson alias Keith (Rocky) Pierson, le vice-président du syndicat de M. Paul Fournier il subiront leur procès plus tard.

WASHINGTON EXIGE EXCUSES ET REPARATIONS

Taipeh sous la loi martiale

Les troupes occupent la capitale, mettant fin à une journée de désordres provoqués par l'acquittement d'un officier américain qui avait abattu un Chinois — Le sentiment antiaméricain à son comble dans l'île — Bilan de l'émeute : de lourdes pertes pour l'ambassade des E.-U.; dix morts et des dizaines de blessés

TAIPEH, Formose — Le généralissime Tchiang Kai-Chek a fait occuper la ville de Taipeh par 33,000 hommes de troupes la nuit dernière pour mettre fin à une émeute antiaméricaine au cours de laquelle l'ambassade des Etats-Unis a été saccagée et neuf Américains ont été blessés.

Selon l'agence Reuters dix personnes ont été tuées ou blessées quand les policiers ouvrirent le feu sur une foule de 30,000 personnes qui tenaient de prendre d'assaut le poste de police de Traipeh.

A un moment donné, une foule de 3,000 personnes fit irruption sur le terrain de l'ambassade des Etats-Unis, un immeuble en briques grises de deux étages, dont ils firent éclater les fenêtres à coup de pierres. Les émeutiers pénétrèrent ensuite dans l'édifice, dont ils saccagèrent les meubles. Ils descendirent un drapeau américain et le réduisirent en charpie.

Regrets de Formose

Le gouvernement de Formose, que la 7e flotte américaine protège contre le danger d'une invasion communiste et qui a déjà reçu de Washington depuis 1949 une assistance technique et économique qui se chiffre par $770,000,000, en plus de l'aide militaire, s'est dit "extrêmement désolé" de cette émeute qui a mis en péril la vie des 9,000 Américains de ce bastion de l'île nationaliste.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Karl Rankin, rentrait d'une visite de quatre jours à Hong Kong quand l'émeute éclata. On lui apprit que l'ambassade venait d'être saccagée et il s'y rendit avec le ministre des Affaires étrangères de Formose, M. Georges Yeh, pour se rendre compte des dégâts. Comme il approchait de l'édifice, une foule se mit à lapider sa voiture et le ministre chinois fut atteint d'une pierre.

Tous les meubles de l'ambassade ont été brisés et tous les documents, sortis des classeurs, ont été jetés pêle-mêle sur les planchers.

Le centre d'information dévasté

Une autre foule d'émeutiers a envahi l'immeuble de deux étages qui abrite le service d'information des Etats-Unis où tout a été également brisé et bouleversé.

En même temps, une troisième foule de Chinois furieux a tenté en vain de prendre d'assaut le centre américain de communications militaires. Une centaine d'Américains qui se trouvaient dans l'immeuble s'y sont barricadés et ont réussi à contenir les émeutiers jusqu'à l'arrivée des troupes nationalistes. Six véhicules militaires américains furent démolis à cet endroit.

Siège de six heures

Enfin, grossissant d'heure en heure jusqu'à former une masse compacte de 20,000 à 30,000 personnes, la foule assiégea le quartier général de la police de la ville, exigeant la libération de quelques prisonniers arrêtés au début de ce déchainement de passions.

Le siège dura six heures et ne se termina que par la proclamation de la loi martiale à l'arrivée des premiers contingents de troupes.

Cela a sans doute épargné à la ville de Taipeh une terrible effusion de sang.

Un regard indiscret, un assassinat

L'occassion de l'émeute a été l'acquittement en cour martiale, jeudi, d'un soldat américain, le sergent Robert R. Reynold, qui a admis avoir tué de deux coups de feu un Chinois. Celui-ci, a-t-il dit, regardait, par la fenêtre de la salle de bains, Mme Reynold pendant qu'elle était dans la baignoire. Pris sur le fait le Chinois armé d'un bâton, relata le sergent-maître, s'avança vers lui en le menaçant. C'est alors qu'il l'abattit.

Vers midi, hier, la femme de ce Chinois, Mme Liu Tze-Jan, se

(Suite à la page 15)

FRANCE : L'EVOLUTION DE LA CRISE

Pleven va essayer de dégager les bases d'un accord des partis du centre — Mendès abandonne la direction du parti radical

PARIS. — M. René Pleven, ancien président du Conseil, chef d'un groupe-charnière à l'Assemblée Nationale, a accepté hier la tâche ingrate d'essayer d'amener les divers partis politiques non-extrémistes à s'entendre sur une politique fondamentale.

M. Pleven a accepté d'agir en quelque sorte comme l'éclaireur du président de la République auprès des chefs parlementaires au cours de la présente fin de semaine. Cela lui permettra de voir s'il lui est possible de former une coalition stable, capable de prendre la succession du gouvernement Mollet. On sait que le cabinet Mollet a remis sa démission mardi soir au président de la République après que l'Assemblée nationale eut rejeté les mesures économiques draconiennes qu'il proposait pour redresser la situation financière du pays.

Voyage présidentiel annulé

M. Coty, le président de la République, s'est résigné à une crise ministérielle prolongée. Il a contremandé le voyage officiel qu'il devait faire aux Etats-Unis et il a demandé au gouvernement américain de lui proposer une autre date. M. Coty devait arriver le 3 juin à Washington.

M. Pleven n'a pas été invité à former un cabinet. Cela peut venir plus tard. Pour l'instant, le président de la République l'a seulement investi d'une mission d'information. Il est, en somme, chargé de recommander quel qu'un pour le poste. Il ne semble pas faire de doute toutefois, qu'il sera prié de constituer le prochain cabinet s'il parvient à mettre les partis politiques d'accord sur un certain nombre de principes de base.

Appel au patriotisme

M. Pleven a aussitôt lancé un appel au patriotisme de tous les partis et demandé qu'on mette les intérêts de la nation au-dessus de ceux des groupements. L'accord nécessaire doit viser principalement à raffermir le franc, à maintenir l'Algérie dans le giron français et à ratifier les traités relatifs à l'intégration européenne.

Le parti que M. Pleven dirige, l'Union socialiste et démocratique de la Résistance, compte 19 députés à l'Assemblée. A cause du partage des sièges entre les grands partis, l'UDSR joue un rôle bien supérieur au nombre de voix qu'il commande. L'Union faisait partie de la coalition sur laquelle s'appuyait le cabinet de M. Mollet.

M. Pleven a annoncé qu'il sera probablement en mesure de présenter ses conclusions mardi ou mercredi prochain à M. Coty. Il s'est d'abord entretenu avec le président du conseil, M. Mollet, le ministre des Affaires étrangères, M. Christian Pineau, et le ministre des Finances, M. Ramadier.

S'il doit former le prochain cabinet, on croit que M. Pleven pourra compter sur l'appui du Mouvement républicain populaire, des socialistes et sur la plupart des républicains indépendants. S'il obtient celui des radicaux, ce qui semble vraisemblable maintenant que M. Mendès-France a annoncé qu'il abandonnera la direction après avoir été défait en comité par un vote de 58 à 28, la coalition sera suffisamment forte pour assumer le pouvoir.

LA DEMISSION DE MENDES-FRANCE

M. Pierre Mendès - France a abandonné la direction du parti radical. Il a en effet démissionné de son poste de premier vice-président du "parti radical et radical-socialiste", dont en fait il assumait la pleine direction depuis près d'un an. L'ancien président du Conseil a posé son geste en deux temps. Tout d'abord, jeudi soir, au cours d'une réunion du groupe parlementaire du parti, M. Mendès-France avait proposé une résolution recommandant l'exclusion du groupe de deux députés qui n'avaient pas respecté la discipline de vote, lors du scrutin de confiance de mardi soir, et qui avaient appuyé le gouvernement. Mais par 17 voix contre 15, la résolution a été repoussée. M. Mendès - France a alors annoncé que dans ces conditions, il ne pouvait continuer à assumer la direction du parti et qu'il remettrait sa démission au Comité exécutif qui doit se réunir à la mi-juin, à Paris.

Toutefois, il restait à son poste pour expédier les affaires courantes.

Mais hier, lors d'une nouvelle réunion du groupe parlementaire, au sujet de l'accueil à réserver à M. Pleven comme aux démarches de tout autre homme politique relativement à la formation du prochain ministère, M. Mendès-France a demandé avec insistance que le parti radical refuse de participer à tout gouvernement qui n'accepterait pas le programme adopté par les radicaux lors de leur dernier congrès. Mais la majorité des parlementaires ont trouvé la formule inaccessible et par 58 voix à 28 ont écarté cette exigence. C'est alors que M. Mendès - France a effectivement démissionné de son poste et abandonné à M. Edouard Daladier la direction du parti radical.

CONSEQUENCES CONSIDERABLES

Pour les observateurs politiques, c'est là un événement lourd de conséquences. Il pourrait notamment susciter la réunification des radicaux qui avaient été conduits à se séparer en trois tronçons, une importante minorité ayant refusé le style nouveau et vigoureux que M. Mendès-France voulait imprimer au parti. Réunifié, le parti pourrait de nouveau jouer un rôle important à l'instar de celui qu'il tint sous la troisième République et dans les premières années de la Quatrième, rôle marqué à défaut de dynamisme et d'imagination par une rare souplesse et un extraordinaire équilibrisme.

MURDOCHVILLE

Arrestation de 6 grévistes

MURDOCHVILLE, Qué., PC — La tension qui électrise l'atmosphère de Murdochville, petit village gaspésien où les mineurs de la Gaspé Copper Mines sont en grève depuis 75 jours, a commencé à donner lieu à des éclats de caractère et à quelques incidents sans gravité.

Le dernier de ces incidents est celui par suite duquel six cotisants du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique ont été appréhendés par la police provinciale pour l'emploi d'un "langage abusif et menaçant", selon les mots mêmes des policiers, à l'égard d'un groupe de non-grévistes.

Les quelques insultes proférées n'ont été marquées d'aucun geste

(Suite à la page 15)

BONN A MOSCOU

A l'URSS de provoquer le désarmement

BONN — Dans une note publiée hier, l'Allemagne occidentale a informé l'URSS qu'elle peut empêcher une course mondiale aux armements atomiques en changeant d'attitude dans les présentes négociations sur le désarmement.

Si les négociations sont rompues ou retardées indéfiniment, tout gouvernement ayant le sens des responsabilités devra examiner sérieusement "les moyens de tenir compte du développement des armes modernes en équipant ses forces", dit la note.

Elle ajoute :

"En ce faisant, le gouvernement fédéral, s'il devait examiner les aspects d'une telle situation avec ses alliés, ne ferait qu'exercer le droit légitime de tout Etat souverain d'assurer sa propre sécurité et de s'acquitter des obligations contractées par lui en vue de la défense conjointe de son propre territoire et de celui de ses alliés".

La note répondait à une note soviétique en date du 27 avril avertissant l'Allemagne de l'Ouest de ne pas se procurer d'armes atomiques et soulignant le danger pour elle de permettre aux forces alliées de stationner des projectiles atomiques sur le territoire allemand.

Assertions rejetées

La note allemande répond à cela que le fait de renoncer au stockage d'armes atomiques en Allemagne avant la conclusion d'une entente générale de désarmement ne garantirait pas la sécurité de la République Fédérale.

L'Allemagne invite la Russie à accepter un contrôle efficace de

(Suite à la page 15)

Aux QUATRE COINS DU MONDE...

KISHI: pas de bases atomiques américaines en territoire japonais

NOUVELLE-DELHI. — Au cours d'une conférence de presse dans la capitale indienne où il termine aujourd'hui une visite officielle, le chef du gouvernement japonais Nobosuke Kishi a affirmé que son gouvernement s'opposera vigoureusement à toute tentative des Etats-Unis d'installer des bases atomiques sur le territoire national. Auparavant, le premier ministre avait eu de longs entretiens avec son collège indien, M. Nehru. Les deux chefs de gouvernement avaient notamment discuté la question des échanges commerciaux entre leurs pays ainsi que le problème du contrôle et de la cessation des expériences nucléaires. M. Kishi a annoncé qu'il avait invité M. Nehru à se rendre bientôt au Japon: le premier ministre indien a accepté en principe, il reste à fixer une date. "Nous sommes d'avis, a dit par ailleurs M. Kishi, que l'usage des armes atomiques et les expériences qu'on en fait devraient être interdits. Nous souhaitons que l'opinion mondiale force les grandes puissances à agir dans ce sens".

HONGRIE: les évêques catholiques favorisent l'interdiction des armes nucléaires

BUDAPEST. — Les évêques catholiques de Hongrie ont annoncé hier leur appui à un mouvement pacifiste, "le Conseil national pour la paix" d'inspiration communiste. La hiérarchie a également annoncé la création d'un organisme catholique "Opus Pacis", qui travaillera en étroite liaison avec le Conseil national précité. "Les idées et appels de ce dernier ont précisé les évêques, seront repris et repensés en fonction de la foi catholique et diffusés parmi les fidèles". L'archevêque Joseph Groesz (libéré de prison voici moins d'un an), président de l'Assemblée des évêques de Hongrie, présidera le comité directeur de Opus Pacis. En faisant part de la création du mouvement, la hiérarchie a lancé un appel pour l'interdiction des armes de destruction massive et pour une réduction générale des armements. De son côté, le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, réfugié depuis plusieurs mois à la légation américaine de Hongrie, a violemment condamné le Conseil national de la paix. Mais le directeur du service des affaires religieuses Janos Horvath, a déclaré que les relations entre l'Eglise et l'Etat étaient redevenues normales et que l'on ne s'occupait pas du cardinal.

Khrouchtchev: nous aurons une production agricole supérieure à celle des E.-U.

MOSCOU. — Le secrétaire général du parti communiste, Nikita Khrouchtchev a affirmé jeudi, dans un discours à l'occasion d'une manifestation agricole à Leningrad, que l'URSS produira en 1960 plus de viande, de lait et de beurre, par tête d'habitant, que les Etats-Unis. "Ce sera là, dit-il, une victoire plus lourde de conséquence que toutes les bombes à hydrogène". Les journaux de Moscou ont accordé une large publicité au discours de Khrouchtchev. Celui-ci a également déclaré que "nous ne ferons pas "sauter" le monde capitaliste mais si notre production de viande, de beurre et de lait dépasse celle des E.-U. nous aurons réussi à faire éclater au flanc du capitalisme une puissante torpille". Le secrétaire du parti communiste a ajouté que la production américaine dans ces domaines est actuellement trois fois plus grande proportionnellement que la soviétique.

(suite à la page 15)

22,000 cheminots demandent leur affiliation au CTC

OTTAWA (PC)—Le plus important syndicat indépendant de cheminots au Canada a demandé son affiliation au Congrès du Travail et cette affiliation se fera lundi.

La puissante Fraternité des cheminots, qui compte 22,000 membres au pays, a présenté sa demande vendredi au CTC, à la suite d'un vote dans ses succursales locales à travers le pays.

Le président du CTC, M. Claude Jodoin, a accueilli avec bienveillance cette demande et a laissé entendre qu'elle serait acceptée dès lundi au cours d'une réunion du comité exécutif du Congrès du travail du Canada.

Il est probable que ce geste amènera une affiliation du même ordre de la fraternité aux Etats-Unis avec l'organe syndical central, FATCOI.

C'est le président international de la Fraternité, W.P. Kennedy de Cleveland, actuellement à Vancouver à un congrès local, qui a télégraphié à M. Jodoin la demande d'affiliation, vendredi.

Syndicat puissant

La Fraternité des cheminots groupe des adhérents parmi de nombreux secteurs du rail et elle est assez puissante à elle seule pour immobiliser tout trafic, comme elle l'a prouvé dans le passé.

En s'affiliant au Congrès, elle abandonne plus d'un demi-siècle d'indépendance mais elle rejoint les autres syndicats importants des chemins de fer, affiliés depuis l'an dernier.

Au Congrès, on se réjouit de cette décision qui donne au monde ouvrier une plus grande unité. Tout était préparé pour l'admission des cheminots bien avant que la demande officielle ait été faite.

Selon Pat Walsh, Norman ne se serait pas suicidé

Toronto (PC) — Pat Walsh, secrétaire-trésorier de la Ligue anticommuniste pancanadienne, a affirmé, jeudi soir, avoir appris que M. E. Herbert Norman, ambassadeur canadien en Egypte, ne s'est pas suicidé.

Il a déclaré au cours d'une assemblée politique que le diplomate canadien, qui a succombé après une chute du septième étage d'un édifice au Caire, a été soit poussé dans le vide par quelqu'un, soit hypnotisé.

Dans leur version officielle, les autorités ont déclaré que M. Norman s'est apparemment enlevé la vie. Il s'est suicidé à la suite d'une dépression nerveuse provoquée par les nouvelles accusations d'affiliation communiste portées contre lui par un sous-comité du Congrès américain. Le gouvernement canadien a affirmé que ces accusations ne sont nullement fondées.

Ottawa a démenti catégoriquement les allégués de M. Walsh, déclarant qu'ils sont tout au plus la répétition des inventions d'une "feuille anglaise publiée à Rome".

M. Walsh a parlé de l'affaire Norman au cours d'une assemblée en faveur de M. John Boland, candidat progressiste-conservateur indépendant dans la circonscription de Toronto-Parkdale.

M. Walsh a affirmé avoir appris que les investigateurs canadiens qui ont enquêté sur la mort de M. Norman ont découvert qu'il ne s'est pas suicidé.

Appui de mauvais aloi

Il a ajouté que le gouvernement a peur de faire cette révélation parce que ce serait une bombe électorale.

"Nous savons, dit-il, que Norman a été précipité dans le vide ou amené par hypnotisme à se suicider. Les deux méthodes sont utilisées par la police secrète soviétique."

M. Walsh a dit que le gouvernement libéral a, par ignorance ou autrement, appuyé les communistes détenant de hautes fonctions gouvernementales.

Il a ajouté que le ministre des Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, a épaulé M. Norman bien qu'il sût que Norman était un sympathisant ou en avait été un.

M. Walsh livre une lutte active au communisme depuis 1953 alors qu'il a démissionné d'un certain nombre d'organisations d'inspiration communiste.

Il a déclaré qu'à l'occasion de l'élection du 10 juin, les libéraux auront "la raclée qu'ils méritent" et que quatre ministres du cabinet ne seront pas réélus.

Solution de GELEE ROYALE d'abeilles
Longivex
La seule solution du genre produite au Canada

Le Dr F. Corminboeuf à son laboratoire

Cette gelée royale vous est aujourd'hui offerte par les Produits Apicoles Enr., sous le nom de commerce LONGIVEX. Préparée sous la surveillance immédiate d'un spécialiste en apiculture et du Dr Fernand Corminboeuf, docteur en chimie, professeur à l'Institut Agricole d'Oka.

De nombreux médecins et plusieurs hôpitaux utilisent maintenant LONGIVEX

La cure de 24 Jours de LONGIVEX (24 ampoules buvables) est en vente dans les principales pharmacies ou adressez-vous directement à notre dépositaire.

Pour de la documentation supplémentaire concernant Longivex écrivez ou téléphonez à notre dépositaire

DOYON & DOYON ENRG. 450 est, ST-PAUL, Montréal HA. 9383 — HA. 8997

Sa 3ième souscription

"C'est ma troisième souscription cette année", écrit un ami de Toronto, M. Claude Boisvert.

M. Boisvert a beaucoup d'imitateurs. Il y a même des gens qui ont fait encore mieux que lui. Ils ont souscrit quatre fois !

Que dire alors de nos amis qui n'ont pas encore souscrit une première fois ! Qu'ils le fassent en fin de semaine.

JOURNEE D'HIER : $385.00
TOTAL PRECEDENT : $73,910.00
TOTAL $74,295.00

Si vous comptez aller en Europe à l'automne, nous vous proposons l'un des voyages accompagnés suivants :

7 sept. — Départ de Montréal, S.S. HOMERIC
FRANCE — ITALIE — SUISSE
53 jours — $1,095. — Traversée en classe touriste

20 sept. — Départ Montréal, S.S. SAXONIA
ANGLETERRE — BELGIQUE — FRANCE
ITALIE — SUISSE
avec la fête du Rosaire à Lourdes
53 jours — $1,173. Aller cl. touriste, retour cabine

VOYAGES HONE
1460 ave UNION, Montréal HA. 8221

DEPUIS 40 ANS
LA PLUS IMPORTANTE FONDERIE DU QUEBEC
PRODUITS L'ISLET
- POELES ELECTRIQUES ET POELES COMBINES
- FOURNAISES DE TOUS GENRES
- UNITES DE CHAUFFAGE A AIR CLIMATISE
- LESSIVEUSES, SECHEUSES, REFRIGERATEURS

EN VENTE CHEZ LES MEILLEURS MARCHANDS
Une industrie canadienne-française qui progresse depuis 1916.

LA FONDERIE DE L'ISLET LTÉE.
L'ISLETVILLE, P. Q.
MONTREAL : 7195 ST-HUBERT — CR. 4-7731

Courrier religieux

Ceci n'est pas un courrier du coeur. Au contraire, l'esprit cherche à y prendre la meilleure part. Les problèmes religieux y sont à l'honneur. L'homme a beaucoup évolué depuis quelques années. Il cherche davantage à justifier sa conduite et à éclairer sa foi de façon plus intelligente. Grâce à ce courrier, une équipe de collaborateurs ecclésiastiques répondra à vos problèmes, une fois la semaine, le samedi. Disons que ce courrier veut se parer d'un caractère apologétique et théologique, en évitant les problèmes personnels de direction de conscience et les questions teintées tant soit peu de mièvrerie. Adressez vos lettres, signées d'un pseudonyme, à :

LE DEVOIR, 434 Notre-Dame est, a-s de "Courrier religieux"

Q. — Je ne comprends pas l'attitude de l'Eglise quand elle défend aux catholiques de faire partie des clubs sociaux neutres? Plusieurs de ces derniers en remontrent, et de beaucoup, aux clubs d'inspiration catholique dans presque toutes les sphères d'activité.

R. — Il faudrait parler plutôt de mise en garde que de défense, à moins qu'on ne fasse allusion à ces sociétés secrètes auxquelles il est défendu d'appartenir sous peine de faute grave, ou à ces sociétés séditieuses interdites sous peine d'excommunication. Pourquoi ces mises en garde de l'Eglise, ou ces réticences, à l'égard des clubs sociaux neutres? Encore faut-il ici distinguer entre clubs neutres, ceux dont le but est bien déterminé: associations sportives, récréatives, politiques, culturelles et ceux-là dont le but est plus général. Ce sont à l'égard surtout de ces derniers que la question est posée.

On pourrait formuler ainsi le principe qui est engagé dans le cas proposé: entre deux biens, on choisit toujours le meilleur; il ne faut pas sacrifier un bien supérieur à un bien de moindre valeur. Dans le cas présent, le bien d'ordre supérieur est la "foi". Il y aurait danger de la perdre ou de développer un esprit d'indifférentisme (par lequel on en viendrait à considérer toutes les religions comme également bonnes) en participant à certaines de ces associations neutres. Or nous sommes tous tenus, de par le droit naturel, d'éviter toutes les situations qui constituent un danger prochain de péché, de perversion ou de perte de foi.

Ce n'est pas une rencontre personnelle qui constitue un tel danger. Certaines personnes sont moins influençables que d'autres et ne sont pas ébranlées par les objections qu'on peut leur faire. Le danger réside dans un contact prolongé avec des gens qui consciemment ou non, parlent et vivent comme si la religion catholique n'était pas la seule vraie. Ce sont ces contacts multipliés qui peuvent constituer à la longue un danger pour la foi.

Certes on pourra trouver dans certains clubs sociaux un véritable enrichissement, car il est indubitable que ces mouvements ont une réelle valeur. Mais il ne faut pas oublier le principe déjà mentionné sur la nécessité de préférer les biens d'ordre surnaturel lorsque ceux-ci sont unis en opposition avec d'autres valeurs si réelles soient-elles. Voilà pourquoi l'Eglise se montre réticente à l'égard des associations non-catholiques.

Lorsque par ailleurs ce péril pour la foi sera très éloigné ou, lorsque certains individus ou groupes particuliers auront de bonnes raisons de le faire, il sera permis d'appartenir à ces associations: en pratique, c'est aux Evêques qu'il appartient de donner des directives en la matière.

L'attitude de l'Eglise apparaît donc pleinement justifiée; c'est pourquoi aussi elle accordera ses préférences aux clubs d'inspiration catholique en souhaitant que ceux-ci soient pour tous une véritable inspiration.

Activités religieuses

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 26 mai

Cinquième dimanche après Pâques, Double (BLANC). Messe: **Vocem jucunditatis,** avec **Gloria;** 2e or. M.; **Credo;** préf. de Pâques. — Vêpres du dimanche: les cinq psaumes sous l'unique antienne "Alleluia"; mémoire de saint Philippe de Néri (II Vp.).

Les lundi, mardi et mercredi 27, 28 et 29 mai

Rogations. (VIOLET). Ant. Exsurge (debout. Litanies des Saints avec VV. RR. et oraisons; pendant la procession, les fidèles se tiennent debout, puis ensuite se mettent à genoux. On peut sortir au-dehors de l'église, si la température le permet. On sonne les cloches.

Messe, de rite simple, (VIOLET): Exaudivit, sans Gl.; debout aux oraisons et après la Consécration; 2e or. M.; sans Cr.; préf. de Pâques.

Le jeudi, 30 mai

ASCENSION DE N.-S., Double de 1e cl. (BLANC ou DORE). Messe: **Viri,** avec **Gloria et Credo;** on éteint le cierge pascal après l'Evangile de la grand-Messe et on l'enlève avec son chandelier immédiatement après la Messe; préf. et **Communicantes** de l'Ascension. — II Vêpres, sans mémoire.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Semaine du 26 mai 1957

Archid. de Montréal—28 mai, Saint-Albert-le-Grand; 30, Saint-Paul-l'Ermite; Grand Séminaire; 31, Saint-Roch; 2 juin, Sainte-Claire.

Dioc. de Valleyfield — 2 juin, Saint-Lazare.

Dioc. de Joliette — 27 Mai, Hospice du Sacré-Coeur à Berthierville; 2 juin, L'Epiphanie.

Dioc. de Saint-Jean de Québec. — 2 juin, Sainte-Thérèse (Delson).

Dioc. de Saint-Jérôme — 31 mai, Harrington; 2 juin, Saint-Augustin.

RETRAITES FERMEES

Maison-Mère des Petites Filles de Saint-Joseph
2333 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — FI. 1400 ou FI. 6466
Pour Demoiselles en tout temps de l'année.

Villa Sancta Maria
247, Chemin Larocque
Valleyfield, Qué. Tél.: FR. 3-7732
31 mai-2 juin: Dames, R. P. P. Roy, o. p.
6-9 juin: Fiancées: R. P. P. Roy, o.p
14-16 juin: Jeunes Filles: R. P. Charles Lebel: O.S.S.T.
25-28 juin: Vie Intérieure (Dames et Demoiselles) R. P. G. Picot, ss.cc.
28-30 juin: Jeunes Filles: R. P. Picot, SS.CC.
12-14 juillet: Jeunes Filles: R. P. M. Sylvestre, o.p.
Récollection mensuelle: Jeudi, le 23 mai (au soir): 8h.00 p.m.: Conférence; 9h.00 p.m.: Messe.

Villa Notre-Dame du Rosaire
RIverside 4-5837-8
RETRAITE FERMEE du 7 au 9 juin prêchée par le R. Père René-M. Groleau, O.P. pour jeunes filles et employées de bureau.

Récollection d'anciens retraitants des Frères du Sacré-Coeur
L'Association des Anciens Retraitants de l'Ecole Meilleur, invite tous les Anciens Retraitants à se joindre à eux pour leur Récollection mensuelle qui aura lieu à l'Ecole Meilleur, 2237, rue Fullum, le 25 mai prochain. Confession à 8h.30 a.m. Messe à 9h.00 a.m. Méditation parlée par le Rév. Père Guimond, s.j., aumônier, petit déjeuner suivi d'une conférence intitulée "Le Régie des Loyers" par M. Roméo McDuff, président de la Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles.
Pour information M. L. Petitclerc organisateur, 2563, rue Sheppard, Tél.: LAfontaine 1-0995.

Paroisse Saint-Jean-des-Carrières, Cherbourg
(Manche)

A tous les fils de Notre-Dame qui nous liront à Saint-Jean et ailleurs

"Saint Jean reçut Marie chez lui..."
Mais sa maison est bien trop petite !

Chez nous, Notre-Dame est "Notre-Dame de la Mouise"

Actuellement, pour une paroisse de près de 5,000 habitants, nous avons exactement 1,335 m2 de terrain sur lesquels sont bâtis l'église, le presbytère et des baraques en planches. Dans ces baraques nous recevons 350 enfants, mais certains, le jeudi et le dimanche, doivent se réfugier dans la cave du presbytère dont ils ont épongé préalablement l'eau ; d'autres doivent rester dehors car pour ces enfants de la Sainte Vierge comme pour Elle et son premier né : "il n'y a pas de place à l'intérieur".

Ces mêmes locaux servent à 100 gamins du petit patro, à 24 louveteaux, aux scouts, aux persévérants, aux réunions d'Action Catholique, etc. Autour, on patauge dans des bourbiers, et les gosses, à l'étroit, cassent les carreaux "sans le faire exprès" en jouant au ballon car ils ont quand même, heureusement, le goût du ballon.

Il nous faudrait une église : la nôtre peut contenir 350 personnes (400 au maximum)... pour une population **presque 15 fois supérieure en nombre.**

Il nous faudrait une salle paroissiale pour les jeunes gens, des locaux pour les catéchismes... etc... ET DU TERRAIN... car nous devons d'abord acquérir du terrain.

Il nous faudrait DES millions.

Or, pour faire face aux dépenses habituelles de la paroisse, il nous faudrait déjà DES millions et les ressources de la paroisse **s'élèvent à 6,000 francs, en moyenne, par mois.**

"...si vous aimez la Sainte Vierge !"

Ainsi parlait saint Bernard à ses moines quand il leur proposait un travail ardu et nécessaire : "...SI VOUS AIMEZ LA SAINTE VIERGE !"

C'est en son nom seul que nous nous adressons à vous, chers amis de notre famille paroissiale — que vous soyez tout près ou très loin : "Si vous aimez la Sainte Vierge" nous arriverons à bout de notre tâche combien ardue, et tellement urgente.

Certains chrétiens de coeur excellent cherchent parfoit "des oeuvres à aider qui soient dans un réel besoin". — Certes, il y en a : nos écoles chrétiennes, les missions, etc. Mais un missionnaire de Ceylan venant nous visiter disait : "Chez nous c'est mieux que ça ! jamais ça n'a été ça !"

Nous faisons encore le catéchisme dans la soulotte : les enfants de Notre-Dame de la Mouise, à Saint-Jean, sont des petits poulbots que vous voudrez aider : SI VOUS AIMEZ LA SAINTE VIERGE !

Ce qui est certain, c'est que nous arriverons !
"parce que la Sainte Vierge nous aime"

Sans Elle, jusqu'ici, nous ne serions pas arrivés ! — Si nous faisons appel à vous, c'est pour que vous l'aidiez. IL NE FAUDRAIT PAS QU'ELLE SOIT SEULE A AIMER ! Il ne faudrait pas qu'il s'adresse à nos amis, le reproche qu'Elle formulait à la Salette : "Depuis si longtemps que je souffre pour vous autres et vous n'en faites aucun cas. Vous aurez beau faire, jamais vous ne compenserez la peine que j'ai prise pour vous autres !"

Aussi, c'est DE L'AMOUR pour Notre-Dame que nous quêtons !

Ce serait si triste qu'un jour devant notre paroisse debout, portant sur son clocher la Vierge souriante, accueillante, bénissante, vous dussiez vous dire: "Tout cela s'est fait **dans l'amour, sans moi!"**

"Votre trésor est là où est votre coeur"

C'est le Christ-Jésus qui a dit cela. Vous êtes assez riches pour nous aider et ça nous suffira si vous AIMEZ LA SAINTE VIERGE ! Que vous êtes pauvres, même avec une fortune incalculable, si vous n'avez point de coeur !

Aux pauvres et aux riches, nous demandons d'aimer Notre-Dame et d'utiliser selon les moyens de leur coeur, le C.C.P. 12 901-76 **Paris — Monsieur le Curé de Saint-Jean-des-Carrières — CHERBOURG.** — A quiconque voudra utiliser ce compte chèques, nous demandons de le faire joyeusement, sans acrimonie, en charité : "Dieu aime celui qui donne avec joie", sans repentance ! Si une seule pierre avait été offerte sans affection, il faudrait l'arracher, si bien incrustée qu'elle soit ! car elle serait sacrilège dans l'oeuvre de Notre-Dame.

Et en terminant, je vous redis une vérité que nos anciens aimaient proclamer : "LES AMIS DE NOS AMIS SONT NOS AMIS". Parlez de nous à ceux que vous connaissez, que vous aimez et que nous ne séparons pas de vous dans nos prières.

Notre-Dame disait de même :

"Eh bien ! mes enfants, vous le FEREZ PASSER A MON PEUPLE"

Marie-Floscel BIHEL,
curé de Saint-Jean-des-Carrières
Cherbourg (Manche) — France

Evolution sociale dans les hospitaliers depuis 50 ans

Conférence du Dr J.-M. Beauregard, au congrès de Caritas-Canada

L'orientation de l'hôpital à l'égard du patient est en constante évolution depuis le début du siècle. Au commencement, nous assistons à la période d'organisation scientifique. Le médecin cherchait alors à préciser l'emploi et l'utilité des nouvelles méthodes de laboratoire mises à sa disposition. Durant cette même période, l'hôpital s'occupait plutôt du bien-être physique du patient. Il lui offrait le gîte, la nourriture, le soulagement de la souffrance physique et les derniers sacrements.

Peu à peu, l'orientation a changé. La Médecine a voulu procurer en plus du bien-être physique, le bien-être scientifique. Pour atteindre ce but louable en soi, dans bien des milieux, le patient fut réduit à un numéro-matricule dans l'orgie des analyses, prélèvements, radiographies et consultations, chacune faisant rapport à un médecin interniste. Ce dernier, à la lumière de toutes les données, posait le diagnostic et prescrivait le traitement médical ou chirurgical approprié. Malheureusement, l'on oubliait un peu que l'homme n'est pas une éprouvette et ne porte pas d'étiquette diagnostique, mais un être humain formé d'un corps et d'une âme intimement liés, avec une intelligence et des émotions capables d'influencer le corps et pouvant aussi être influencés par lui.

Par bonheur, la Médecine canadienne-française ne s'est pas aventurée aussi loin que d'autres dans ce chemin jonché d'embûches, de sorte que la marche arrière imposée par la conception moderne du traitement ne lui fut pas trop pénible. Elle était presque prête pour accepter la notion du bien-être de tout l'individu, désir de tout hôpital véritablement moderne. Le Service Social n'a pas été sans jouer un grand rôle dans cette orientation vraiment humaine de la Médecine actuelle.

C'est cette Médecine compréhensive qui permettra à l'hôpital de jouer son rôle prépondérant dans la société, rôle d'ailleurs basé sur la charité, l'amour et la compréhension du malade et de ses problèmes. Si le patient est ainsi traité, il trouvera la santé dans son vrai sens et l'hôpital y gagnera un plus grand prestige.

Groupe nombreux en Ontario avec Son Eminence

La nouvelle du grand pèlerinage organisé par le Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception au Sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens, sur le bord de la Baie Georgienne, suscite beaucoup d'intérêt dans tous les coins de la province et même dans les Maritimes.

Ce pèlerinage se fera du 12 au 15 juillet prochain, à bord l'un train spécial du Canadien National.

La journée du samedi 13 juillet se passera à l'endroit même où les Pères Brébeuf et Lallemant ont été martyrisés. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, qui acompagnera les pèlerins y célébrera une messe pontificale.

Au cours de cette splendide randonnée de 1,200 milles, les pèlerins se rendront à Niagara où ils passeront la journée du dimanche.

Déjà de nombreuses personnes ont fait leurs réservations. Pour toute information, on peut se présenter au Centre de l'Immaculée-Conception, 4265, Ave Papineau ,ou appeler à LA 5-2350. Un magnifique dépliant sera envoyé sur demande. Le principal animateur de ce pèlerinage est le R. P. Marcel de la Sablonnière.

Le " Ku Klux Klan " et les catholiques

GREENVILLE (CCC) — Le Ku Klux Klan a décidé d'admettre les catholiques dans ses rangs, a annoncé M. Bille Hendrix, dignitaire de cette organisation, chargé du programme du Klan. C'est au cours du grand conseil secret tenu récemment à Greenville, que cette décision a été prise. Le Ku Klux Klan était connu jusqu'ici comme une organisation anti-noire, anti-sémite et anti-catholique. En apprenant ce revirement, Son Exc. Mgr John Manning, évêque catholique de Charleston (Caroline du Sud), a déclaré que "la nature même du Ku Klux Klan interdit à tout catholique d'en faire partie. Le Klan est une organisation ouvertement anti-catholique."

Avons-nous épuisé notre charité envers le réfugié ?

Conférence donnée hier par Mlle Françoise Marchand au congrès de Caritas-Canada

Ce matin, à Caritas-Canada, Mademoiselle Françoise Marchand, agent de liaison au Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, développait devant ses auditeurs la situation du réfugié en notre pays.

D'abord, le conférencier rappela que depuis la dernière grande guerre, le Canada a accueilli un million et demi d'immigrants, et ce flot de nouveaux venus semble devoir continuer encore un certain temps, en raison de la situation particulière qui existe en Europe et aussi à cause de l'expansion économique de notre pays.

Qu'est-ce qu'un immigrant ? "L'immigrant est une personne qui, pour une foule de motifs, aussi variés les uns que les autres, décide de quitter son pays d'origine, ou de dernière résidence, pour venir s'établir en permanence au Canada. Comme tout être humain qui prend une décision grave, il veut que ce soit la bonne; aussi il croira, avant son départ, tout ce qui semble lui donner raison de se diriger vers un pays d'avenir, tout neuf, en plein essor économique, où la liberté existe vraiment, le niveau de vie est élevé, tout cela pas toujours précis dans l'esprit; mais il se donne la conviction que tout ce qui l'attend vaut bien, sinon plus que tout ce qu'il laisse derrière lui. Il est avide de renseignements sur le Canada, et les interprète à sa façon, et par comparaison avec ce qu'il connait et n'en retient que ce qu'il veut en croire".

Et une fois au pays, l'immigrant jouit des droits inhérents à la vie au Canada, liberté de religion, de parole, de mouvement, droit à la propriété, à la protection des tribunaux, inscription de ses enfants à l'école de son choix etc . . . Ces privilèges ne vont pas pour lui sans certains devoirs : obéissance aux lois canadiennes, apport au développement culturel, social, national du Canada, "respect de l'ordre et de la paix".

Un des caractères principaux de l'immigration actuelle est la jeunesse. En effet, 132,712 des 164,857 immigrants arrivés au pays en 1956 avaient moins de 35 ans.

La venue chez nous d'un si grand nombre d'immigrants crée des problèmes aigus. "Prenons par exemple la répercussion au niveau scolaire de la venue, en 1956, seulement de 36,213 enfants de moins de 15 ans; il est facile de réaliser le problème au point de vue espace pour les écoles déjà surpeuplées et au point de vue du personnel, alors que tous se plaignent du manque d'instituteurs ! Un autre domaine ! Son Excellence le Cardinal McGuigan mentionnait il y a environ six mois, que l'affluence d'immigrants dans l'archidiocèse de Toronto, depuis l'après-guerre, a été la cause majeure de la fondation de 24 nouvelles paroisses; ce n'est pas un mince fardeau à porter !"

Du point de vue psychologique les problèmes d'intégration dans un pays nouveau sont très complexes et c'est là que les citoyens du pays d'accueil ont un grand rôle à jouer et un important devoir à remplir: "Donnons-nous son vrai sens au mot CHARITE — aimons-nous les gens tels qu'ils sont, sachant résister au désir impérieux de les pousser à changer, pour nous ressembler le plus tôt possible ? Ce désir est bien humain, mais il faut en canaliser les manifestations en s'ingéniant à trouver les moyens qui aideront l'immigrant à se familiariser avec la langue, les us et coutumes, à lui faire connaitre dans le concret, graduellement, ce qui fait ce nouveau pays, en l'attirant dans notre cercle d'amis, dans nos associations, tant syndicales, que sociales ou religieuses.

Plusieurs Canadiens délégués au Chapitre des Pères Blancs

(CCC) — Les délégués canadiens et d'origine canadienne au Chapitre général des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, qui se réunira à Rome le 6 juillet 1957, ont été choisis en la personne de Son Exc. Mgr Gabriel Champagne, nouvel évêque de Tamale, Ghana; des RR. PP. Joseph Larochelle, provincial et Willie Bordeleau, de Montréal, délégués canadiens; Auguste St-Pierre, Bertrand Peltier, délégués de l'Ouganda et du Nyassa, respectivement.

Le Chapitre général des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) doit se réunir tous les dix ans. Il revêtira cette année une importance particulière du fait du développement précipité de l'Afrique, dont la pastoration missionnaire est en grande partie confiée aux Pères Blancs. Ce développement réclame une adaptation continuelle des missionnaires aux circonstances évoluant sans cesse.

Les Pères Blancs sont actuellement à l'oeuvre dans 42 circonscriptions missionnaires, et atteignent un effectif de 3,165 pères et frères, dont près de 400 Canadiens. La plupart des membres de cette Société missionnaire, soit 2,230 sont à l'oeuvre dans les territoires missionnaires, où ils ont la charge de 4,700,000 catholiques et catéchumènes.

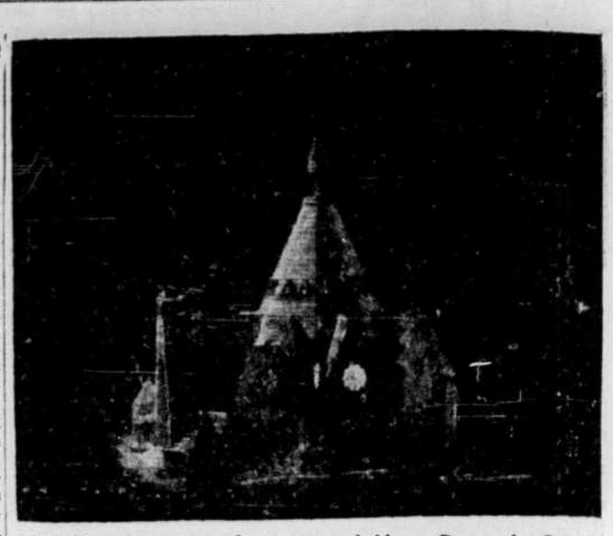

Le Pape encourage les travaux à Notre-Dame-du-Cap
S.S. Pie XII, qui par son cardinal-légat, couronna en 1954 la célèbre statue miraculeuse de Notre-Dame-du-Cap, porte un "bienveillant intérêt à la nouvelle construction" de l'église canadienne du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine. "Il invoque d'abondantes grâces sur tous ceux qui, de façon ou d'autre, contribueront à l'achèvement des travaux". Voilà ce qu'une récente lettre de S. E. Mgr A. Dell'Aqua, de la Secrétairerie d'Etat, communiquait récemment au Supérieur du Sanctuaire. On sait que le Saint-Père a daigné bénir de sa propre main la "première pierre" qui sera enchâssée dans la pierre angulaire de la future basilique de Notre-Dame-du-Cap. La cérémonie de la pose solennelle de cette pierre angulaire aura lieu le 15 août prochain sous la présidence de S. E. Mgr G. Panico, Délégué Apostolique au Canada, et en présence de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils.

Le centenaire de la congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph

La célébration des fêtes du Centenaire des Petites Filles de Saint-Joseph débuta le 26 avril, anniversaire même de la fondation, par une journée d'action de grâces et de réjouissances intimes. La Messe de circonstance fut célébrée par Son Excellence Monseigneur Conrad Chaumont, Evêque d'Arena et Auxiliaire de Montréal. Cette mémorable journée fut couronnée par la visite de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

Le 11 mai à 10 h. a.m. une Messe pontificale était célébrée en l'église Notre-Dame par Son Eminence le Cardinal Léger. Il était assisté de Monsieur Jean-Paul Laurence, Supérieur Provincial de Saint-Sulpice. Le Révérend Père Louis-Joseph Lefebvre, Supérieur Provincial des Clercs de Saint-Viateur et le Révérend Père J. C. Pétrin des Oblats de Marie Immaculée agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre d'honneur. Le diacre d'office était Monseigneur Delphis Rollin, Supérieur du Grand Séminaire d'Ottawa, et le sous-diacre, Monsieur Fernand Paradis, p.s.s., Supérieur du Grand Séminaire de Montréal. Les autres fonctions du culte étaient remplies par les Clercs également du Grand Séminaire de Montréal.

Dans l'après-midi du même jour, il y eut à la maison-mère des Petites Filles de Saint-Joseph, bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement présidée par S. Ex. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada.

Puis ce fut l'admission dans la clôture et la visite de kiosques illustrant les différentes oeuvres de la congrégation.

Un semblable programme de l'après-midi fut rempli les jours suivants dont le 12 pour les parents des religieuses; le 14 pour les messieurs de Saint-Sulpice; le 15 pour les membres du clergé et les religieux; le 18 pour les religieuses; le 19 pour les amis et bienfaiteurs de la communauté. Le 16 avait été réservé pour MM. les séminaristes du Grand séminaire de Montréal.

Le 24, une messe de Requiem fut célébrée pour les prêtres, bienfaiteurs, parents et religieuses de la communauté.

ORGUE A VENDRE

Orgue à tuyaux, 14 jeux, 2 claviers, électro-pneumatique, usagé, en parfaite condition. Disponible après 1er juillet. Peut être vu et entendu immédiatement en appelant : Les Orgues O. Jacques Enrg., 1495 Prieur est, Mt. — VE. 3570.

L'évolution physique et physiologique de l'adolescent et de l'adolescente

Dans une conférence prononcée hier après-midi à la première session de la commission de l'Enfance, M. Georges-A. Bergeron, M.D., F.R.C.P., professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval, définit les bases de l'adolescence, période de transition entre l'enfance et l'âge adulte associée à une rapide poussée de croissance structurale et pondérale, à la maturation des organes génitaux et à l'acquisition de l'aptitude à la procréation.

Voici un résumé de cette conférence:

L'adolescence possède ses caractéristiques propres et on ne saurait la considérer comme le prolongement de l'enfance ni non plus comme le commencement de l'âge adulte.

Alors que la croissance de l'enfant se poursuivait sur un rythme régulier et constant et même semblait vouloir se ralentir à l'approche de l'adolescence, on voit subitement cette croissance s'accélérer pour conduire rapidement l'enfant à la taille adulte. Cette croissance est cependant asymétrique et porte d'abord sur les membres inférieurs, ce qui donne à l'adolescent son aspect allongé caractéristique. Cependant le thorax se développe bientôt de même que la musculature qui prend toute son importance. Le développement des principaux viscères retarde également un peu sur la croissance staturale et pondérale.

La puberté qui divise l'adolescence en deux périodes distinctes est plus précoce chez la fillette, soit habituellement entre 11 et 14 ans, que chez le garçonnet où elle se situe le plus souvent entre 14 et 16 ans. Après l'apparition des caractères sexuels secondaires, la puberté se signe par l'apparition des premières menstruations ou de la spermatogénèse. Cependant la nubilité, c'est-à-dire l'aptitude à la procréation, n'apparait le plus souvent que un ou deux ans plus tard.

La croissance de l'adolescent peut être influencée par divers facteurs dont les principaux sont l'hérédité, le climat, le sexe, l'alimentation, l'équilibre endocrine de même que toute maladie intercurrente.

On apprécie habituellement la croissance de l'adolescent à l'aide des nombreuses tables de poids et de tailles à la disposition des éducateurs. Le Service d'Hygiène alimentaire du Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social à Ottawa vient de publier de telles tables compilées après une vaste enquête poursuivie dans tout le Canada, en 1953. Ces tables cependant ne donnent que des moyennes et il convient d'interpréter individuellement la courbe de croissance de chacun des enfants. De façon générale cependant, on peut dire qu'une croissance régulière et constante reflète un équilibre et un bon état de santé chez l'enfant tandis que toute altération de l'allure de la courbe doit faire suspecter une anomalie dans la croissance ou l'incidence d'une maladie intercurrente.

La vie hygiénique de l'adolescent doit comporter une alimentation bien équilibrée qui lui apporte l'énergie nécessaire à son activité débordante de même qu'à l'édification de ses nouveaux tissus. A l'époque de la puberté, ses besoins sont même supérieurs à ceux de l'âge adulte.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une saine éducation physique tant de l'adolescent que de l'adolescente. Elle contribuera à développer son appareil musculaire, à adapter ses appareils circulatoire et respiratoire aux efforts que la vie quotidienne lui demandera, lui donnera une meilleure coordination motrice et améliorera son tonus musculaire. On ne saurait donc concevoir un programme d'éducation complet qui ne donnerait une large part à l'éducation physique de l'enfant comme de l'adolescent.

L'adolescent doit encore être bien informé des transformations physiques et psychologiques qui s'opèrent en lui. Une saine compréhension de ces phénomènes biologiques, de leur noblesse et de leur importance joue un rôle prépondérant dans l'équilibre mental et émotionnel de l'adolescent.

Un séminaire sur la sobriété se tiendra à l'Assomption, au cours de l'été

A l'été, dans le site enchanteur de l'Assomption, se tiendra le Séminaire diocésain sur la sobriété. Le Collège si accueillant lui ouvrira bien larges ses portes. Cette entrée en matière soulève déjà plusieurs points d'interrogation chez le lecteur.

QU'EST-CE QU'UN SEMINAIRE

C'est une session d'études, destinée principalement à la jeunesse. Des jeunes des deux sexes se réunissent pour étudier un problème. Des hommes compétents donnent un cours. On écoute avec attention, on pose des questions au besoin; puis, on se divise en équipes, on repasse la matière, on s'entre-questionne pour constater dans quelle mesure on a saisi l'exposé. On termine chaque débat par une réunion plénière.

Un tel Séminaire cependant ne revêt aucun caractère fastidieux, car ce sont des jeunes dynamiques qui l'animent, y sèment de la joie, du bruit, des chants, des éléments surprises, des manifestations sportives... et même une bonne dose de prières. On en sort emballé, même à quarante ans.

Tous les jeunes sont convoqués au Séminar de l'Assomption: on est certain de ne pas s'y ennuyer; on est assuré d'en tirer profit: on peut compter en sortir heureux et enrichi.

Parce que la sobriété, vertu chrétienne indiepsnsable, est bel et bien en train de sombrer chez nous; parce que l'alcoolisme et l'ivrognerie, comme une ombre menaçante, nous envahissent; parce que nos Evêques ont lancé, récemment encore, un coup de clairon, sonnant le réveil des gens sérieux pour qui la vie est tout de même autre chose qu'une partie de plaisir et un jeu de fous. Aussi le Séminar de l'Assomption sera-t-il placé sous le très distingué patronage de Son Eminence le Cardinal Léger, archevêque de Montréal.

Même de nos jours, des jeunes veulent être sérieux. Voilà pourquoi ils étudieront, en pleines vacances, ce problème qui les intéresse au plus haut point; car leur avenir y est engagé.

QUI ORGANISE CE SEMINAIRE

C'est la direction diocésaine Lacordaire. L'association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc est la seule société catholique de langue française qui se spécialise dans le problème de la sobriété. Elle recourt aux moyens d'ordre surnaturel; mais elle ne néglige pas non plus les ressources naturelles. Pour relever les buveurs et les alcooliques, pour prévenir la dégradation par les boissons enivrantes, pour remettre à l'honneur la pratique de la parfaite sobriété, rien ne l'égale.

Il était donc dans ses attributions d'organiser ce Séminaire. De fait, elle a assumé cette responsabilité depuis plusieurs années au pays.

POUR QUI LE SEMINAIRE?

Les auditeurs désirés sont principalement des jeunes gens, de seize ans et plus, qu'ils soient ou non membres de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Pour répondre à Nos Seigneurs les Evêques qui viennent de dénoncer à nouveau l'alcoolisme chez nous, il est à souhaiter que toutes les associations délèguent une couple de représentants: collèges et couvents, ligues du Sacré-Coeur, Enfants de Marie, J.E.C., J.O.C., J.I.C., J.A.C., masculines et féminines, etc.

Mais il va de soi que les adultes soient accueillis avec bienveillance. Il est même d'usage qu'on en rencontre à toutes les séances, et qu'ils soient nombreux à l'une ou l'autre. Les professeurs, laïcs ou religieux, y trouvent un profit spécial. Nous n'en doutons aucunement: il en sera de même à l'Assomption.

LA DATE DE CES ASSISES?

Le Séminaire montréalais débutera jeudi soir, le quatre juillet. Il se terminera dimanche le sept. La clôture coïncidera donc avec l'ouverture de la semaine antialcoolique diocésaine. Cette heureuse combinaison permettra de donner plus d'éclat à l'une et à l'autre organisation.

Précisons en outre que le séjour à l'Assomption ne coûtera que $15.00, repas et coucher compris.

UN APPEL

La nouvelle circule désormais. Qu'on la répande! Qu'on inscrive ces dates à son agenda.

Puisse le succès des organisateurs correspondre à l'importance de l'entreprise!

(Communiqué)

L'Oeuvre Pontificale de La Propagation de la Foi
308 est, rue Ste-Catherine
Montréal
AV. 8-3501
L'Oeuvre accueille en tout temps de l'année les dons que l'on veut bien lui envoyer

COLLEGE DE VICTORIAVILLE
Victoriaville, P.Q.
ARffilié à l'Université Laval — Dirigé par les RR. FF. du Sacré-Coeur — Pensionnat, externat — Edifice moderne — Cours classique après la 6e, la 7e, la 8e ou la 9e année — Cours commercial après la 9e année. Examen d'admission tous les samedis de juin et de juillet à 10 heures de l'avant-midi.
DEMANDEZ LE PROSPECTUS
PLateau 2-5901 — Le préfet des études

LE PUBLIC DOIT SAVOIR QUE

Le succès de l'APISERUM, solution de Gelée Royale stabilisée, a suscité des imitations diverses qui peuvent créer une confusion dans l'esprit du public.

EXIGEZ *la marque et la signature*

LICENCE APISERUM de BELVEFER
2, avenue du 11 Novembre
COURBEVOIE — DEF. 43-90 & 46-50

AU CANADA: 170-180 est, rue DORCHESTER
Tél.: le jour: AV. 8-2375 le soir: LA. 5-7380

Il y a plusieurs Gelées Royales

. . . Mais il n'y a qu'un SEUL

LICENCE APISERUM

AFRIQUE DU NORD : M. LETTERI, 28, boulevard Galliéni, Alger. ALLEMAGNE : APISERUM, 19, Baselerstrasse, Francfort-sur-le-Main & Salzgasse 6, Postfach 194, Lindau, Bodensee. — AMERIQUE CENTRALE : SERRE GARIN, Agencias Latino Americanas, P.O. Box 107, Guatemala City. — ANGLETERRE & DOMINIONS : CHEMIA PRODUCTS Ltd, Imperial House, Dominion Street, Londres E.C. 2. — AUTRICHE : E. GOUDOUNEIX, Ebnet 4, Dornbirn/Vorarlberg. — BELGIQUE : Y. VISSOUL, rue Chet 137-139, Montignies-Neuville. — BRESIL : Jacques HASSON, rue Barao Itapetininga 255 lo. C. 112, Sao-Paulo. — CANADA : J. DELEPINE, 170-150 est, rue Dorchester, Montréal, P.Q. — CUBA : PROF. M.T. COTTA, Calle 23 No 1251 Apto 12, Vedado Habana. — GRECE : Ets N. MARGELLOS & Cie, rue Zinonos 4 (Stoa Oulen) 8/10 Athènes. — ITALIE : S. MATA, 5, Corso Francia, Turin. — SUISSE : PHARMONDE, 9, rue d'Italie, Genève.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le Dr Louis Rotman est acquitté

par Paul DOYON

Après avoir délibéré pendant environ une heure et demie, les douze jurés qui avaient entendu le procès du Dr Louis Rotman depuis mardi dernier, ont prononcé un verdict de non culpabilité hier après-midi.

Le Dr Rotman avait été accusé d'avoir causé la mort de Mme Jeannette Daignault, 25 ans, en pratiquant sur elle une opération illégale. Le verdict rendu hier par le jury libère le docteur de cette accusation. En rendant sa liberté au Dr Rotman, qui avait attendu le verdict du jury d'un visage impassible et sans trouble apparent, l'honorable juge Wilfrid Lazure lui souhaita de ne pas avoir à traverser de nouveau l'épreuve d'un tel procès.

A dix heures hier matin, Me Joseph Cohen commença le plaidoyer pour la défense, il fut suivi de Me J.-P. Ste-Marie pour la Couronne et enfin le juge donna ses instructions au jury. Celui-ci se retira pour dîner et délibérer à une heure quinze et il rendait son verdict à 2.45 hrs.

Me Cohen souligna d'abord aux jurés au début de son plaidoyer qu'il incombait à la Couronne de prouver hors de tout doute raisonnable la culpabilité de l'accusé. Si après avoir pesé la preuve il reste dans leur esprit un doute sur la culpabilité du Dr Rotman ce doute doit conduire à un verdict d'acquittement. "Ce principe fondamental de notre droit criminel n'est pas seulement un principe légal mais aussi un principe de 'fair play' et de justice."

Abordant ensuite la preuve médicale faite devant la Cour, le procureur de la défense fit ressortir que même si le jury n'était pas porté à admettre l'explication du Dr Fredette quant à la cause de la gangrène dont est morte Mme Daignault, cette explication devait quand même suffire à faire peser un doute sur les conclusions du Dr Fontaine qui prétendait que seule l'intervention d'instruments avait pu causer cette gangrène et conséquemment ce doute devait servir à la décharge de l'accusé.

Me Cohen ajouta encore que rien dans la preuve faite ne permettait d'éliminer la possibilité que Mme Daignault, par elle-même ou par une autre persone que l'accusé, ait cherché à provoquer chez elle un avortement.

Enfin il demanda aux jurés s'ils trouvaient possible qu'une personne qui n'avait pas de rendez-vous avec un médecin se présente chez lui et lui demande l'intervention en question et que tout cela se fasse en dedans de quinze minutes ?

Me Ste-Marie vint ensuite exposer son argumentation au jury. Il déclara qu'à ses yeux rien dans la preuve ne donnait prise à un doute raisonnable. Il fit entre autre chose remarquer que contrairement à ce que venait de dire la défense il semblait que Mme Daignault avait pris rendez-vous avec le Dr Rotman. "Chacun sait, dit-il, que les bureaux de médecins sont fermés le matin et pourtant c'est dans l'avant-midi qu'elle se rend chez le Dr Rotman."

Me Ste-Marie repassa encore les principaux points de la preuve de la Couronne mais sans réussir à ébranler la défense comme on l'a vu par la décision du jury.

Les instructions du juge

Dans ses instructions le juge exposa aux jurés la loi sur laquelle ils devaient fonder leur verdict. Il leur déclara en particulier que la preuve que la Couronne avait faite devant eux était surtout une preuve circonstancielle et que pour déclarer quelqu'un coupable sur une telle base il fallait peser toutes les circonstances dans leur ensemble et que la seule conclusion logique possible soit la culpabilité de l'accusé. Si les circonstances peuvent être compatibles avec une autre explication que la culpabilité de l'accusé, celui-ci doit être acquitté.

Après avoir expliqué la loi, le juge fit la revue des faits mis en preuve et souligna tout particulièrement qu'il lui semblait tout à fait improbable que dans seulement quinze minutes — car il n'a pas été prouvé que Mme Daignault avait déjà abordé la question et pris rendez-vous avec le docteur — il ait été possible de discuter l'affaire, de convenir d'un prix, de faire un examen, et enfin de pratiquer l'intervention illégale. "Cela me paraît très douteux même si on admettait que Mme Daignault avait passé 25 minutes dans le bureau du docteur.

(suite à la page 15)

Au delà de l'horizon bleu

Si vous demeurez sur la pente sud du détroit Northumberland cet été, vous verrez, à peine visibles à distance, les bords embrumés de la province la plus hospitalière, à la beauté inexprimable, "le jardin des Provinces" L'ILE DU PRINCE EDOUARD.

Vous pouvez découvrir cet endroit idéal facilement en auto, train, aéroplane, autobus ou par moderne transbordeur d'auto. Ici vous trouverez la détente complète, la mer tempérée pour vous baigner, le golf, les courses de chevaux, le tennis, la pêche dans les profondeurs de la mer, des repas bien apprêtés à des prix modiques. Pour plus d'informations, écrivez à GEORGE V. FRASER, Bureau du Tourisme de l'Ile du Prince Edouard, Boîte N, Charlottetown, I. P. E., Canada.

ILE DU PRINCE EDOUARD

Le jardin des provinces du Canada

Allez-vous en

ITALIE?

Pourquoi risquer de perdre votre argent? . . :

Procurez-vous des

CHÈQUES de VOYAGEURS de l'AMERICAN EXPRESS

En vente dans toutes les banques et aux guichets des gares CNR

LES VOYAGES ORGANISES DE LA LIAISON FRANCAISE

1 — **UN VOYAGE** par train dans l'Ouest canadien avec visite de Winnipeg, Saskatoon, Prince-Albert, Edmonton, Vancouver, Jasper, plus une croisière de neuf jours le long des côtes de l'Alaska, du 5 au 28 août. Prix de Montréal: à partir de $685.00, tous frais compris.

2 — **UN VOYAGE** à Minaki, Winnipeg, Le Pas, Flin Flon, enfin Fort Churchill, sur la baie d'Hudson, par train, du 6 au 17 août. L'excursion idéale pour les sportifs.

Prix de Montréal: à partir de $310.00, tous frais compris

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à

LA LIAISON FRANCAISE

75, rue d'Auteuil, Québec 4 — Téléphone: LA. 2-2601 ou aux agents du

CANADIEN NATIONAL

ou à M. C.-E. COUTURE, Gare Centrale, Montréal Tél.: MA. 4731, local 8271 ou 8136

Nombreuses nominations attendues

Un Canadien français nommé chef d'état-major de l'armée ?

OTTAWA (PC) — On croit savoir que le ministère de la Défense songe à nommer sous peu un chef d'état-major de langue française, le premier dans l'histoire de l'armée canadienne. L'armée est le seul des trois services qui compte quelques officiers supérieurs canadiens-français et le premier chef d'état-major serait probablement choisi dans cette arme.

De grands changements sont attendus vers la fin de l'été à la tête de l'armée.

Toutes les nominations et la promotion des officiers supérieurs devant être approuvées par le cabinet, ces changements ne pourraient en effet intervenir qu'après la formation d'un nouveau gouvernement, c'est-à-dire après les élections générales du 10 juin.

On parle ainsi de la nomination du major-général J.-P.-E. Bernatchez, commandant la région militaire du Québec, à la tête de la région militaire de l'Est, dont le chef, le major-général E. C. Plow, prend sa retraite.

Le brigadier Allard

On cite également le nom du brigadier Jean-Victor Allard, commandant de la région militaire de l'Est du Québec, qui serait promu major-général pour remplacer le major-général Bernatchez à Montréal.

Les 11 majors-généraux de l'armée ainsi que quelques brigadiers se verraient touchés par les changements prévus.

On s'attend également à quelques bouleversements à la tête de l'aviation. La marine a fait part au printemps dernier des changements survenus dans ses cadres supérieurs.

C'est ainsi qu'on prévoit que le maréchal de l'air Roy Slemon, chef d'état-major de l'Air, succéderait au général Charles Foulkes comme président du comité des chefs d'état-major.

Le vice-maréchal de l'Air Hugh Campbell, actuellement au quartier général suprême des forces alliées en Europe serait nommé chef d'état major de l'Air.

Pour venir à l'armée, le major-général S. F. Clark, chef de la région militaire du centre succéderait au lieutenant-général Howard D. Graham comme chef d'état-major général.

Le major-général John Rockingham, commandant de la 1ère division d'infanterie succéderait au major-général Chris Vokes comme chef de la région militaire de l'Ouest.

Le brigadier M. P. Bogert, commandant du collège d'état-major de l'armée, serait promu major-général et prendrait le commandement de la 1ère division.

Le tramway sera complètement disparu de nos rues en 1959

Le programme de modernisation du service de transport en commun se poursuit à un rythme accéléré — Un emprunt de $13,500,000. pour réaliser le programme de 1958.

La Commission de Transport de Montréal, grâce à la collaboration de l'administration municipale, a déclaré hier le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais, accélère son programme de substitution de l'autobus au tramway de telle sorte que dès 1959 le tramway aura complètement disparu de nos rues.

M. DesMarais a fait ce commentaire en annonçant que le comité exécutif avait approuvé une résolution à l'effet de garantir un emprunt de $13,500,000. que la Commission de Transport désire contracter au cours du printemps de 1958. Cette garantie devra être sanctionnée par le Conseil. Cet emprunt a pour but de permettre à la Commission de continuer son programme de modernisation du système de transport en commun.

En 1958, la Commission se propose de substituer l'autobus au tramway dans les rues suivantes.

1) rue Ontario, de Aylmer à Viau;

2) rue Viau, de Ontario à Notre-Dame et la boucle, Ste-Catherine, St-Clément et Notre-Dame;

3) rue Davidson;

4) avenue du Parc et Bleury de la rue Craig à la rue Jean-Talon.

5) Laurier, chemin de la Côte Ste-Catherine, chemin Bellingham, rues Maplewood, Decelles, Chemin de la Reine Marie et Boulevard Décarie, de Reine-Marie au terminus de Garland;

6) avenues Bernard, Outremont et Van Horne;

7) rue Craig, du terminus Craig à la rue McGill, ainsi que la rue McGill;

8) rue Rachel.

Le président du comité exécutif a aussi rappelé qu'au cours de cette année la Commission établira cinq nouveaux circuits d'autobus. Rue Wellington, les autobus sont en service depuis le 24 avril et ils feront leur apparition rue Notre-Dame, de la Côte St-Paul à la limite est de la ville de Montréal, ainsi que rues St-Jacques et Centre, le 24 juin prochain. De plus, les autobus remplaceront les tramways sur les rues Craig, St-Antoine et Girouard, le ou vers le 4 novembre 1957.

Je tiens, dit M. DesMarais, à assurer la Commission du désir ferme de l'administration municipale de collaborer avec elle dans toute la mesure du possible en vue d'améliorer constamment le service de transport en commun à Montréal et dans tout le district métropolitain.

Le programme de 1958 comporte l'achat de 345 autobus et la construction d'un nouveau garage ainsi que l'extention du garage existant pour l'exploitation et l'entretien des autobus, ainsi que l'achat d'équipement additionnel pour les garages existants.

M. Winters invite les villes à éliminer leurs taudis

TORONTO (PC) — Le ministre des Travaux publics, M. Robert Winters, a invité les villes canadiennes à éliminer le "cancer" des taudis en leur sein.

Assistant à la cérémonie marquant la construction d'un projet d'habitations à prix modiques qui coûtera $12,000,000, à Toronto, le ministre a invité les municipalités et les provinces à soumettre des projets pour l'élimination de leurs taudis.

"Notre porte est toujours ouverte," dit-il.

M. Winters a réitéré l'offre du gouvernement fédéral faite en vertu de la loi nationale du logement: il accordera des subventions pour l'étude de plans de réaménagement; il paiera la moitié du coût d'acquisition du terrain et fournira 75 pour cent des frais de construction et des subsides de loyer.

"Des milliers de familles en d'autres villes du Canada habitent dans des conditions aussi mauvaises, sinon pires, que celles que l'on voit dans ce secteur," a dit M. Winters.

"Dans la plupart des cas, seule une autorité publique peut accomplir la tâche sur une échelle assez grande et protéger en même temps les intérêts des gens qui demeurent actuellement dans le secteur. L'entreprise privée et l'Etat peuvent évidemment travailler main dans la main et cette possibilité est envisagée, comme vous le savez, dans les amendements apportés l'an dernier à la loi nationale du logement".

Nouvelle zone domiciliaire

M. Winters était au nombre d'une centaine de personnalités civiques, provinciales et fédérales qui ont assisté au dévoilement d'une plaque sur l'emplacement de 27 acres de Regent Park South, le premier projet de réaménagement domiciliaire entrepris au Canada par les trois niveaux de gouvernement.

Le projet, comprenant cinq maisons d'appartements de 14 étages et 19 immeubles plus bas, qui logeront éventuellement 734 familles, est la deuxième phase dans le réaménagement de ce qui était autrefois l'un des pires secteurs de taudis de Toronto. Regent Park North, couvrant 42 acres, abrite déjà 5,000 personnes dans 1,289 appartements et est pratiquement parachevé.

Le ministre de l'urbanisme de l'Ontario, M. Nickle, a déclaré que son ministère a eu des entretiens avec huit ou neuf autres municipalités ontariennes qui songent à lutter contre les taudis.

M. Nathan Phillips, le maire de Toronto, a souligné pour sa part les avantages que procurent ces nouvelles zones d'habitation.

CONFERENCE DE PRESSE DE M. DUPLESSIS

Subvention provinciale de $25,000 au Conseil de la vie française

M. Duplessis ne commente pas les questions délicates

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Duplessis, a annoncé que le gouvernement provincial a octroyé $25,000 au Conseil de la Vie Française en Amérique, qui tiendra un congrès de refrancisation à Québec du 21 au 24 juin prochain.

Le conseil — un organisme culturel qui recrute des membres dans toutes les provinces canadiennes et aux Etats-Unis — organise ce congrès dans le but de mettre en relief le vrai visage français du Québec.

Le congrès, qui se terminera le jour de la St-Jean-Baptiste, sera marqué d'une série d'expositions sur les divers aspects de la civilisation canadienne-française.

Le gouvernement du Québec prendra une part active à ces assises en organisant plusieurs expositions. Il y aura aussi un forum et quelque 50 conférenciers porteront la parole.

Le principal organisateur de ces assises est M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du Conseil des ministres pour les questions touchant les arts et les métiers.

Les Acadiens

Les Acadiens et les Franco-Américains ont été invités à participer au congrès qui sera ouvert au public en général.

La subvention a été annoncée par M. Duplessis au cours de sa conférence de presse, vendredi. M. Gouin était présent à la conférence.

Il a déclaré que ce congrès de refrancisation devrait intéresser aussi les Canadiens de langue anglaise. Nous voulons remettre en valeur dans toute sa plénitude, a-t-il dit, la culture française qui avec la culture anglaise, constitue par dessus tout et avant tout le caractère bi-ethnique du Canada.

Nos concitoyens de langue anglaise, a-t-il ajouté, l'ont d'ailleurs bien compris puisque à maintes reprises, ils ont contribué de façon fort heureuse à la conservation du patrimoine culturel du Québec.

En marge d'autres problèmes, le premier ministre s'est borné à de simples déclarations de manchette, négligeant de préciser certains détails et de commenter les à-côtés de ces questions.

Par exemple, à la prison de Bordeaux, M. Duplessis n'a fait aucune allusion à la série de suicides et à l'enquête qui était censée être tenue.

Le premier ministre a simplement annoncé que le lieutenant-colonel C. E. Gernaey, de Montréal a été nommé gouverneur de la prison de Bordeaux. Vétéran de la 2e Guerre mondiale, le colonel Gernaey succède à feu le Dr Zénon Lesage.

En annonçant la nouvelle au cours de sa conférence de presse, le premier ministre, M. Duplessis, a souligné que le nouveau titulaire lui avait été vivement recommandé. Le chef du gouvernement s'est de plus dit convaincu qu'il dirigera l'établissement de la manière la plus efficace.

La prison de Bordeaux est la plus vaste institution de ce genre qui relève de la juridiction provinciale.

On sait que l'administration pénitencière relève du procureur général, M. Duplessis.

Le premier ministre a fait savoir au cours de sa conférence de presse qu'il a reçu cette semaine la visite de M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada. Ce dernier a exposé à M. Duplessis ses vues sur la grève de Murdochville qui dure depuis le 11 mars dernier.

Le premier ministre a ajouté que M. Jodoin était accompagné de M. William Mahoney, vice-président du Congrès.

"M. Jodoin m'a fait part de ses vues sur le différend et je lui ai fait connaître les miennes",

(Suite à la page 15)

Rémillard contré une nouvelle fois

Un commis de la ville de J.-Cartier, renvoyé parce qu'il lisait le DEVOIR, est réinstallé

Le commis de l'hôtel de ville de Jacques-Cartier qui avait été congédié mardi dernier pour s'être rendu à son travail avec plusieurs DEVOIR sous le bras vient d'être réinstallé dans ses fonctions par la Commission municipale de Québec.

Le congédiement pris par certains individus de l'hôtel de ville, était d'ailleurs illégal puisque la Commission seule est habilitée à prendre une telle décision; on pouvait alors se demander en vertu de quel droit ces individus, de leur propre chef, avaient décidé de renvoyer un employé, l'accusant de faire de la politique sur le simple fait de lire le DEVOIR.

Une explication fort simple à cet état de choses:

Le DEVOIR mène actuellement une campagne contre Léo-Aldéo Rémillard, organisateur patenté d'élections volées, qui pousse aujourd'hui l'audace jusqu'à se présenter devant les électeurs de Jacques-Cartier pour solliciter la fonction de maire. (Rien n'est évidemment impossible à de tels personnages, si l'on se rappelle que St-Georges, un autre voyou invétéré, se présenta comme successeur du chef DeMiffonis; c'était une farce monumentale, semblable à celle à laquelle on assiste maintenant avec Rémillard). Il est donc évident que c'est sur les ordres de Rémillard que certaines âmes damnées de cet individu avaient pris l'étrange décision de renvoyer ce commis.

L'influence de l'adversaire de M. J.-L. Chamberland est peut-être forte dans certains milieux timorés de Jacques-Cartier, mais on se rend facilement compte que cet homme n'a pas ses petites entrées dans tous les cercles politiques de la province. On peut alors se demander ce qu'il adviendra de cette municipalité de la rive sud, si l'on se rappelle que les décisions suggérées par Rémillard au conseil municipal ont été presque toutes refusées par la Commission municipale, sous l'organisme de laquelle la ville est placée en tutelle.

Le but de Rémillard serait alors, affirment nos informateurs, de se débarrasser de la dette municipal ede $12 millions, en la vendant à des financiers de réputation douteuse.

Cette démarche si elle venait à se réaliser priverait la ville d'une tutelle primordiale à son développement et l'affirmerait comme le centre d'immoralité le plus notoire de la province, notre bagnard pouvant alors à son gré favoriser la pleine expansion des maisons de jeu et autres repaires de la pègre.

Assemblée de la Ligue de Vigilance

La Ligue de Vigilance tiendra ce soir à 8 heures, à la salle pa-

(Suite à la page 15)

CHAMPAGNE

Vve DE CASTELLANE

EPERNAY

Ce vin prestigieux est en vente dans tous les magasins de la CLQ

No. de liste 569 H

Le meilleur aliment de croissance des enfants

Commençant lundi

GRAND CARNAVAL D'EMPLETTES POUR LA FAMILLE

GRANDE SEMAINE

EN VILLE chez EATON

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES DÈS MAINTENANT

SIGNALEZ PL.9211 Demandez le Service des Commandes

CLIENTS DE LA BANLIEUE: utilisez le service téléphonique gratuit EATON

Lisez la liste des attractions et des offres très spéciales dans le grand programme EATON

Nos compagnies d'assurance-vie s'intéressent à la législation sociale

Potins financiers

Les Bourses de Londres et de Paris paraissaient afficher une tenue plutôt hésitante durant la dernière séance de la semaine. Les pétroles étaient en vedette à Wall Street, mais sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les fluctuations paraissaient minimes.

-O-

Il y eut une baisse notable des prix du blé, hier, sur le marché de Chicago et comme les cours sont à la baisse depuis 2 séances consécutives, ils devraient rencontrer certain soutien sous peu.

-O-

Les valeurs mobilières les plus actives, hier, sur la place locale n'ont pas enregistré des changements excédant 1-2 point. Canada Steamship se distinguait toutefois en se hissant de 4 pts au sommet de 44 et Calgary & Edmonton s'avançait de 2 pts.

-O-

La plupart des pétroles furent en demande hier sur la Bourse de N-Y et ils accusaient des avances de 1 à 3 points. Tout indiquerait que les achats sélectifs se continueront.

-O-

Durant la semaine terminée le 11 mai, les ventes des magasins à rayons ont augmenté de 3.2 p. 100 au regard d'un an plus tôt, d'après le communiqué hebdomadaire du Bureau. L'Ontario a été la seule province à signaler une baisse (1.9 p. 100) des ventes. Voici les pourcentages d'augmentation : provinces atlantiques, 0.2; Québec, 8.9; Manitoba, 5; Saskatchewan, 4.3; Alberta, 11.6 et Colombie-Britannique, 2.4.

-O-

Selon ce qui ressort du rapport hebdomadaire de l'agence commerciale Dun & Bradstreet of Canada Limited, il y eut 15 faillites commerciales cette semaine dans notre district, représentant un passif de $426,575, contre 17 faillites, représentant un passif de $487,816 durant la même semaine l'an dernier.

-O-

C'est le 4 juin que New Manitoba Gold Mines réunira ses actionnaires alors qu'il sera question de changement de raison sociale en celle de New Manitoba Mining & Smelting Co.

Le président de la Bourse de Toronto considère que "le Canada est à la veille d'être témoin d'un développement sans précédent de ces ressources naturelles". C'en est assez pour inviter à profiter des bonnes occasions, après avoir pris conseil auprès de son courtier, de son conseiller financier ou de son banquier.

-O-

Aluminum Co, of Canada Ltd érigerait un édifice à bureau de $500,000 à Toronto.

-O-

M. A. M. Campbell vice-président administratif de la Sun Life, vient d'être élu président de The Canadian Life Insurance Officers Association.

-O-

Trans Mountain Oil Pipe Line Co., s'attendrait à ce que les livraisons en juin soient de 175,000 barils par jour vs un estimé antérieur de 200,000.

-O-

Le dollar américain a accusé une baisse de 3-32 ct à 4 5-8 p.c. d'escompte par rapport à la devise américaine, hier, sur le marché local.

-O-

Alberta Gas entrevoit 3 années de déficit; ce qui porterait à croire que tout n'est pas rose dans l'industrie du gaz.

-O-

Noranda Mines achèterait $2,675,000 d'obligations de Goldstream Copper.

-O-

Long Island Petroleum tiendra son assemblée annuelle le 19 juin à Toronto.

-O-

97,809 actions ordinaires de The Mexican Light & Power Company Ltd sont négociables à la section non officielle de la Bourse Canadienne depuis hier.

-O-

Home Oil Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'en vertu de son plan stimulateur d'option sur des actions de la compagnie, maints employés ont exercé leurs droits d'acheter 1,000 actions additionnelles de la classe "B" — il y a donc 1,500,000 actions de la classe A en circulation ainsi que 2,310,931 actions de la classe B.

NOMINATION

CAMILLE BOISVERT

M. Gérard Godbout, M.Sc.C., directeur général adjoint à la vente près La Solidarité, Compagnie d'Assurance sur la Vie, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Camille Boisvert, B.A., LL.L, comme gérant de la division Québec-Lévis de cette Compagnie.

M. Boisvert est licencié en droit et compte plusieurs années d'expérience dans la vente de l'assurance-vie et l'administration des agences. Il est donc hautement qualifié pour offrir aux représentants de La Solidarité de la région qu'il dirige, la formation professionnelle nécessaire à satisfaire une clientèle choisie.

Bourse de Toronto

Reprise des pétroles sur ce marché

TORONTO (PC) — Grâce à une reprise des valeurs pétrolières en fin de séance, le marché de la Bourse de Toronto a marqué une avance hier.

L'indice des industrielles a monté d'un demi point. Celui des pétroles de l'Ouest a réalisé un gain de près de 1' 1-4; mais l'indice des métaux communs a baissé de plus d'un quart de point, en raison surtout des gains rapidement convertis en espèces.

Au total, 4,305,000 actions ont changé de mains.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les industrielles ont monté de .46 à 482.38; les mines d'or ont baissé de .06 à 79.12; les métaux communs ont baissé de .32 à 205.29; les pétroles de l'ouest ont monté de 1.16 à 182.83.

Message de M. F. H. Hill, président

Les risques sociaux et économiques qui pourraient découler d'un nouvel accroissement des dépenses du gouvernement en matière de législation sociale inquiètent beaucoup plus les compagnies d'assurance-vie que toute diminution possible du revenu qu'elles tirent de leurs primes. C'est ce qu'a déclaré ces jours-ci M. F. W. Hill, président de la Canadian Life Insurance Officers Association, à la réunion annuelle de cette société, à Montebello. M. Hill est vice-président et directeur gérant de la Crown Life Insurance Company, de Toronto.

M. Hill a déclaré:

"Comme vous le savez, l'entreprise privée a porté, au cours des 12 dernières années, de ½ million à 6½ millions le nombre de Canadiens qui détiennent des polices d'assurance médicale. Si les conséquences de l'établissement d'un programme fédéral d'assurance-hospitalisation à l'endroit de notre entreprise et de l'économie du pays sont très graves celles qui découleraient d'une incursion dans les domaines médical et chirurgical seraient encore plus inquiétantes."

M. Hill a ajouté:

"Au cours des années qui se sont écoulées depuis la deuxième guerre mondiale, le Canada a inauguré les allocations familiales, les pensions de vieillesse, les octrois du ministère de la santé et autres projets relatifs au bien-être social. Il existe actuellement des programmes d'assurance-hospitalisation dans quelques-unes de nos provinces et il appert que ce mouvement s'étendra à d'autres parties du pays. Ensemble, ces programmes absorbent un pourcentage élevé des fonds que les gouvernements provincial et fédéral recueillent au moyen d'impôts. Il se peut fort bien que nous ayons agi à la hâte dans le passé; soyons plus sages à l'avenir: examinons de plus près le danger que comporterait l'abandon au gouvernement d'autres initiatives intéressant le bien-être social.

Interventions étatistes

"Je ne puis m'empêcher, en raison de notre situation géographique, de songer aux suites que l'intervention du gouvernement dans le domaine médical entraînerait. Nous savons tous que nombre de médecins, la plupart possédant leur propre pratique, ont quitté le Royaume-Uni pour s'établir au Canada depuis que le gouvernement britannique a ajouté le service médical à son programme de services de santé. Or je suis d'avis que la perte de médecins subie par le Royaume-Uni ne serait qu'une fraction de celle que subirait le Canada si l'on étatisait la médecine ici alors qu'elle resterait libre aux Etats-Unis.

"Il nous faudra étudier ces questions d'une façon approfondie au cours des années à venir. Nombre de ceux qui préconisent l'établissement d'un programme fédéral d'assurance-hospitalisation insistent déjà pour qu'on y inclue l'assurance médicale. Nous devons faire en sorte que le public soit mis au courant des dangers qui découleraient d'une intervention dans ce domaine future au risque qu'on nous accuse à maintes reprises d'agir de façon égoïste en défendant notre propre cause."

Bourse de New-York

Wall Street à la baisse pour la 1ère fois depuis 13 semaines

NEW YORK (PA) — Pour la première fois en 13 semaines, le marché de Wall Street a connu hier sa première baisse hebdomadaire.

Le nombre des reculs a excédé celui des gains malgré quelques avances appréciables dans les pétroles.

La moyenne de la Presse Associée, calculée sur la base de 60 titres, a monté de 10 cents et s'établit à $184.50 grâce à une hausse de 40 cents à l'indice des industrielles; l'indice des valeurs ferroviaires a baissé de 20 cents et celui des entreprises d'utilité publique a monté de 10 cents.

Des 1,145 émissions transigées, 464 étaient à la baisse et 435 à la hausse. Au total, 2,340,000 actions ont changé de mains.

Les tendances étaient irrégulières à la Bourse Américaine où le virement a atteint 1,010,000.

Plusieurs valeurs canadiennes étaient à la baisse sur les deux marchés.

DANS LE MONDE DE L'ASSURANCE-VIE

M. MARCEL-A. GAY, directeur des agences à l'Alliance Nationale Compagnie d'Assurance-vie, qui a été élu président de la section Life Agency Officers au congrès annuel de la Canadian Life Insurance Officers Association.

BOURSE DE MONTREAL

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	535	$32	31½	31⅞
Acad Atl A	25	$18	..	..
Algoma	503	$144	143	..
Alumin	1919	$43	42¾	43
Do 2 pr	100	$45½	45¼	..
Anglo Tel pr	25	$43	..	..
Asbestos	3145	$30½	..	..
Atlas Steel	175	$26½	26¼	..
Bank Mont	1230	$48	47½	..
Do rts	14100	355	350	355
Bank N S	177	$58	..	..
Banq C Nat	700	$39¾	39½	39¾
Bath Paow A	25	$55	..	..
Do B	50	$32	..	..
Bell Phone	1628	$43½	43⅜	43½
Bowater pr 5pc	55	$42	..	..
Brazil	4457	$8⅝	8½	8⅝
BA Oil	5103	$56½	56¼	..
BCE 4¾ pr	120	$90	89¾	90
BC Forest	375	$11	..	..
Bowater	242	$8⅝	..	..
BC Power	1300	$53	52	..
BC Phone	100	$44¾	..	..
Build Prod	70	$30½	..	..
Cal Pow	625	$78	76½	..
Can Cem	599	$29	28⅞	29
Cl Fndry	30	$40	..	..
Can Malt	75	$48	..	..
C S L	245	$44	43	44
C Bank Com	270	$50½	50¼	50½
C Brew	903	$26	25¾	..
Do Pr	25	$28	..	..
C Bronze	400	$30¾	30½	30¾
C Can A	20	$14	..	..
C Celan	387	$14⅛	14	..
C Chem Cel	850	$7	6⅞	..
C Husky	400	$20⅞	..	..
Hydrocar	100	$15	..	..
C I L	1042	$20	19½	20
C Int Power	169	$17½	..	..
Cdn Loco	50	$24½	..	..
Cdn Oil	989	$36¼	35½	36
C Oil wts 55	500	$10½	..	..
C P R	3935	$33⅞	33⅝	33⅞
Cdn Pet pr	160	$25¼	..	..
C Vickers	25	$32	..	..
Cockshutt	200	$8¼	..	..
Coghlin	50	$16	..	..
Con M & S	3013	$23¾	23½	23⅝
Crown Zell	300	$18¼	18	18¼
Dist Seagr	330	$31¼	31	..
Dome Explo	100	$13½	..	..
D Bridge	325	$26¼	26	..
D Fndry	1425	$32	31½	32
D Glass	25	$67¾	..	..
Do Pr	150	$14½	..	..
D Steel crd	1055	$22¼	22⅛	..
Dom Tar	1505	$11¾	11½	..
Dom Text	2550	$8¼	8⅛	..
Dow Brew	110	$30	..	..
Du Pont	150	$21½	..	..
Eddy Match	75	$25½	..	..
Foundation	550	$21	23⅝	..
Fraser	705	$29	28¾	..
Gatineau	490	$30½	30	..
Gen Dynam	225	$61	59½	..
G M C	20	$40	..	..
GS Wares	100	$7	..	..
GL Paper	270	$46	45¾	46
Gypsum	655	$26	25¾	..
Home Oil A	1203	$21⅛	21	..
Do B	2617	$21⅛	20¾	..
H Smith	2021	$37	35½	36
Hud Bay	235	$66¾	66¼	66½
Imp Oil	1029	$59¼	59	59¼
Ind Accep	850	$29⅞	29	29¾
Ind Ac $2.75 pr	50	$50	..	..
Inl C pr	150	$19¾	19½	19¾
Int Nickel	890	$106½	..	..
Int Paper	162	$98¼	..	..
Int Pete	315	$55¾	55⅜	55
Int Util	25	$63½	..	..
Inter Pl	1320	$62	..	..
Jamaica	25	$23	..	..
Laurent A	700	$13	12½	13
Lower St L	60	$19½	18¾	..
Macmill B	180	$33	32	33
Mass Har	5295	$7⅛	6⅞	7
Do Pr	70	$81	..	..
McColl	540	$79	78	..
Mersey Pr	10	$46½	..	..
Molson A	165	$25	..	..
Molson B	60	$25	..	..
Mont Loco	850	$17½	17⅜	..
Nat Drug	200	$10½	..	..
N Stl Car	200	$28½	..	..
Noranda	870	$51	50⅜	..
Ogilvie	50	$36	..	..
Page Hers	90	$140	139½	..
Penmans	175	$26	..	..
Powell R	75	$42¼	..	..
Pow Corp	15	$76	..	..
Price Br	230	$51	50½	51
Prov Trans	50	$12½	..	..
Que Pow	20	$30½	..	..
Roe Av Can	1265	$23½	23	23¼
Rolland A	100	$18¾	..	..
Do Pr	1	$76	..	..
Royal Bank	2015	$77	76½	..
Royalite	400	$18⅛	17¾	..
Do Pr	5	$31	..	..
Stl Corp	3275	$16½	16¼	16⅜
Stl Corp A pr	85	$97	..	..
Shawin	390	$91	90½	91
Shawin A 4pc	50	$43	..	..
Do B 4½ pc	575	$47¼	47	47¼
Shawin A	35	$96	..	..
Sicks	25	$22	..	..
Steel Can	585	$70	69¼	..
Tor Dom Bk	50	$45	..	..
Triad Oil	6010	750	..	..
Un Steel	565	$15¾	15⅝	..
Do rts	6520	86	84	..
Walk	270	$74	73⅞	74
Weston A	375	$26¾	26½	26¾
Weston B	100	$26¾	..	..
Do Pr	20	$91	..	..
Wpg Cent	305	$18¾	..	..
Zellers	50	$29½	..	..

BOURSE CANADIENNE

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitca	24700	140	130	140
Ang Pulp	160	$33½	..	..
Ang Nfld	221	$8⅝	..	..
Assoc Art	1000	$10⅞	..	..
Beld Cort	50	$10½	..	..
Brown	625	$15½	15¼	15½
Butterfly	2100	200	..	..
C Pack A	10	$36½	..	..
C Pack B	100	$35¼	..	..
C Dredge	355	$22	..	..
C Neon B	400	$7	..	..
C Neon pr	12	$72	..	..
C Dic Sec A	6	115	..	..
Do Pr	2	$32	..	..
C Paper	2895	$35	34½	35
Crown eZll	148	$50	49¾	..
Dom Eng	100	$22	..	..
Fed Grain	75	$27¾	..	..
Ford A	255	$108⅛	$08	..
Hotel Las	25	$50	..	..
Hydro Sec	70	$10¾	..	..
Inv Found 6pc	7	$54¾	..	..
MacLaren	75	$84	..	..
Moore	225	$69	68½	69
Pembina	200	$17½	17	..
Prem Steel	25	$5¾	..	..
Que Phone	80	$22	21	..
S Can Pow 6pc	2	$126	..	..
Reitmans	100	$15	..	..
T Fin A	500	$41¼	41	..
Trans Mt	1815	$131	126	126½
Un Gas rts	115	600	..	..
Wainright	900	405	385	400
Waterman	1900	$7½	7½	7½
Wnds Hot	178	$49⅞	49¾	49⅞
MINES				
Alscope	4500	42	40	42
Altex	1500	30	29	30
Anacon	1100	155	150	150
Anthonian	1500	20	..	..
Arcadia	500	188	..	..
Arno	7460	09	08½	09
Bailey S A	790	$16¾	16⅝	..
Baker Talc	500	160	150	160
Barvallee	4500	16	15	..
Bateman	3000	48	47	..
Beatrice	8000	07½	07	..
elechasse	1000	53	50	53
Bonnyville	2021	31	30	31
Boreal	1000	05	..	..
Bouzan	5100	75	..	..
Brunhurst	1000	$12	..	..
Buff Cdn	2000	$20	..	..
Cabanga	300	315	310	..
Cal Ei	615	$32⅞	32	32⅞
Calumet	500	07	..	..
Camp Chib	1130	$19	990	..
Cdn Ad Oil	500	47	..	..
Cdn Atl Oil	25	865	..	..
Cdn Dev	1800	915	910	..
C Lithium	4800	34	32	34
Canalask	18800	74	76	70
Canuba	15000	21	20	21
Carnegie	5000	12	11½	12
Cassiar	1350	700	..	..
Cent Del Rio	1085	885	..	..
Cheskirk	16000	20	18	19
Cleveland	2400	29	24	28
C Bl Ore	8500	17	14	17
Con C Cad	300	$10	..	..
C Denison	230	$21¾	..	..
C Halliwell	70	105	..	..
Cons Q Yell	500	12	..	..
Continental	10700	320	250	320
Cortez	13000	08	07	..
Coulee	500	73	..	..
Daine	5500	14	..	..
Dev Palmer	2000	257	..	..
East Sull	700	385	375	..
East Asb	1000	48	..	..
East Min	100	330	..	..
El Sol	6000	42	39	42
Falcon	420	$38¼	38	..
Fano	2000	16	..	..
Faraday	6200	315	300	315
Futurity	3500	62	60	60
Florida Can	2000	890	..	..
Fontana	2500	07	..	..
Gaspe Oil	2500	16	15	16
Grandines	500	13	..	..
Haitian	16000	10	09	10
Heva	500	07	..	..
Hollinger	370	$31⅞	31¾	..
Hud Rand	1700	24	23	24
Iso Uran	1500	29	..	..
Jardun	19500	06¼	05	06½
Lith Corp	500	48	..	..
Louvit	2000	15	14	15
Mercedes	2000	40	36	..
Merrill	100	150	..	..
Mer Pete	400	$14¼	..	..
Mid Chib	4600	165	160	..
Molybd	2500	155	150	153
Monpre	6000	50	48	50
Montgary	2400	205	200	..
N Formaque	850	30	29	..
N Jack L	500	18	..	..
N Pac Coal	3800	192	186	192
N Santiago	500	10	..	..
Nw Amulet	200	$12	..	..
NA Rare M	2000	165	..	..
NA Asbestos	2000	20	..	..
Obalski	1500	18	..	..
Opemisca	5000	37½	36	36
Opemiska	2800	$11¾	..	..
Orchan	20500	65	63	64
Pennbec	2000	33	..	..
Pac Pete	1875	$28	27¼	28
Permo	1200	360	..	..
Phillips	300	160	156	160
Porcupine	3000	07	06½	..
Portage	500	32	..	..
Provo	400	345	335	345
Que Chib	3400	122	115	120
Que Cop	300	68	65	68
Que Oil	15000	13	12½	13
Que Smelt	3700	42	40	41
Red Crest	26500	09	08	09
Rexspar	55000	90	87	90
Sherritt	350	605	..	..
S Dufault	4000	06	..	..
Stanwell	400	135	..	..
Steep R	845	$22½	22	22⅛
Tache	10500	27	26	27
Tarbell	1000	12	..	..
Tazin	15900	50	48	50
Tr Emp rts	23450	39	35	39
Tib Explo	3000	35	32	35
Trans Emp	7100	305	295	305
Trojan	1000	28	24	26
U Asbestos	100	655	..	..
Un Oils	18600	400	370	..
Valor Lith	1500	$16	..	..
Ventures	435	$40½	40⅛	40½
Virginia	1200	90	..	..
Weedon	3000	36½	35	..
Westburne	15000	102	99	100
Westville	2500	15	14	..
St Law Corp	3275	$16½	16¼	16⅜
Asbestos	3145	$30½	..	..
Cons Smelers	3048	$23¾	23½	23⅝
Cons Paper	2895	$35	34½	35
Dom Textile	2550	$8¼	8⅛	..
Butterfly	2100	200	..	..
Howard Smith	2021	$37	35½	36

Total des ventes
157 industriels 130,300
122 mines et pétroles 565,200

Moyenne Dow Jones

20 Industriels	504.02	inch.
20 chemins de fer	146.24	—0.38
15 utilités	74.38	—0.22
65 stocks	175.78	—0.28
Moy Bourse Londres	203.6	—1.0

Fonds Mutuels

X Affiliated F Inc C	6.03	6.52
X Amn Buss S	3.79	4.04
X Boston F	16.35	17.68
X Bullock F	13.24	14.51
Cdn Investm F	9.19	10.08
Canafund Co	36.89	38.73
Champ Mut orf Cda	5.53	6.08
ommonw Int orp	7.72	8.48
orporate Invest	8.82	9.59
Div Shares	2.78	3.05
Dom Equity Inv	14.45	14.76
Fonds Collectif A	5.19	5.70
X Group Sec Auta Shs	9.16	10.04
X Group Sec Rail Shs	9.51	10.42
X Group Sec Steel Shs	9.06	9.93
Grouped Income	4.12	4.50
Growth Mines	4.81	5.05
Growth Oil & aGs	9.98	10.46
X Incorat Invest	9.64	10.42
Invest Mut of Cda	10.70	11.57
Keystone of Cda	13.02	14.09
X Keystone Custd B-3	17.21	18.78
X Do B-4	10.06	10.96
X Do K-1	8.70	9.50
X Do K-2	12.92	14.10
Leverage F	5.68	6.24
X Mass Inv Trust	11.98	12.95
X Mass Inv Growth Stock	11.47	12.40
Mutual Accumulat	7.10	7.76
Mutual Income F	25.47	25.98
Prêt & Revenue	5.14	5.62
Regent F	4.55	5.00
Sav Investm M of Cda	5.14	5.62
Supervd Amer F	6.46	6.52
Supervd Exec 1955	35.70	—
Do 1956	29.31	—
X Do 1957	5.00	5.25
Supervd Growth F	2.14	2.16
Supervd Inc F	4.07	4.11
Timed Investm F	A5.20	B5.20
X Wellington F	13.42	14.63
INVESTMENT COMPANIES		
Diversfd Inc Shs Ser B	—	—

A - moins et B - plus stock exchange commission — X U.S. Funds

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

St-Ambroise adjuge une émission d'obligations à la Maison Bienvenu, Ltée

La paroisse de St-Ambroise, comté de Québec, a vendu, mardi soir, $38,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans. L'émission a été adjugée à La Maison Bienvenu, Ltée, qui avait présenté un prix de 97 pour des titres portant intérêt au taux de 5½% c'est-à-dire un intérêt moyen net de 5.983%. Un solde de $21,000 à renouveler pour dix ans est inclus dans l'échéance de 1967.

Datées du 1er juin 1957, les obligations échoient du 1er juin 1958 au 1er juin 1967 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Les titres peuvent être rachetés par anticipation après le 1er juin 1964. La corporation va utiliser l'argent obtenu par la vente des obligations pour faire exécuter des travaux d'aqueduc et un plan d'urbanisme. L'emprunt est contracté en vertu des règlements nos 144, 146 et 147.

La paroisse St-Ambroise a une évaluation imposable de $2,135,564 pour 1957. La dette consolidée nette de la corporation le 31 décembre dernier, s'établissait à $175,000. La population de la paroisse en 1956, était de 2,321 âmes.

Scepticisme des observateurs professionnels de la Bourse, en face de la hausse récente

Les marchés sont demeurés fermes et la plupart des observateurs professionels demeurent toujours sceptiques quant à la justification intrinsèque de cette force, selon ce qui ressort du dernier bulletin de Crédit Suisse (Canada) Limited. Aux Etats-Unis, dont les bourses exercent une forte influence sur celles du Canada, l'écart s'est accru entre des cours boursiers tendant à monter et un ralentissement dans le monde des affaires. Ce que le grand public, et surtout ceux à l'étranger, considère comme étant des "valeurs d'avenir" ne subiront pas trop l'effet d'un surplus de capacité temporaire, mais de pauvres résultats trimestriels sont évidemment capables de faire baisser les cours, quand le potentiel d'avenir n'est pas incontestable et quand une bonne partie des actions sont entre les mains de personnes cherchant avant tout un revenu. A l'heure actuelle, les valeurs de minerai de fer sont celles qui attirent le plus ceux qui recherchent les valeurs "d'avenir" L'industrie du pétrole et du gaz suit de très près ainsi que les services publics fournissant de l'énergie et du gaz.

En ce qui concerne l'aluminium la surproduction temporaire n'a pas ébranlé la confiance du public, mais celle-ci l'a été à un degré assez prononcé dans le domaine du bois de construction et du papier. Les valeurs de nickel ont baissé quelque peu de leurs hauts tandis que parmi les uraniums, la faveur du public avait tendance à délaisser les vieux favoris pour en choisir de nouveaux.

L'Assurance-Vie St-Laurent débute avec une formule d'assurance nouvelle dans la province

La fondation d'une nouvelle institution financière canadienne française est un fait accompli. En effet, L'Assurance-Vie du St-Laurent est, maintenant, sur pied. Elle offre en souscription au public 3,000 actions de son capital social, représentant une somme de $300,000.00. Pour commencer ses opérations proprement dites il faut qu'au moins $120,000.00 soient souscits; incidemment, dans toute souscription d'actions de compagnies d'assurance-vie on peut verser immédiatement une partie des fonds et attendre l'appel plus tard. Bien que cette nouvelle institution ait les pouvoirs de transiger tous les genres d'assurance-vie, elle désire, cependant pour le moment, se spécialiser dans l'émission de polices pour couvrir les frais inhérents au décès, selon ce qui ressort du message que M. Herman Renaud, président, transmet actuellement aux futurs actionnaires. Les directeurs de fuénérailles seront ses représentants, au début, d'où des frais initiaux peu coûteux pour populariser cette formule d'assurance qui est la première du genre dans notre province et dont le succès ne ferait pas de doute, si l'on en juge par la marche en avant d'institutions similaires aux Etats-Unis.

On lit encore dans le prospectus publié à l'occasion de la première émission d'actions de l'Assurance-Vie du St-Laurent, que l'institution affiche un actif de $120,000.00, selon le bilan pro forma en date du 11 mars 1957, dont $106,000.00 sont des argents en dépôt à la Banque Canadienne Nationale et $5,000.00 en dépôt au Ministère des Finances à Québec.

Son capital autorisé est de $1,000,000.00 et la valeur au pair des 3,000 actions offertes en souscription est de $100.00 chacune. Si le placement de son argent dans les cies d'assurance-vie est peu rémunérateur au début, il l'est grandement pour ceux qui savent attendre... et le risque est minime, au regard des placements spéculateurs qui trouvent cependant quotidiennement preneurs.

Puisque cette émission constitue une occasion pour les nôtres qui disposent de fonds, d'aider une autre de nos entreprises à faire sa marque, nul doute que l'émission précitée sera souscrite rapidement, d'autant plus qu'elle débute avec un solide conseil d'administration, soit: MM. Herman Renaud président du conseil, Henri Ferron, C.A., vice-président, Pierre Rousseau, secrétaire, Jean René de Cotret, J.-Emile Renaud, Arthur Rousseau Paul René de Cotret, C.A., le Brigadier Jean Allard et René Ferron, tous administrateurs. Avant de clore notre chronique, nous formulons le souhait que cette nouvelle institution progresse rapidement, suivant ainsi l'exemple de notre douzaine de cies d'assurance-vie, en train de canaliser de plus en plus les épargnes de notre groupe ethnique développement qui ne peut qu'accentuer notre émancipation économique, gage de notre survivance.

Marcel CLEMENT

PRIX DES GRAINS

WINNIPEG

Avoine					
Mai	71	71	70½	70⅝	71
Juil	17	71	70½	70⅝	70⅞
Oct	70¾	70⅞	70⅝	70⅝	70⅞
Déc	—	—	—	69⅛	69⅛
Orge					
Mai	89¾	89¾	89	89¼	90¼
Juil	91	91	90⅛	90⅛	91½
Oct	92⅞	92⅞	92¼	92¼	93½
Déc	—	—	—	90⅝	90⅝
Lin					
Mai	261	261	254	254	261¼
Juil	260	260	254	254	260½
Oct	257	257	250½	250½	257
Déc	252	252	247	247	253
Seigle					
Mai	100¾	100⅞	99	99⅞	102¼
Juil	103	103⅛	99¾	100¼	103¼
Oct	104⅛	105	101½	101¾	105¼
Déc	—	—	—	104	107⅞

CHICAGO

Blé (ancien)				
Juillet	205⅞	203¼	203¼	205⅞
Septembre	208⅝	205¾	205¾	208¼
Décembre	213	210⅞	210⅞	213⅛
Blé (nouveau)				
Juillet	206⅛	203½	203¾	206⅜
Septembre	208¾	206⅛	206⅛	208¼
Décembre	213¾	211¼	211⅛	213¾
Mars	214½	212¼	212½	214¾
Mais				
Juillet	133¼	132¾	132¾	133⅜
Septembre	134½	133¼	134	134⅝
Décembre	128	127¾	127½	128¼
Mars	131½	131⅛	131⅛	131⅝
Avoine				
Juillet	66⅛	66⅛	66¾	67
Septembre	68⅛	67½	67¾	68⅜
Décembre	71⅛	70⅞	70⅞	71½
Mars	72½	72¼	72⅜	72⅞
Seigle				
Juillet	115¾	113	113	116
Septembre	123¼	120¾	121	123½
Mars	124¾	123	123¼	125½
Fève Soya				
Juillet	234½	233¼	233⅞	234¼
Septembre	229½	228¼	228¾	229¼
Novembre	224½	223½	224¼	224¼
Janvier	27¼	226¼	227	227¼
Mars	230	228½	229¾	229½

American Stock Exchange

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. 276, St-Jacques ouest

	Haut	Bas	Ferm.
Brazilian Traction	9⅛	..	..
Brown Company	16⅛	16	16⅛
Cdn. Marconi	4	4	4⅛
Cons Smelters	25	24¾	25
Creole Pete	94⅞	94	94¾
Do mSeteel and Coal	23½	23⅜	23½
Electric Bond and S	32¾	32	32ç
Ford of Cda A	113½	112	..
Humble Oil	125	124	125
Imperial Oil	61⅞	61½	61⅞
Int Pete	58½	58	58¼
Massey Harris	7⅜	7	7⅛
Molybdenum	26⅝	26⅜	..
Mesabi Iron	44	43¾	44
Pac Pete	28⅞	28¾	28⅝
Standard Prods	18	17½	17¾
St Law Corp	17	16¾	17
Tri Cont wts	20½	19½	20½
Webb & Knapp	1⅝	1½	1⅝

Moyennes à Toronto

	20in	20go	15bm	15wo
Vendredi	482.38	79.12	205.29	182.63
Jour pré.	481.92	79.18	205.61	181.67
Sem. pas	480.43	79.15	205.74	182.85
Mois pas	467.18	79.76	213.24	174.68
Ann pass	454.00	85.23	230.30	147.03
1957 haut	842.38	80.49	232.21	182.86
1957 Bas	441.50	74.17	202.58	150.59
1956 Haut	506.33	90.35	261.51	184.09
1956 Bas	430.46	70.56	203.91	117.47

A noter...

L'agent de transfert pour la Shawinigan Water and Power Company a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait en circulation, le 19 mai, 2,429,189 actions ordinaires.

-O-

Pacific Petroleums Ltd a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a émis 4,200 actions additionnelles du trésor en faveur de Eastman, Dillon & Company, en vertu de leur option en cours. Il y a donc 4,557,716 actions en circulation ainsi que 5,442,284 dans le trésor de la compagnie.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	480	32	31½	32
Do pr	135	23	23	23¼
Acad Atl	z50	8	8	8
Agnek S	z50	7⅛	7⅛	7¼
Alta Dist	700	155	155	155
Algoma	397	144	143	144
Alumini	1650	43	42	42⅝
Do ¾2 pr	z55	45¼	45¼	45¼
Ang Pulp pr	50	50¾	50¾	50¾
Anthes Imp	z75	24	24	24
Argus 2.40 pr	z20	47	47	47
Ash Temp B	z30	8⅝	8⅝	8⅝
A Art	3400	1⅛	19⅝	11
Do debs	143	117¾	116½	-17½
Do wts	46	13⅝	13½	13½
Atlas Stell	190	26⅜	26¼	26¼
Auto Elec	860	48	47½	47½
Bank Mo:nt	860	48	47½	47½
Do wts	7325	360	355	355
Bank NS	468	57½	57¼	57¼
Ba Innes	z50	9	9	9
Bath Pow A	25	55	55	55
Beatty	150	7⅛	7⅛	7⅛
Beav Lumber	755	19¾	19¾	19¾
Bell Phone	1533	43½	43¼	43¼
Bowater pr	50	41	40½	40½
Do 5½ pr	170	47	46½	46⅝
Brazil	2967	8¾	8⅝	8¾
Br Tank pr	25	49	49	49
Ba Ooil	1552	56½	56¼	56⅜
BCE 4 pr	z10	38½	38½	38½
Do 4¼ pr	z10	40¾	40¾	40¾
Do 4½ pr	125	41⅝	41⅝	41⅝
Do 4¾ pr	105	92	92	92
Do 5 pr	60	48	48	48
BC Forest	300	11	11	11
BC Pack A	125	16¼	16¼	16¼
BC Pow	3772	52½	52	52¼
BC Phone	395	44½	44	44¼
Bruck A	15	7	7	7
Do B	z40	200	200	200
Build Prod	115	31	30¾	03¾
Burns	375	11	10¼	11
Caal Pow	290	78	77¾	77¾
Can Bread	z50	250	250	250
Do B	z5	41	41	41
Can Cem	385	29¼	29	29
Do pr	z20	27¾	27	27
CCC Stone	25	8½	8½	8½
CI Fndry	z5	40	40	40
Can Life	50	160	160	160
Can Malt	110	48½	48½	48½
Do pr	170	23	23	23
C Pack	200	35½	35½	35½
Can Perm	z5	84	84	84
C S L	100	44	44	44
Can Wire B	585	18	18	18
C Bank Com	1233	50½	50¼	50¼
Cdn Brew	1035	26¼	25¼	25¾
Do pr	z40	28	27	28
Cdn Can A	395	14	14	14
Cdn Celan	z4	13	13	13
Do 1.75 pr		28	28	28
C Cob	1200	6	5¾	6
C Colli pr	125	72	72	72
C Drawn pr	100	10½	10½	10½
C Dredge	486	22	22	22
F Prod A	135	8	8	8
CG Cec A	175	22	22	22
C Hydro Car	1586	15	14¼	14
CDn Oil	2333	36	35¼	35½
Do 5	25	101¼	101¼	101¼
C Oil wts 53	1435	18½	18¼	18⅝
Do wts 55	1435	10½	10⅛	10½
C P R	2050	33⅞	43⅝	33⅞
Cdn Pet pr	150	25½	25¼	25¼
Cdn Tire	55	95	95	95
C Util pr	60	94¼	94¼	94¼
C Vickers	410	32	31¾	32
C WN Gas pr	225	15¼	15	14
Coch D	275	22½	22¼	22½
Do A	150	14	14	14
Cockshutt	250	8¼	8⅛	8¼
Con Gas	391	36⅞	36¾	35⅞
Copp Clark	z10	5	5	5
Corby vt	110	15½	15½	15½
Do B	100	15½	15½	15½
Crown Zell	65	50½	50½	50½
Davis A	250	8½	8½	8½
Dist Seag	285	31½	31½	31½
D Fndry	1581	32	31	32
D Magnes	1210	16	15⅞	16
D Steel ord	1710	22¼	22	22
Dom Stores	150	52½	52½	52½
Dom Tar	6250	11⅝	11⅜	11⅜
Do pr	125	18½	18½	18½
Dom Text	1225	8¼	8¼	8¼
Dow Brew	25	30	30	30
East Steel	z133	425	325	425
Eddy Match	z5	25½	25½	25½
Excelsior	7500	80	76	80
Fam Play	240	17½	17¼	17¼
Fanny F	85	20½	20½	29½
Fed Grain	150	27½	27¼	27½
Fleet Mfg	100	85	85	85
Ford US	228	54	53⅝	53⅝
Ford A	245	108½	108	108
Fraser	235	29	28¾	28¾
Fruheauf	200	7⅞	7⅞	7⅞
Gatineau	780	30½	30	30
Do 5 pc pr	40	101	101	101
Gen Dynam	352	60¼	59¾	59¾
G M C	z28	40¾	40⅝	40⅝
GS Wares	125	6⅝	6⅞	6⅞
G L Paper	130	59	46	46
GL Power	625	29½	26	26¼
Do pr	1155	23	23	23
GN Gas	2125	9¾	9⅛	8¾
Da rts	2075	595	575	585
G W Coal A	1425	6⅝	6½	6⅝
Do B	100	5¾	5¾	5¾
Greening	200	500	485	500
Gypsum	475	26¼	25½	25½
Hard Carpet	z100	6	6	6
Hartz A	z20	6½	6½	6½
H Dauch	25	44¼	44¼	44¼
Hi Tower	z95	10½	10½	10½
H Smith	215	37	z36	36
Do pr	25	42	42	42
Imp Bank	135	53	52¾	42¾
Imp Invest A	*100	13	13	13
Imp Oil	2199	59¼	58¾	58¾
Imp To b	250	12¼	12¼	12¼
Ind Accep	1733	30	29	30
Do 2.75 pr	20	50½	50½	50½
Inglis	4355	480	540	450
Inland C pr	z20	19¾	19¾	19¾
Inland Gas	6775	19⅞	9½	10⅝
Do wts	900	590	570	590
Do pr	305	15¾	15½	15¼
Int Pete	627	55¾	55⅛	55¾
Inter PL	2569	62	61¼	61¼
In Syndicate	600	15½	15¼	15½
In Synd A	262	15¼	15	15½
Isotope	1700	165	160	165
Labatt	225	18¾	18½	18¾
Laura Sec	175	18⅞	18⅝	18⅞
Laura Sec	175	18⅞	18⅞	18⅞
Laurent A	700	13	12¾	13
Lob A pr	185	28¾	28½	28¼
Lob New A	296	21½	21½	21½
Do B	1185	22½	21½	21½
Lob pr	275	42	41½	31
MacMill A	50	33½	32	32½
Da B	873	33½	32	33
M Leaf Gard	z80	21½	21½	21½
M Leaf Mill	z55	6¾	6¾	6¾
Mass Har	4436	7	6⅞	6⅞
Do pr	160	81½	89	81½
McColl	232	78½	78¼	78½
Do pr	z5	96	96	96
Mid West	4050	425	415	420
Do pwts	300	300	320	320
Milt Brick	100	250	250	250
Molson A	125	25	25	25
Mont Loco	425	17½	17¼	17¼
Moore	280	69	68	68
Nat Drug	z130	10½	19¾	10⅛
Do pr	z200	12	11½	11½
Nat Groc pr	50	25	25	25
N St Car	50	28¼	28¼	28¼
North Star	850	15½	15	15¼
Do pr	55	40	40	40
Do wts	780	700	700	700
Do wts 56	258	470	450	470
NQ Pow	z5	26	26	26
Nor Phone	505	425	415	425
O Jockey	2000	205	205	205
Do pr	100	8⅞	8⅞	9⅞
Do B pr	z35	8½	8	8½
Do wts	200	74	75	75
Page Hers	125	139¾	138½	139½
Pembina	3850	17⅛	16½	16½
Penmans	150	26	26	26
Powell R	211	42	41½	42
Pow Corp	50	76	76	76
Quinte A	z10	11	11	1
Rapid Grip	100	9½	9½	9½
R Silk B	425	475	475	485
Roe AV Can	2075	23½	22¾	23¼
Royal Bank	1500	77	76½	76½
Russell	z150	11⅝	11¼	11¼
St L Cem A	200	16	16	16
Do Cour	3470	16½	16⅜	16¾
Do A pr	105	96¼	96⅜	96⅜
Sask Cem	6300	275	265	275
Shawin	191	90¾	90⅛	90⅛

(Suite à la page 13)

Titres au Comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. 607 St-Jacques ouest

	Offre	Dem
Alg Cent & H Bay Rly C	37½	38½
Ang Can Tel A	37½	38½
Banque d'Econogie de Que	31	—
Banque Provinciale du Cda	25½	26½
Briqueterie St-Laurent	50	70
Cdn Javelin	25¼	26
Citadel Brick Com	10	—
Do $5 Pfd	2	—
City Gas & Elect Com	150	—
redit Foncier Franco Cdn	65	—
Dupuis Frères Pfd	17½	19½
Guarantee Co of No Amn	—	400
Do 20 pc paid	—	100
Hud Bay Co	30½	31½
La Laurentienen Cis Ass	40	—
La Prévoyance Cis Ass	45	55
La Sauvegarde Cie Ass Vie	45	—
Les Prévoyants du Cda	175	—
La Solidarité du Cda	30	—
Manufacturers Life	235	245
Prudential Trust	16	—
Quebec Apartments Com	14	—
Soc d'Admin & Fiducie	75	85
Sun Life Ass Co	235	245
Trust General du Cda	108	—

Moyennes à New-York

	30in	15rr	15ut	60st
Vendredi	270.6	125.4	77.4	184.5
Jour préc.	270.2	125.6	77.4	184.4
Sem. passée	271.4	126.6	77.0	184.9
Mois passé	264.6	126.4	75.1	180.6
Année passée	248.6	140.7	72.0	177.4
1957 haut	271.4	134.7	77.5	185.1
1957 Bas	240.6	118.4	72.2	168.0
1956 Haut	276.3	155.1	76.9	191.5
1956 Bas	214.0	126.2	69.6	171.6

Obligations Internationales

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. 276, St-Jacques ouest

		Offre	Dem.
Australie	3½-66	90¾	91
Brézil	3¾ séries 1-5	97	—
Bolivie Rep	7	14⅞	15¼
Brézil	3¾ séries 6-30	95	—
Chili	3-93	43	43¾
Colombie	3-70	54¾	55¼
Danemark	4½-62	99¼	99¾
Allemagne	5½-52	118	121
Italie	3-77	61	61⅞
Medellin	3-78	51	51½
Milan	6½-52	113	—
Norvège	4½-65	99½	100
Pérou	3-97	50⅞	51½
Rome	6½-52	113	—

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournir par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques Cartier, Montréal.

POMMES: Mar. ferme, McIntosh "C" 1.25-1.5, pommes d'entrepôts frigorifiques, belles 2.50 le minot.

ASPERGES: Des approvisionnements abondants d'asperges sont attendus dès le début de la semaine.

ECHALOTES: Mar. ferme, 6.00-6.50 les 100 paquets.

EPINARDS: Mar. à la baisse 1.00-1.25 le minot.

LAITUE: Mar. plus ferme, de couches 1.50-1.75, Iceberg 3.00 - 2 doz. Boston 3.50-4.00 - 3 doz.

NAVETS: Mar. tranquille, 1.50-2.00 pour 50 lb.

OIGNONS: Mar. à la hausse, spring 75-90c la doz. de pqts.

PATATES: Mar. tranquille, 1.40-1.50 pour 75 livres.

POIREAUX: Mar. inc. gros 75-1.00, petits 25-50c. la doz.

RADIS: Mar. à la hausse 65-75c. la doz. de pqts.

RHUBARBE: Mar. plus ferme, 35-50c. la doz. de pqts.

Moyennes des obligations à N. Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10l-y
Vendredi	85.1	92.0	88.4	86.9	94.0
Jour préc.	85.3	92.1	88.4	81.7	93.9
Sem. pas	85.6	92.2	88.8	81.6	94.5
Mois pas	85.8	92.6	89.5	82.6	95.0
Ann. pas	94.8	96.2	94.9	83.8	100.9
1957 haut	87.3	92.9	90.9	82.8	96.4
1957 bas	85.1	91.1	88.4	81.3	93.9
1956 Haut	98.3	97.7	98.0	85.2	103.7
1956 Bas	86.9	90.7	88.1	80.5	94.6

Guillery, Martel et Lemieux
avocats
170 est, Dorchester; Mtl 18
UN. 6-9458

Première émission

L'Assurance-Vie du St-Laurent
(St. Lawrence Life Assurance Company)
offre en souscription
3,000 ACTIONS
de son capital social
représentant une somme de $300,000.00
et faisant partie d'un capital autorisé de $1,000,000.00

Une copie du prospectus qui a été déposé à la Commission des Valeurs Mobilières du Québec vous sera envoyée sur demande. Complétez la formule ci-dessous et déposez-la à la poste au nom de

L'Assurance-vie du St-Laurent
463, rue des Volontaires, Trois-Rivières

Votre nom..........
Votre adresse..........
Votre numéro de téléphone..........

Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse Canadienne

(Suite de la page 12)

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Do A pr	125	43	43	43
Do B pr	25	47¼	47¼	47¼
Shf Hors	450	13⅝	13½	13½
Do pr	200	28	28	28
Sicks	z185	22	21½	22
Silverwd A	350	10¼	10¼	10¼
SCimpson s	594	19¾	19¾	19¾
SKD Mfg	1000	425	425	425
Somville pr	z15	48	48	48
Spartan	700	10½	9¾	10½
St Pav	746	42	41	42
Stedman	z50	24	24	24
Steel Can	1267	70	69½	69½
S Propane	530	6½	6½	6½
Do wts	200	175	160	160
Suptest ord	1989	20½	19¾	20½
SCuptest Com	810	350	350	350
Suptest pr	25	98½	98½	98½
Switson	400	370	360	370
Tamblyn	75	38	38	38
Taylor PC pr	100	9¾	9¾	9¾
Tor Dom Bk	330	44¾	44¾	44¾
Tor Elev	100	19½	19½	19½
Tor Iron	600	30	29	30
Do A	750	30	28½	30
T Fin A	350	41¼	40¾	40½
Do 5 pc	125	42½	42½	42½
Trans Mt	4874	132¼	126	127
Trans PPL	629	31¾	31	31
Un Gas	370	79½	79	79
Do rts	9293	620	610	610
U Corp B	200	23½	23½	23½
U Fuel A	115	58½	58	58
U Fuel B	50	62½	62½	62½
Un Steel	515	15⅝	15⅝	15⅝
Do rts	7267	85	82	85
Univer Prod	75	26⅞	26¾	26⅞
Vanalium	300	375	375	375
Vic G Tr	120	24	24	24
Wainwr	860	410	405	405
Walk GW	360	74	73½	74
Wat Equip	z50	14½	14½	14½
Wedb Knp	800	430	420	420
Westeel	100	17½	17½	17½
Westeel	100	17½	17½	17½
West C Brew	25	16	26	26
West Groc A	z10	345	34	34
Weston A	4480	27½	26½	27½
Do A wts	2225	12	10½	12
Do B	2617	27¾	26¾	27½
Do pr	z5	89½	89½	89½
Wpg Cent	1742	19	18½	18½
Woodward	25	38½	38½	38½
CURB				
Ang Cdn	50	34	34	34
Anglo Nfld	325	8¾	8½	8¾
Asbestos	576	30½	30½	30½
Brown	115	15⅛	15⅛	15⅛
CD Sug	z80	23¼	23	23
Can Ving	z10	18¼	18¼	18¼
C Bronze	35	30	30	30
CG Inv	825	31½	31½	31½
C Indust	250	19¾	19¾	19¾
CIL pr	z20	75½	75½	75½
C Marconi	z10	370	370	370
C Paper	550	35	34⅝	34⅝
D Brodge	700	26½	25	26½
D Glass	75	67	57	67
D Oil Cloth	z15	30	30	30
Dupont	z161	21¾	21	21½
Int Pap	z18	97¼	97¾	87¼
Int Utld	50	62¼	62¼	62¼
Lob Inc	125	82	81¾	82
MO Paper	25	30¼	30¼	30¼
OOgilvie	25	36½	36½	36½
Price Br	140	50½	49¾	50¼
HUILES				
Acme Gas	5000	18	18	18
AP Cons	512	46	46	46
Am Leduc	10366	39	35½	39
Anchor	2000	20	20	20
Anglo Am	200	15⅜	15⅜	15⅜
Bailey S A	1600	17	16½	16¾
Do S pr	235	33½	33⅜	33½
Banff	1300	280	280	280
Bralsa	500	85	85	85
Britalta	3400	315	305	305
Cabanga	15830	320	305	320
Calta	2075	134	132	132
Cal Ed	560	32⅝	31⅝	32⅝
C Oil Lds	1300	400	390	390
Do wts	300	249	249	249
CS Pete	100	745	745	745
Cdn Ad Oil	5600	47	44	44
Cdn Atl Oil	310	840	840	850
C Br Emp	6840	69	62	67
C Chieftn	62100	280	270	280
Cdn Dev	17985	915	895	915
C Ex Gas	1100	735	720	720
C Homestd	1400	217	213	215
C Husky	1635	21¼	20¾	21¼
Do wts	880	375	375	375
C Prospect	200	375	375	375
Canso Nat	200	185	180	185
Sanco Oil	550	265	260	265
C Del Rio	15373	885	870	885
Charter Oil	1200	360	355	360
Conro	2000	15	14	14
C Allenbee	2000	13½	13	13½
C Dragon	2500	45	45	45
C East Cr	4352	51	49	51
C Mic Mac	800	470	470	470
Con Peak	200	11	10½	11
C West Pete	475	12½	12½	12½
Cree Oil	600	510	500	510
Cree wts	1220	270	265	270
Dev Pal	15436	260	265	257
Dom Expl	1950	13¾	13	13¾
Duvex	5600	17½	16	16
Fargo	502	490	490	490
Gen Pet A	310	450	525	525
Gr Plains	400	41½	40½	41
High Crest	3000	33	32	32
Home Oil A	8559	21½	30	20
Do B	5781	21	19½	19½
Humber Oil	1450	298	204	206
Highwood	3000	34	31	33
Jupiter	100	228	200	220
Lib Pete	2700	235	230	235
LI Pete	1000	13	13	13
Marigold	4750	23	22	23
Medal	4660	485	465	470
Mer Pete	2405	14¾	13¾	14¾
Midcon	21800	150	146	146
Mill City	2790	29	29	29
Nat Pete	600	385	385	385
N Bristol	1000	57	57	57
N B Dom	5583	270	259	270
N Chamb	9525	230	220	225
N Cont	71100	67	66	66
N Davies	1000	23	23	23
N Gas Expl	1350	205	200	200
N Superior	200	245	241	245
Nordon	1000	59	59	59
Northcal	1050	42	41½	41½
NC Oils	600	505	500	505
Do pr	z10	36½	36½	36½
Oil Select	11500	13	12	12½
Okalta	3250	284	280	283
Pac Pete	13800	28⅛	27¼	28
Pan West	18300	49	46	49
Peac River	7140	15¼	14½	15¼
Permo pr	5760	365	355	355
Peruv Oils	200	157	157	157
Petrol	18300	102	100	101
Philips	3150	163	156	156
Prair Oil	100	470	470	470
Provo Gas	7950	350	335	340
Reef Expl	3000	12½	12½	12½
Richwil	590	170	170	170

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Rock Pete	11482	68	66	67
Roxana	9000	20½	20	20
Royalite	1325	18	¼1	7¾
Royalite	1325	18¼	17¾	17¾
Sapphire	2500	142	135	142
Scurry	8116	325	310	310
Secur Free	465	505	500	500
Souris	500	18	18	18
South U	1500	37	35	35
Spooner	22900	62	60	62
Stanwell	37280	146	134	140
Tex Cal	7600	85	83	83
Trans Can	1550	278	276	276
Trans Em	30716	310	295	310
Triad Oil	1455	760	745	760
Un Oils	143930	410	385	370
Vulcan	2000	76	72	72
Wayne	1800	25	25	25
Wespac	9044	43	41½	43
W Maygill	900	170	170	170
W Decalt	9000	255	240	250
Do wts	1000	100	100	100
W Naco	9900	264	255	260
Yan Can	2000	10	10	10
CURB				
Dalhousie	500	36	36	36
MINES				
Acad Uran	4000	13	12½	13
Aconic	3125	10	990	10
Advocate	500	720	690	690
Akaitcho	1200	28	28	28
Algom	613	22¼	22	22
Do wts	1890	14¼	14	14
Am-Lard	3000	19	18½	19
Am Nephe	600	127	125	127
Anacon	2233	153	153	153
Anglo Hur	z52	11⅝	11⅝	11⅝
Ang Rouyn	500	70	70	70
Arcadia	7095	188	182	185
Apex Res	15000	7½	7	7
Area	3200	77	76	76
Arjon	3000	13	13	13
Ascot	14500	11½	10½	11
Atlas Yk	4000	11	11	11
Atlin-Ruf	136900	88	76	85
Aubelle	5700	11	10½	11
Aumacho	1000	21	21	21
Aumaque	15000	15	13	14
Bankfield	1333	9½	9½	9½
aBrnat	1000	28½	28	28
Barvue	1050	45	45	45
Bary Expl	7200	71	69	70
aBse Metals	5540	68	65	68
Baska	9000	37	35	37
B-Duq	4418	114	106	106
Beaucage	500	115	115	115
Beav Lod	1000	26	26	26
Belcher	30050	285	276	283
Beleterre	100	164	164	164
Bethim	6350	175	171	175
Bevcon	9711	17½	17	17
Bicroft	300	226	225	225
Do wts	1615	139	135	139
Bidcop	2000	25	25	25
Bonville	1800	9½	8½	8½
Bordulac	4500	14	12	13
Bouzan	14900	76	73	75
Boymar	4000	7½	7	7
Bralorne	100	435	435	435
Brilund	225750	83	65	80
Broul Reef	1700	82	82	82
Brunhrst	8500	12	12	12
Brunsman	2000	8½	8½	8½
Brunston	11050	10	9	9
Brunswick	225	900	900	900
Buff Ank	4000	127	121	121
Buff Cdn	72000	21	18	19
Buff RL	2500	7	7	7
Bunker Hil	2000	10½	10	10½
Burchell	18400	76	71	71
Camp Chib	3050	10	990	995
Camp RL	100	525	525	525
Cdn Astoria	400	14½	14½	14½
C Dyno	3085	224	210	215
Cdn Thor	1550	11	11	11
Candore	1550	37	37	37
Can-Erin	2000	68	67	67
Can-Met	5633	445	435	435
Do wts	2300	355	335	335
Cassiar	855	700	700	700
Cent Pat	2825	265	260	260
Cheskirk	309200	22	13½	19
Chester	1100	27	27	27
Chib Jac	2550	245	241	245
Chib-Kay	2000	35	32	32
Chib M	1800	200	190	200
Chimo	6950	130	125	126
Cobalt	1707	49	44	44
Coch Wil	600	110	109	109
Cody-Reco	5000	36	35	35
Coldstrm	24400	142	137	139
Colomac	2000	10	10	10
Coniagas	1900	215	207	215
C Bellek	7400	31	30	30
C Callinan	9800	36	35	36
C Denison	4328	21¾	20¾	20¾
Do wts	3915	13⅞	13½	13⅜
C Discover	1500	293	280	292
C Fen	2165	154	150	150
Con Gillies	1500	10	9½	9½
CG Arrow	1000	30	30	30
C Halliwel	71600	109	94	106
Con Howey	100	305	305	305
C Marben	9700	53	51	52
Con M S	2327	24	23½	23¾
C Morris	10800	71	67	71
Con Negus	11100	31	29	29½
C Northld	3000	73	70	70
C Red Pop	2542	22	20	20
C Regcourt	10200	150	145	145
C Sannorm	4500	13	12	12
Con Sud	4800	265	260	264
C Tungsten	3300	25	24	24
Conwest	100	650	650	650
Cop Corp	11000	56	52	56
Copcrest	4400	53	50	50
Cop-Man	12700	23½	20½	21
Coprand	1435	375	365	365
Coulee	1500	72	71	71
Cournor	1000	10	10	10
Crestaur	1050	9½	9½	9½
Croinor	1000	16½	16½	16½
Crowpat	8500	28	24	27½
Cusco	32500	19	18	18
Daine	10800	15	13½	14
D'Aragon	2600	26	25	26
De Cour	3500	40	40	40
Diadem	12500	13	12	12
Dome	113	12½	12½	12½
Donalda	1000	21	21	21
Duvan	38300	35	30	32
E Amphi	19100	14	13	14
East Mal	5000	116	116	116
East Sull	740	375	370	375
East Asb	500	50	50	50
East Met	3500	30	30	30
East Min	2166	340	330	340
Eldrich	500	30	30	30
El Pen Rey	5300	31½	31	31
El Sol	80410	43	39	40
Em Glacier	45600	31	25	30
Eureka	2716	71	71	71
Expl All	3700	30	28	30
Falcon	1450	38½	38	38
Faraday	40250	320	299	320
Fara wts	7065	190	183	185
F'west Tung	21150	27	25½	25½
Fla Can	3550	900	890	895
Francoeur	2500	13	12	12
Frosbisher	3550	285	275	284
Gaitwin	7700	18	18	18
Galkeno	4611	109	105	108
Geco Mines	625	15½	15½	15½
Benez	1234	23	23	23

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Geo Scien	200	190	105	105
Giant YK	105	460	460	460
Glen Uran	90000	45	44	45
Goldcrest	1000	14	14	14
Gold Man	400	98	95	98
Grah Bous	2000	16	15½	15½
Grandines	3300	13	13	13
Granduc	500	30	300	300
Greyhk	57742	51	50	50
Gulch	2976	15	14	14
Gulf Lead	3500	11½	11	11
Gunnar	1305	19¾	19½	19½
Do wts	740	12¾	12½	12⅝
Gwillim	3000	11	10	11
Hard Rock	2200	15½	15	15½
Har Min	13500	37	35	35
Hasaga	2000	19	19	19
H of Lakes	1500	12½	12½	13½
Headway	4000	75	71	72
Heath	19200	12	12	12
Heva	9500	7	7	7
High Bell	300	120	120	120
Hillinger	570	31¾	31½	31¾
Hoyle	1840	615	605	610
Hud Bay	440	66½	66	66¼
Hugh Pam	100	28	28	28
In Lake	1200	12½	12½	12½
Inspiration	1000	71	71	71
Int Nickel	1177	106½	106	106½
Int Ran	3500	29	26½	26½
Irish Cop	24900	159	138	159
Iron Bay	1550	430	420	420
J Waite	13300	120	111	120
Jaacobus	1-3300	120	111	120
Jaye Expl	4400	64	62	64
Jeanette	7500	38	37	38
Jellicoe	8100	20½	20	20½
oburke	11500	20	18½	20
Joliet	2000	53	52	52
Jonsmith	2600	17	17	17
Jowsey	2498	84	84	84
Kenville	44212	11½	9½	11
Kerr Add	510	14⅞	14¾	14⅞
Kerr Lake	500	34	35	35
Kilem wts	700	210	210	210
Kirk Hud	100	74	75	75
Kirk Min	18600	15	13	15
Kirk Town	5770	120	117	120
Labrador	1232	23½	23¼	23¼
Lake Cin	1100	133	133	133
L Dufault	2950	141	140	140
Lake Ling	4000	11¼	11	11½
L Ocu	300	35	32	34
L Shore	900	600	600	600
Leitvh	1500	90	90	90
Lencourt	9500	13½	12½	13½
Lexindin	112500	34	31	32
LL Lac	350	270	265	265
Llomega	2500	8½	8½	8½
Ladora	14000	137	128	133
Lo wts	1100	105	94	105
Lyndhst	6000	38	35	35
Maccassa	1850	205	200	205
Macdon	1400	48	48	48
Macfie	5800	14	14	14
Madsen	150	151	151	151
Magnet	2500	7½	7½	7½
Malartic	100	140	140	140
Maneast U	2000	27	26½	26½
Maralgo	10250	39	36½	38
Marcon	1000	11	10½	10½
Maritime	4700	149	148	149
Martin	1000	12	12	12
Maybrun	7000	48	46	48
Maybrun	7000	46	46	48
McKen	2200	23	23	23
McMar	2000	12½	12½	12½
McWat	9800	47	46	47
Mentor	1400	34	32	34
Merrill	1350	155	150	150
Meta Uran	3400	18	17½	18
Midrim	4100	150	148	148
Milliken	5850	360	350	255
Min Corp	300	16½	16¼	16½
Min End	3000	28	25½	25½
Min Ore	1000	20	20	20
Mogul	1400	153	150	152
Moneta	1300	87	87	87
Nama Cr	500	55	55	55
Nat Expl	2500	50	37	40
Nealon	10200	16	16	16
Nello	1500	30	39	29
Nes Lab	9250	57	53	57
New Alger	9000	14	13½	14
New Ath	2125	42	41	41
New Bid	2000	10½	10	10½
New Cal	1000	28	28	28
N Dicken	100	130	138	130
New Delhi	13800	109	104	105
N Fortune	1000	13½	13½	13½
N Goldvue	1316	12½	12	12½
N Harri	11450	34	32	33
N High	1666	26	26	26
New Jason	2000	11	11	11
N Kelore	6500	17	16	16½
Newlund	6700	45	42	43
N Man	13950	119	115	118
N Minda	6300	36	31	36
N Mylama	21300	15½	14½	15
Newnor	1500	8½	8½	8½
New Rouyn	500	12	12	12
Nick Rim	100	365	365	365
Nippissing	1400	235	250	250
Nisto	2500	9½	9	9
Noranda	570	51¼	50¾	51
Norgold	3600	23	22	22
Normetal	1085	445	440	404
Norpax	13200	125	121	124
N Rank	14000	144	141	143
Northsp	5057	740	715	740
Norsp A wts	9020	590	530	590
Norvalie	3500	24	21	22½
Nudul	30800	43	39	30
Obaska	8000	7	7	7
O'Brien	73000	90	84	85
Ogama	4000	13	10	11
O'Leady	5500	36	35	35
Opem	2660	11¾	11½	11½
Orenada	8000	32	30	32
Ormsby	25200	65	50	65
Osisko	215400	47	40	44
Pas East	13100	16	15	15½
Paramap	3500	10½	9½	10½
Parbec	1600	7½	7	7½
Pardee	3100	101	100	101
Pater	2300	80	80	80
Paymast	1200	22	22	22
Perron	46600	64	62	64
Pick Crow	5000	145	137	140
Pioneer	700	140	135	135
Pitch Ore	20500	10½	10	10½
Placer	800	19⅜	10½	10⅞
Pow Rou	3600	73	68	73
Pr Bord	7500	11	8	9½
Preston	560	780	780	780
Pronto	1610	705	695	705
Do wts	350	290	290	290
Pros Air	400	175	158	175
Que Chob	6450	122	115	120
Purdex	500	13	13	13
Que Cop	4800	70	67	68
Que Lab	25500	15	13	15
Que Lith	4000	880	875	875
Que Man	1500	38	38	38
Q Metal	2448	235	225	225
Qunston	1000	19	19	19
Quemont	10213	13	12¾	12¾
Radiore	2600	106	104	105
Rainville	1333	99	99	99
Rare E	2300	60	59	59
Rayrock	113000	170	165	166
Rexspar	248700	100	85	92
Rio Rup	2000	14½	13	13
Rix Athab	400	65	65	65
Roche	1500	21	20	20½
Rockwin	54515	159	152	155
Ryanor	1000	11	11	11
St Michael	5000	29	28	28
San Ant	8190	52	48	48
Sand Riv	12500	20½	20	20
Sheep Cr	500	78	78	78
Sherritt	13801	640	605	640
Sigma	100	410	410	410
Silanco	12000	17	16	16
Siscoe	3740	89	85	89
Slocan VR	1500	11	11	11
South Am xd	105	54¾	54	54¾
Stdcona	5500	35	34	34
Stanleigh	1420	510	500	500
Stanl rts	300	370	365	370
Starratt	33750	28	26½	27½
Steeloy	500	9½	9½	9½
Steep R	3442	22¼	22	22¼
Sturgeon	900	39	37	39
Sud Cont	1500	12	11	11
Sullivan	1650	299	290	299
Sylvanite	100	146	146	146
Taurcanis	700	54	54	54
Teck-H	1900	167	165	167
Temag	1950	380	375	375
Thom L	2800	95	94	94
Tiara	500	19	19	19
Tombill	3700	56	55	56
Trans Res	2000	30	29	29
Tribag	4365	51	47	47
Uult-Shaw	7641	67	66	66
U Mining	5000	21	20	20½
U Asbestos	650	670	660	665
U Estella	1000	16	16	16
Un Keno	1150	500	480	480
Upp Can	1000	67	67	67
Vandoo	20700	10½	10	10½
Ventures	5061	40½	40⅛	40½
Vico	9700	19	18	19
Violam	1300	168	166	168
Waite Am	1475	790	775	780
Weedon	1500	38	37	38
W Malar	1000	11	11	11
Willroy	1000	190	186	190
Wil wts	100	110	110	110
Wiltsey	13000	17	16	16½
Winch	5000	8½	8½	8½
Windard	6500	11½	10	10½
Woodgrn	6300	107	101	107
Wg Harg	2505	140	140	140
Yale Lead	4900	25	24	24
Yelorex	2500	9½	9	9
Yk Bear	2820	170	165	169
Yukeno	1000	8	8	8
Zenmac	35200	35	33	33
CURB				
Pend Ore	400	270	260	275
Yukon Con	500	60	60	60
CORRECTIONS				
Mogl	1400	152	150	152
Luviert	750	15	15	15
Moneta	1300	87	87	87
N Athona	215	43	41	42
Ormsby	2400	65	65	65
Tourcanis	700	54	54	54
Kilembe	70	210	210	210
Do wts	100	75	75	75
Kirk Hud	18600	15	13	15
Kirk Min	8770	120	117	120
Southam	105	54¾	54	54¾
Moore Corp	280	69	68	68
Stanwell	37280	140	134	140
Bailey S A	2200	17	16¼	17

MINES HORS-LISTES

G. E. LESLIE & Co Membres

Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Excnange

	Offre	Dem.		Offre	Dem.		Offre	Dem.
Abeta	7	10	Glencona	3	4	Montgomery	3	5
Americ	27	30	Goldmaque	5	7	Pascalis	9	12
Arnora	3	5	Independent	13	17	Provincial	2	4
Ass. Dev	19	22	Inter Asb	7	10	Que Cobalt	175	190
Atlas Chib	12	16	Inter Ex.	55	60	Quejo	6	9
Bald Mtn	65	70	Kamlac	6	9	Rand Mal	4	7
Baraco	34	39	Kenmac	—	15	Scott Chib	5	8
Belmont	7	10	Leadville	30	40	St Jude	24	29
Bluegrass	7	10	Lun-Echo	38	42	Selby Mng	—	40
Broan Chib	55	60	Lyndvue	33	43	Sharbot	65	70
Cdn Javelin	25¼	26	Main Oka	20	25	South Bach	—	6
Cent Mng	60	—	Martin Bird	25	28	South Asb	—	43
Chib Copper	25	35	Mil Copper	18	22	Starlight	4	7
Clinger	7	10	Natl Mal	8	11	Tarpoint	7	9
Copper Vall	50	55	New Lorie	5	7	Toro Mng	—	44
Dadson	15	20	New Pen	12	16	Westr Copp	110	120
Derogan	3	5	Nipiron	20	25	Wedro Leeds	—	55
Ewood Mng	42	46	Norbeau	65	75	Wm Leys	8	11
Enterprises	11	—	Norcopper	—	35	Westrn Cop	100	110
Flicka	4	7	Nordeau	65	75	Young Dave	15	18
Garland	—	25	Oklend	8	11			
Gibson	—	10	Int Nick N	34	36			

COURS DES HUILES

	Offre	Dem.		Offre	Dem.		Offre	Dem.
Kenare	16½	17½	Redgeway	5	5½	Blue Cr	15	17
Keno	18	20	Sage	78	84	Zurrex	—	40
Leamac	7½	8¾	Select	12	13½	Cdn Emj	4½	5
Led Cal	15	16	Share	14	15	Cdn Fort	18	20
Merland	87	88	Tfield	6	7	Century	18	19
Monarch	9	10	W Warn	10	11	Claybar	17	19
N Ranc	6½	7	W Mayg	160	170	Cont Pot	60	75
New Rich	13	14	York	7	8	Commd	80	95
N Cont	2	3	Aldina	10	12	Cons Grease	7	9
Nuco	43	54	Altex	30	32	Dom Min	10	10½
Pontiac	77	80	Ana Pete	365	380	Edoran	11½	12½
Reality	3¼	4	Boarona	9	9½	Freed	4	4½
Renfrew	6	7	Bata	9	9¾	F St Jh	865	875
						Gway	8	9

Moyennes à Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

	7ba	1out	20in	30co	10pa	15go
Hier	53.10	150.6	292.4	245.2	1276.56	84.51
Jour précédent	52.97	151.7	292.7	245.7	1266.80	84.50
Semaine passée	52.71	150.9	289.8	243.5	1268.86	83.37
Mois passé	52.15	147.4	289.6	242.2	1305.32	80.76
Année passée	53.08	134.3	303.6	247.2	1526.92	81.36
1957 Haut	55.99	152.6	300.0	246.5	1435.36	86.92
1957 Bas	49.96	135.2	273.8	229.2	1255.99	70.51
1956 Haut	59.86	148.1	332.0	270.7	1712.24	89.73
1956 Bas	49.99	131.1	275.7	227.5	1278.96	69.49

Plus de 700 compagnies britanniques au Canada

TORONTO (PC) — Plus de 700 compagnies commerciales britanniques se sont installées au Canada, soit par la fondation d'une filiale soit par association avec une compagnie canadienne déjà établie, rapportait mercredi M. H. G. McHaffie, président de l'Association canadienne des manufacturiers britanniques au congrès annuel de cet organisme.

Il y a eu en plus, dit-il, accroissement des investissements britanniques dans les ressources canadiennes qui rend la participation de la Grande-Bretagne dans l'économie canadienne la plus importante en provenance d'outre-mer.

Les exportations britanniques au Canada en 1956 ont atteint près de $500,000,000, soit leur plus haut niveau. Ce qui représente 26 pour cent de plus qu'en 1955. Les exportations pour le premier trimestre de cette année, se chiffrent à $107,000,000 soit 10 pour cent de plus que pour la même période, l'an dernier.

Premiers conseils régionaux des Chevaliers de Champlain

Dans Joliette et dans Sherbrooke

Les Chevaliers de Champlain commencent à s'organiser un peu partout à travers la province. Le premier conseil régional constitué a été celui de Joliette, le second celui de Sherbrooke. Dans la nouvelle société, on a adopté pour les conseils régionaux et locaux le terme abitation selon l'orthographe en usage au temps de Champlain.

Voici la composition de l'Abitation régionale de Joliette :

Préfet, M. Jean Poitras; assistant préfet, M. Marcel Tissot; chevalier régional du trésor, M. Albert Lajoie; chevalier régional du cérémonial, M. Arthur Ouellette; chevalier régional du guet, M. J.-Maurice Crépeau; grand intendant de Joliette, M. le Dr Roger Adam; grand intendant de l'Epiphanie, M. Fernand Périgny; préfet d'avant-garde, M. René Champoux: aviseur moral, Mgr Omer Valois.

Ce conseil régional a déjà donné naissance à deux conseils locaux. Le premier, établi dans la ville même de Joliette, porte le nom d'Abitation Mathias-Tellier. Voici la liste de ses officiers.

Grand intendant: M. le Dr Roger Adam; grand intendant adjoint, M. le Dr René Préville; chevalier du trésor, M. Normand Lemyre; chevalier du cérémonial, M. Omer Landreville; chevalier du guet, M. J.-Maurice Crépeau; chevalier de l'abitation, M. François Bouchard; conseiller juridique, Me L.-J. Marsolais; aviseur moral, M. l'abbé Léo Forest; gardiens de l'abitation, MM. Ernest Lessard, Emile Laniel; routiers de l'abitation, MM. Donat Ladouceur, Charles-Albert Pelland; grand intendant d'avant-garde, M. Jean Poitras; directeurs, MM. Roger Martel, Léo Clermont, Lucien Caron et Marcel Savignac.

Le conseil de l'Epiphanie porte le nom d'Abitation des Sulpiciens. Voici la liste de ses officiers :

Grand intendant: M. Fernand Périgny; grand intendant adjoint, M. Doriva Bernier; chevalier du trésor, M. Fernand Martin; chevalier du cérémonial, M. Jean-Guy Laviolette; chevalier du guet, M. Lucien Blanchette; chevalier de l'abitation, M. Paul-E. Marchand; conseiller juridique, M. le notaire A. Duval; aviseur moral, M. l'abbé Lacharité; gardiens de l'abitation, MM. Marcel Martin et Armand Fullum; routiers de l'abitation, MM. Marcel Champoux et Rosaire Roch; grand intendant d'avant-garde, M. le Dr Marcel Picard, maire de l'Epiphanie; directeurs, MM. Gonzague Asselin, Emile Poirier, Georges Longaval, Claude Martin, Gérard Bonenfant, Georges Gauvreau et Roland Saint-Cyr.

L'Abitation régionale de Sherbrooke s'est donné les officiers suivants: M. Roger Camron, de Richmond, préfet; M. Henri Labonne, de Sherbrooke, assistant préfet; M. Roger Boudreau, de Magog, chevalier régional du trésor; M. Jules Huard, du Lac Mégantic, chevalier régional du cérémonial; M. Marcel Bureau, de Sherbrooke, chevalier régional du guet.

Plusieurs abitations locales sont actuellement en voie de formation dans la région de Sherbrooke.

Notre confrère Gérard Gosselin prendra part aujourd'hui à un forum sur "Les loisirs d'été au congrès de Caritas-Canada qui se tient présentement à l'Université de Montréal. Il s'agit d'une des cinq sessions de la Commission "Loisirs" de Caritas-Canada. Le titre général du forum est "Réponse aux objectifs des loisirs d'été, pour jeunes et adultes". M. Gosselin, premier participant, parlera des clubs et des sports. Le forum aura lieu à 9 h. 30 ce matin.

L'Union nationale voudrait . . .

(Suite de la page 1)

L'hon. Jean Lesage, député de Montmagny, était jusqu'à juin 1956 un "collaborateur". C'était du moins le premier nom, et le plus illustre, qu'on mentionnait quand on parlait de "collaboration" entre députés fédéraux et de l'Union nationale. La situation a changé l'an dernier. Le ministre fédéral a fait campagne contre un ministre provincial, l'hon. Antoine Rivard, du ministère des transports. Ce dernier a décidé de lui rendre la politesse! Non seulement participe-t-il à la lutte, mais il a amené deux ou trois autres députés de l'Union nationale dans le comtés. M. Rivard fait campagne en faveur de M. Turgeon, candidat "indépendant". Cette indépendance est de fraîche date, car ce candidat a occupé, jusqu'à récemment, un poste élevé dans la jeunesse conservatrice du Canada.

Scalpés ou dépeignés ?

M. Lesage a obtenu des majorités variant entre 4,000 et 7,000 voix depuis 1945. Personne, même chez les conservateurs, ne croit qu'il soit vraiment en danger. La lutte qu'on fait actuellement aura tout au plus pour effet de l'obliger à rester davantage dans son comté.

L'Union nationale serait particulièrement heureuse de mettre à sa ceinture les scalps de MM. Lapointe et Lesage. Il semble qu'elle réussira tout au plus à les dépeigner un peu !

Comme partout ailleurs

Faut-il préciser que même dans ces deux comtés, — et à plus forte raison dans les autres, — l'élection ne soulève que peu d'intérêt?

On a écrit que le premier ministre du Canada lui-même, dans son comté de Québec-Est, n'avait pas réussi à faire salle comble au théâtre Capitol, qui ne compte que 1,600 sièges. Les assemblées des candidats, conservateurs comme libéraux, sont à l'avenant : une poignée de gens qui se rendent écouter distraitement des orateurs qui répètent des choses déjà entendues à la télévision.

Dans plusieurs comtés on a décidé, en invoquant divers prétextes, de supprimer des assemblées.

Les organisateurs, les candidats disent tous la même chose: "Jamais de mémoire d'homme a-t-on vu élection plus terne!"

Il y aura peut-être une exception : les Iles de la Madeleine Une nouvelle qui fait actuellement causer dans la vieille capitale annonce que M. Jacques Pinault sera candidat "libéral tout court" dans ce comté.

M. Pinault est un québécois. Depuis trente ans qu'il s'occupe de politique il a eu l'occasion de rendre quelques services signalés aux Madelinots. Il tentera de les représenter à Ottawa. Il fera la lutte, au candidat libéral officiel, Me Lucien Cannon, et au candidat progressiste conservateur, Me Raymond Maher, qui sont eux aussi de Québec. (Rappelons que M. Maher, a été l'aocat de Coffin).

M. Pinault est un vétéran des luttes électorales. Il a été des toutes premières heures de l'Action libérale nationale. En politi que il est un organisateur réputé, en plus d'être un remarquable orateur.

M. Pinault, que j'ai rencontré avant son départ pour les Iles, veut appuyer la politique de M. Saint-Laurent, mais il entend "réveiller l'équipe libérale québécoise", laquelle, prétend-il, détient la balance du pouvoir en Chambre et se conduit pourtant comme si elle n'avait pas la force de faire la moindre revendication pour notre province.

M. Pinault affirme que s'il est élu il ne se ralliera pas à la députation libérale officielle. Il veut être tenu à l'écart des caucus du parti "pour être libre d'exprimer comme il le'ntend sa pensée et ses opinions".

La présence de M. Pinault laisse présager une bataille intéressante aux Iles. Ce qui ne déplaira pas à mes amis les Madelinots!

Soumissions pour la construction d'une serre d'exposition

Le comité exécutif a autorisé le directeur du service des Travaux Publics, M. Lucien L'Allier, à demander des soumissions publiques pour la construction d'une serre d'exposition au Jardin Botanique.

Cette serre qui s'ajoutera aux trois déjà construites coûtera environ $575,000.

Ma chicane avec l'impôt . . .

(Suite de la page 9)

et l'assurance sociale." "La loi en question, continue-t-il, fut considérée comme outrepassant les pouvoirs du Parlement."

En vertu de cette décision, admet-il en définitive, toute législation sociale qui impose quelque obligation que ce soit dans ce domaine envahit nécessairement un sujet provincial parce qu'elle affecte, ou bien "la propriété et les droits civils", ou bien "les matières d'une nature purement locale ou privée", qui sont d'exclusive juridiction provinciale. Imposer, par exemple, une contribution pour une pension de vieillesse, pour la constitution d'un fonds d'allocation, etc., c'est taxer la propriété pour des fins non fédérales. Et à plus forte raison, toute autre condition s'ajoutant à celle-là pour prescrire l'usage à faire des fonds, déterminer des obligations contractuelles entre patrons et employés, etc., etc., toutes prescriptions qui affecteraient le régime des contrats ou de la vie familiale.

Les subtilités juridiques qui tuent l'esprit et justifient toutes les agressions

Mais un avocat retors n'est jamais à bout de ressources. Le gouvernement fédéral bien sûr, n'a pas le droit de faire de la législation sociale, mais n'a-t-il pas le droit de donner son argent à qui il veut? Alors, un pur don consenti sans aucune condition, une allocation fédérale donnée à des citoyens qui veulent l'accepter, et payée en fonction de leurs charges familiales, ne pourrait-elle pas être considérée comme une catégorie de sujet relevant du pouvoir résiduaire fédéral. Elle n'affecterait en fin de compte aucun droit civil; chacun est libre d'accepter ou de refuser; elle ne tendrait pas non plus à régir les affaires de nature privée, puisque personne ne serait forcé de se soumettre à aucune conception particulière du gouvernement fédéral en matière sociale?

A ce compte, soutient ensuite M. Saint-Laurent, on pourrait même admettre que le gouvernement fédéral puisse poser ses conditions, personne n'étant forcé de s'y soumettre. Il s'appuie alors sur un juge **dissident** de la Cour Suprême pour fonder son opinion. Et aussi sur le sous-ministre de la Justice, quoique celui-ci ne fût pas bien sûr de son opinion. Car après avoir laissé entendre que le gouvernement fédéral pourrait peut-être faire ainsi des cadeaux, il avait ajouté: "Toutefois, en promulguant une telle mesure législative, le Dominion devrait assumer des obligations comportant de fortes dépenses en rapport avec une question qui ne relève pas spécifiquement du domaine fédéral de législation."

Cette appréciation est plus honnête du point de vue constitutionnel, car Monsieur St-Laurent admet encore qu'avant de se servir d'un tel fonds gratuitement distribué, il faut s'assurer que l'usage n'en constituera pas "un manteau pour dissimuler un empiétement sur la juridiction des provinces". Or si les droits provinciaux dans la Constitution existent notamment pour permettre aux Canadiens français de "rester maîtres des institutions qui leur sont chères", comment une législation permanente à tendance sociale, sur des sujets dont le corps entier sauf la fine pointe du pur don gratuit est sûrement provincial, ne serait-elle pas par définition subversive? Par hasard, elle pourrait se trouver être sans effet sur les institutions et la mentalité du peuple, en supposant qu'elle se trouverait construite dans la ligne même du comportement philosophique typique du Canadien français: dans le présent cas, par exemple, s'il était conforme à notre mentalité d'attendre de l'Etat la distribution gratuite des biens essentiels à la vie familiale. Mais par définition, et le plus souvent en fait, venant d'une majorité de mentalité différente de la nôtre, elle ne peut pas faire autrement que de contribuer à transformer notre idéal de vie, tout spécialement quand il s'agit d'une mesure qui met en jeu la tentation de l'argent.

Trop occupé aux opinions des juges dissidents, Monsieur Saint-Laurent a manqué ici de voir la portée du jugement principal, **qui fait la jurisprudence.** Il a négligé d'apprécier à sa juste valeur la remarque du Conseil privé sur la difficulté qu'il peut y avoir à un moment donné de distinguer en quoi une taxe peut en somme équivaloir à une contribution forcée à un plan d'assurance, chose évidemment interdite au fédéral de l'aveu de tous. Et aussi le principe général qui accompagne la décision d'inconstitutionnalité, à l'effet qu'être large en la matière "fournirait trop facilement au Dominion le moyen de s'ingérer dans le domaine provincial". Il a certainement oublié, au surplus, de tenir compte du fait que la théorie des pouvoirs dérivés **(ancillary powers)**, si souvent invoqués en faveur du fédéral pour envahir des domaines fondamentalement provinciaux, parce que connexes à des sujets spécifiquement attribués au gouvernement fédéral, doit valoir aussi bien quand il s'agit d'assurer aux gouvernements provinciaux une véritable souveraineté dans les domaines qui leur sont propres. C'est en fonction de ces considérations qu'il faut aborder la constitutionnalité de l'actuelle loi des allocations familiales.

Lundi: La constitutionnalité de la loi des allocations familiales.

COUR DE MAGISTRAT

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 438-514

DAME MARGUERITE PELLETIER, épouse séparée de biens du docteur Joseph Bessettem de Verdun, district de Montréal, en sa qualité de curatrice à la personne et aux biens de son dit époux,

Demanderesse

contre

GEORGES BIEBER, des cité et district de Montréal,

Défendeur

Il est ordonné au défendeur GEORGES BIEBER de comparaître dans le mois.

Montréal, 22ième jour de mai 1957

(Par ordre)
Georges DUSSAULT
Député-Greffier

Blain, Nadeau, Nadeau & Blain,
132 Ouest, rue St-Jacques
Suite 720
Montréal
Procureurs de la demanderesse

Avis de première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de:—
MAURICE PRIMEAU
"PRIMEAU & FRERES"
2384 rue Frontenac,
Montréal, Qué.

AVIS est par les présentes donné que MAURICE PRIMEAU a fait une cession le 21ième jour de mai 1957 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de juin 1957 à 10h. de l'avant-midi, au bureau de F. G. Coffin, C.R. le Séquestre Officiel, Chambre 16, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, Daté à Montréal, ce 23e jour de mai 1957

REMI LEVESQUE
Syndic
Bureau: 4277 Ave Delorimier,
Montréal, Qué.

COUR SUPERIEURE

Province de Québec
District de Montréal
No 418,766

Dame Mari Kalinauskiute, Employée de manufacture, épouse en communauté de biens de Vincis Naikelis, des Cité et District de Montréal

Demanderesse

vs

Vincis Naikelis, vendeur autrefois des Cité et District de Montréal, maintenant de lieux inconnus

Défendeur

AVIS

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal le 23 mai 1957
J. B. CARBONNEAU
D. P. C. S.
Ntre Léo D. Lavut
1449 St. Alexander
Procureur de la demanderesse

COUR SUPERIEURE

"EN FAILLITE"

Province de Québec
District de Montréal
No. 1196 (1957)
EN RAISON DE LA FAILLITE de :
AUSTIN GEORGE HAYES.
ISSIE TEITELBAUM, comptable, domicilié à Montréal, district de Montréal,

Créancier-requérant

et

SAMUEL DRUKER, syndic à la Succession de Austin George Hayes,

Syndic-intimé

et

JOHN J. SHAW, résidant au 187 Commodore Ave. Ville de Tonawanda, dans l'Etat de N-Y., un des Etats-Unis d'Amérique, et Roland Daigneault de la Cité de Longueuil, district de Montréal,

Mis-en-cause

Il est ordonné au mis-en-cause JOHN J. SHAW de comparaître dans le mois.

Montréal, 23e jour de mai 1957
R. MERCURE
Député-Régistraire
Me Romulus JOYAL
10 St-Jacques Ouest,
Avocat du Requérant

COMPTABLES AGRÉÉS

J. ARTHUR DESCHAMPS, C.A.
Comptable Agréé
1411, CRESCENT, MONTREAL 25
TEL.: HA. 7812

BELANGER & DAHME
Comptables agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson Beauvais, Bélair & Cie
PAUL GONTHIER
Associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski, Val-d'Or-Amos

Provost & Provost
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
1473 rue Joliette
LA. 4-2219

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
JACQUES-B. CHADILLON, C.A.
ARMAND-H. VIAU, C.A.
YO. 0642
4926, av. Verdun, VERDUN

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tél. MArquette 2371

ESTIMATEUR

WILFRID FLEURY
ESTIMATEUR - APPRAISER
Propriétés urbaines et rurales
Expropriations et commerces
57 rue St-Jacques
PL. 8456 Rés.: OR. 4-6484

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A., Robic et Alfred Bastien
1510, rue Drummond,
MONTREAL

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 25¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.
LA. 3-5252 816 Sherbrooke est

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, circoncision, rhumatisme, obésité.
151 ouest Sherbrooke - HA. 0586

Lisez et faites lire LE DEVOIR

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL

par Bernard "Bert" SOULIERE

Où sont les bons voleurs de buts dans le camp des Royaux de Montréal, de la Ligue Internationale? Aux dernières statistiques compilées par le publiciste Gerry Trudel, les joueurs de Greg Mulleavy avaient effectué dans l'ensemble le total peu impressionnant de huit larcins... Un dénommé Lacey Curry, considéré comme un second Sam Jethroe, a tout particulièrement déçu dans les vols de buts avec seulement deux au cours des 27 premières parties du club montréalais cette saison... Jethroe doit sûrement être insulté de voir que Curry lui a déjà été comparé... Toujours selon les chiffres, on constate que seulement deux lanceurs ont réussi à commencer et compléter des joutes pour les Royaux jusqu'ici. Billy Harris, un Canadien natif du Nouveau-Brunswick, en a terminé deux en comparaison de quatre pour un autre droitier, Connie Grob. Comme on peut le constater, les récentes acquisitions du droitier, René Valdes, et du gaucher, Jackie Collum ne sont pas un luxe pour les Royaux... Il faut cependant reconnaître les efforts du gérant général René Lemyre qui ne cesse d'inciter la direction des Dodgers de Brooklyn, depuis le début de la course au championnat, pour envoyer du renfort de calibre à Greg Mulleavy... Le gaucher Roberto Vargas, ancien joueur du Drummondville, de la défunte Ligue Provinciale de Québec, ainsi que George Barker, sont deux artilleurs qui possèdent un assez bon contrôle au monticule...

Vargas, un Cubain, n'a permis que sept buts sur balles en 26 manches, en comparaison de cinq pour Barker en 18 2/3 manches... Vargas est définitivement une bonne acquisition pour le club Montréal, même si son record actuellement est d'une victoire et un revers... Le gaucher Freddie Kipp, l'as des lanceurs des Royaux l'été dernier, a été un grand désappointement jusqu'ici. En 21 manches, il a permis 25 coups sûrs et accordé 15 buts sur balles. Il a cependant retiré 22 frappeurs sur des "strikes". Avec un total de cinq défaites à son débit, il y a tout lieu de croire qu'il devrait mettre fin à sa léthargie au monticule dans un avenir rapproché. Est-il furieux d'avoir été retourné dans les rangs mineurs après avoir commencé la saison dans l'uniforme des Dodgers de Brooklyn?

-o-

Peut-être, mais c'est avec les Royaux qu'il peut prouver qu'il mérite une autre chance de se faire valoir dans les Ligues Majeures... Une preuve qu'il ne faut pas trop se fier au rendement des joueurs de baseball à l'entraînement. Avec les Orioles de Baltimore ce printemps, Bill Lajoie, un franco-américain a surtout impressionné le pilote Paul Richards par sa puissance au bâton. Il frappait la balle à distance. Mais à cause du manque d'expérience, il a été cédé sous option aux Royaux de Montréal. Lajoie est actuellement le meilleur frappeur du Montréal. mais il n'a pu faire mieux que de cogner deux doubles. Tous ses autres coups sûrs ont été des simples... Il reste néanmoins que Bill Lajoie se tire assez bien d'affaires à l'offensive. C'est encourageant, même s'il ne défonce pas les clôtures...

-o-

Il est maintenant rumeur d'une transaction de joueurs entre les Dodgers de Brooklyn et les Braves de Milwaukee. Ces derniers seraient très intéressés en Don Zimmer, un joueur d'intérieur, alors que les champions de la Ligue Nationale auraient les yeux sur le receveur Del Grandall. Sans doute que les Dodgers réalisent que le vétéran Roy Campanella est sur le déclin... Frank Lane, le gérant général des Cardinals de St-Louis, doit commencer à trouver le temps long dans la Ligue Nationale. Et pour cause, puisque les Cardinals perdent graduellement du terrain dans le classement. Des chambardements viennent d'être effectués dans le comité exécutif des Cardinals et Lane en fera probablement d'autres chez les joueurs dans le but de découvrir une combinaison victorieuse au jeu... Kirby Farrell, des Indians de Cleveland, est considéré comme le gérant le plus sévère dans la Ligue Américaine...

-o-

Marcel Laperrière, un des meilleurs joueurs de balle molle, calibre senior, que l'on ait vus évoluer dans la métropole canadienne, s'occupe activement de la petite ligue de baseball au parc Consols. Ses précieux conseils aideront la cause de ces jeunes joueurs qui passent d'agréables loisirs sur le losange pour se distraire... Robert Holland, fils du populaire "Hap" Holland, un type qui se dévoue considérablement pour la cause du football dans Verdun, vient de passer avec succès son baccalauréat ès commerce à l'Université McGill. On sait que le jeune Holland a été repêché par les Lions de Vancouver, de la Ligue de football professionnelle de l'Ouest du Canada. Tout indique qu'il obtiendra un sérieux essai avec cette équipe, car le gérant général de l'équipe, Herb Capozzi, un ami intime, lui fournira toutes les chances de se faire valoir... Robert Holland est reconnu comme un joueur de football très prometteur... Les Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale, auraient l'intention de repêcher Marcel Bonin, des As de Québec, moyennant la somme de $15,000. Bonin, un ailier gauche, réalisera le rêve de sa vie si jamais il porte les couleurs du Tricolore.

Ernaga se signale et les Cubs défont Milwaukee

Les Yankees triomphent du Washington alors que Carey réussit son 4ème circuit de la saison

Une neuvième défaite pour Chuck Stobbs

CHICAGO (AP) — Deux recrues, le lanceur à boni Moe Drabowsky et le voltigeur Frank Ernaga, ont conduit les Cubs de Chicago à une victoire de 5-1 sur les Braves de Milwaukee, devant 6,487 spectateurs, ici, hier après-midi.

Ernaga, acquis du club Portland, a réussi un triple et un coup de circuit, pour faire compter deux points. Pour Warren Spahn, lanceur débutant des Braves, il s'agissait de son quatrième revers de suite.

C'était la deuxième victoire des Cubs en 11 parties à Wrigley Field.

A CHICAGO

Milwaukee	AB	P	CS	R	A
O'Connell 2B	3	0	0	2	2
C-Sawatski	1	0	0	0	0
Murff L	0	0	0	0	1
D-Thompson	1	0	0	0	0
Jolly L	0	0	0	0	0
Aaron CD	5	0	1	0	0
Mathews 3B	4	1	3	0	1
Adcock 1B	4	0	1	3	1
Tanner CG	3	0	0	3	0
Logan AC	3	0	0	3	0
Brunton CC	4	0	1	4	0
Crandall R	4	0	1	7	1
Spahn L	2	0	1	1	0
A-Torre	0	0	0	0	0
B-Cole 2B	1	0	1	0	0
Totaux	36	1	9	24	6
Chicago	AB	P	CS	R	A
Morgan 2B	3	0	2	0	2
Walls CC	3	0	0	3	0
Banks 3B	3	0	0	0	2
Long 1B	4	1	1	13	0
Bolger CG	4	2	2	2	0
Ernaga CD	3	2	2	2	0
Neeman R	4	0	1	4	0
Littrell AC	3	0	1	2	3
Brabowsky L	3	0	0	0	3
Totaux	29	5	9	27	10

A-Attrapé pour Spahn à la 6e
B-Court pour Torre à la 6e
C-Retiré pour O'Connell à la 6e
D-RAB pour Murff à la 8e

MILWAUKEE 100 000 000—1
CHICAGO 010 202 00x—5

PPP-Adcock, Ernaga 2, Bolger. 2B-Adcock, Morgan Littrell, Long. Brunton. 3B-Ernaga. CC-Ernaga. S-Walls. BS-Neeman. DJ-Crandall et O'Connell, Mathews O'Connell et Adcock. LB-Milwaukee 13. Chicago 5. BB-Spahn 2, Brabawsky 4, Jolly 1. RAB-Spahn 2, Drabowsky 5, Murff 3. CS-Spahn 6 en 5, Murff 3 en 2, Jolly 0 en 1. P-PMSahn 3-3, Drabowsky 1-1, Murff 2-2, Jolly 0-0. Frappé par-Drabowsky (Torre). G-Drabowsky (2-3). P-Spahn (4-4). A-Jackowsky Crawford, Venzon, Ballanfant. T-2:45 A-6,487.

New-York (AP) — Andy Carey est devenu le cinquième joueur des Ligues Majeures à frapper un coup de circuit dans les lointaines estrades de gauche et les Yankees ont mis fin à leur léthargie au bâton en triomphant des Senators de Washington, au compte de 8-1, devant 4,735 spectateurs, ici, hier après-midi.

La plus petite foule de la saison a vu Chruck Stobbs, des Senators, prolonger à 14 sa série de défaites d'affilées. Tom Sturdivant a enregistré son troisième triomphe de la saison avec une partie de quatre coups sûrs.

Sturdivant a perdu son blanchissage quand Mickey Mantle a perdu une balle dans le soleil et le coup de Jim Lemon fut bon pour un triple. Il fit compter Herb Plews qui avait obtenu un but sur balles.

A NEW-YORK

Washington	AB	P	CS	R	A
Yost 3B	3	0	1	1	2
Herzog CC	4	1	1	4	0
Runnels 1B	4	0	0	4	0
Sievers CG	4	0	1	5	0
Plews 2B	2	0	0	3	1
Lemon CD	3	0	1	3	0
Fitz Gerald R	3	0	0	1	0
Bridges AC	2	0	0	3	1
B-Berberet	0	0	0	0	0
Stobbs L	1	0	0	0	0
Clevenger L	1	0	0	0	0
A-Berquer	1	0	0	0	0
Hyde L	0	0	0	0	1
Totaux	28	1	4	24	8
New-York	AB	P	CS	R	A
Bauer CD	5	2	2	6	0
McDougald AC	3	2	2	3	3
Slaughter CG	4	1	3	2	0
Mantle CC	3	0	0	1	0
Skrowron 1B	5	0	1	8	1
Howard R	3	1	1	7	0
Martin 2B	4	0	2	0	1
Carey 3B	4	1	1	0	1
Sturdivant L	4	1	1	0	0
Totaux	35	8	13	27	6

A-Retiré pour Clevenger à la 7e
B-Retiré pour Bridges à la 9e

WASHINTON 010 000 000—1
New-York 022 011 2x—8

PPP-Lemon, Carey 2, Slaughter 2, Howard, Skowron, McDougald, Mantle. 2B-McDougald Slaughter. 3B-Lemon, Bauer. CC-Carey. BV-Martin, Howard. BS-Howard. DJ-Plews, Bridges et Runnels; Skowron (sans aide) McDougald et Skowron; Skowron, McDougald et Skowron. LB-Washington 7, New-York 9. BB-Stobbs 1, Clevenger 2, Hyde 1, Sturdivant 7. RAB-Clevenger 1, Sturdivant 6. CS-Stobbs 5 en 2 2-3. Clevenger 5 en 3 1-3, Hyde 3 en 2. P-PM-Stobbs 4-4, Clevenger 2-2. G-Sturdivant (3-2). P-Stobbs (0-9). A-Flaherty, Chylak, Summers Honochick. T-2:42. A-4,735.

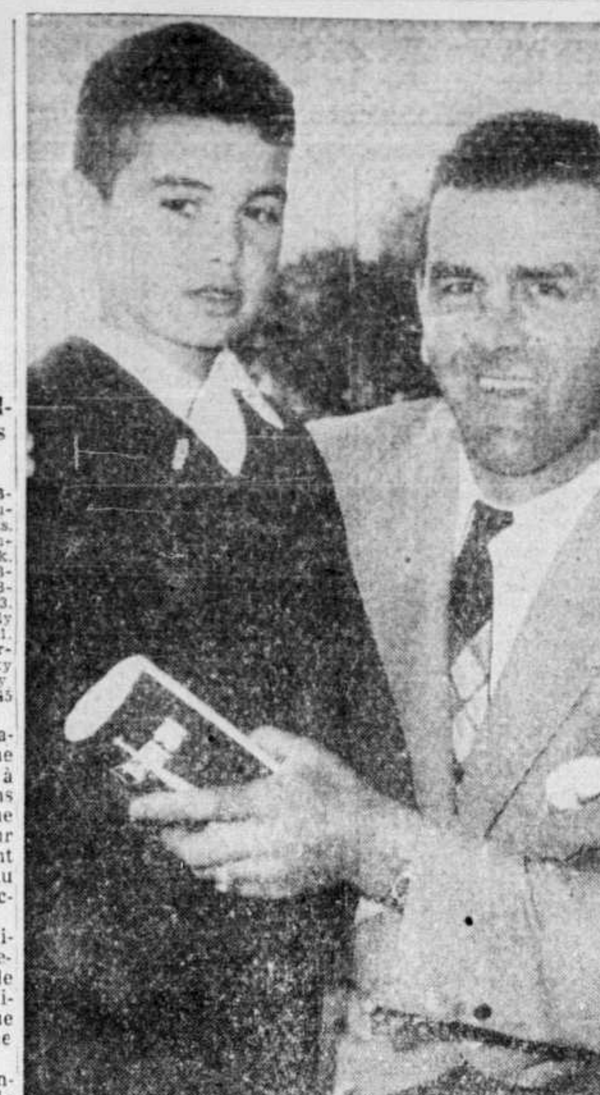

TOUJOURS POPULAIRE. — Le célèbre Maurice RICHARD de passage récemment à Ottawa, a consenti à poser avec l'un de ses plus ardents admirateurs, le jeune Maurice RICHARD, âgé de sept ans, qui veut se créer une carrière dans le sport national des Canadiens. Tout comme le Rocket, l'homonyme du prolifique compteur des Habitants porte le chandail numéro 9, au hockey. (Photo "PC")

Cadre de BASEBALL

HIER

Ligue Internationale
Rochester 7 Buffalo 6
Montréal 5 Toronto 1
Columbus 4 La Havane 1
Richmond 4 Miami 1

Ligue Américaine
New-York 8 Washington 1
Boston 4 Baltimore 3
Cleveland 4 Chicago 3
Détroit & Kansas City (pluie)

Ligue Nationale
Chicago 5 Milwaukee 1
St-Louis 9 Cincinnati 6
Brooklyn 6 New-York 0
Philadelphie 7 Pittsburgh 3

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Toronto à Montréal (8h.30)
Rochester à Buffalo (soir)
Miami à Richmond (soir)
LaHavane à Columbus (soir)

Ligue Américaine
Détroit à Kansas City (soir)
Chicago à Cleveland
Boston à Baltimore
Washington à New-York

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn
Pittsburgh à Philadelphie
Milwaukke à Chicago
St-Louis à Cincinnati (soir)

DEMAIN

Ligue Internationale
Toronto à Montréal (2) 1h.30
La Havane à Columbus (2)
Miami à Richmond (2)
Rochester à Buffalo (2)

Ligue Américaine
Détroit à Kansas City
Chicago à Cleveland (2)
Boston à Baltimore (2)
Washington à New-York (2)

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn
Pittsburgh à Philadelphie (2)
Milwaukee à Chicago (2)
St-Louis à Cincinnati

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Chicago	20	7	.741	—
Cleveland	18	11	.621	3
New-York	18	12	.600	3½
New-York	17	12	.586	4
Détroit	17	16	.515	6
Boston	16	16	.500	6½
Kansas City	14	19	.424	9
Baltimore	12	17	.414	9
Washington	9	26	.257	15

(Joutes d'hier soir non comprises)

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cincinnati	23	10	.697	—
Milwaukee	19	11	.633	2½
Brooklyn	18	11	.621	3
Philadelphie	16	13	.552	5
New-York	14	18	.438	8½
St-Louis	13	17	.433	8½
Chicago	9	19	.321	11½
Pittsburgh	8	21	.276	13

(Joutes d'hier soir non comprises)

Don Eagle, Valois et les nains au gymnase du Mont St-Louis

Il n'y aura pas de séance de lutte au Forum mercredi soir prochain à cause de la présence du cirque Hamid-Morton mais le promoteur Quinn offrira tout de même sa séance hebdomadaire, les as du matelas transportant leurs pénates au gymnase du Mont St-Louis, angle Sherbrooke et Hôtel-de-Ville.

Quinn a bâclé quatre combats qui devraient être intéressants et la présence au programme d'as tels Don Eagle, Frank Valois, André Bollet et celle des fameux nains de la télévision signifiera que les amateurs seront très bien servis une fois de plus.

Don Eagle, le jeune Indien qui est un très solide lutteur et un magnifique acrobate on le sait, rencontrera Frank Valois dans la finale. Valois, toujours très rude. arrive de Paris où il a remporté des succès nombreux.

André Bollet, champion d'Europe qui a impressionné de belle façon à ses débuts ici la semaine dernière, sera en lice contre Jim Bernard, un jeune Montréalais qui a fait fureur aux Etats-Unis depuis près de deux ans. Johnny Rougeau, fera face à Mike Paidousis.

Le combat des nains servira d'attraction spéciale. Qu'il suffise de mentionner que les gentilshommes Little Beaver et Tiny Tim, toujours invincibles dans la majorité de leurs combats, auront à repousser les attaques sournoises des "durs-à-cuire" Fuzzy Low Low?

Les Royaux défont le Toronto, 5 à 1

Jim Clark, Del Greco et Schwegman sont en vedette pour les Royaux

par Gerry GOSSELIN

Deux nouveaux joueurs de l'alignement des Royaux leur ont donné une apparence nouvelle et ils ont assez facilement triomphé des Maple Leafs de Toronto au compte de 5-1, devant 2,441 spectateurs.

Jim Clark, le nouveau joueur d'arrêt-court, a dirigé l'attaque du club local avec trois coups sûrs, dont un double. Bobby Del Greco a commencé le grand ralliement de quatre points à la septième manche avec un solide double.

Harry Schwegman s'est même surpris à cogner un circuit, son premier de la saison. Pendant ce temps, Roberto Vargas tenait les visiteurs à quatre coups sûrs, dont deux pour le lanceur débutant Johnny Schmitz.

Le fait saillant de la première manche fut l'acceuil chaleureux et enthousiaste que les spectateurs firent à Rocky Nelson. Roberto Vargas, lanceur des Royaux, lui lança avec tellement de prudence qu'il lui accorda un but sur balles, comme il l'avait fait d'ailleurs à Sam Jethroe. Mais il reprit vite son contrôle et à la fin de trois manche, les puissants Leafs n'avaient pas encore obtenu un seul coup sûr.

Pendant ce temps, les Royaux n'en menaient pas large eux aussi au bâton. Le premier coup sûr de la partie fut un but parfait de John Roseboro. Immédiatement après Roseboro, Jim Gentile et Harry Schwegman reçurent des buts sur balles pour remplir les trois coussins, mais il n'y eut personne pour les faire avancer.

Les visiteurs ont encore laissé deux coureurs sur les buts à la quatrième manche, via deux buts sur balles à Nelson et Mike Goliat.

John Roseboro fut attrapé, dans cette manche, par un lancer de Johnny Schmitz, mais Clyde Parris frappa ensuite dans un double-jeu.

C'est Johnny Schmitz lui-même qui cogna le premier coup sûr de son club, un double au champ centre gauche. Après le retrait de Sam Jethroe au champ gauche, Bill Antonello fut passé et le semble de Russ Rac fit compter Schmitz, avec le premier point de la partie.

Après le retrait de Jim Williams, dans cette sixième manche, Bobby Del Greco frappa un long coup de deux-buts sur la clôture du champ centre droit. Bobby Wilson suivit avec un coup identique pour faire compter le nouveau-venu des Royaux. John Roseboro se fit retirer aux mains de Rocky Nelson.

Le gérant Dixie Walker ordonna ensuite de donner une passe intentionnelle à Clyde Parris. Sa stratégie s'avéra bonne puisque Jim Gentile se fit ensuite retirer sur trois strikes.

A la septième manche, Harry Schwegman a surpris tout le monde en cognant un circuit, son premier de la saison et son deuxième dans l'uniforme des Royaux. Après le retrait facile de Vargas, Jim Clark a suivi avec un double dans la droite et il a croisé le marbre avec le troisième point des Royaux sur le simple de Jim Williams, qui s'est rendu au troisième but sur l'erreur de Bill Antonello au champ centre.

Bob Tiefenauer vint alors remplacer Schmitz. Le nouveau lanceur passa Del Greco. Bob Wilson fit compter un quatrième point avec un simple, mais lui-même fut retiré au deuxième but. Une balle passée poussa Del Greco au marbre.

John Roseboro et Clyde Parris reçurent des buts sur balles et un autre ancien des Royaux vint remplacer Tiefenauer. Le gaucher Ross Grimsley fit face à Jim Gentile qui se fit retirer aux mains de Sam Jethroe.

Toronto	AB	P	CS	R	A
Jethroe CG	3	0	0	3	0
Antonello CC	2	0	0	2	0
Rac CD	4	0	1	3	1
Nelson 1B	1	0	0	7	0
Goliat 2B	3	0	0	4	2
Jok 3B	4	0	0	0	1
Rodriguez AC	4	0	1	2	2
Roselli R	4	0	0	3	1
Schmitz L	3	1	2	0	2
Tiefenauer L	0	0	0	0	0
Grimsley L	0	0	0	0	1
A-Morton	1	0	0	0	0
Totaux	29	1	4	24	10
Montréal	AB	P	CS	R	A
Clarck AC	4	1	3	1	3
Williams CG	5	1	1	3	0
Del Greco CC	3	2	1	3	0
Wilson CD	4	0	2	0	0
Parris 3B	3	0	0	0	3
Gentile 1B	3	0	1	11	0
Schwegman 2B	3	1	1	2	0
Roseboro R	2	0	0	7	1
Vargas L	4	0	0	0	3
Totaux	31	5	9	27	10

A-Frappe pour Grimsley à la 9e

TORONTO 000 010 000—1
MONTREAL 000 001 40x—5

PPP-Rac, Wilson 2, Schwegman, Williams 2B-Schmitz, Wilson, Clark, Del Greco. C-Schwegman. BV-Roseboro, S-Antonnello, DJ-Schmitz; Rodriguez et Nelson; Vargas et Rodriguez à Nelson; Roseboro et Schwegman. LB-Toronto 8 Montréal 9. BB-Schmitz 4. Tiefenauer 3 Grimsley 0. Vargas 5. RAB-Schmitz 3, Tiefenauer 0, Grimsley 0, Vargas 7. CS-Schmitz 7 en 6 1-3, Tiefenauer 1 en 1-3, Grimsley 1 en 1 2-3, Vargas 4 en 9. FB-Vargas (Nelson) BP-Roselli, ML-Vargas, P-Schmitz (1-2) G-Vargas (2-1) A-Guclielmo, Mitchell et Dambrosio. A-2,441 Temps 2:20.

La Havane 000 011 000—2 8 0
Columbus 010 000 003—4 7 1
Amor et Garcia; Douglas, Burtschy (8) et Kravitz.

Rochester 004 000 300— 12 0
Buffalo 103 011 000—6 7 0
G. Blaylock et Green; Hahn, Kume (3) Nagy (7) et Noble

Miami 000 100 000—1 9 2
Richmond 003 001 00x—4 8 0
Semproch, Hunsinger (7) et Sullivan; Kite et Watlington.

Roy Campanella frappe deux coups de circuit

BROOKLYN (AP) — Le receveur Roy Campanella qui a réchauffé le banc des joueurs au cours des cinq dernières parties de son club a frappé deux coups de circuit, ici hier soir, pour faire compter quatre points et permettre au Brooklyn de blanchir les Giants de New-York, 6 à 0, et s'installer sur un pied d'égalité en 2e place dans le classement de la Ligue Nationale.

New-York	AB	P	CS	R	A
Schoendienst 2B	4	0	0	2	1
Lockman 1B	4	0	0	9	0
Mays CC	4	0	2	3	0
Sauer CG	4	0	0	4	0
Jablonski 3B	4	0	0	0	1
Mueller CD	4	0	2	0	0
Katt R	4	0	2	6	0
Spencer AC	4	0	2	0	6
Antonelli L	1	0	1	0	0
A-Rhodes	1	0	0	0	0
Barclay L	0	0	0	0	3
B-Harris	1	0	0	0	0
Ridzik L	0	0	0	0	0
Consuegra L	0	0	0	0	0
Totaux	35	0	9	24	10
Brooklyn	AB	P	CS	R	A
Gilliam 2B	4	0	0	2	1
Reese AC	4	1	2	3	2
Cimoli CG	4	0	0	1	0
Furillo CD	4	2	3	3	0
Hodges 1B	4	1	2	7	1
Campanella R	3	2	2	7	1
Snider CC	3	0	1	1	0
Zimmer 3B	4	0	0	2	2
Newcombe L	3	0	0	1	2
Totaux	33	6	10	27	9

A-Frappe pour Antonelli à la 5e
B-Frappe pour Barclay à la 7e

NEW-YORK 000 000 000—0
BROOKLYN 030 100 20x—6

PPP-Campenella 4, Furillo 2. 2B-Snider. C-Campanella 2, Furillo. BV-Reese. S-Campanella. LB-New-York 8, Brooklyn 5. BB-Barclay 1. RAB-Antonelli 3, arclay 1, Ridzik, Consuegra,Newcombe 6. CS-Antonelli 6 en 4, arclay 2 en 2, Ridzik 2 en 1, Consuegra 0 en 1. P-PM-Newcombe 0-0, Antonelli 4-4, Barcley 0-0, Ridzik 2-2 Consuegra 0-0. G-Newcombe (4-3). P-Antonelli (3-4). A-Donatelli, Delmore, Smith, Conlan. T.-2:15. A-27,299.

BALTIMORE (AP) — Ted Williams a cogné trois coups sûrs, ici hier soir, pour contribuer à une victoire de 4 à 3 des Red Sox de Boston sur la Baltimore, dans une partie régulière de la Ligue Américaine.

Boston	AB	P	CS	R	A
Consolo AC	5	0	1	3	0
Mauch 2B	5	1	2	4	2
T. Williams CG	4	1	3	1	0
B-Brewer	0	0	0	0	0
Zauchin 1B	1	0	1	3	0
Jensen CD	4	1	0	0	0
Gernert 1B - CG	3	1	1	8	0
Malzone 3B	4	0	2	1	1
Stephens CC	4	0	1	2	0
White R	3	0	0	7	1
Sullivan L	2	0	0	0	2
A-Lepcio	1	0	0	0	0
Delock L	1	0	0	0	1
Totaux	37	4	10	27	10
Baltimore	AB	P	CS	R	A
Gardner 2B	4	0	0	1	3
Boyd 1B	4	0	2	12	0
Francona CD	4	0	1	4	0
Triandos R	4	0	0	2	0
Kell 3	3	1	1	2	4
R. Williams CG	3	1	1	1	0
Pilarcik CC	3	0	0	6	0
Brideweser AC	3	1	1	1	3
Wight L	2	0	0	0	1
Houtteman L	0	0	0	0	1
Ceccarelli L	0	0	0	0	1
Johnson L	0	0	0	0	1
C-Hale	1	0	0	0	0
Totaux	31	3	6	27	14

A-Frappe pour Sullivan à la 7e
B-Court pour T. Williams à la 8e
C-Frappe pour Ceccarelli à la 8e

BOSTON 002 000 020—4
BALTIMORE 000 030 000—3

PPP-Gernert 2, Bridewesér 3, Malzone, Stephens. 2B-T. Williams 2. C-Brideweser. DJ-Consolo, Mauch et Zauchin. LB-Boston 9 Baltimore 1. BB-Wight 2, Ceccarelli 1. RAB-Sullivan 5. Delock 1, Wight 1, Johnson 1. CS-Sullivan 5 en 6, Delock 1 en 3 Wight 8 en 7, Houtteman 1 en 1-3, Ceccarelli 9 en 2-3, Johnson 1 en 1. P-PM-Sullivan 3-3. Delock 0-0, Wight 4-4, Houtteman 0-0, Ceccarelli 0-0, Johnson 0-0, BP-White. G-Delock (2-4). P-Wight (0-2). A-McKinley, Soar, Tacchi, Berry. T-2.16. A-15,970

Voici les résultats des autres parties disputées hier soir:

St-Louis 031 020 200—9 15 0
Cincinnati 100 100 004—6 11 0
Jones, Jaskson (4) Wilhelm (9) et H. Smith; Nuxhall, Hacker 3), Jeffcoat (5), Sanchez (6), Fowler (8) et Bailey. G-Jackson. P-Nuxhall. Circuit: Cincinnati, Bailey.

Chicago 000 012 000—3 4 1
Cleveland 100 010 20x—4 8 0
Harshman, Fischer (1), Lapalme (7), Staley (7) et Lollar: Lemon, Tomanek (7), Narleski (8) et Hegan. G-Tomanek. P-Fosher.

Pittsburgh 010 200 000—3 7 0
Philadelphie 002 003 11x—7 8 1
Friend, Arroyo (8) et Folles: Sandford, Farrell (8) et Lopata. G-Sanford. P-Friend.
Circuits: Philadelphie, Fernandez, Repulski, Hammer, Jones.

Lanceurs probables pour aujourd'hui

NEW-YORK (PA) — Lanceurs probables pour les joutes de samedi dans les ligues majeures:

LIGUE AMERICAINE

Washington à New-York — Ramos (3-2) VS Shantz (3-1)

Boston à Baltimore — Porterfield (0-1) VS Loes (3-3)

Chicago à Cleveland — Donovan (2-1) VS Wynn (5-3)

Detroit à Kansas City, (Soir) Foytack (3-2) VS Duren (0-3

LIGUE NATIONALE

MILWAUKEE 2 Chicago — Buhl (2-1) VS Kaiser (1-1)

St-Louis à Cincinnati (Soir) — Schmidt (2-1) VS Lawrence (4-1) ou Nuxhall (1-1)

New-York à Brooklyn — Miller (0-1) ou Worthington (3-3) VS Drysdale (3-0)

Pittsburgh à Philadelphie — Kline (0-5) VS Haddix (2-3).

Les résultats au Richelieu

Voici les résultats des courses sous harnais, disputées, hier soir, à la piste du parc Richelieu :

PREMIERE COURSE
D. Amble — 1 Mille — $600.00
3—Colonel Moore 7.10 3.90 3.40
5—Just Teddy 9.00 5.00
8—Ensign Grattan 3.50
Temps: 2.13 3-5.

DEUXIEME COURSE
D. Trot — 1 Mille — $600.00
3—Torrid Volo 15.60 9.10 5.00
4—Dalta Boy. 11.90 6.60
2—Hands Up. 3.40
Temps: 2.12 4-5.
Pari double: $87.80.

TROISIEME COURSE
D. Amble — 1 Mille — $600.00
8—Stoneridge Eddie 8.70 4.70 3.30
3—Ken MacPherson 4.90 3.30
7—Jenny Lee Harvester 3.90
Temps: 2.12.

QUATRIEME COURSE
C. Amble — 1 Mille — $1,000.
7—Madge Hy 15.20 7.40 4.20
2—Advocate 8.30 4.20
4—Duke Spender 2.60
Temps: 2.08 1-5.
Quinella: $45.30.

CINQUIEME COURSE
B. et C. Amble — 1 Mille — $1,400.00
5—Flying Sauce rP. 3.70 2.50 2.50
4—Black Velvet 2.70 2.70
3—Silver Connie .40

Les directeurs de la Ligue Nationale se réuniront le 28

CINCINNATI (PA) — Warren Giles, président de la ligue Nationale de baseball, a annoncé que la réunion annuelle d'été des directeurs du circuit, qui est ordinairement convoquée à la veille de la joute d'étoiles annuelle, aura lieu le 28 mai prochain.

La partie d'étoiles sera disputée le 9 juillet à St-Louis, mais les directeurs du circuit seront les invités du propriétaire des Cards, Angus Busch le 8 juillet.

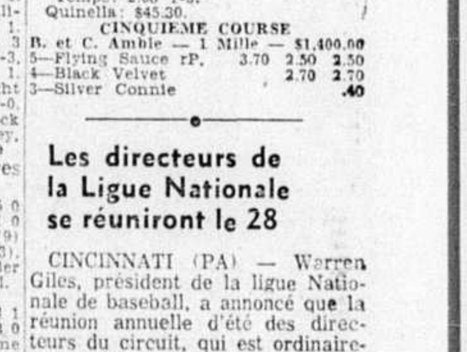

Armand McDuff et Mario St-Georges en vedettes pour le Forest Steel

Lors de l'ouverture de la saison dans la Ligue Montréal Intermédiaire, le club Forest Steel s'est rallié superbement dans les dernières manches pour triompher des Red Caps de Montréal-Nord, au compte de 9-5, devant une belle assistance, dont l'échevin Léo Blondin, qui a lancé la première balle.

La Forest Steel a affiché un bel esprit d'équipe et beaucoup de combativité pour remporter cette première victoire de la saison. Un catch sensationnel du voltigeur de centre Therrien et le solide coup de bâton de Mario St-Georges ont aidé Armand McDuff à enregistrer son premier gain de la saison.

McDuff vint remplacer le lanceur débutant Yvon Leduc quand ce dernier se blessa à la main. Leduc, jusqu'à ce point, n'avait accordé aucun point à ses adversaires.

Les Red Caps ont bataillé fermement durant toute la joute. Ils menaient même par 2-0 quand survint la huitième manche, mais les gagnants ont scellé l'issue de la joute en comptant à cinq reprises à la dernière manche.

Mercredi, les deux joutes au calendrier de la Ligue ont été contremandées à cause de la pluie, mais hier soir, au Parc Morgan, le LaSalle de Léo Lambert recevait la visite des Grenadiers de L. Gingras. Dimanche, à deux heures de l'après-midi, ces derniers seront opposés aux Red Caps de Montréal-Nord, au parc de Montréal-Nord.

Grand concours hippique ce soir à Saint-Laurent

C'est aujourd'hui et demain, qu'aura lieu à Saint-Laurent, plus précisément à la Ferme Cousineau, située au munméro 905, du chemin Côte Vertu, le plus grand Concours Hippique qui sera présenté dans la province de Québec cette année. Les organisateurs du Concours: Jacques Cousineau, le propriétaire de la ferme portant le même nom; Arthur Lessard, le directeur des Parcs et Terrains de Jeux, et Roméo Poirier ont fait tout en leur pouvoir afin que ce Concours Hippique soit à Saint-Laurent, l'événement sportif no 1 de l'année.

Au cours des deux jours, plus de quarante classes sont au programme. La première classe prendra place samedi matin à 10 hres, avec le numéro des ponie. Une grande parade de chevaux suivra immédiatement ce numéro.

Samedi soir, au même endroit, une grande danse en plein air commencera à 8h.30 p.m. Les "Golden River Boys" feront les frais de la musique. Les recettes de cette organisation, tout comme le Concours Hippique, seront versées au club de baseball St-Laurent, membre de la Ligue Montréal Senior.

Parmi les nombreux invités qui assisteront au spectacle, mentionnons les noms de Guy Rouleau, M.P., Me Robert Hodge, Me Maurice Cousineau, maire de St-Laurent, Jean Béliveau, Jacques Plante, Bernard Geoffrion et Robert Rivest. Plusieurs autres ont aussi promis leur concours aux organisateurs.

Les automobilistes n'auront aucun problème au sujet du stationnement car un vaste champ a été aménagé expressément à cette fin. Tous pourront ainsi stationner gratuitement, tout près de la ferme.

Miteff vs Besmanoff

NEW YORK (PA) — Le promoteur Teddy Brenner a bâclé un match entre l'Argentin Alex Miteff et l'Allemand Willie Besmanoff.

Ce combat de 10 rounds sera présenté à l'aréna St-Nicolas de New-York le 10 juin.

Miteff, invincible en huit combats, a défait Archie McBride lors de son dernier match en décembre dernier. Besmanoff a subi une défaite par décision contre McBride le 20 mai dernier.

Akins triomphe

WASHINGTON (AP) — Virgil Akins, de St-Louis, a défait le jeune Jimmy Beecham, par K. O. technique après 2.22 minutes au 3e round, ici hier soir, grâce à un solide direct de la droite à la mâchoire.

Le combat était limité à 10 rounds. Beecham pesait 151½ livres et son rival, 147 livres.

Joutes à Saskatoon

SASKATOON (PC)—Frank Boucher, gérant-général de l'équipe de l'Ouest, a laissé entendre que les Regals disputeront plusieurs joutes à Saskatoon la saison prochaine. Le nombre des parties jouées à cet endroit serait de 15 à 20.

Deux importants programmes de courses sous harnais en fin de semaine au parc Richelieu

L'objectif de ce soir, au parc Richelieu, est de fracasser la marque de 2.04 établie par Captain Wright. On se souvient que cet ambleur, brillamment conduit par le septuagénaire Vic Rowntree, parcourait il y a quinze ans le mille le plus rapide de la saison au Canada.

Il avait alors abaissé 3-5 de seconde le record précédent de 2.04.3 enregistré par la jument Sharon's Counsel. Ces deux bolides sont les co-favoris à 5 pour 2 de l'épreuve principale de ce soir, un Handicap Trot et Amble pour une bourse de $2,200, également un record pour la jeune saison.

En plus de trois épreuves nanties d'une bourse de $1,400, demain, il y a l'A. & B. Trot pour un enjeu de $1,800.

Jules Giguère, que l'on considère comme l'un des plus brillants conducteurs au pays avec Keith Waples, François Lebeuf, Jacques Larente, Harold McKinley et Léo Pelletier, sera également à l'oeuvre dans le "gros Trot".

LES INSCRITS DE CE SOIR

PREMIERE COURSE
D Amble — $600.
Figaro, Miss A.P Lou, Pigwy, Major's Pride, Mr. Norway, Marilyn Creed Miss Agnes M. Captain Lee Jr., Buddy Grattan H.

DEUXIEME COURSE
D Trot — $600.
Bay Cochato, Don Whitlock, Batch Crusader, Claude Lybrooke, Nedson, Ginger Up, Major Rodney, Lesota's Arion, Pard C.

TROISIEME COURSE
C Amble — $1,000
H. B Norris Happy Vonian, Dominion D., Miss Bennett Volo, Jerry Patchem, Princess La Rose, Red Surprise, Sailor Hal, True Jessie.

QUATRIEME COURSE
D Amble — $600.
Alma Diamond, Momestretch Spenc. Freedom Direct, LeBeau Ben Hanover, Dillon Lady, Janemite, Pal Direct, Prince Hermae.

CINQUIEME COURSE
B Amble — $1,400.
Bobby Brewer, True Jack, Mr. Dean, The Black Prince, Star Volo Telford C. Laurel Chips, Bobby Swift.

SIXIEME COURSE
D Trot — $600.
Malva Hanover, Chief Rosecroft, Miss Volo Dean, Queen Maxwell, Lee MacDuff, Chinook Can, King Kin Malcon Sky, Tim's Lad.

SEPTIEME COURSE
C Amble — $1,000.
Princess Glow, Fury, Cannomite, Walnut Worthy, Nolt Hanover, Eddie D. Dale Banner Way, Mary Darleyson, Carroll Cash.

HUITIEME COURSE
Hand. Trot et Amble — $2,200.
Topsail, Snowbird, Brooke Dillard, Poplar Veep, My Horse, Barney Diplomat, Sharon's Counsel, Captain Wright.

NEUVIEME COURSE
C Trot — $1 000.
In Free, Ragon, Song Book, Conway Hanover, Noble Man, Gay Trooper, Great Hanover, Miss Dean Patch, Star Buck.

DIXIEME COURSE
C Trot — $1,000
Saratoga Hanover Lindsey Kaster, Shelby Hanover, Lorn Todd, Hall Guy Darnley's Prince, Tony Song, Miss Mamie C. Mary Springwood.

DEMAIN APRES-MIDI

PREMIERE COURSE
D Amble — $600
Altoona, Chief Maid, Turnabout, Highway Express, Niles C. Grattan A. P. Dale, Black Ash, Dr Green, Edgewood Stone.

DEUXIEME COURSE
D Trot — $600.
Merchant Hanover, Main Castle, Happy Van, Danartos, Alan Hanover, Royal Lad Miss B. Dickerson, Metz Hanover, Phyllis P. Prologue.

TROISIEME COURSE
C Amble — $1,000.
Lusty Worthy, Sarita Hanover, Joice Rosecroft, Bandleader, Follow Me, Josedale Comet, Play Ball, Peter G. Grattan Ima Pingo.

QUATRIEME COURSE
C Trot — $1,000.
Gentleman Joe, P.C. Rose, Sis's Boy, Spender Lawrence, Miss Charlotte D. Starbuck, Liteaire, Chief Hal, True Key.

CINQUIEME COURSE
B Amble — $1,400.
Ross Volo Pipedream, Dusty Dick, Heather C. Scott, H.B. Chief, The Great Remus, Hollywood Bill C. Peter Brooke 3rd.

SIXIEME COURSE
B et C Trot — $1,400
Gus Scot, Mary Springwood, Truck, Duke of Marabil, Gay Note, Rowe Riddell, Scotch Knight, Main Song.

SEPTIEME COURSE
D Amble — $600.
Ralph H. Isabella Brooke, Gay Abbie. Margaret Lee Bal, Johnny Hal, Stoneridge Eddie, Ruling Way, Fast Traffic, Omoline.

HUITIEME COURSE
B et C Amble — $1,400.
Mighty Heather, Honor's Queen Francis Jewel, Spangler Chief, Speedy Signal, Dr. Fleet, William A. Chuck Astra.

NEUVIEME COURSE
A et B Trot — $1,800
Roman Brook, Cheerful Lad, Pageant, Dallas Hanover The Bethel Boy, Victory Lynn, Beck Hanover, Laddie Hanover.

DIXIEME COURSE
C Amble — $1,000
Laurel Chips, Williamsburg, Eddie Gale, Millie Grattan, Newport Indian Avery Hanover, Ila Jean Hec, Sparky G., U.N.O.

Aux QUATRE COINS DU MONDE...

(Suite de la page 9)

SYRIE: retrait ordonné aux troupes syriennes stationnées en Jordanie

DAMAS. — Un porte-parole de la présidence du Conseil a annoncé hier que le gouvernement syrien avait ordonné le retrait des troupes syriennes qui étaient cantonnées en Jordanie depuis l'automne dernier. Le porte-parole a ajouté que ce geste avait été posé à la demande du gouvernement jordanien. Depuis l'attaque israélienne contre l'Egypte, en novembre dernier, de 3,000 à 5,000 soldats syriens étaient cantonnés dans le nord de la Jordanie. M. Samir Rifai, ministre des Affaires étrangères de Jordanie, a remis une note à l'ambassadeur syrien à Amman demandant à Damas de retirer ses troupes. On se rappelle que les autorités syriennes avaient démenti des rapports voulant que le roi Hussein ait exigé le départ des troupes syriennes dès le mois dernier, lors de la crise politique en Jordanie. La Syrie, l'Arabie séoudite et l'Irak avaient tous trois dépêché des troupes en Jordanie l'automne dernier. L'Irak avait retiré les siennes lors de l'évacuation par les Israéliens de la péninsule du Sinaï.

EGYPTE: la Jordanie recevrait enfin une partie des subsides promis par Le Caire

LE CAIRE. — Selon le journal officieux Al Shaab, l'Egypte versera à la Jordanie au début de juillet, une somme équivalant à $7,200,000. Ce sera la première fois qu'Amman reçoit une partie des subsides que l'Egypte, l'Arabie séoudite et la Syrie se sont engagés à lui verser le 19 janvier dernier. On se rappelle qu'au terme d'une conférence au sommet, entre les chefs d'Etat des quatre pays arabes, il avait été convenu que les trois capitales précitées remplaceraient le subside annuel que la Jordanie percevait de la Grande-Bretagne et auquel elle venait de renoncer en lui versant $35 millions par année. En vertu de l'entente, Le Caire et Riad doivent donner chacun $14,500,000. par année et la Syrie, le reste. Le versement que l'Egypte effectuerait en juillet équivaudrait donc à la moitié de la somme qu'elle est censée fournir à Amman. Al Shaab a ajouté qu'avant le paiement du subside, des entretiens auront lieu entre les gouvernements égyptien et jordanien.

Tunisie: une mesure rétaliatoire, la dénonciation de deux conventions franco-tunisiennes

TUNIS. — Le premier ministre de Tunisie, M. Habib Bourguiba, a annoncé jeudi soir la dénonciation par son gouvernement de la convention douanière et de la convention monétaire franco-tunisienne. Ce geste constitue une mesure de représaille contre la décision français de suspendre provisoirement l'assistance économique à l'ancien protectorat. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères avait annoncé mercredi à l'ambassadeur de Tunisie que devant la persistance de Tunis à appuyer les rebelles algériens, Paris arrêtait provisoirement tout secours. "La France voulait nous servir une correction mais nous lui poserons un problème grave", a déclaré Bourguiba dans une émission radiophonique. Il a annoncé que la dénonciation de deux importantes conventions avait été décidée par le bureau politique du Néo-Destour, le parti politique que dirige Bourguiba, le plus important et pratiquement la seule formation organisée de Tunisie.

MEMBRES D'EQUIPAGES EXPERIMENTES DEMANDES POUR TRAVAIL SAISONNIER

Durée: Le travail durera environ quatre à cinq mois et consistera à manoeuvrer des L.C.T. A, des L.C.M., des remorqueurs et des péniches entre navire et grève dans la région de la baie d'Hudson. l'emploi commencera à la fin de juin.
L'état de santé doit être satisfaisant.
Les taux de base indiqués pour chaque classe comprennent une indemnité pour tout temps supplémentaire de travail effectué dans la région de la Baie d'Hudson.
Le transport jusqu'au lieu d'emploi et, à l'expiration du contrat jusqu'au lieu d'engagement sera payé.
LIEUTENANTS $550 - $525 - $500 — Certificats de premier ou de deuxième lieutenant (au long cours ou de cabotage) exigé. La préférence sera accordée à ceux qui auront de l'expérience dans la manoeuvre des péniches et la manutention des cargaisons. Code: D. O. T. 13
MECANICIENS $600 - $550 - $525 - $500 — Certificat de mécanicien de marine de 1ère, 2e ou 3e classe (diesel) exigé. Code: D.O.T. 14
MATELOTS $350 - $320 — Au moins trois années d'expérience sur le pont. Ils serviront en qualité d'hommes de pont et exécuteront des fonctions connexes. Code: D.O.T. 15
Pour obtenir des formules de demande s'adresser au ministère des Transports (Ottawa), à l'Administration de la voie maritime (Montréal), aux bureaux du service national de placement, et aux agents régionaux de la marine aux endroits suivants;

Saint-Jean (T.-N.)	Saint-Jean (N.B.)	Prescott (Ont.)
Charlottetown (I.-P.-E.)	Québec (P.Q.)	Parry-Sound (Ont.)
Halifax (N.-E.	Sorel (P.Q.)	Port-Arthur (Ont.)

Dernier jour de réception des demandes, le 3 juin, 1957.
Adresser sa demande, après y avoir mentionné le numéro de la position, au Directeur de l'administration et du personnel, ministère des Transports, Ottawa.

MINISTERE DES TRANSPORTS
Ottawa, Ont.

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT A PRETER

De 1,000 à $50,000 en première et deuxième hypothèques. Achetons balances de prix de ventes. Nous parcourons toute la province de Québec. Pour tous renseignements, téléphoner à LA. 6-5503, LA. 6-5504, 4170 St-Hubert, Montréal. J.N.O.

A VENDRE

Dictionnaire Larousse médical tout neuf. Aubaine. CL. 9-6884. 27-5-57

A VENDRE

Ameublement de salle à manger: 1 grande table extensible, 8 chaises, 1 table de service, buffet 78 long., 1 armoire, le tout en chêne. Peinture à l'huile représentant jeux d'enfants accompagnant buffet. Ecrire case 144, Le Devoir. 28-5-57

BUREAUX A LOUER

Notre-Dame est, 44, chambre 7, 7 pièces. UN. 1-5195, LA. 3-9307. 27-5-57

CAMP A LOUER

A St-Jovite, lac Maskinongé camp "Moulin Rouge", semaine, tout fourni, frigidaire, chaloupe, bois. CR 6-9633 après 6 h. p.m. J.N.O.

DEMANDE D'EMPLOI

Ingénieur public demande plans de construction. 4077 boul. Décarie, HU. 1-6892. 27-5-57

BUREAUX A LOUER

BUREAUX MODERNES, RUE ST-LAURENT PRES FLEURY. FACILITE STATIONNEMENT. 5 BUREAUX SEPARES AVEC GRANDE SALLE. TEL.: PO. 6-0089. J.N.O.

GRAPHOLOGIE

Pour mieux vous connaître ou les autres par l'écriture. Adressez-vous à Léojean, Centre d'étude du caractère, case postale 42, Limoilou, P.Q. 10-6-57

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

Bord Lac Champlain, 40 milles Montréal, maison meublée, 17 pièces, 100 pieds sur plage privée, chaloupe, moteur, $11,000. Comptant $1,500. Tél.: WE. 4870. 27-5-57

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

St-Emile-de-Montréal, Lac des Iles, petit domaine, terrasse finie avec maçonnerie décorative, maison d'été 6 pièces meublées, électricité, eau courante. $10,000. Pas d'agent. LA. 3-9342. 27-5-57

LOGEMENT A LOUER

2½ APPARTEMENTS CHAUFFES Eeau chaude, bain, douche, grande cuisine, courant 220 volts. 10161 rue Marquette, près Fleury. Tél.: DUpont 1-6385

MAISON A VENDRE

A. N. D. G., duplex coin Girouard et Sherbrooke. Magnifique pour professionnel. Sous-sol fini. Détails par le propriétaire seulement. HU. 1-3691. 27-5-57

PROFESSEURS DEMANDES

Professeurs demandés pour enseigner dans les écoles de la Commission Scolaire de la Ville de St-Vincent de Paul. Faire application par écrit au secrétaire-trésorier Roland Bernard, 4895 St-Germain, St-Vincent de Paul. Fournir références, degré du brevet, année d'expérience, salaire exigé. 29-5-57

Transport-Camionnage

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. VE. 3766. J.N.O. T-3569. Montréal.

VACANCES

Visitez la Gaspésie
AUBERGE CARIBOU INN

Ouvert du 1er juin au 30 septembre. Face à la mer, très bonne cuisine gaspésienne, 35 chambres avec bain et eau courante, eau chaude constante, cabines chauffées, parties de pêches organisées. Licence CLQ inf. A la semaine $32.50 à $50. L. St-Onge et H. Tremblay, prop., tél.: 26, Rivière aux Renards, Cté Gaspé Sud. 27-5-57

TARIF

Annonces classées
"Le Devoir" - BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4h. la veille de la publication).
ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.
GROS CARACTERES— Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.
Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot: minimum $1.00.

Subvention provinciale de...

(Suite de la page 11)

a ajouté M. Duplessis qui n'a pas commenté davantage l'entretien.

Le premier ministre, a de nouveau déclaré que l'attitude du gouvernement québecois au sujet de l'aide fédérale aux universités n'avait pas changé et "ne changera pas".

On a demandé à M. Duplessis, au cours de la conférence de presse qu'il tenait vendredi, s'il songeait à verser une subvention spéciale aux universités de la province qui ont rejeté l'aide fédérale.

Le premier ministre a évité une réponse directe en rappelant que l'attitude de son gouvernement a été expliquée à maintes reprises et qu'elle était bien connue.

"Il ne peut exister aucun doute sur la position prise par le gouvernement. Il n'y a aucun changement et notre attitude ne changera pas".

Les universités du Québec ont accepté les subventions fédérales en 1952, première année où elles furent versées. Elles les ont toutefois toujours refusées par la suite sur l'avis de M. Duplessis qui considère l'aide fédérale en matière d'éducation comme un empiétement sur le droit exclusif des provinces en ce domaine.

Y. L.

M. Duplessis a également annoncé que son gouvernement étudie actuellement une demande qui lui a été faite par un groupe de citoyens avant à leur tête le colonel O. Gilbert, de placer dans les niches de la tour principale de l'Hôtel du gouvernement les statues de Mgr de Laval et du Sieur J.-J. Olier de Verneuil, fondateur des Sulpiciens.

Le premier ministre, a aussi déclaré hier que son gouvernement songe à baptiser une localité de la région minière de Chibougamau du nom de "Onésime Gagnon". M. Gagnon est le ministre des Finances de la Province de Québec et il était ministre des mines au moment où la première route fut construite dans la région.

M. Duplessis a ajouté que le gouvernement rebaptiserait à l'occasion plusieurs endroits des régions nouvellement ouvertes.

M. Duplessis a enfin annoncé la nomination d'un avocat montréalais, J. Roger Lajeunesse, à la fonction de juge municipal de Ste-Thérèse, un centre des Laurentides, situé au nord de Montréal.

QUEBEC, (PC) — Le premier ministre, M. Duplessis, a déclaré hier que l'administration des affaires de la province le tient si occupé qu'il lui est impossible de suivre de près la présente campagne électorale en vue du scrutin du 10 juin prochain.

On lui a demandé, au cours de sa conférence de presse, s'il avait des commentaires à formuler sur la campagne.

"Je suis sûr que le parti qui remportera le plus grand nombre de sièges gagnera", a-t-il dit.

Le ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot qui appuie officiellement M. Paul-Emond Gagnon, député indépendant de Chicoutimi et de nouveau candidat, assistait à la conférence de presse. Il n'a fait aucun commentaire.

Le parti de l'Union nationale ne participe pas à la campagne, mais trois ministres provinciaux sont engagés dans la lutte.

A l'URSS...

(Suite de la page 9)

désarmement. Elle repousse la prétention soviétique que la politique de l'Allemagne déclencherait une course aux armes atomiques et souligne que l'Allemagne occidentale a volontairement renoncé à la fabrication des armes atomiques, biologiques et chimiques, contribuant ainsi effectivement au désarmement atomique.

Le gouvernement de Bonn se dit "considérablement surpris" d'être accusé par "l'une des plus fortes puissances atomiques du monde de s'adonner à la course aux armements".

Un commis...

(Suite de la page 11)

roisiale St-Jean Vianey, une assemblée au cours de laquelle le candidat à la mairie, M. J.-L. Chamberland, et les candidats de la Ligue dans les différents quartiers, prendront la parole. Le maire Julien Lord, sortant de charge, sera également présent à cette réunion d'importance.

Rémillard, le chef?

Un de nos informateurs nous a par ailleurs affirmé que M. Léo Aldéo Rémillard serait en fait le véritable chef de police de Jacques-Cartier. Expliquons-nous Il y a environ un an et demi un constable de cette municipalité. M. Lecomte, arrêta par deux fois Rémillard pour excès de vitesse sur la rue du Curé Poirier, à Jacques-Cartier; ce dernier lui parla d'une manière fort déplaisante et le menaça même. De fait une semaine plus tard ce même constable se voyait relevé de ses fonctions sans motifs plausibles.

J. TAINT

Chronique...

(Suite de la page 11)

Après ces instructions du juge, le jury se retira et une heure et demie plus tard il venait rendre un verdict de non-culpabilité.

Comparution de l'agent Benson

Sur un ordre venant de Québec, la police provinciale a décidé de mettre en état d'arrestation un ancien membre de ce corps de police qui jusqu'ici n'avait pas été inquiété après qu'il eut frappé de sa motocyclette un pompier volontaire de Vaudreuil le 8 avril dernier sans s'arrêter après cet accident.

Cette accusation fut portée contre Omer Benson hier après-midi alors qu'il comparaissait devant le juge Gérald Almond. L'ex-agent Benson enregistra un plaidoyer de non-culpabilité et le juge fixa son procès au 13 juin prochain. Son avocat, Me Cyrille Gagnon, a obtenu sa liberté sous un cautionnement de $950. ou un dépôt de $100.

Selon M. Saint-Aubin — maire suppléant de Vaudreuil, qui le 14 avril dernier s'efforçait de donner de la publicité à l'affaire afin de forcer les autorités à agir — l'accident se serait produit vers 7h.30 p.m. le huit avril. L'agent Benson filait, phares éteints, sur la rue principale de Vaudreuil, avec sa motocyclette, quand il frappa M. René Tessier qui venait de contribuer à éteindre un incendie et qui était en train d'enrouler les boyaux d'arrosage. M. Tessier fut projeté sur une distance d'environ 15 pieds. Les témoins de cet accident crièrent aussitôt à l'agent de s'arrêter mais celui-ci ne leur répondit qu'en poussant la vitesse de son véhicule.

Deux pompiers volontaires se mirent donc à ses trousses mais quand ils l'eurent rejoint il refusa de retourner avec eux à Vaudreuil et réussit enfin à leur échapper.

La victime de l'accident, M. Tessier, a été pendant trois semaines incapable de travailler.

Une femme...

(Suite de la page 8)

être moins expérimentée, Michelle Tyssère n'en demeure pas moins une précieuse acquisition pour Radio-Canada.

LECTURE DE CHEVET

Radio-Canada communique une excellente nouvelle. L'émission "Lecture de chevet", une réalisation d'André Langevin, sera à l'horaire du réseau français cinq soirs par semaine, de 9h.30 à 10h., à compter du 17 juin. Le choix des oeuvres et des interprètes qui les lisent a toujours été très bien fait. La lecture à haute voix procure un grand plaisir à qui sait écouter.

Une oeuvre de Noël Coward à l'affiche du "Théâtre Populaire" de dimanche soir: "Le printemps de la Saint-Martin". En vedette, Lucille Cousineau, Georges Groulx, Paul Hébert et Guy Provost.

Taipeh sous la loi martiale...

(Suite de la page 9)

rendit à l'ambassade portant une pancarte qualifiant Reynold d'assassin et son acquittement, d'injustice. La foule qui la suivait s'enflamma graduellement. Devant l'ambassade quelqu'un lança une pierre et ce fut le signal de l'émeute. La foule renversa les automobiles autour, escalada les murs qui entourent le terrain de l'ambassade et se précipita à l'intérieur après avoir fracassé toutes les vitres.

Le sergent-maître Reynold, son épouse et leur fillette ont été conduits sous la garde d'un détachement policier jusqu'à l'aéroport d'où ils se sont envolés pour Manille.

Excuses et réparations exigées

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont exigé de la Chine nationaliste "pleine indemnité et excuses appropriées" à la suite des blessures subies par des Américains et des dégâts causés aux biens des Américains à Taipeh, au cours de l'émeute d'hier.

De son côté, le gouvernement du président Tchiang-Kai-Chek, dont le prestige international s'étaie principalement sur l'amitié et l'appui des Etats-Unis, a adressé au State Department un message de "profond regret" à la suite de ces désordres. Il s'est engagé à protéger efficacement à l'avenir la vie et les biens des Américains sur l'île de Formose.

Les membres du Congrès, de façon générale, s'inquiètent des effets et de la signification de l'émeute. Quelques-uns ont exprimé l'avis qu'elle est de nature à compromettre les bonnes relations entre les deux gouvernements. Personne toutefois, n'a encore sérieusement parlé d'une réduction possible de l'assistance financière massive que les Etats-Unis accordent au généralissime Tchiang-Kai-Chek. Le sénateur Allen Ellender, démocrate de la Louisiane, a suggéré toutefois que les Etats-Unis modifient le mode d'assistance aux pays étrangers de manière que celle-ci atteigne davantage les masses nécessiteuses plutôt que "les riches".

Causes et portée de l'émeute

Au département d'Etat, on est porté à attribuer cette explosion passionnelle du sentiment populaire surtout au niveau de vie très élevé et à la position sociale apparemment privilégiée dont jouissent les membres des forces armées et du personnel civil américains stationnés à Formose. Femmes et enfants compris, il y a entre 9,000 et 10,000 Américains à Formose.

Dans certains milieux de l'administration, d'autre part, on estime possible que l'émeute, déclenchée par un incident, ait une portée plus profonde.

Les Etats-Unis ont appuyé de façon constante le régime de la Chine nationaliste et lui ont fourni une assistance très considérable. Depuis quelques années, toutefois, l'administration Eisenhower a interdit aux nationalistes de mener des raids contre la Chine continentale, tout en les protégeant contre un danger d'attaque communiste. La politique américaine tient de moins en moins compte du désir avoué du gouvernement nationaliste de reconquérir la Chine communiste. On se demande si cela n'a pas causé un sourd mécontentement dans le peuple et si l'émeute d'hier n'en est pas dans une certaine mesure la manifestation.

On considère comme cause immédiate, toutefois, le fait que les Américains à Formose roulent dans de grosses voitures, vivent dans de bonnes maisons et sont bien vêtus. On fait observer que certaines frictions sont inévitables là où une colonie étrangère affiche un niveau de vie trop supérieur à celui de la population indigène.

Arrestation...

(Suite de la page 9)

de violence; les détenus n'ont pas été inculpés et ont été relâchés après avertissement.

Le lieutenant Gérard Timlin, le chef des 110 policiers provinciaux à Murdochville, a précisé que l'incident s'est produit vers 5 h. de l'après-midi; six grévistes que l'on relevait de la ligne de piquetage et qui s'éloignaient en auto de l'entrée de la mine, avaient aperçu un groupe d'ouvriers qui quittaient l'usine et leur avaient lancé des injures.

Les grévistes ont été amenés au quartier général de la police provinciale où le lieutenant Timlin convoqua M. Roger Bédard, représentant du Syndicat des métallurgistes. Ce dernier mit en garde les syndiqués contre les explosions de caractère du genre.

L'un d'eux, a précisé par la suite M. Bédard, était M. Léo Gagné, le président de la succursale syndicale de Murdochville dont le départ de la mine, le 8 mars, avait précipité la grève qui éclatait trois jours plus tard.

La compagnie avait laissé entendre que M. Gagné a été "mis à pied mais le Syndicat des métallurgistes soutient qu'il a été bel et bien congédié.

M. Jean Gouin, O.D., président du congrès des optométristes de l'est du Canada, prévoit pour les 26, 27, 28 mai une assistance sans précédent. Pour la première fois une autorité en matière d'éducation, le Dr McCraken, Ph.D., professeur de pédagogie sera au te collaboration entre optoménombre des conférenciers. Cettristes et pédagogues sera très intéressante.

la famille
a toujours été et demeure
la préoccupation première
du parti libéral

"... la liberté et le bien-être de l'individu et de la famille doivent être la principale préoccupation de tout gouvernement."
LOUIS ST-LAURENT

Le gouvernement libéral d'Ottawa assure à la famille canadienne les bénéfices sans cesse accrus d'un vaste programme de sécurité sociale. *A elle seule, la province de Québec a reçu à date:*

Allocations familiales — plus de $1 MILLIARD.
Assurance-chômage — plus de $400 MILLIONS.
Protection de la santé — plus de $68 MILLIONS.
Pensions de vieillesse à 70 ans — plus de $400 MILLIONS.
Pensions aux aveugles — environ $5 MILLIONS.
Pensions de vieillesse à 65 ans — plus de $37 MILLIONS.
Pensions aux invalides — environ $7 MILLIONS.

Aujourd'hui le gouvernement Saint-Laurent vous offre l'ASSURANCE-HOSPITALISATION ... une autre mesure de sécurité sociale instituée par le parti libéral.

VOTEZ CANADIEN
VOTEZ LIBERAL

LE PARTI LIBERAL VOUS A APPORTÉ LA PROSPÉRITÉ DANS L'UNITÉ ET LA SÉCURITÉ

ORGANISATION LIBERALE FEDERALE

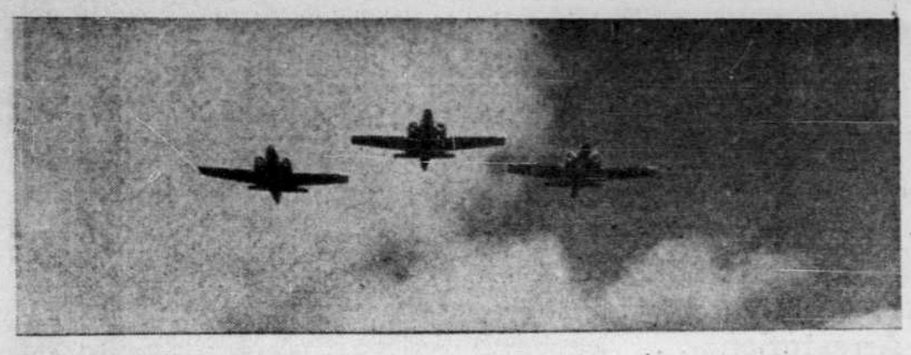

Le Corps d'Aviation Royale Canadienne

par Michel PIERRE

Les traditions du CARC datent de la Guerre de 1914-1918, alors qu'environ 22,000 Canadiens ont servi dans les aviations britanniques pendant quatre ans. Par leur courage et leurs faits d'armes, ces jeunes aviateurs du Canada ont créé les traditions sur lesquelles le CARC a grandi.

Officiellement, le Corps d'aviation royal canadien est né le 1er avril 1924. Il comptait alors un peu moins de 400 officiers et hommes. Au cours des années de paix qui ont précédé le début des hostilités en 1939, nos aviateurs ont servi leur patrie de mille et une façons, effectuant des relevés topographiques, localisant les feux de forêt, transportant les malades et les blessés des régions isolées et s'unissant aux aviateurs civils pour stimuler les progrès de l'aviation au pays.

Au début de la guerre de 1939, le Canada a été choisi comme pays idéal pour l'entrainement aérien des aviateurs du Commonwealth. C'est ainsi qu'est né le Programme d'entrainement aérien du Commonwealth qui a formé au delà de 131,000 aviateurs, dont plus de la moitié des Canadiens.

Le Canada a maintenu outre-mer durant les hostilités 48 escadrilles, sans compter les quelque 40 escadrilles territoriales qui ont escorté les convois et fait la chasse aux sous-marins. Des milliers de membres du CARC ont servi dans les escadrilles de la RAF sur tous les fronts. Les équipes à terre du CARC ont travaillé tant au Canada qu'outre-mer et ont été le bras droit des pilotes et du personnel navigant. Avant que le conflit ne se termine, l'effectif du C A R C s'établissait à plus de 215,000.

Le CARC a été la première des trois forces armées du Canada à recruter des femmes pour service au pays et à l'étranger. Après la guerre, le Service féminin du CARC a été le dernier à se disperser.

Depuis la fin du second conflit mondial, le CARC a continué son rôle important en territoire canadien et au sein de l'OTAN.

Dans la défense aérienne du continent et de notre pays, le Commandement de la défense aérienne du CARC figure au premier rang. Des escadrilles d'avions de chasse CF-100 Canuck toute température et de fabrication canadienne travaillent en collaboration étroite avec les unités du US Air Defence Command pour élever un rempart contre toute attaque de l'Amérique du Nord. On accorde une importance toute particulière à la construction de réseaux d'alerte à distance et à l'installation de systèmes d'observation terrestre si nécessaires à la défense continentale.

En plus de s'occuper de l'instruction des élèves de l'OTAN, les écoles d'instruction de pilotage du CARC, la plupart situées dans les Prairies, continuent de former des pilotes, des navigateurs et des officiers sans-filistes, afin de répondre aux besoins croissants de notre aviation militaire nationale.

Munies d'avions Lancaster, les escadrilles de photographie aérienne du CARC ont presque terminé le relevé topographique aérien du Canada. Il ne reste à photographier qu'une petite partie de l'île Ellesmere dans l'Arctique. Une bonne partie de ce travail est accomplie maintenant par des entreprises commerciales, mais quelques avions de ces escadrilles de photographie opèrent encore tous les étés dans l'Arctique.

Le CARC remplit aussi un rôle humanitaire au moyen de son organisation de recherches et de sauvetage qui a depuis la guerre sauvé bien des vies et effectué maintes opérations hasardeuses dans les régions les plus isolées de l'Arctique.

Avec son effectif actuel de plus de 49,800 membres y compris près de 3,000 femmes-aviateurs qui ont repris leur place dans le CARC en juillet 1951, le Corps d'aviation royal canadien est un fier service fondé sur de fières traditions. Plus important que jamais en temps de paix, le CARC d'aujourd'hui constitue une force moderne de combat. Ses 39 escadrilles munies des meilleurs avions au monde montent la garde au Canada et en Europe.

Quelques avions de chasse

Le CF-100 canadien: il atteint la vitesse du son et est armé de 12 fusées. C'est un biplace de conception et de fabrication canadiennes.

Le Sabre américain: il dépasse 680 milles à l'heure, armé de 20 rockets déclenchés automatiquement, monoplace. Il est encore construit (par Canadair en particulier), mais lui ont succédé le Super-Sabre et des appareils de plus en plus perfectionnés comme le F-104.

Le Baroudeur français: Vitesse du Sabre, mais équipé d'un canon en plus de rockets. C'est un avion d'appui tactique.

Le Mig 19 soviétique: Dépasse 750 milles à l'heure, équipé au moins de 4 canons. Comme les Occidentaux, les Russes ont perfectionné leurs appareils depuis le Mig 19 de 1954.

L'honorable Ralph CAMPNEY passe en revue une escadrille de CF-100 avant son départ d'Ottawa pour rejoindre les forces de l'OTAN en Europe.

Trois étapes de l'aviation militaire

Querre 1914-1918: Le "bébé" Nieuport avec ses fusées Le Prieur (français).

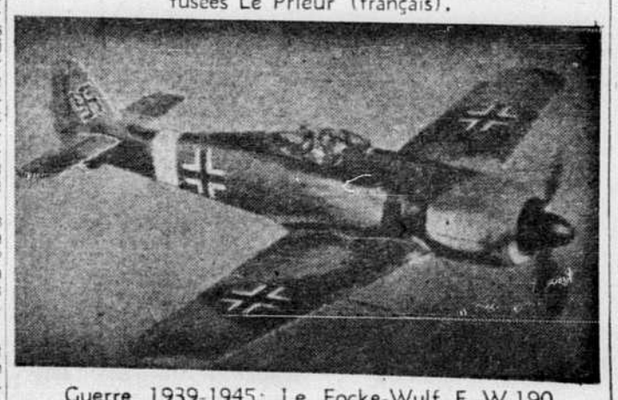

Guerre 1939-1945: Le Focke-Wulf F.-W.190 (allemand).

Guerre de Corée: Mig 15 (soviétique).

Mot d'ordre à l'OTAN

alerte permanente

La participation de l'Aviation canadienne à l'OTAN ne consiste pas seulement en instruction de pilotes des autres pays membres; Elle est active; elle peut en quelques minutes être à l'extrême pointe du combat pour la défense de l'Occident.

Et les pilotes canadiens ne sont pas des étrangers dans cette Europe où ils ont conquis le respect des militaires comme des civils dans la lutte pour sa libération lors du dernier conflit.

Douze escadrilles canadiennes ont actuellement leur quartier général à Metz en France et leur dépôt de matériel en Angleterre depuis 1953. Les escadrilles sont cantonnées à Grostenquin en France, à Zweibrucken et Baden-Soellingen en Allemagne. Les escadrilles qui se trouvaient en Angleterre ont depuis occupé leur base de Marville en France.

Ce corps fait partie d'un ensemble comprenant des escadrilles françaises et américaines, sous le nom de Quatrième Corps aérien tactique allié, dont le quartier général est à Trier, en Allemagne. D'autres corps d'égale importance constituent avec celui-ci l'ensemble de la puissance aérienne alliée dont le quartier général, groupant les forces terrestres également, se trouve à Fontainebleau, près de Paris.

Les exercices des escadrilles canadiennes sont similaires à ce que serait un engagement véritable... l'ennemi réel en moins.

Chaque jour, les pilotes des escadrilles canadiennes qui comptent plus de 6,000 membres participent à des exercices. Voilà à quel résultat il conduirait en cas d'alerte. Cet exemple, non théorique puisque expérimenté, est saisissant:

Un avion est signalé dans le ADIZ ou Zone de défense de dépistage aérien. Le radar indique sa position et donne sa vitesse: 600 milles à l'heure. Altitude: 40,000 pieds. Dans 25 minutes, il survolera Metz.

Le radar suit toujours l'avion. Les opérateurs des autres radars communiquent entre eux leurs informations. Le quartier général étudie toutes les feuilles de route des avions alliés en vol. Quatre minutes passent. L'avion est non identifié. Ce peut être un ennemi. Dans 20 minutes et demie, il est sur Metz.

L'alerte est donnée aux intercepteurs dont les pilotes se tiennent toujours prêts à décoller. En deux minutes, ils décollent. L'avion est à 18 minutes et demie de Metz. Dans sept minutes, ils auront grimpé à 40,000 pieds. L'avion ne sera plus qu'à 11 minutes et demie de Metz.

Le radar suit le vol de l'avion et celui des intercepteurs et prévoit leur point de rencontre. Par radio, les intercepteurs sont guidés vers ce point. L'avion s'offre maintenant à la vue des pilotes des intercepteurs. Est-ce un avion allié sans feuille de route officiellement communiquée au quartier général? Il est positivement identifié et les intercepteurs retournent à leur base.

Si c'est un avion ennemi, il est intercepté et le combat s'engage à sept minutes et demie de Metz.

En définitive, la défense du front occidental en Europe tient principalement à:

Surveillance permanente par radar.

Communications ultra-rapides.

Etat d'alerte permanent.

On comprend donc que:

1) Le radar doit dépister tout avion en provenance de l'extérieur, sur toute la ligne, et le plus loin possible en raison de la vitesse toujours accrue de l'agresseur éventuel.

D'où la nécessité de scruter le ciel à la frontière des deux Allemagnes comme dans notre grand Nord (Ligne DEW ou Distant Early Warning.)

2) L'organisation des forces alliées doit être coordonnée, tous les renseignements sans faille et communicables en quelques secondes.

D'où un commandement unique sur chaque front, actuellement confié au général allemand Speidel pour l'OTAN.

3) Les avions doivent être minutieusement entretenus, prêts à décoller, de même que les pilotes.

D'autre part, l'amélioration continuelle des vitesses des avions possiblement agresseurs nous oblige à une amélioration non moins continuelle des avions intercepteurs.

Si l'avion agresseur précédemment donné en exemple atteignait le double de la vitesse indiquée, soit 1,200 milles à l'heure et que nos intercepteurs conservaient les mêmes caractéristiques, lorsqu'ils atteindraient les 40,000 pieds de l'agresseur, celui-ci aurait pu lâcher ses bombes sur la ville à défendre une minute auparavant.

Mais il faut compter, indépendamment des avions, avec les fusées téléguidées et, déjà, avec la tuyère du Français René Leduc qui met moins de deux minutes pour atteindre les 40,000 pieds.

POUR L'OTAN

A L'ECOLE DU CARC

On ne peut trouver d'indice plus manifeste de l'association du CARC avec l'OTAN qu'au sein de nos vastes prairies canadiennes où le personnel navigant de dix autres pays de l'OTAN apprend son métier sous l'égide de l'Aviation militaire du Canada.

Ce programme d'instruction fait partie de l'apport du Canada à l'OTAN; il forme des pilotes et des observateurs pour la Norvège, la France, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal, l'Italie, la Turquie et la Grande-Bretagne, à raison de 1,200 hommes par année.

Depuis la première collation des diplômes des candidats de l'OTAN en 1951, plus de 3,700 aviateurs du service navigant des autres nations de l'OTAN ont reçu leurs ailes du CARC, y compris plus de 2,400 pilotes et observateurs de la RAF.

Le CARC ne maintient pas un programme spécial d'instruction pour l'OTAN en tant que tel. De façon générale, les élèves prennent place dans le régime d'instruction du personnel navigant du CARC et s'exercent avec les cadets d'aviation du CARC. Un cours d'instruction ou une parade de collation des ailes peut comprendre un grand nombre d'uniformes différents, facteur qui certainement ajoute à la valeur du programme d'instruction. Dans bien des cas, le programme donne aux futurs aviateurs de l'OTAN leur première occasion de faire la connaissance de jeunes gens des autres nations.

Après l'école de pilotage vient l'école de pilotage avancé. Même s'il lui reste beaucoup à apprendre, le jeune aviateur connait déjà les principes du vol et se sent plus confiant. Il existe deux genres d'école de pilotage avancé, soit l'école des futurs pilotes de chasseurs et l'école des futurs pilotes d'avions multimoteurs. Les futurs pilotes de chasseurs s'en vont donc à une école de pilotage avancé munie d'avions à réaction T-33 Silver Star de fabrication canadienne. Cet appareil, semblable au Shooting Star américain, est propulsé par un moteur-Nene Rolls-Royce et fait connaître l'avion à réaction aux élèves. Toutes les écoles de pilotage avancé sont situées dans les prairies canadiennes: à Portage-la-Prairie (Man.), à Gimlie (Man.), et à Saskatoon (Sask.). Les deux premières sont à l'usage des futurs pilotes de chasseurs; la dernière exerce ceux qui se destinent aux multimoteurs.

La plupart des élèves de l'OTAN au Canada sont de futurs pilotes. Leurs études ne se terminent pas avec l'obtention de leur brevet, car ils vont ensuite passer six semaines à l'Ecole d'armement des pilotes, à MacDonald (Man). On leur donne quelque instruction sur les armes aériennes avant de les renvoyer dans leur pays où ils entreprennent le pilotage d'opération. Ceux qui suivent le cours de pilotage des multimoteurs ne vont pas à l'Ecole d'armement des pilotes.

Le programme d'instruction du personnel navigant de l'OTAN a formé plus d'observateurs que de pilotes. Les futurs observateurs aériens partent de London pour se rendre à Winnipeg où se trouve l'Ecole des observateurs aériens. Celle-ci leur donne environ six mois d'instruction initiale, après quoi les candidats se spécialisent soit comme observateurs (T.S.F), observateurs (navigation) et observateur (interception aérienne). Cette instruction spécialisée est suivie en la compagnie des élèves canadiens, tout comme le cours initial d'ailleurs, et se prolonge pendant 13 à 16 semaines.

Cette instruction est fort technique, mais bientôt le sourire remplace le froncement des sourcils à mesure que les candidats prennent confiance et résolvent les secrets des circuits radiophoniques, de la météorologie, de l'emploi du sextant et tous les autres aspects de l'astronavigation, etc. Ces jeunes gens pilotent des bimoteurs Expediter, Dakota et Mitchell. Lorsqu'ils retournent dans leur pays, ils sont des observateurs compétents, capables de guider un chasseur à longue autonomie ou un bombardier quadrimoteur vers sa cible et revenir au point de départ sans jamais apercevoir terre.

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 à 5h.30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h.30 — le samedi 5h.30

Chez dupuis Frères

CHAPEAU de PAILLE

élégants... légers, à choisir chez DUPUIS

PANAMA - MILAN - BANGORA

Tous les modèles en vogue: LE FLAT TOP, LE SEMI FLAT TOP, LE TELESCOPE dans les pailles de votre choix. Choix de ruban uni ou fantaisie.

• GRIS CHARCOAL • BRUN CHARCOAL OU NATUREL

3.95 5.00
7.50 10.00

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (650)

Utilisez notre

TERRAIN DE STATIONNEMENT

situé rue De Montigny, angle St-Timothée, à quelques pas seulement de nos magasins.

.25 les deux premières heures

.10 chaque heure additionnelle

Soyez prêts... pour mieux profiter de l'été

CHEMISETTES "POLO"

Pour hommes, jeunes gens. Tailleurs P.M.G. Qualité Jantzen en coton peigné blanc avec collet à carreaux COLQUHON ou BLACK WATCH. Poche appliquée. Ratine de coton "Sanforized".

4.95

CHEMISETTES

Genre Polo en coton peigné "Sanforized", fond beige, bleu, ou turquoise; le collet et le bas de ton opposé. Le collet genre italien à doublure "Melloflex" infroissable. Tailles P.M.G.

3.95

POLO COTON "Sanforized"

Chemisettes Penmans populaires en ratine de coton blanc, gris, beige ou bleu pâle. Encolure ronde, renforcée de nylon pour conserver la forme parfaite. Manches courtes, pochette. Tailles P.M.G.

2.50

"SHORTS" DE JANTZEN

Gabardine de coton "Sanforized" en beige, gris, marine; fini peigné. Epreuve de l'eau, du soleil. Short pour la marche à hauteur 6" du genou, 2 poches, plus pochette à clefs. Glissière. Tailles 30 à 48. Beige, gris, marine.

6.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (620)

"SHORTS" DE FAIRWAY

Belle qualité de gabardine de coton "Sanforized" aux nuances inaltérables au lavage comme au soleil: marine, gris, beige, aussi blanc. Tailles: 30 à 44. Glissière, 2 poches et pochette.

4.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (620)

"SHORTS" DE FAIRWAY

Tissu denim lavable en brun ou bleu medium pour hommes et jeunes gens. Tailles: P.M.G. Modèle peu cher et pratique au jardinage, travaux au chalet ou excursions. 2 poches, pochette à clefs, monnaie. Taille avec élastique au dos, devant à glissière.

2.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (620)

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS président